QUARANTIÈME ANNÉE — N° 11974 — JEUDI 28 JUILLET 1983



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

3,80 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,50 dir. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 l. ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 60 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 130 nd.

Tarif des abonnements page 15

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Le dollar est à 7,89 F

LIRE PAGE 22

Mourir à Managua

M. Reagan s'est livré, mardi 26 juillet, à un exercice particulièrement difficile au cours d'une conférence de presse consacrée essentiellement à la situation en Amérique centrale. Il a voulu, d'une part, rassurer ses compatriotes, manifestement inquiets à la perspective d'un engagement direct de troupes de combat américaines dans les conflits d'Amérique centrale. Les sondages montrent clairement que la grande majorité des Américains connaît très mal les véritables conditions économiques, sociales et politiques de la situation — il est vrai complexe et explosive — dans cette région du monde.

L'Amérique, mal remise du syndrome vietnamien, redoute une escalade militaire qui conduirait inexorablement les « boys » à mourir à Managua ou à Tegucigalpa. Des capitales que M. Reagan situe avec insistance dans l'arrière-cour des Etats-Unis, mais que l'opinion américaine continue de considérer comme des lieux vaguement exotiques et sans véritable importance.

C'est avec amertume que M. Reagan s'est plaint mardi de ce manque de compréhension de ses compatriotes, et il a beaucoup insisté sur sa volonté de paix et de dialogue. Il a récusé toute comparaison avec le Vietnam et affirmé que les Etats-Unis ne cherchent pas à étendre leur présence dans la région.

D'autre part, M. Reagan souhaite — une nouvelle fois et avec vigueur — mettre nettement les Soviétiques et les Cubains face aux risques encourus s'ils persistent à exploiter les tensions d'Amérique centrale. Il a donc, tout en les banalisant, fait allusion aux grandes manœuvres militaires qui doivent commencer le 1er août au Honduras et qui pourraient durer six mois. Et il n'a pas totalement rejeté l'hypothèse d'un éventuel engagement direct de troupes américaines dans la région. Un blocus aéronaval du Nicaragua n'est pas davantage exclu. La présence, depuis quelques jours, d'une importante flotte de guerre américaine, dans la mer des Caraïbes et dans le Pacifique, au large de l'Amérique centrale, suffit d'ailleurs à donner une certaine crédibilité à cette mesure « de guerre ».

La démonstration ambiguë de M. Reagan n'a pas satisfait ses principaux adversaires du Congrès à la veille d'un débat décisif sur cette question. Les démocrates dénoncent le « risque accru » d'un engagement militaire américain et le sénateur Cranston estime qu'il est plus important « de veiller à ce que fait le président que d'écouter ce qu'il dit ». M. O'Neil, président de la Chambre, juge l'escalade actuelle « horrible et terrifiante pour le peuple américain ».

Il est vrai que les Soviétiques paraissent résolus à apporter toute l'aide militaire dont le Nicaragua pourrait avoir besoin. Et qu'ils s'efforcent de marquer de nouveaux points dans une région considérée comme la chasse gardée des États-Unis. Mais il est vrai aussi que l'escalade américaine et les menaces contre le Nicaragua incitent les sandinistes à demander, et à obtenir, davantage d'armements.

Managua a déjà fait une concession en acceptant des négociations multilatérales. M. Castro parle de faire, si nécessaire, la guerre avec les États-Unis, mais il recommande lui aussi une négociation globale. C'est le vœu de la majorité des pays d'Amérique latine, et en particulier de ceux du groupe de Contadora. Pourquoi M. Reagan, qui montre ses poings en parlant de paix et de justice sociale, ne saisirait-il pas la balle au bond ?

(Lire nos informations page 3.)

Colère en Cisjordanie

L'attentat d'Hébron est le plus grave depuis le début de l'occupation, en 1967
Les soupçons se portent sur les colons juifs extrémistes

De notre correspondant

Hébron. — La colère s'empare de nouveau de la Cisjordanie tandis que lui répondent l'embarras ou l'indignation en Israël. Mais Palestiniens et Israéliens se partagent du moins la crainte de nouvelles flambées de violence après l'attentat commis à Hébron, qui a fait trois morts et vingt-huit blessés parmi des étudiants arabes (nos dernières éditions du 27 juillet).

« Va-t-on enfin reconnaître l'évidence, à savoir qu'il existe un terrorisme israélien ? Il est une fois de plus manifeste que l'on cherche à nous faire comprendre que nous n'avons d'autre solution que de quitter notre pays et de laisser s'achever la colonisation israélienne. L'action de ceux qui ont commis cet attentat d'Hébron prolonge et complète celle du gouvernement Begin. Comment ne pas croire qu'il existe ici aussi des « escadrons de la mort » comme en Amérique latine et que les Israéliens, plus ou moins délibérément, pratiquent la politique du pire... » Ces propos que nous a tenus un instituteur d'un village proche d'Hébron paraissent refléter les sentiments d'une grande partie de la population de Cisjordanie après les événements du 26 juillet.

Craignant de violentes réactions, l'armée israélienne a considérablement renforcé son dispositif de sécurité dans toute la Cisjordanie. La plupart des unités qui s'y trouvent ont été placées en état d'alerte. Mercredi matin 27 juillet, plusieurs incidents se sont produits en différents endroits du territoire, où de jeunes manifestants arabes ont lancé des pierres contre des véhicules israéliens, de même que d'autres l'avaient fait la veille à Jérusalem-Est, près de Ramallah et surtout à Naplouse dès que la nouvelle de l'attentat d'Hébron a commencé à se répandre au début de l'après-midi.

Dans la soirée, à Naplouse, une jeune fille a été tuée par balle quand des soldats israéliens ont ouvert le feu pour disperser une manifestation.

Fait troublant : la télévision israélienne a annoncé que le projectile dont a été victime la jeune Palestinienne ne provenait pas d'un fusil en usage dans l'armée

FRANCIS CORNU.

(Lire la suite page 5.)

M. Chirac met le P.C. en accusation

Il reproche à M. Marchais de soutenir sur la défense de la France la « thèse d'une puissance étrangère » *et demande le départ des ministres communistes*

M. Jacques Chirac, qui a quitté l'hôpital Cochin vendredi 22 juillet, a repris ses activités à l'Hôtel de Ville de Paris. Au cours de l'entretien qu'il nous a accordé mardi 26 juillet, le président du R.P.R. nous a indiqué qu'il avait suivi avec une particulière attention les déclarations faites par M. Georges Marchais pendant et après le voyage à Moscou d'une délégation du P.C.F., du 11 au 13 juillet. Il juge négligeables les incidents survenus au cours de cette visite entre les dirigeants du P.C.F. et les Soviétiques, qui révèlent tout au plus, selon lui, que les communistes français ont été traités par les responsables du Kremlin avec une *« certaine désinvolture »*. Mais M. Chirac considère que, pour l'essentiel, le P.C.F. demeure *« tout a fait aligné »* sur les positions soviétiques dans la controverse sur les euromissiles. Le rappel à l'ordre de M. Mitterrand n'a, estime-t-il, servi à rien.

Pour justifier la demande qu'il formule aujourd'hui du départ des ministres communistes du gouvernement, M. Chirac rappelle d'abord qu'il a toujours été hostile à leur présence au pouvoir. Il déclare : *« Nous avons, à plusieurs reprises, appelé l'attention des responsables du pays sur le danger de cette participation à la faveur de laquelle les communistes ont accru leur emprise sur les administrations, les entreprises, les médias et exercent une influence souvent décisive sur les initiatives prises par le gouvernement, comme on l'a vu avec les lois Auroux et avec le projet Savary. Ils en ont profité, sous couvert de démocratie syndicale, et grâce à la C.G.T., pour installer le désordre dans certaines entreprises et ont ainsi contribué à la désorganisation de notre économie et de notre vie sociale. Leur entrée au gouvernement, alors que leurs conceptions économiques sociales et politiques sont contraires aux aspirations d'une société de liberté, a été une grave erreur. »*

Ce procès date de deux ans, mais pour le maire de Paris *« un pas nouveau a été franchi »* avec le voyage de M. Marchais à Moscou et l'« affaire » des euromissiles.

ANDRÉ PASSERON.

(Lire la suite page 6.)

Trois mesures pour la sécurité routière

L'alcool, les motos et les poids lourds visés par M. Fiterman

Un an jour pour jour après l'accident d'autocars de Beaune qui avait coûté la vie à cinquante-trois personnes, dont quarante-quatre enfants, le 31 juillet 1982, et à la veille du week-end le plus chargé de l'année, qui va précipiter neuf millions de personnes sur les routes, le conseil des ministres s'est une nouvelle fois préoccupé de sécurité routière, ce mercredi 27 juillet. M. Charles Fiterman a présenté diverses mesures, dont trois sont particulièrement importantes. Elles concernent :

— La réforme du permis de conduire les motos. L'objectif de la délégation interministérielle à la sécurité routière est d'aboutir à une *« meilleure sécurité de la pratique moto »*, à travers les idées d'*« apprentissage »* et de *« progressivité »*, avec le souci de limiter pour l'usager le coût de la formation ;

— La modification de la loi sur l'alcoolémie, le gouvernement proposant d'en ramener le taux légal admissible pour les conducteurs de 0,80 gramme à 0,50 gramme par litre de sang, disposition déjà en vigueur dans la plupart des pays européens.

(Lire la suite ainsi que notre dossier page 7.)

La France dans la tornade

De plus en plus imbriquée dans l'affrontement Est-Ouest elle cherche à en réduire l'ampleur géographique et l'intensité

par ANDRÉ FONTAINE

Il y a quelques semaines, un avion libyen qui livrait des armes au Nicaragua a dû faire une escale imprévue au Brésil. Il y a quelques jours, le *New York Times* a annoncé qu'à la demande des Etats-Unis Israël avait accepté d'expédier au Honduras des armes prises à l'O.L.P. pour qu'elles soient mises à la disposition des rebelles de ce même Nicaragua. Ces deux informations qu'on pourrait compléter par dix autres du même tabac disent assez à quel point le champ de l'affrontement Est-Ouest est devenu planétaire. Entre les quarante guerres étrangères ou civiles que recense, en cette année de grâce 1983, le Centre d'information de défense de Washington, cité par *U.S. News* du 11 juillet, les connexions sont souvent manifestes.

L'auteur du rapport compte large : s'il ne dit rien de la Corse, il mentionne les Malouines, où tout combat a cessé depuis un an, la frontière des deux Corées et celle des deux Yémens, où les incidents sont rares, le Pays basque espagnol, où ils diminuent. Reste que, en tout état de cause, le nombre des zones de conflit ouvert, à la surface du globe, est impressionnant : l'Amérique centrale, le *« prochain incendie »*, titrait le *Times* de Londres, l'autre jour, sans point d'interrogation ; le Proche-Orient, avec le rebondissement de la guerre irako-iranienne, la multiplication des incidents au Liban, la bagarre au sein de l'O.L.P. ; l'Afrique, avec les guerres sans fin du Sahara, du Tchad, de l'Ethiopie, de l'Angola et du Mozambique ; le Cambodge, le Laos, Timor, les Philippines, la Colombie, le Pérou, etc.

De l'un de ces conflits à l'autre, l'engagement des grandes puissances varie considérablement. En Amérique centrale, les Etats-Unis ne se cachent pas, leur président le dit lui-même, de travailler au renversement du régime révolutionnaire du Nicaragua, lequel, abondamment ravitaillé en armes par l'U.R.S.S. et par Cuba, travaille d'un même cœur à la déstabilisation des régimes pro-américains du Salvador et du Guatemala et se heurte de plus en plus à celui du Honduras.

(Lire la suite page 2.)

Le succès d'une réforme fiscale passe par la progressivité estime M. Delors

Le ministre des finances pense que les Français doivent payer selon leurs moyens

L'idée que le gouvernement envisageait un prélèvement de 2 % sur tous les revenus pour se procurer les 40 milliards de francs de recettes dont nous prive la crise (*le Monde* du 26 juillet) a provoqué une série de réactions.

M. Jacques Delors, tout d'abord, s'exprimant devant les militants socialistes à Mâcon et les caméras de T.F. 1 et d'Antenne 2, a déclaré que toutes les hypothèses sur les recettes nouvelles étaient *« prématurées », « qu'aucune décision n'était encore prise, et que la position du gouvernement serait connue seulement à la fin du mois d'août »*.

Passant en revue les solutions possibles (majoration de l'impôt sur les grandes fortunes, de l'impôt sur les successions, etc.), il a précisé que le principe d'un nouveau prélèvement sur l'ensemble des revenus, au besoin élargi et augmenté, n'aurait sa faveur que s'il autorisait une certaine progressivité de l'impôt : *« Ma proposition sera plus nuancée et plus complète. »*

Il a ajouté que le succès d'une réforme fiscale passait à la fois par l'efficacité économique — elle ne doit pas déboucher sur des *« charges sociales trop fortes »* — et par la progressivité, chacun payant *« selon ses moyens »*.

FRANÇOIS RENARD.

(Lire la suite page 19.)

PÉROU

Le Sentier lumineux multiplie les attentats terroristes

LIRE PAGE 3

Seize pays, dont la France, accordent à Lima de larges délais de remboursement

LIRE PAGE 19

POLOGNE

Les autorités se dotent d'un arsenal de répression

LIRE PAGE 5

Corée du Sud : trente ans de paix armée

I. — *Un face-à-face hargneux*

De notre envoyé spécial R.-P. PARINGAUX

Panmunjon. — Il est 10 heures du matin, et tout paraît normal sur la ligne de front du *« pays du matin calme »*. Caméras en bandoulière, mais visiblement inquiet malgré son escorte militaire, un groupe de civils américains gravit les marches du poste d'observation aux allures de pagodon. De là — *« suivez mon regard,* dit le guide, *mais ne montrez pas du doigt : vous pourriez provoquer une riposte »*, — la vue plonge d'abord sur un groupe de baraques préfabriquées que des ouvriers réparent. Alentour, des boqueteaux d'arbres, au loin, une campagne soulevée de collines, à l'horizon des montagnes. Tout près, à quelques mètres de l'observatoire, une étroite bande d'asphalte de chaque côté de laquelle les sentinelles de deux armées ennemies : celles de la Corée du Nord et celle des Etats-Unis, s'observent en chiens de faïence.

C'est ici, à Panmunjon, que le carnage et les dévastations de la guerre de Corée, déclenchée le 25 juin 1950 par l'assaut du Nord contre le Sud, ont pris fin le 27 juillet 1953, à 10 heures du matin. En moins de dix minutes, sans prononcer un seul mot, trois officiers (américain, nord-coréen et chinois) signèrent les dix-huit documents de l'accord d'armistice. Quelques heures plus tard, il fut ratifié par le général américain Mark Clark, commandant de la force d'intervention des Nations unies, par le maréchal Kim Il-sung, chef suprême de l'armée populaire de la Corée du Nord, et par le général Peng Dehuai, commandant du corps des volontaires chinois.

Le Sud, sauvé par l'intervention combinée des Etats-Unis et des Nations unies, ne fut dans cette affaire qu'un « observateur ».

Le même jour, les combats cessèrent en bordure du 38e parallèle. La péninsule et le peuple coréens, exsangues et dévastés, restaient coupés en deux (1), séparés par leur antagonisme idéologique, par la volonté des grandes puissances et, plus concrètement, par une zone démilitarisée de 240 kilomètres de long sur quatre de large ; une zone de part et d'autre de laquelle chaque camp a procédé depuis à l'escalade de la militarisation (2).

Après l'invasion initiale de la quasi-totalité du Sud par le Nord, après le débarquement d'un corps expéditionnaire américain, bientôt renforcé par des contingents des Nations unies (dont celui de la France), la guerre avait fait rage pendant trois ans au fil des offensives, des contre-attaques et de l'intervention massive des volontaires chinois aux côtés des communistes nord-coréens.

(1) Plusieurs millions de familles ont été séparées.

(2) Les forces armées américaines en Corée du Sud sont de 40 000 hommes, dont une division aérienne. Celles de Séoul sont de 520 000 et celles de Pyongyang sont estimées à 700 000 réguliers.

(Lire la suite page 4.)

AU JOUR LE JOUR

Chaud

La France transpire et s'en étonne. Les vacanciers, le soir venu, scrutent le ciel avec inquiétude. Les travailleurs fourbus se traînent dans les villes étouffantes.

On fait toujours, dans ce pays, des prévisions à contretemps. Cet hiver, il n'était bruit que d'un printemps « chaud ». Il fut tiède. A peine l'été commençait-il qu'on se préparait, rituellement, à un automne « chaud ».

Il n'y a qu'une saison dont on ne prévoyait pas qu'elle serait chaude, c'était l'été. C'est tout juste si l'on ne crie pas au scandale.

BRUNO FRAPPAT.

La Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon active et calme

LIRE PAGES 10 et 11

Le Monde

idées

Un monde en feu

Le nombre des conflits ne cesse de s'accroître dans le monde. André Fontaine, après avoir décrit la tornade qui affecte de plus en plus la France, décrit ce qu'elle y fait et peut espérer y faire. Roger Rouquette attire l'attention sur les violences qui ensanglantent le Guatemala, et auxquelles on s'habitue trop facilement. Patrice de Beer évoque celles dont ont été victimes les réfugiés d'Asie du Sud-Est, dont il parle à propos d'un livre de Georges Condominas et Richard Pottier. Enfin Guy Marchand fait valoir que le seul moyen d'assurer la paix serait de faire en sorte que le droit prévale sur la force.

La France dans la tornade

(Suite de la première page.)

Dans la guerre irako-iranienne, en revanche, on ne sait plus très bien, à certains moments, qui soutient qui. Les ayatollahs ont bénéficié, du moins jusqu'à la dissolution du parti communiste Toudeh et à l'arrestation de ses chefs, d'un double pont aérien en provenance de Corée du Nord et de Libye, ce qui ne les empêchait pas de recevoir également des armes en sous-main d'Israël.

Vu de Jérusalem, le gouvernement de Bagdad demeure, *en effet*, l'abomination de la désolation, du fait de son opposition sans nuance à la seule existence de l'Etat juif. On dit d'ailleurs que celui-ci continue dans le même esprit de fournir certains armements à l'Ethiopie communiste, histoire d'empêcher les Erythréens, *en majorité musulmans*, de s'installer à l'entrée du détroit de Bab-el-Mandeb.

Pour en revenir à l'Irak, chacun sait que la France n'a pas cessé, depuis le temps où Jacques Chirac régnait à Matignon, de le combler de ses faveurs. Et que les pays du Golfe, inquiets de la menace iranienne, n'ont pas lésiné sur une assistance financière qui dépasserait largement, à l'heure actuelle, les 20 milliards de dollars. Mais voilà qu'aux dernières nouvelles le gros des armes qu'il reçoit seraient soviétiques.

Comment concilier lesdites dernières nouvelles avec l'appui de plus en plus déclaré que Youri Andropov et ses amis accordent à la Syrie, sœur ennemie depuis belle lurette du gouvernement de Bagdad ? Car le fait est que le Kremlin a mis à la disposition de Damas non seulement de redoutables fusées, mais les techniciens capables de les servir, et qu'il a proprement laissé tomber Yasser Arafat dans le différend qui oppose celui-ci aux dissidents de l'O.L.P. manipulés par Damas. Sans doute est-ce parce qu'il n'y a pas de petits profits, et que, de toute façon, l'U.R.S.S. n'est pas seule à vendre des armes à deux pays en guerre l'un contre l'autre. Et puis elle n'a pas grand-chose à craindre des diverses issues possibles du conflit. A Téhéran comme à Bagdad, la chute éventuelle du régime à la suite d'une défaite majeure redonnerait quelque chance à des partis communistes qui ont, dans les deux cas, des assises solides. Une victoire de l'Iran serait désastreuse pour les approvisionnements en pétrole du monde occidental et donc pain bénit pour Moscou. Celle de l'Irak ne ferait pas de Saddam Hussein un séide de Washington.

Un maximum de cartes

Le même réalisme pousse la nouvelle direction soviétique à mettre partout le maximum de cartes dans son jeu et donc à aider les protégés de Kadhafi au Tchad et ceux de Fidel Castro en Amérique centrale, comme à encourager à fond les pacifistes occidentaux, tout en maintenant le contact tant avec Bonn qu'avec Pékin.

Ce jeu, le Kremlin compte-t-il l'abattre quelque jour ? A en croire notre confrère Joe Kraft, Helmut Kohl est revenu de Moscou convaincu que Youri Andropov était en train de réviser sa politique sur le contrôle des armements et qu'une heureuse conclusion serait concevable s'il était assuré de recevoir une réponse positive lors d'un sommet des superpuissances. Flora Lewis, du *New York Times*, ajoute que, selon le chancelier, tant le numéro un soviétique que Reagan désireraient maintenant se rencontrer, à condition pour Moscou que ce ne soit pas en période électorale américaine.

En attendant, le Kremlin, vise, par une série de gestes qui ne lui coûtent pas cher, à donner le sentiment qu'il cherche la négociation : un accord est enfin intervenu, sous réserve du ralliement de Malte, à la conférence de Madrid qui enregistre, au moins sur le papier, un certain progrès sur les droits de l'homme. Un groupe de « pentecôtistes » réfugiés à l'ambassade des Etats-Unis à Moscou a pu gagner Vienne. L'U.R.S.S. a fait quelques concessions aux conversations tant sur la réduction des forces en Europe (M.B.F.R.) que sur la limitation des armements stratégiques (START).

Enfin, le maréchal Akhromeev a invité les Américains à relancer la proposition dite de la « promenade en forêt », écartée à l'époque par Moscou, à propos des euromissiles. Conclusion de William Beecher, du *Boston Globe* : ou bien les Russes ont choisi de se montrer conciliants, ou bien ils ont étudié la scène politique américaine et conclu qu'un sommet pouvait être utile.

De toute façon, il faudra bien qu'un jour on négocie, sauf à se précipiter tête baissée dans un conflit qui ramènerait l'humanité à l'âge des cavernes. Rien de ce que fait aujourd'hui le Kremlin n'interdit de penser qu'il cherche à se mettre dans la meilleure position possible en vue de cette négociation. Ce qui n'enlève rien, bien entendu, au caractère sans doute prioritaire à ses yeux de l'action auprès des opinions. Si en effet les pacifistes pouvaient amener les gouvernements occidentaux à renoncer sans contrepartie au déploiement des euromissiles, le succès remporté par les Soviétiques les dispenserait de faire la moindre concession sérieuse ; on peut même leur faire confiance pour qu'ils tâchent d'obtenir, dans la foulée, bien davantage.

De plus en plus impliquée

Le lecteur qui nous aura suivi jusqu'ici se dira que, dans cet article consacré à la France dans la tornade, on a beaucoup parlé de la tornade mais guère de la France. Que fait-elle ? Que devrait-elle faire ?

Première évidence : la France est de plus en plus impliquée. Pendant longtemps, les actes terroristes dont elle avait à se plaindre relevaient pour la plupart de règlements de comptes entre services secrets ou mouvements révolutionnaires étrangers. De plus en plus souvent maintenant, on l'a vu à Beyrouth, il ya deux ans, avec l'assassinat de l'ambassadeur Louis Delamare, on l'a vu rue Copernic, rue des Rosiers, et tout récemment à Orly, le terrorisme tue des Français. Ce n'est pas tout. En Egypte et à Beyrouth, la France participe à des opérations de maintien de la paix dans un cadre purement occidental et qui n'a rien à voir avec les Nations unies. Le président Gemayel souhaite, de notoriété publique, que nos soldats, si Israël donne suite à son intention d'évacuer ses positions dans le Chouf, aident les autorités libanaises à *empêcher druzes et chrétiens* de s'entretuer.

Contre vents et marées

Bien que ce soit lui qui prit l'initiative des hostilités, la France fournit à l'Irak un appui considérable dans sa lutte contre l'Iran, ce qui lui vaut les imprécations des ayatollahs et peut-être aussi quelques bombes d'appellation mal contrôlée. Au *Tchad, Paris a été amené à soutenir* Hissène Habré, poulain des Américains, contre Goukouni Oueddeï, qui bénéficie de l'appui de Kadhafi et, derrière lui, de l'U.R.S.S. Enfin et surtout, François Mitterrand a donné et confirmé à maintes reprises son aval au deploiement des euromissiles, aussi longtemps que Moscou ne se sera pas montré disposé à réduire de manière substantielle la menace des SS-20.

Deuxième évidence : si toutes ces actions placent, de plus en plus, la France dans le camp occidental, l'objectif majeur de la diplomatie de François Mitterrand et de Claude Cheysson n'a pas changé. Il s'agit toujours : 1) d'essayer d'obtenir une réduction de l'ampleur géographique comme de l'intensité de l'affrontement Est-Ouest ; 2) d'agir en permanence pour le respect des droits de l'homme. D'où les efforts incessants, contre vents et marées, du ministre des relations extérieures, pour rapprocher les points de vue des parties en présence dans des secteurs aussi éloignés que la Namibie, l'Indochine, le Sahara, voire la corne de l'Afrique. Mais deux secteurs retiennent particulièrement son attention : le Proche-Orient et l'Amérique centrale, et motivent, entre autres, ses récentes visites au président syrien Hafez El Assad et à Yasser Arafat, et celle qu'il s'apprête à faire à Fidel Castro.

Dans le premier cas, il s'agit de persuader non plus seulement Israël et les États-Unis qu'il n'y a pas de règlement concevable au Proche-Orient sans la participation de l'O.L.P., mais aussi Damas que Yasser Arafat est seul à pouvoir engager l'O.L.P. avec un minimum de plausibilité. Dans le second cas, il s'agit d'épauler les efforts du Mexique, de la Colombie, du Venezuela et de Panama, pour amener les Etats-Unis, le Nicaragua, voire Cuba, à négocier les termes d'un arrêt de l'escalade en cours dans l'isthme centre-américain.

Dire que les résultats ne sont pas à la mesure du mal que se donne le chef de notre diplomatie, c'est constater une *troisième évidence*. En snobant Pierre Mauroy, en décembre dernier, lors des obsèques de Brejnev, en lui préférant comme interlocuteur français Georges Marchais et en récidivant, à la veille du 14 juillet, en insistant à chaque instant sur la nécessité de prendre en compte, dans les discussions sur les armements, les forces de dissuasion française et britannique, Youri Andropov montre clairement le peu de cas qu'il fait des initiatives de Paris. L'expérience de ces dernières années n'en montre pas moins que la plupart des quelques résultats obtenus par la diplomatie, de Camp David au Zimbabwe, ont été le fruit de l'obstination et de l'infinie patience.

De toute façon, quelle autre voie suivre ? La politique étrangère de l'actuel gouvernement français a au *moins l'avantage de prouver que la* France, loin d'avoir choisi l'alignement sur Washington, entend toujours mener ses affaires à sa guise et *que rien n'est plus éloigné de la philosophie* des hommes qui la dirigent aujourd'hui que l'esprit de croisade si répandu dans l'entourage de Ronald Reagan. L'un des très proches collaborateurs de ce dernier, de passage à Paris il y a quelques jours, n'a-t-il pas soutenu devant un auditoire *un peu médusé que l'identification* proclamée par le président des Etats-Unis du système soviétique au *mal* en soi *(evil)* avait une intention stratégique délibérée, le système totalitaire ne pouvant résister bien longtemps à l'exposition de la vérité ?

Les Français donnent volontiers dans le manichéisme à l'intérieur. Ils ont plus de peine à l'étendre aux *relations* internationales. Certes ceux qui avaient des illusions sur les beautés du système soviétique les ont pour la plupart perdues. Mais les péchés des uns ne *suffisent* pas à innocenter les autres. Trop d'horreurs ont été commises au nom du « monde libre » pour qu'on puisse prendre pour autant d'anges du bon Dieu bon nombre des dirigeants de l'hémisphère occidental. Il est par trop simple de ce fait de ne voir dans l'extension des hostilités en Amérique latine que le simple effet de la subversion soviéto-cubano-nicaraguayenne. Disons que si elle a trouvé un terrain si favorable, c'est parce que l'exploitation à laquelle était soumis le prolétariat agricole de ces pays rendait l'explosion, à terme, inévitable.

Il est donc nécessaire, il est donc indispensable que, dans ce domaine-là et dans bien d'autres, le maximum d'alliés des Américains se pendent à leurs bras pour les conjurer de regarder la réalité en face et non pas à travers le prisme d'une idéologie trop élémentaire pour que beaucoup ne mettent pas en doute sa sincérité. Pour leur rappeler que la voie purement libérale est totalement impuissante à arracher une grande partie du tiers-monde à la misère et *à la guerre dans lesquelles il* s'enfonce.

Mais qui peut espérer peser sur les Etats-Unis *d'un poids suffisant* ? Telle ou telle des moyennes puissances ? Sûrement pas. L'Europe ? Peut-être. Sans doute. Il suffirait qu'elle le veuille et qu'elle s'entende sur une politique commune. C'est le vœu de François Mitterrand. Réjouissons-nous de le voir sur ce point largement relayé par l'opposition.

ANDRÉ FONTAINE.

Pitié pour le Guatemala

par ROGER ROUQUETTE (*)

ORADOUR-SUR-GLANE revient à l'ordre du jour en France depuis quelques mois : le procès à Berlin-Est de Heinz Barth et, d'une façon plus générale, la nouvelle sensibilisation du peuple français à ce qui s'est passé sous l'occupation, à la suite principalement de l'arrestation de Klaus Barbie, ont contribué à nous remettre en mémoire les atrocités commises dans le village *limousin* par la division Das Reich. Et à cette occasion, certains commentateurs ont avancé qu'il existe toujours des Oradour dans le monde.

Parole malheureusement exacte. Et il existe un pays où un Oradour a eu lieu, dans le silence presque total de l'opinion publique internationale. Il est vrai que cela s'est passé le 17 juillet 1982, en pleine période de torpeur estivale dans les pays du « Nord » : la population indienne d'un petit village situé dans la jungle guatémaltèque, San-Francisco, de la commune de Neuton dans le département de Huehuetenango, a été massacrée par l'armée.

Je cite le rapport du comité chrétien de solidarité de San-Cristobal-de-las-Casas, au Mexique : *« Les gens du village de San-Francisco vivaient tranquillement. Ils cultivaient leurs champs de maïs, s'occupaient de leurs poules et de leurs bêtes. Les enfants grandissaient, allaient à l'école, chantaient, apprenaient le catéchisme et assimilaient les coutumes de la communauté dans l'amitié et le travail en commun. La population était en paix.*

» Le 17 juillet, l'armée s'est présentée, s'est saisie des membres des patrouilles civiles — créées par le gouvernement lui-même — et les a tués. Elle a encerclé le village et l'a entièrement détruit. Les soldats ont tué les enfants, les vieillards, les femmes et les hommes. Tous sont morts. Sur les trois cent cinquante habitants, douze personnes seulement ont, par miracle, réussi à survivre. Les gens n'avaient rien à se reprocher. Ils avaient fait confiance à l'armée. »

Le rapport donne ensuite des détails atroces sur les exactions des soldats : je n'y insisterai pas.

L'accoutumance à la violence

J'ai pris prétexte plus haut de la torpeur estivale pour excuser le silence qui a entouré ces faits. J'aurais dû donner des raisons plus profondes, qui sont l'accoutumance à la violence au Guatemala. Rares en effet sont les pays dans le monde où l'on observe une telle continuité dans l'atrocité. Cette violence permanente et systématique a été dénoncée par le Tribunal permanent des peuples (1) dans la session sur le Guatemala qu'il a tenue du 27 au 31 janvier 1983 à Madrid : cette instance note que la situation actuelle de violence permanente et systématique remonte au début des années 60.

Des évaluations sérieuses avancent un nombre de 30 000 assassinats politiques pour la période de 1966 à 1976, soit une moyenne de 3 000 par an. Transposé à l'échelle de la France, le chiffre donnerait 250 000 assassinats : c'est comme si une ville comme Strasbourg avait disparu en dix ans.

Or depuis l'accession au pouvoir du général Rios Montt après son coup d'État du 23 mars 1982 la violence s'est encore accélérée : devant la commission des droits de l'homme des Nations unies, un chiffre de 9 000 Indiens morts d'avril à décembre 1982 a été avancé.

Et, comme il est malheureusement naturel dans ces cas-là, la répression s'accompagne d'une émigration massive des populations menacées : les estimations *officielles* font état de 40 000 individus guatémaltèques réfugiés au Mexique, principalement dans la zone montagneuse de *l'État du Chiapas* ; mais ces estimations sont généralement tenues pour insuffisantes et certaines organisations humanitaires font état de 100 000 réfugiés, vivant dans des conditions si précaires que le haut commissaire des Nations unies pour les réfugiés n'a pas hésité à décrire leur situation comme *« la plus tragique de toutes en Amérique centrale »*. Cette parole prend toute sa valeur quand on sait que, avec les « opérations » au Nicaragua ou au Salvador, les réfugiés se multiplient en Amérique centrale. Il convient d'ajouter que les camps des réfugiés guatémaltèques au Mexique sont en butte aux attaques de l'armée guatémaltèque.

Ainsi, il faut se rappeler que, dans le monde, il existe un État où la violence n'a guère cessé depuis plus de vingt ans. Il est certes nécessaire de ne pas isoler le Guatemala du reste des pays de l'Amérique centrale : ces pays font partie de la sphère d'influence américaine et toute tentative de secouer le joug est contrée (rappelons-nous l'étouffement en 1954, par les États-Unis, du processus démocratique mis en œuvre au Guatemala par les présidents Arévalo et Arbenz).

Cependant, dans l'opinion française de gauche, il apparaît que l'on s'intéresse plus à ce qui se passe au Salvador ou au Nicaragua, exposé à l'hostilité du Honduras, qu'à ce qui se passe au Guatemala. Comme cela arrive dans le monde moderne, seul un « flash » met parfois le Guatemala en vedette, comme lorsque le général Rios Montt a fait exécuter six jeunes gens à la veille de la venue de Jean Paul-II, qui a d'ailleurs fermement condamné ce crime de la dictature. Mais après, c'est le silence dans l'opinion.

Défenseurs des droits de l'homme, à côté du Salvador, de l'Iran, de la Pologne, du Chili, de l'Afghanistan, de la Turquie, de Timor et de bien d'autres pays encore, n'oublions pas le Guatemala. Ne nous accoutumons pas à la violence. Luttons pour que le malheureux peuple guatémaltèque trouve enfin le chemin de la démocratie (pas celle que veut mettre en place le général Rios Montt) en œuvrant pour révéler à l'opinion publique le calvaire qu'il subit.

(1) Le tribunal permanent des peuples réunit des personnalités internationales éminentes telles que des prix Nobel, des professeurs de droit, des philosophes et des théologiens.

(*) Député de Paris (P.S.).

CORRESPONDANCE

Pour construire la paix

M. Guy Marchand, de Paris, nous écrit :

Il est normal que les lecteurs du *Monde* s'intéressent au problème de la paix et lui écrivent souvent. L'audience de ce journal y est certainement pour beaucoup.

La non-violence, les prières pour la paix, les pétitions, le jeûne de durée indéterminée (car pour être *efficace* le jeûne doit être à mort : Gandhi 1948 ou Lecoin), militer pour une meilleure communication entre les êtres, la recherche du calme *intérieur pour éviter* les affrontements des sociétés sont des méthodes qui vont dans le sens de la paix, comme les défilés pour dénoncer *les atrocités du surarmement*, mais aucune de ces actions ne peut construire la paix. Construire la paix, c'est faire prévaloir le droit sur *la force*. Les guerres entre Bourguignons et Armagnacs se sont arrêtées lorsque la loi française domina ces deux provinces ; il en fut de même pour stopper les guerres entre les cantons suisses. Si l'on veut éviter l'holocauste final de l'espèce humaine, il faut étudier sérieusement *ce côté du problème de la paix*, mais, actuellement, ne sont pas en cause des provinces ou des cantons mais les Etats-nations. Ces derniers temps, on a pu *lire dans le Monde* des articles qui allaient dans ce sens avec Pierre Sudreau, Jean Diedishein, René Cruse et même Jacques de Bollardière.

La notion d'Etat, née il y a trois ou quatre siècles, a reçu sa consécration moderne lors de la bataille de Valmy. Mais cette souveraineté absolue qui est sa base sacrée n'est-elle pas dépassée dans un monde totalement *interdépendant* ?

Quand verra-t-on une équipe internationale de juristes étudier pratiquement ce problème que les pères des Constitutions allemande, italienne et française ont fait entrer dans leurs textes ? Rien de moindre ne peut assurer la paix.

LU

« LES RÉFUGIÉS ORIGINAIRES DE L'ASIE DU SUD-EST »

de GEORGES CONDOMINAS et RICHARD POTTIER

L'engrenage

DANS tous les continents aujourd'hui, des hommes, des femmes, des enfants, fuient leur pays pour des motifs politiques, ethniques, religieux, ou pour échapper à la misère. Parmi eux les « réfugiés *de la mer » indochinois, dont l'arrivée* massive en France en 1979 avait poussé M. Giscard d'Estaing à demander à Georges Condominas, *directeur du Cedrasemi* (Centre de documentation et de recherche sur l'Asie du Sud-Est et le monde insulindien), une étude sur les motivations de cet exode.

Entre le 30 avril 1975 et le 31 décembre 1980, 703 269 réfugiés indochinois sont arrivés *dans des pays tiers*. Si l'on compte ceux qui ont échappé à tout recensement ou ceux qui sont morts en route, on arrive au *chiffre de trois millions*. Soit 5 % de la population totale de l'Indochine, dont près de 2 % de celle du Vietnam, 10 % de celle du *Laos et entre un tiers et un quart* de celle du Cambodge (1). Pourcentages qui laissent à penser sur les sentiments d'une population qui avait accueilli avec soulagement l'arrivée au pouvoir des maquisards communistes en 1975. La déception face à une bureaucratie tatillonne, face aux vexations infligées aux anciens *« réactionnaires »* mis à l'écart sans espoir de réinsertion — pour ne pas parler des méthodes expéditives des Khmers rouges, — la chape de plomb idéologique, la guerre qui a fait rage, le marasme économique, ont poussé des millions d'hésitants à l'exil.

Mais les choses ne sont pas si simples, et cet ouvrage nous rappelle d'autres chiffres trop souvent oubliés : 13,5 millions de tonnes de *bombes et d'obus américains* déversées sur l'Indochine, 60 % de Sud-Vietnamiens déplacés par la guerre, 25 % de Laotiens et de Khmers, avant que la totalité de la population du Cambodge ne soit jetée sur les routes par les Khmers rouges. *Une aide américaine de milliards* de dollars brutalement interrompue, alors que les trois pays en avaient tant besoin pour se reconstruire et que cette manne faisait vivre des millions de personnes, du jour au lendemain sans ressources.

Le livre de Georges Condominas permet de mieux comprendre ces cent mille *« victimes du communisme »*, mais aussi des circonstances et de la guerre, recueillies par la France, afin de mieux les aider à s'intégrer à une *société étrangère qui* n'a pas encore à leur encontre ce phénomène de rejet souvent ressenti envers les travailleurs immigrés venus d'Afrique. Ces réfugiés *« sont porteurs de vraies richesses »* par leurs *« apports de civilisations différentes »*. Même si souvent les plus qualifiés, par choix ou désespérés par la lenteur bureaucratique — voire par la peur d'un régime *« communiste »* en France, — optent pour les États-Unis, le Canada ou l'Australie.

Des problèmes risqueraient toutefois d'apparaître si s'amplifiait cette tendance au « ghetto » amorcée par exemple dans le treizième arrondissement de Paris, avec son cortège de travail clandestin, de faux chômeurs, voire la *renaissance de gangs dont* certains membres ont bénéficié d'un asile imprudemment offert. Une plus grande dispersion à travers la France permettrait peut-être d'accroître la capacité d'absorption, aiderait même à faire revivre des zones rurales. On peut seulement reprocher aux auteurs de ce rapport un certain idéalisme dans leur approche d'une solution au problème indochinois. Peut-être est-ce parce que, depuis qu'il a été achevé, les choses, et les gens, ont changé.

PATRICE DE BEER.

(1) En comptant les centaines de milliers de réfugiés agglomérés le long de la frontière thaïlandaise.

★ La Documentation française, 226 p., 60 F. Voir aussi *Recherche sociale* (numéros 78 et 79), revue de la Fondation pour la recherche sociale, et *Histoires d'insertion de groupes familiaux Hmong réfugiés en France*, d'Yves Ajchenbaum et Jean-Pierre Hassoun, Association pour le développement de la recherche et de l'expérimentation en sciences humaines (1960).

Le Monde

étranger

GRANDES MANŒUVRES DIPLOMATIQUES ET MILITAIRES EN AMÉRIQUE CENTRALE

SANS EXCLURE L'ENGAGEMENT DE TROUPES AMÉRICAINES

M. Reagan récuse la comparaison avec l'engrenage vietnamien

De notre correspondante

New-York. – C'est apparemment pour tenter une nouvelle fois de convaincre les journalistes et le Congrès du bien-fondé de sa politique en Amérique centrale que le président Reagan a tenu mardi soir 26 juillet sa dix-neuvième conférence de presse, montrant à l'égard de ses interlocuteurs une certaine mauvaise humeur peu habituelle.

Dans une déclaration préliminaire plus longue que celles qu'il fait habituellement, M. Reagan a regretté que ses critiques n'aient pas accordé plus d'attention au « *dialogue* », à la « *négociation* » et à l'aide humanitaire qui constituent, selon lui, des éléments de cette politique plus importants que l'assistance militaire. Et il a salué au passage l'initiative des pays du groupe de contadora (Mexique, Venezuela, Panama, Colombie) en vue d'un règlement régional du conflit, ainsi que ce qu'il a appelé de « *récentes déclarations de Cuba et du Nicaragua* » ; ignorant, apparemment, les sérieuses mises en garde formulées à l'égard de Washington quelques heures auparavant par les dirigeants cubains.

Le président a assuré que « *pour chaque dollar consacré à la sécurité de la région, les Etats-Unis en consacraient trois à l'aide humanitaire* », et il a évoqué une nouvelle fois son « *initiative pour le bassin Caraïbe* » qui doit, grâce à l'entreprise privée, assurer une nouvelle prospérité à l'Amérique centrale.

M. Reagan s'est longuement plaint de l'attention, selon lui démesurée, que la presse et le Congrès consacrent aux manœuvres qui viennent de commencer dans la région : il s'agit, a-t-il dit, d'exercices combinés traditionnels depuis 1965, du type de ceux auxquels participent périodiquement en Europe et en Asie les troupes américaines et leurs alliés. « *Mais nous demeurons résolument du côté de la paix et de la justice sociale* », a-t-il affirmé.

Répondant aux questions, le président a assuré qu'il n'existait aucun plan d'intervention militaire américain et aucun projet d'accroissement du nombre des conseillers actuellement en place. Un nombre infiniment inférieur à celui des conseillers cubains au Nicaragua, a-t-il encore affirmé.

« *L'assimilation à la guerre du Vietnam vous inquiète-t-elle ?* », a demandé un correspondant. « *Il n'y a aucune comparaison* », a assuré le président, qui a indiqué qu'il ignorait combien de temps les navires de guerre américains resteraient sur place et que, d'ailleurs, il n'en connaissait pas le nombre exact. Faisant allusion à un navire soviétique, l'*Oulianov*, actuellement en route « *pour livrer des équipements militaires au Nicaragua* », M. Reagan a souligné que nul ne songeait à l'attaquer.

Le président a cependant confirmé que les troupes américaines avaient l'ordre de « *se défendre si elles étaient attaquées* ». Mais il a démenti que l'envoi de ces troupes constitue un risque et a assuré, au contraire, que c'était là un bon moyen de donner un coup d'arrêt aux « *troubles* » que connaît la région. Des troubles dus, selon lui, aux efforts des soviétiques et des cubains pour « *exporter leur révolution* ».

« Un président ne devrait jamais dire jamais »

Interrogé sur le manque d'enthousiasme évident des Américains à la perspective d'une guerre en Amérique centrale, M. Reagan a assuré que ses concitoyens n'avaient, en effet, jamais voulu une guerre, au point d'avoir été souvent pris au dépourvu. Et il a regretté que, pour l'heure, ils ne « *prennent pas suffisamment conscience des menaces que ceux qui veulent exporter la révolution font peser sur l'hémisphère* ».

Pour le cas d'une attaque éventuelle du Honduras par le Nicaragua, le président a rappelé que le traité de Rio prévoyait une solidarité totale des Etats américains.

Comme on lui demandait s'il était sûr que les troupes américaines ne risquaient en aucun cas de se trouver entraînées dans des combats, comme cela avait été le cas au Vietnam, M. Reagan a répondu : « *Un président ne devrait jamais dire jamais.* »

A propos de la commission dirigée par M. Kissinger, le président a précisé qu'elle était destinée à établir une « *politique à long terme* », dont l'un des buts serait de permettre une « *élévation du niveau de vie de la région propre à décourager la subversion et à faire de tous les pays des partenaires égaux* ».

Quant au président de la commission et ses activités passées en Amérique latine, et plus particulièrement au Chili, M. Reagan a répondu : « *Il y a des stéréotypes concernant M. Kissinger qui ne sont pas valables.* »

NICOLE BERNHEIM.

● *L'agence soviétique Tass*, commentant les exercices américains en Amérique centrale, a estimé qu'ils équivalaient à un blocus du Nicaragua. Il s'agit d'« *actions de provocation à grande échelle au large des côtes du Nicaragua* », ajoute l'agence, tandis que le journal les *Izvestia* affirme que le président Reagan et ses conseillers se préparent à une ingérence armée directe dans la région et n'attendent qu'un prétexte pour la lancer. – *(Reuter.)*



(Dessin de PLANTU.)

Guatemala

LE GOUVERNEMENT ANNONCE LA SUSPENSION DES CONDAMNATIONS A MORT

Guatemala *(A.F.P.)*. – Le gouvernement militaire guatémaltèque a décidé de suspendre les condamnations à mort et va étudier la suppression des tribunaux spéciaux qui, à cette date, ont fait condamner et exécuter quinze personnes, a-t-on appris officiellement mardi 26 juillet.

Le ministre guatémaltèque des affaires étrangères, M. Eduardo Castillo, a déclaré qu'aucune autre condamnation à mort ne sera prononcée par les tribunaux spéciaux du pays et que ces derniers pourraient disparaître « *très rapidement* ». Une étude est en cours pour transférer aux instances judiciaires de droit commun les affaires soumises actuellement à ces tribunaux spéciaux, a précisé M. Castillo.

L'exécution de six jeunes gens accusés de subversion, le 2 mars, peu avant la visite du pape dans le pays, avait provoqué un grand nombre de protestations internationales. Il y a quinze jours, les évêques guatémaltèques ont également réclamé la suppression de ces tribunaux spéciaux créés en septembre dernier après la prise des pleins pouvoirs, le 9 juin 1982, par le général Efrain Rios Montt.

M. Richard Stone pourrait rencontrer les dirigeants de la guérilla salvadorienne au Costa-Rica

M. Richard Stone, envoyé spécial du président Reagan pour l'Amérique centrale, souhaite rencontrer les représentants de la guérilla salvadorienne lors de sa visite, jeudi, au Costa-Rica, a-t-on indiqué, mardi 26 juillet, de source informée, à San-José.

M. Stone a écrit au président costaricien, M. Luis Alberto Monge, pour lui faire part de son désir de rencontrer les dirigeants de la guérilla salvadorienne et lui demander sa collaboration, déclare-t-on de même source.

Le 10 juillet, une réunion organisée par M. Monge, au Costa-Rica, entre M. Stone et la guérilla salvadorienne avait été annulée par celle-ci, faute d'un accord sur ses modalités. Le Front démocratique révolutionnaire (F.D.R.) et le Front Farabundo-Marti de libération nationale (F.M.L.N.) avaient toutefois réitéré dans un communiqué leur volonté de dialogue, exprimant leur espoir que, « *dans un futur proche, ce dialogue puisse se concrétiser avec l'ambassadeur Stone, sans conditions préalables, et avec un ordre du jour ouvert* ».

De source sûre, on ajoute que M. Stone a posé deux conditions à sa rencontre avec la guérilla, demandant le secret le plus strict autour de cette réunion et un ordre du jour ouvert.

Commentant le message de soutien envoyé dimanche par Cuba au groupe de Contadora, M. Stone a déclaré que celui-ci était « *intéressant car il soutient apparemment le groupe de Contadora, bien que nous ne sachions pas dans quelles conditions* ». M. Stone a également déclaré que plusieurs pas vers la paix en Amérique centrale avaient été effectués ces jours derniers. Il a notamment évoqué la récente déclaration des présidents des pays du groupe de Contadora et les propositions nicaraguayennes de négociations multilatérales de paix.

M. Stone est arrivé mardi soir au Salvador pour s'entretenir avec le président Alvaro Magana et les dirigeants salvadoriens. Cette visite de M. Stone, venant du Venezuela via le Panama, précède de quelques heures seulement l'arrivée dans la capitale salvadorienne de deux des quatre chefs d'Etat des pays du groupe de Contadora (les présidents colombien, Belisario Betancur, et panaméen, Ricardo de la Espriella), chargés d'une mission officielle. On indique que l'envoyé américain doit s'entretenir avec les dirigeants du gouvernement et des partis politiques salvadoriens. – *(A.F.P.)*

● *L'armée salvadorienne* a achevé une opération antiguérilla dans la région du volcan Guazapa, à 35 km au nord de San-Salvador, dans le centre du pays, a-t-on indiqué mardi 26 juillet, de source militaire. Les régions du volcan Guazapa, d'Aguilares et de Suchitoto ont été soumises ces derniers jours à des bombardements intensifs de la part de l'armée, qui avait engagé dans cette opération quelque 2 000 hommes de la première brigade d'infanterie, appuyés par le bataillon spécial Atlacatl. – *(A.F.P.)*

M. Fidel Castro affirme que les Cubains sont prêts à affronter militairement les Etats-Unis

La Havane *(A.F.P.)*. – Cuba est prêt militairement à faire face aux Etats-Unis et même « *à combattre dans les conditions d'un pays envahi et occupé* », a assuré mardi 26 juillet, M. Fidel Castro.

Dans un discours prononcé à Santiago de Cuba pour le trentième anniversaire de l'assaut des révolutionnaires contre les troupes du dictateur Batista à la caserne de La Moncada, M. Fidel Castro a déclaré que les Cubains étaient « *prêts à combattre n'importe quel ennemi, aussi puissant soit-il* ».

L'accord pour ne pas envahir Cuba, passé en 1962 avec l'U.R.S.S. par les Etats-Unis, « *existe et est pleinement en vigueur* », a indiqué M. Castro en dénonçant ceux qui, aux Etats-Unis, prétendent que cet accord est devenu caduc après vingt ans d'existence.

M. Castro a qualifié les conseillers du président Reagan « *de groupe de dépassés, d'ignorants, de délirants et d'irresponsables* ». Avant même d'entrer à la Maison Blanche, a-t-il poursuivi, ce groupe « *avait mis en premier plan le thème de l'agression contre Cuba* ».

Il a annoncé par ailleurs qu'un demi-million de Cubains, parmi lesquels 75 % de femmes, ainsi que trente mille officiers, allaient intégrer les milices des troupes territoriales (M.T.T.), au cours des prochains mois. L'ensemble des Cubains pouvant assurer la défense de leur pays « *s'élève à six millions de personnes* », et les bombes atomiques, avions et navires ultramodernes des États-Unis ne serviront pas à grand-chose, a ajouté le leader cubain. Il a également réaffirmé le soutien total de La Havane aux initiatives du groupe de Contadora (Mexique, Panama, Colombie, Venezuela) pour tenter de trouver une solution pacifique aux conflits d'Amérique centrale.

Selon M. Castro, le président Reagan veut créer une « *atmosphère de terreur et d'insécurité autour du Nicaragua* », en déployant des navires de guerre face aux côtés de ce pays, et en organisant des manœuvres militaires de longue durée dans la région. Les États-Unis « *s'apprêtent à faire une grave erreur aux conséquences incalculables* » en Amérique centrale et « *il est encore temps d'éviter* (dans cette région) *un nouveau Vietnam* », a-t-il poursuivi.

Pour M. Castro, M. Reagan doit savoir que « *ses conseillers irresponsables peuvent être tentés par de nouveaux pas rendant la situation irréversible* » dans la région.

Enfin, évoquant la question de l'installation des missiles stratégiques américains en Europe, M. Fidel Castro a indiqué qu'il s'agissait d'une « *provocation surprenante et sans précédent contre la communauté socialiste* ».

● *Vingt et un sénateurs et cinquante-six représentants américains* ont adressé, mardi 21 juillet, une pétition à M. Castro, lui demandant la mise en liberté d'un ancien ambassadeur cubain emprisonné depuis deux ans, M. Gustavo Arcos Bergnes. Dans cette pétition, les membres du Congrès rappellent que « *M. Arcos Bergnes a été condamné à sept ans (de prison) pour avoir tenté d'abandonner l'île en 1981 pour rejoindre aux Etats-Unis sa famille et notamment son fils, paralysé et dans un demi-coma à la suite d'un accident d'automobile* ».

Pérou

Le Sentier lumineux multiplie les attentats terroristes

Des commandos du Sentier lumineux ont exploité lundi 25 juillet, la panne de courant qu'ils avaient provoquée dans Lima pour attaquer à la dynamite un commissariat de police. Deux policiers ont été tués et un troisième grièvement blessé. La même nuit, une demi-douzaine d'autres explosions n'ont causé que des dégâts matériels. Ces attentats semblent avoir été programmés pour marquer le retour du président péruvien d'une visite au Venezuela. M. Belaunde Terry a déclaré que le défilé militaire célébrant l'indépendance du Pérou, aurait lieu normalement jeudi 28 juillet, malgré ces événements.

Correspondance

Lima. – La politique de terreur du mouvement insurrectionnel armé Sentier lumineux (maoïste) domine de plus en plus l'actualité péruvienne. Dans les départements andins d'Ayacucho, d'Apurimac et de Huancavelica, les guérilleros ont paralysé lundi et mardi toutes les activités (*le Monde* du 27 juillet). La population a respecté la consigne de grève à cent pour cent, tous ceux qui ne la suivraient pas ayant été menacés de mort par le Sentier lumineux.

Des hommes en cagoules et armés de mitraillettes ont lu les « décrets de grève de l'état-major du prolétariat » dans des collèges d'Ayacucho. Des tracts distribués clandestinement et des communiqués à la radio avaient également appelé à la grève générale.

Curieux « exploit » dans une ville semi-assiégée par les forces de l'ordre, mais qui démontre que le Sentier lumineux est à Ayacucho comme un « poisson dans l'eau ». Il ne faut pas en déduire que toute la population s'est pliée de bonne grâce à ces consignes. Cette grève générale est bien loin d'exprimer l'appui de la population à un programme politique, ou à une méthode de lutte violente. C'est surtout le triomphe d'une politique de chantage et de terreur.

Début janvier, le Sentier lumineux avait déjà lancé un mot d'ordre de grève à Ayacucho. Mais il avait fallu quelques pétards de dynamite explosant près du marché pour que l'activité s'arrête. Cette fois-ci la menace a suffi : seules des mongolfières traînant des banderoles rouges frappées du marteau et de la faucille ont survolé la ville.

Après ce nouveau défi, l'organisation d'élections municipales prévue pour le mois de novembre devient aléatoire. L'armée contrôle la région depuis six mois, mais les résultats concrets sont faibles malgré la suspension des garanties constitutionnelles et le couvre-feu. Depuis deux mois, c'est tout le pays qui a été déclaré en état d'urgence. Pourtant, les attaques des guérilleros du Sentier lumineux ont redoublé, et Lima, une ville de six millions d'habitants, s'avère de plus en plus vulnérable aux assauts des terroristes.

En moins de deux mois, Lima a été privée cinq fois d'électricité – et par contrecoup d'eau et d'essence. Le dynamitage de pilônes de haute tension entraîne parfois des coupures de courant de deux à trois jours et donc la paralysie de la ville. Les attentats sont chaque fois plus audacieux : le 27 mai, la filiale Bayer était incendiée. Le 11 juillet, c'est le local du parti gouvernemental qui a été attaqué. Deux militants étaient tués et quinze autres grièvement blessés.

Face à cette aggravation de l'activité terroriste, le gouvernement semble décidé à prolonger pour deux mois l'état d'urgence sur tout le territoire.

NICOLE BONNET.

● *Le Secours populaire français* envoie 1 500 kilos de médicaments au Pérou pour aider les victimes des inondations. Il précise en outre qu'il a envoyé une aide financière de 20 000 F à trois villages particulièrement éprouvés par la sécheresse.

A TRAVERS LE MONDE

Cambodge

● L'AMBASSADE DU VIETNAM A PARIS a « *opposé un démenti formel* » aux accusations du prince Sihanouk sur l'installation au Cambodge de centaines de milliers de colons vietnamiens (*le Monde* du 26 juillet). Elle rappelle que, « *avant 1970, environ un demi-million de Vietnamiens vivaient au Cambodge* », et que « *le nombre de retours* [depuis 1979] *est insignifiant* ». « *Actuellement*, affirme l'ambassade, *on dénombre environ trente mille Vietnamiens dans tout le pays.* » Il s'agit sans doute de civils, le nombre de militaires vietnamiens au Cambodge étant d'environ cent cinquante mille.

Chili

● LES AUTORITÉS ENVISAGERAIENT D'ORGANISER UN RÉFÉRENDUM sur la politique du canal du Beagle, apprend-on à Santiago de sources proches de la démocratie chrétienne. Le canal du Beagle, situé au sud de la Terre de Feu, est l'objet d'un litige entre l'Argentine et le Chili depuis 1843, les deux pays convoitant la zone maritime qui entoure les îlots de Picton, Nueva, et Lennox, attribués au Chili en 1977 par une cour internationale. La possession de cette zone implique en effet le contrôle des eaux atlantiques et d'une vaste frange du territoire antarctique. – *(A.F.P.)*

Colombie

● LA RESPONSABILITÉ DE L'ENLÈVEMENT DE M. PAOLO LUGARI, conseiller du président colombien, M. Belisario Betancur, a été revendiquée, mardi 26 juillet, par des guérilleros de l'organisation du M-19. – *(U.P.I.)*

Comores

● LE FRONT DÉMOCRATIQUE (1), mouvement d'opposition au régime de M. Abdallah, dénonce, dans un communiqué diffusé à Paris mardi 26 juillet, l'arrestation d'une quarantaine de ses militants à l'occasion de l'élection des trois conseils des îles s'est déroulée le 24 juillet. Il affirme qu'une militante a été violée et que les autres détenus ont été bastonnés.

(1) Docteur Mohamed Monjoin, 15, rue de la Mairie, 91690 Saclas, tél. : 495-60-17.

Irlande du Nord

● M. GERRY ADAMS, VICE-PRÉSIDENT DU SINN FEIN, l'aile politique de l'IRA, est arrivé mardi 26 juillet à Londres, invité par le conseil municipal de la ville que domine la gauche du Labour. « *Je ne vois pas pourquoi il y aurait des objections à ce que je vienne à Londres, alors que les Irlandais doivent supporter trente mille soldats britanniques armés jusqu'aux dents parmi eux* », a déclaré le nouveau député de Belfast, dont la présence dans l'enceinte de Westminster, où il refuse cependant de siéger, a provoqué des protestations de la part de plusieurs élus conservateurs. La visite de M. Adams coïncide avec celle, officielle, du ministre des affaires étrangères d'Irlande, M. Peter Barry, qui doit contribuer au dégel des relations anglo-irlandaises, mises à mal par l'attitude de neutralité de l'Irlande pendant la guerre des Malouines.

● QUATRE POLICIERS ET UN SOLDAT ONT ÉTÉ BLESSÉS lors d'une attaque contre une patrouille, samedi 23 juillet, dans un quartier catholique de Belfast. La police a procédé à dix arrestations. Le même jour, dans un quartier catholique de la ville, des affrontements ont éclaté entre manifestants et forces de l'ordre. La police était venue enquêter sur une fusillade survenue dans le quartier peu de temps auparavant, et qui avait fait quatre blessés atteints aux jambes. Par ailleurs, l'IRA a revendiqué la responsabilité de l'attentat contre l'hôtel Lake-Glen, où deux bombes avaient explosé samedi soir sans faire de victimes.

Madagascar

● M. MONJA JOANA CANDIDAT AUX ELECTIONS LEGISLATIVES. – En résidence surveillée depuis novembre 1982 (*le Monde* du 10 mai), le président du Monima (opposition) a été cependant autorisé à se présenter aux élections législatives prévues le 28 août, a annoncé, mardi 26 juillet, un porte-parole de son parti.

Ouganda

● NOUVEAU MASSACRE. – Onze personnes ont été tuées et treize autres blessées, dont trois grièvement, jeudi 21 juillet, dans l'attaque par des « *bandits* » d'une ferme d'Etat située à une dizaine de kilomètres de la capitale. *Munno*, quotidien de Kampala, rapporte également que sept autres personnes, dont un soldat et deux religieux, ont été également tuées le même jour à proximité de cette ferme. D'autre part, deux parlementaires de l'opposition ont été interrogés pendant quarante-huit heures par la police sur les « *activités de banditisme* » dans leurs circonscriptions. – (A.F.P.)

ASIE

Corée du Sud

Trente ans de paix armée

(Suite de la première page.)

Selon les estimations approximatives américaines, le conflit aurait fait de part et d'autre chez les combattants près de huit cent mille morts et un million et demi de blessés, et également un million et demi de victimes civiles.

L'armistice a mis fin à cette hécatombe, mais une vraie paix se fait toujours attendre. On continue donc, des deux côtés, à préparer la guerre. Il y a trente ans que le feu des combats s'est figé dans la guerre froide ; trente ans que se prolonge un face-à-face hargneux ponctué d'incidents dramatiques ou dérisoires, trente ans que la négociation-dia- logue-de-sourds s'enlise dans la propagande.

Espions et manœuvres

Il y a vingt ans que les visites guidées aux *« avant-postes du monde libre »*, face à la *« menace communiste »*, font partie du rituel, et qu'elles se déroulent quotidiennement sans incidents. Plus de cinquante mille visiteurs, en majorité américains, sont passés en 1982 par le camp Kittyhawk, en bordure de la zone démilitarisée. Sur une moindre échelle il en va, paraît-il, de même de l'autre côté : quelques milliers de camarades privilégiés vont chaque année aux *« avant-postes de la révolution communiste »* se persuader des *« visées agressives de l'impérialisme américain »*.

Tout cela pourrait finir par lasser, par susciter l'incrédulité. Cependant, des deux côtés, le rappel d'un passé douloureusement proche – mais souvent expurgé pour les besoins de la cause – des menaces présentes et de l'incertitude du lendemain n'est pas à prendre à la légère. Le poids du sang et celui des armes, la géopolitique, les passions, impulsions et risques d'erreur pèsent, au contraire, très lourd dans la balance Nord-Sud. Comment les Sudistes ne seraient-ils pas obsédés alors que leur capitale, Séoul, est à moins de cinq minutes de vol des Mig du Nord, et à portée de son artillerie ; alors que l'on capture encore des espions communistes infiltrés, que l'on découvre des tunnels sous la zone démilitarisée et que l'objectif suprême poursuivi depuis trente ans sans relâche par le maréchal Kim Il-sung est de *« fédérer »* la péninsule, si possible en la communisant ?

Comment, à Pyongyang, ne pas rester sur le pied de guerre alors que tout autour du pays, sur la mer, dans les airs – et, laisse-t-on entendre aussi, sur terre, dans leurs bases du Sud, – les forces américaines déploient leur arsenal nucléaire et se livrent chaque année, avec l'armée du Sud, à des manœuvres toujours plus impressionnantes montrant que les Etats-Unis demeurent au Sud d'abord pour leur propre intérêt ? Le général Senneval, commandant les troupes américaines en Corée, déclarait en mars devant le Congrès : *« En plus de l'importance stratégique évidente du maintien d'une présence militaire dans la péninsule, nous avons l'obligation (...) de préserver la liberté du peuple sud-coréen »*.

Des deux côtés, chacun renforce donc son potentiel de guerre, arguant du caractère belliqueux de l'adversaire et protestant de sa propre volonté de paix. Régulièrement, une large publicité est accordée, unilatéralement, à des propositions de réunification négociées. Aucun dirigeant coréen ne peut, vis-à-vis de son opinion publique, faire l'impasse sur ce *« devoir sacré »*. Mais, d'une part, chacun semble se garder de faire des offres réellement acceptables par l'adversaire. D'autre part, les nouvelles générations du Sud, qui n'ont connu ni la guerre ni les parents restés au Nord, paraissent moins concernées que leurs aînés par ce problème. Cela dit, si toutes ces réalités étroitement imbriquées sont de nature à susciter la plus extrême vigilance, elles servent à justifier, parfois abusivement, au nom de la sécurité, la primauté des militaires, la limitation des droits et libertés.

Dans la rivalité de chaque instant qui oppose le Nord au Sud en tous les domaines, la *« menace ennemie »*, opportunément brandie, peut aussi servir à détourner l'attention, à mobiliser les corps et les esprits, à réprimer toutes dissensions. Elle sert encore à raviver le soutien politique des pays amis ou alliés et, ici, à perpétuer la présence américaine.

En juin, à la veille du trentième anniversaire de la guerre, la probabilité d'une nouvelle attaque nordiste a assombri les propos des dirigeants de Séoul et la « une » d'une presse étroitement contrôlée. Le ministre de la défense a prédit des *« provocations »* pour juillet ou août. Le général Sennewald a fait chorus. Le 21, au lendemain d'une visite du président Chon Doo-kwan sur le *« front »*, la presse annonçait que trois *« espions-hommes-grenouilles »* avaient été abattus en traversant la rivière Imjin, dans le même secteur. Malgré tout, peu de gens – y compris des officiels – ont paru réellement inquiets. Il est de fait que ce genre de campagne n'est pas nouvelle, et l'on est assez embarrassé pour étayer ces propos alarmistes sans tomber dans les généralités rabâchées.

Hypothèses et propagande

On échafaude alors des hypothèses. L'une d'elles, qui a cours dans certains cercles officiels, est que le fossé économique, diplomatique et idéologique se creuse à un tel point au détriment du Nord que celui-ci n'a pas d'autre solution pour subjuguer le Sud stable et prospère que le recours aux armes.

Une autre repose sur l'idée que l'armement des Nordistes est à ce point vétuste qu'il faudrait s'en servir maintenant ou jamais. Mais cela contredit l'argumentation des militaires de Séoul et Washington qui justifient le renforcement de leur potentiel par l'accumulation massive d'armes modernes au Nord... D'autres pensent que, du fait des difficultés de la *« succession dynastique »* au Nord, M. Kim Jong-il, fils du maréchal Kim Il-sung, pourrait être tenté par l'aventure militaire pour s'imposer à son armée.

« La dramatisation, dit un professeur d'université, *est un mélange de craintes réelles et de propagande. »* On a vu que les craintes pouvaient être fondées. Séoul et Pyongyang sont engagés dans une partie diplomatique de la plus haute importance et il est vrai que le Nord doit s'inquiéter de la proximité de certaines échéances de nature à rehausser considérablement le prestige du régime sudiste.

En octobre, l'Union interparlementaire internationale doit tenir ses assises à Séoul. On s'efforce ici d'assurer la participation maximale de représentants des pays communistes et de ceux du groupe des non-alignés. Le Nord, au contraire, cherche à s'y opposer. L'enjeu vaut bien un redoublement de manœuvres en coulisses ; d'autant plus que Séoul recevra ensuite, successivement et jusqu'en 1988 : le président Reagan, le pape, la conférence du Fonds monétaire international, les Jeux asiatiques et les Jeux olympiques.

En outre, la dramatisation vient à point nommé pour faire passer au second plan certains problèmes de politique intérieure plutôt embarrassants pour un régime qui s'efforce de présenter aux gouvernements dont il sollicite la participation et le soutien une façade *« libérale »*. Trois ans après la prise du pouvoir brutale par les militaires, en 1980, puis le retour à une démocratie limitée et fortement encadrée, des voix s'élèvent obstinément, malgré les risques, pour réclamer la restauration de droits et de libertés confisquées au nom de la sécurité et de la purification des mœurs.

R.-P. PARINGAUX.

Prochain article :

LA DÉMOCRATIE LIMITÉE

Sri Lanka

Calme précaire à Colombo

Un calme précaire semble être revenu à Sri-Lanka, où le couvre-feu a été étendu mardi 26 juillet à tout le pays après le débordement de violences de ces derniers jours. Celles-ci, semble-t-il (les informations sont rares et la censure veille), ont atteint leur paroxysme à Colombo, la capitale.

Il se confirme que trente-cinq détenus de la prison de Welikada, d'origine tamoule, ont été massacrés par leurs codétenus *(notre dernière édition du 27 juillet)*. Ils étaient pour la plupart incarcérés pour avoir pris part à des actions de violence contre les autorités. Parmi les victimes se trouve l'un des dirigeants des Tigres, mouvement de lutte armée séparatiste, M. Selvaradja Yogachandran, élu au Parlement comme député du Front uni de libération tamoule, FULT, mais qui n'a jamais pu y siéger, ayant été condamné à mort pour le meurtre d'un policier.

Les autorités ont indiqué qu'une enquête avait été ouverte sur ce massacre. Elles se sont excusées auprès du gouvernement indien à la suite des déprédations auxquelles les émeutiers se sont livrés contre l'immeuble de la Banque de l'Inde – où se trouve le haut-commissariat (ambassade) indien – et contre des résidences de diplomates. Cinq familles de diplomates indiens ont dû se réfugier dans un hôtel, et un fonctionnaire de l'ambassade a été blessé au cours des affrontements. Les nationalistes cinghalais qui sont descendus dans la rue accusent les Indiens de soutenir le séparatisme des Tamouls, très nombreux dans le sud de l'Inde.

Selon les autorités, trois mille Tamouls se sont réfugiés chez des religieux. Mais le nombre des sans-abris est certainement plus important, le président Jayewardene ayant demandé l'ouverture d'un camp pour loger une vingtaine de milliers de réfugiés. Mardi, Colombo semblait sortir d'un bombardement, avec des nuages de fumée montant de quartiers d'habitations, d'usines et de boutiques, et des carcasses de véhicules calcinés le long des rues désertes où patrouille l'armée. Les dégâts étaient aussi très importants le long des 30 kilomètres de route menant à l'aéroport, où le trafic demeure réduit. Cette route dessert également la zone industrielle et la région de Negombo, où se trouvent de nombreux touristes étrangers. – *(U.P.I., A.F.P., Reuter, A.P.)*

AFRIQUE

Tchad

Croissance du banditisme dans le Sud

Le sud du Tchad, demeuré à l'écart des combats qui opposent, depuis plusieurs semaines, les forces gouvernementales aux rebelles de M. Goukouni Oueddeï, a été le théâtre d'actes de violence, selon des voyageurs occidentaux arrivés à N'Djamena.

Des incidents se seraient produits à Kelo, à une centaine de kilomètres au nord-est de Moundou (la capitale du Sud), où la Conton-Tchad (compagnie tchadienne du coton) aurait été attaquée par des hommes armés, qui auraient abattu deux gardes avant de dévaliser la caisse de la société. Des embuscades auraient également été tendues par des éléments incontrôlés sur les routes du Sud.

Invité à commenter ces informations, le ministre tchadien de l'information a déclaré, mardi 26 juillet, que ces actes étaient le fait de *« bandits organisés »* ou d'*« individus isolés »* et qu'il était impossible aux forces de l'ordre de contrôler la région.

D'autre part, le gouvernement tchadien a rapporté mardi la mesure d'expulsion que certaines autorités policières avaient décidé de prendre la veille à l'encontre de trois journalistes français (*le Monde* du 27 juillet). Ces trois journalistes ont donc pris librement l'avion pour Paris, mardi après-midi. Le ministre tchadien des affaires étrangères, M. Idriss Miskine, les a reçus au salon d'honneur de l'aéroport et leur a présenté les excuses du gouvernement. Enfin, un Boeing-707, transportant des secours alimentaires, a été une nouvelle fois empêché d'atteindre sa destination par le contrôle aérien algérien, a indiqué mardi un porte-parole du bureau des Nations unies pour la coordination des secours en cas de catastrophe (UNDRO). L'avion, qui transporte 40 tonnes de lait concentré et d'aliments pour bébés, avait déjà tenté de rallier le Tchad il y a dix jours. Les autorités algériennes lui refusant le survol de son territoire, il avait dû rentrer à Amsterdam en attendant l'accord de l'Algérie. – *(A.F.P., Reuter.)*

Maroc

Le roi Hassan II invoque la guerre du Sahara pour justifier le plan d'austérité

Rabat *(Reuter)*. – Dans un message adressé à la Chambre des représentants réunie en session extraordinaire, le roi Hassan II a imputé mardi 26 juillet la crise économique que connaît le Maroc à une conjoncture de facteurs extérieurs non maîtrisables comme la recession mondiale, la chute des prix du phosphate, la persistance de la sécheresse et la guerre au Sahara occidental.

La Chambre a été convoquée pour débattre d'une loi de finances rectificative prévoyant une réduction des dépenses publiques de 12 %, la suppression de dix-neuf mille postes dans la fonction publique, un accroissement des recettes fiscales et l'imposition d'une taxe sur les vacances des marocains à l'étranger. En revanche, les subventions des produits alimentaires de base sont maintenues.

Parlant de la guerre du Sahara occidental le roi a notamment déclaré :

« A ces graves effets d'un environnement international particulièrement défavorable, il s'en ajoute d'autres – non moins graves – qui sont propres au Maroc. [...] *Depuis bientôt sept ans, nous subissons une guerre que nous ne voulons pas, mais que les ennemis de la patrie nous imposent, leur dessein avoué étant la mutilation de notre unité et de notre intégrité territoriale. Les mesures proposées auront un impact et des effets certains sur plusieurs secteurs d'activité de notre pays* [...] *Nous avons tenu à les équilibrer de façon à ne pas hypothéquer notre développement, à garder intactes toutes nos chances pour un redémarrage de notre croissance économique et atténuer, dans toute la mesure du possible, les disparités sociales »*.

PROCHE-ORIENT

Colère en Cisjordanie

(Suite de la première page.)

Cela qui laisse supposer que des colons israéliens – certains ont été pris à partie par des manifestants, ce qui a provoqué l'intervention des militaires – ont pu eux aussi ouvrir le feu. Cela s'est déjà produit à plusieurs reprises dans le passé et ce soupçon ne fait qu'aggraver la tension qui règne en Cisjordanie. Le couvre-feu a été imposé à Naplouse comme à Hébron. Mercredi, la plupart des magasins sont restés fermés à Jérusalem-Est ainsi que dans les principales agglomérations cisjordaniennes. Un mot d'ordre de grève générale a été lancé pour deux jours en signe de deuil et de protestation. Le Conseil supérieur islamique de Jérusalem a adressé un message au secrétaire général de l'ONU pour lui demander l'ouverture d'une enquête internationale sur les derneirs événements.

Des hommes masqués

Le détail des circonstances de l'attentat d'Hébron est encore mal connu. Les autorités israéliennes n'ont d'ailleurs pas encore publié de version officielle. Les témoignages sont très confus. Toutefois, de la majorité d'entre eux, il ressort que mardi, peu avant midi, deux ou quatre hommes, le visage masqué, ont pénétré dans l'enceinte du Centre universitaire islamique situé au-dessus de la ville, au moment où les étudiants étaient réunis pour la prière marquant la fin de la période d'examens. Les agresseurs ont immédiatement tiré de longues rafales d'armes automatiques dans la cour puis lancé une grenade dans le hall de l'établissement. Les tirs auraient duré plus de cinq minutes. Trois enseignants du primaire originaires du nord de la Cisjordanie, qui suivaient un cours de recyclage pendant l'été, ont été tués sur le coup. Une trentaine d'autres étudiants ont été blessés par des éclats ou en sautant par les fenêtres dans le mouvement de panique qui a suivi l'attaque.

Les assaillants se seraient enfuis à bord d'une camionnette Peugeot qui, selon certains témoins, portait une immatriculation israélienne et, selon d'autres, une plaque réservée aux habitants des territoires occupés. On retrouve dans les témoignages les mêmes contradictions quant au type d'armes utilisées par le commando. Pour les uns, il s'agit de fusils d'assaut américains M-16, largement utilisés dans l'armée israélienne ; pour d'autres, de Kalachnikov. Mais ce type d'arme soviétique est aussi employé par l'armée, qui en a récupéré sur l'ennemi d'importants stocks au cours des différents conflits israélo-arabes, et notamment durant la guerre du Liban. Les Israéliens titulaires du port d'arme, comme le sont la plupart des colons de Cisjordanie, peuvent en disposer.

Sur décision des autorités militaires, pour éviter des manifestations supplémentaires, les victimes ont été inhumées au cours de la nuit en présence de leur seule famille.

Toute l'agglomération d'Hébron a été bouclée par l'armée aussitôt après l'attentat. A cet effet, des renforts ont été rapidement acheminés sur les lieux par hélicoptère. Des dispositions empêchant toute communication expliquent que la nouvelle a quelque peu tardé à se répandre dans le reste de la Cisjordanie. Durant l'après-midi, le général Moshe Levi, chef d'état-major, qui s'était rendu à Hébron, est venu ensuite à Jérusalem faire un rapport à M. Begin, qui se trouvait à la Knesset.

M. Begin : « un crime odieux »

M. Begin a condamné ce *« crime odieux »*, et a déclaré que *« tout serait mis en œuvre »* pour retrouver les coupables. Mais il s'est gardé d'indiquer qu'elle pouvait être, selon lui, leur identité. Les autorités militaires laissent également planer un doute à ce sujet. Elles reconnaissent à demi-mot que les investigations menées par une commission d'enquête spéciale devront s'orienter d'abord en direction des milieux israéliens, et, parmi eux, certains groupes de colons qui n'ont pas caché, au cours des derniers mois, leur intention de passer à l'action contre la population arabe des territoires occupés, et qui l'ont prouvé par diverses agressions, notamment dans la région d'Hébron.

Les militaires admettent que l'attentat du 26 juillet, le plus grave jamais commis contre des Palestiniens depuis le début de l'occupation en 1967, peut être un acte de vengeance après l'assassinat, le 7 juillet dans le centre d'Hébron, d'un jeune colon de Kyriat-Arba, l'implantation la plus grande de Cisjordanie et installée aux portes de la ville. Mais ils font remarquer que l'attentat a pu être commis tout aussi bien par un commando de Palestiniens désirant se livrer à une provocation. Autre hypothèse officieuse du côté israélien : un règlement de comptes entre tendances rivales parmi les étudiants des universités arabes, où depuis plusieurs mois intégristes musulmans et militants proches de l'O.L.P. s'affrontent parfois violemment. Il est vrai que de tels heurts se sont produits récemment à Naplouse, mais il ne s'agissait que de simples échauffourées. D'autres incidents similaires ont eu lieu à Hébron. Evidemment, l'évocation de pareilles hypothèses ne fait qu'augmenter la colère de la population palestinienne.

M. Mustapha Natché, ancien maire d'Hébron, a désigné lui aussi sans hésiter les colons de Kyriat-Arba : *« Leur objectif,* dit-il, *est de s'emparer du centre d'Hébron et d'en expulser les habitants arabes en les terrorisant »*. Et il a ajouté : *« Les autorités israéliennes ne font que céder aux exigences des colons : la dernière fois ils ont demandé la destitution du maire et du conseil municipal ; ils l'ont obtenue. Ensuite ils ont demandé à créer leur propre service d'ordre et à contrôler définitivement le quartier du marché au cœur de la ville, et je suis certain qu'ils obtiendront satisfaction là aussi, un jour où l'autre »*. M. Natché faisait allusion à sa destitution, qui est intervenue le 7 juillet, après l'assassinat du jeune Israélien. Il avait été nommé par l'administration israélienne, après l'expulsion de son prédécesseur, M. Fahd Kawasmeh en 1980, à la suite d'un attentat commis par un commando palestinien qui, dans le centre d'Hébron, avait tué six colons israéliens. Le 7 juillet, comme cela s'était produit trois ans plus tôt, l'administration israélienne a procédé par représailles et le gouvernement a décidé, en principe, de développer la *« réinstallation »* des colons juifs au centre d'Hebron, là où vivait avant 1929 une petite communauté juive.

C'est en souvenir de cette communauté dont une partie a été massacrée en 1929 que le gouvernement a autorisé déjà plusieurs dizaines de colons de Kyriat-Arba à occuper des maisons proches du marché d'Hébron. Comme à chaque fois que des Israéliens sont victimes d'une agression de la part des Palestiniens, comme en 1980 où des ministres avaient déclaré qu'il fallait apporter une *« réponse sioniste »* à ces agressions, il y a trois semaines le gouvernement avait autorisé l'armée à occuper le quartier de la gare routière d'Hébron, ce qui semblait préluder, tout au moins des yeux des colons de Kyriat-Arba, à l'affectation de ce terrain pour la construction de maisons qui leur seraient destinées.

Réaction révélatrice d'un des membres du gouvernement, le ministre des sciences et du développement, M. Youval Neeman, du parti d'extrême droite Renaissance, a déclaré à propos de l'attentat du 26 juillet : *« Un tel acte de provocation va évidemment bloquer pendant un certain temps l'implantation juive dans cette région. »* Il déclarait cela évidemment à regret puisqu'il était l'un des ministres à exiger que l'on accélère la colonisation dans le secteur d'Hébron voici trois semaines.

Les critiques du gouvernement

Autre réaction marquante du côté israélien : celle du rabbin Meïr Kahane, dirigeant du mouvement extrémiste *Ligue de défense juive*, qui a déclaré que son mouvement n'avait rien à voir avec cet attentat, mais il a ajouté : *« Nous ne pouvons pas condamner les juifs qui prennent les armes quand il s'agit de vengeance, et il reste vrai que le gouvernement doit expulser les Arabes de ce pays. »* Un des dirigeants du parti Shelli, le général de réserve Mattityahou Peled, a déclaré, pour sa part, que le gouvernement israélien, par son attitude, a *« encouragé »* les auteurs de l'attentat d'Hébron. Il s'est insurgé contre le fait que le couvre-feu, qui après l'assassinat du 7 juillet n'avait pris fin à Hébron qu'à la fin de la semaine dernière, ait été à nouveau imposé sur la ville et non pas sur l'implantation voisine de Kyriat-Arba, malgré tous les soupçons qui s'orientent dans sa direction. Il a demandé au gouvernement de confisquer désormais toutes les armes dont peuvent disposer les colons de Kyriat-Arba. D'autre part, un mouvement israélien de solidarité avec les universités arabes de Cisjordanie a organisé une manifestation mardi soir à Tel-Aviv, pour demander notamment qu'Israël se retire des territoires occupés.

Mercredi matin, les journaux *Haaretz* et *Jerusalem Post*, dans leurs éditoriaux, déclarent qu'il ne peut guère faire de doute, comme cela avait été le cas après l'attentat dont avaient été victimes en juin 1980 les maires de Naplouse et de Ramallah, que les extrémistes israéliens sont les principaux suspects. Les deux journaux reprochent au gouvernement de n'avoir pas pris de mesures suffisantes pour empêcher l'*« activisme »* de certains groupes israéliens. Dans les milieux de l'opposition, on rappelle que, ces derniers mois, un magistrayt chargé de faire un rapport sur le respect de la loi par les colons israéliens de Cisjordanie était arrivé à de telles conclusions que son travail avait été arrêté. Ce magistrat dénonçait l'attitude de certains membres du gouvernement ou de la coalition gouvernementale, pour avoir empêché des enquêtes d'aller jusqu'au bout lorsque des colons étaient soupçonnés d'agresssion contre des Arabes.

FRANCIS CORNU.

● *Le président de l'O.L.P., M. Yasser Arafat*, a adressé mardi 26 juillet à la population des territoires occupés par Israël un message de solidarité dans lequel il rejette sur la *« clique terroriste sioniste de Begin »* la responsabilité de la fusillade d'Hebron, en Cisjordanie. L'O.L.P. a, d'autre part, demandé mardi une réunion urgente du Conseil de sécurité des Nations unies.

A Washington, le porte-parole du département d'Etat a déclaré mardi que *« les Etats-Unis déploraient cet acte criminel et condamnaient le terrorisme, d'où qu'il vienne »*.

Israël

Des remous ont précédé la désignation du nouvel ambassadeur à Paris

De notre correspondant

Jérusalem. – Après la nomination, en mai, de M. Meïr Rosenne comme ambassadeur d'Israël aux États-Unis – où il remplace M. Moshe Arens, devenu ministre de la défense, – la désignation de son successeur à Paris, M. Ovadia Sofer, semble avoir causé quelques difficultés. Elle a dû, en tout cas, être retardée durant plusieurs semaines.

Entre-temps, les noms de plusieurs candidats avaient été prononcés. Finalement, le ministre des affaires étrangères, M. Itzhak Shamir, a démenti avoir choisi M. Sofer pour des *« considérations d'ordre politique »*. Cela n'a toutefois pas suffi à dissiper les rumeurs, dont la presse israélienne vient de se faire l'écho et selon lesquelles la candidature de M. Sofer avait été soutenue de manière décisive par le parti Tami associé au Likoud dans la coalition gouvernementale.

Le Tami, qui compte trois députés à la Knesset, a été fondé à la veille des dernières élections de 1981, notamment par des dissidents du parti national religieux, qui disait vouloir former un parti sépharade qui soit le porte-parole des Israéliens dits « orientaux », plus exactement originaires du monde arabe. Or M. Sofer est l'un d'entre eux. Il est né en Irak et a été ces dernières années l'une des personnalités les plus remarquées et les plus actives au sein de la communauté de ses concitoyens venus de ce pays.

La radio israélienne, qui, en juin, avait annoncé prématurément la désignation d'un autre diplomate à Paris, a indiqué ces derniers jours que si en fin de compte M. Shamir avait choisi M. Sofer, c'était contre l'avis – qui n'est que consultatif – de la commission des nominations du ministère des affaires étrangères. M. Shamir se serait donc opposé à son administration. Ce ne serait pas la première fois. A plusieurs reprises déjà, le corps diplomatique a manifesté sa désapprobation devant certaines initiatives ministérielles.

D'autre part, il ne s'agit pas là d'une décision isolée. Dans d'autres administrations, le gouvernement paraît de plus en plus se réserver le droit de nommer des hauts fonctionnaires selon des critères jugés « politiques » ou « partisans », procédé assez comparable à celui qui est en vigueur aux États-Unis, dans la mesure où il est quasiment avoué. Il s'agit, le plus souvent, de satisfaire dans ce domaine les exigences des petites formations tel le Tami, dont l'appui est indispensable à la survie de la coalition gouvernementale. Récemment, et en différentes occasions, le Tami a laissé entendre qu'il était mécontent de son alliance avec le Likoud parce que celui-ci n'aurait pas honoré quelques-unes de ses promesses.

Cependant, M. Sofer n'a pas été choisi hors du corps diplomatique. Il a derrière lui une brillante carrière et la réputation d'être un spécialiste averti des relations avec les organisations internationales et les pays du tiers-monde, plus particulièrement africains.

F. C.

[Né à Bagdad en 1935, M. Sofer entre au ministère des affaires étrangères au début des années 60. Il est d'abord nommé en République Centrafricaine en 1963, puis ambassadeur au Tchad avant de faire partie en 1973 de la délégation israélienne au siège des Nations unies à New-York. Rappelé à Jérusalem pour diriger le Département chargé des organisations internationales, il est ensuite nommé en 1981 à Genève ambassadeur auprès des Nations unies, poste qu'il occupe jusqu'à sa désignation comme ambassadeur à Paris.]

LA CRISE LIBANAISE

MM. Soliman Frangié et Raymond Eddé précisent la nature de leur opposition au gouvernement de Beyrouth

Deux personnalités chrétiennes du Liban, M. Soliman Frangié et M. Raymond Eddé, respectivement ancien président de la République et chef du Bloc national, ont chacun de son côté, fourni des précisions sur la nature de leur opposition au gouvernement du président Amine Gemayel.

Tout en affirmant que le Front du salut national, dont il est l'un des trois fondateurs avec MM. Walid Joumblatt et Rachid Karamé, utiliserait *« tous les moyens pour faire obstacle à l'accord israélo-libanais du 17 mai dernier »*, l'ancien chef de l'Etat a déclaré : *« Le Front poursuivra son opposition démocratique au gouvernement aussi longtemps qu'il préservera la vie politique démocratique et ne consacrera pas le système du parti unique. »* Il faisait ainsi allusion au parti phalangiste de M. Gemayel.

M. Raymond Eddé, pour sa part, indique qu'il s'est rangé dans l'opposition parce qu'il n'avait *« approuvé ni les circonstances ni le lieu – zone sous occupation israélienne – où s'est déroulée l'élection présidentielle »*, mais aussi parce qu'il s'est élevé contre l'accord du 17 mai conclu entre Beyrouth et Jérusalem. Il rappelle néanmoins qu'il ne fait pas partie du front de l'opposition constitué cette semaine, étant donné que celui-ci est *« d'obédience syrienne, par la faute d'ailleurs du parti phalangiste* (...), *qui a demandé l'intervention des forces syriennes en 1976* (...) ».

Le chef du Bloc national s'élève, d'autre part, contre les déclarations du président Gemayel lors de son passage à Paris (*le Monde* du 27 juillet) : *« le chef de l'Etat*, a-t-il affirmé, *en déclarant que plus de 99 % du peuple libanais soutenaient son gouvernement, a commis, pis qu'un mensonge, une faute. Quant à son intention d'organiser un référendum sous l'égide de l'ONU dans les zones occupées par la Syrie et Israël, elle prouve qu'il ignore la teneur de la Constitution libanaise, à laquelle il a prêté serment, et qui ne prévoit pas de référendum. (...) Son appel est, donc, inconstitutionnel. »*

Résumant sa position, M. Eddé conclut : *« Je suis contre Israël, contre la Syrie, contre l'accord du Caire, qui autorise la présence au Liban des combattants palestiniens. Je suis pour un Liban uni, libre et souverain. »*

● *Attentat contre des gardes-frontières israéliens au Sud-Liban.* – Trois militaires israéliens, d'une unité des gardes-frontières, ont été légèrement blessés, lundi 25 juillet, lorsqu'une charge télécommandée a explosé à proximité de leur véhicule sur une des routes menant vers Saïda, au Sud-Liban, a annoncé mardi le porte-parole militaire israélien. – *(A.F.P.)*

EN CAS DE BLOCUS DU GOLFE PAR L'IRAN

Washington « prendra les mesures nécessaires » pour préserver la liberté de navigation

Le président du Parlement iranien, M. Rafsanjani, a confirmé, mardi 26 juillet, l'intention de son pays d'interdire toute navigation dans le Golfe si ses exportations de pétrole étaient entravées par l'Irak. Washington s'est dit le même jour *« résolu à prendre les mesures nécessaires »* pour que, dans une telle hypothèse, la liberté de navigation soit maintenue.

Une déclaration du département d'État indique en effet que le gouvernement américain *« prend très au sérieux les menaces lancées par l'Iran »* sur un éventuel blocus maritime car cette région pétrolière demeure *« vitale »* pour les intérêts américains. Cette position doit être *« clairement comprise »*, a ajouté le porte-parole du département d'État, qui s'est toutefois refusé à fournir la moindre indication sur les mesures envisagées en cas de blocus du Golfe.

Peu après le début des hostilités entre l'Iran et l'Irak, en septembre 1980, les États-Unis s'étaient engagés à *« préserver la liberté de navigation dans le Golfe, région d'intérêt vital pour la communauté internationale tout entière »* – les nouvelles perspectives d'un blocus de la région par l'Iran ont naturellement amené les États-Unis à réaffirmer leurs intentions, pour la première fois depuis trois ans.

Sur le plan militaire, tandis que le quatrième front, ouvert vendredi 22 juillet par Téhéran, dans le Kurdistan irakien, paraît se stabiliser, l'Irak a indiqué mardi que, d'après ses renseignements, *« l'Iran s'apprêterait à lancer une attaque dans la région de Mandali »*, à 125 kilomètres au nord-est de Bagdad, région où de violents combats s'étaient déroulés ces derniers mois. – *(A.F.P., Reuter, A.P.)*

EUROPE

Pologne

« A LA LUMIÈRE DES ÉVÉNEMENTS RÉCENTS »

Les autorités se dotent d'un arsenal de répression

Quatre jours après la levée de l'état de guerre, les autorités polonaises ont annoncé qu'elles entendaient se doter de nouveaux moyens juridiques pour juguler les mouvements d'opposition. Selon M. Urban, porte-parole du gouvernement, cité par l'A.F.P., la Diète, qui devait examiner, le jeudi 28 juillet, la création d'impôts, devra voter plusieurs amendements au code pénal et à la loi sur la censure.

Ce nouveau tour de vis, *« nécessaire à la lumière des événements récents »* (en clair, des manifestations pendant la visite du pape, du 16 au 23 juin), vise, selon M. Urban, à *« empêcher toute grève et toute manifestation politique, tous troubles dans les rues et critiques publiques qui se transforment en émeutes. (...) Il s'agit de rendre la tâche plus difficile aux provocateurs, afin qu'ils ne puissent pas pousser la société à des actes pernicieux »*.

Le vice-ministre de la justice, M. Tadeusz Skora, a précisé que des peines de trois ans de prison sanctionneront toute participation à une *« organisation dissoute »* et *« l'organisation de toute action de protestation contraire aux prescriptions de la loi »*. Pour sa part, le directeur de l'Office de contrôle des publicatitons (censure) a confirmé que la loi relativement libérale du 31 juillet 1981 serait amendée dans un sens restrictif. Seront dorénavant soumis à censure les bulletins internes des organisations légalement reconnues, les expositions artistiques et photographiques et les rééditions de textes déjà publiés en Pologne (et qui ont donc déjà passé avec succès le cap de la censure).

De plus, l'article 271 du code pénal, amendé dans son deuxième aliniéa, prévoira dorénavant que *« quiconque diffuse à l'étranger de fausses informations de nature à causer un préjudice grave aux intérêts de la République populaire de Pologne ou qui transmet de telles informations à un centre étranger menant des activités contre les intérêts politiques de la R.P.P. est passible d'une peine allant de six mois à cinq ans de privation de liberté »*.

Auparavant, la sanction de *« fausse nouvelle »* ne concernait que les intérêts « économiques » de la Pologne. En enlevant ce qualificatif, les autorités entendent, a précisé M. Urban, pouvoir sanctionner aussi, éventuellement, *« tous les journalistes occidentaux, si, bien entendu, ces fausses informations sont transmises sciemment »*. Ce sera aux tribunaux polonais de déterminer s'il s'agissait ou pas d'une action préméditée. Or, à plusieurs reprises, les journalistes occidentaux en poste à Varsovie ont été pris à partie par les autorités pour avoir rendu compte de tracts appelant à des manifestations et dont le contenu était répercuté en Pologne par l'intermédiaire des radios occidentales émettant en langue polonaise.

Cinq cents libérations

Tous ces amendements devaient, à l'origine, être examinés lors de la dernière séance de la Diète, consacrée à la levée de l'état de guerre et à la loi d'amnistie. Ils avaient été retirés de l'ordre du jour au dernier moment, selon certaines informations, à la suite d'une intervention du primat de Pologne.

Selon l'agence PAP, quelque cinq cents personnes ont déjà été libérées en vertu de la loi d'amnistie, dont quelque deux cents prisonniers politiques, annoncent les autorités, qui renouvellent leur appel à la reddition – avant le 31 octobre – lancé aux clandestins de Solidarité.

Quant aux nouveaux syndicats pro-gouvernementaux mis en place depuis octobre dernier au seul niveau des entreprises, ils ne regroupaient à la fin du mois de juin, au sein de seize mille organisations, que quelque trois millions d'adhérents (sur une population active de quatorze millions). L'agence PAP s'inquiète du *« désintérêt »* des travailleurs, des jeunes surtout, de même que de celle des cadres moyens. L'agence officielle est préoccupée aussi par l'*« inexpérience »* des nouveaux syndicalistes, ce qui est une façon d'admettre que, contrairement aux assertions officielles de naguère, les nouveaux syndicalistes ne viennent pas *« pour 50 à 70 % »* du syndicat indépendant Solidarité, mis hors la loi par la junte militaire. Il semble donc bien que, même dans les rangs du parti, les appels adressés par les autorités aux militants du POUP pour qu'ils viennent grossir les rangs des nouveaux syndicats ne produisent guère d'effet.

A.M.B.

Portugal

ÉPREUVE DE FORCE ENTRE LE GÉNÉRAL EANES ET M. SOARES

Le premier ministre réclame la démission du chef d'état-major de l'armée

Lisbonne *(A.F.P.)*. – La démission du chef d'état-major de l'armée de terre demandée officiellement par M. Mario Soares, risque de tendre sérieusement les relations entre le président Eanes et le premier ministre socialiste.

L'homme dont il réclame la tête est, en effet, un ami très proche du général Eanes. Agé de quarante-sept ans, le général Garcia Dos Santos a joué, lors de la révolution d'avril 1974, un rôle déterminant, en assurant la coordination des transmissions et a été le chef de la maison militaire du président de la République pendant son premier mandat présidentiel, de 1976 à 1980.

Appuyé dans cette affaire par M. Mota Pinto, ministre de la défense et chef de file du parti social-démocrate, allié au parti socialiste dans la coalition gouvernementale, M. Mario Soares n'a pas donné les raisons de cette demande de départ.

On attend la décision du général Eanes, qui peut accepter ou rejeter cette demande de démission. S'il l'accepte, il a l'air d'abandonner un ami fidèle et de se plier à une injonction de son premier ministre, s'il la refuse, il semble aller à l'encontre de l'« esprit » de la réforme constitutionnelle adoptée l'an dernier. Celle-ci, votée par toutes les formations politiques, à l'exception du parti communiste, a abouti à la dissolution du Conseil de la révolution, dont les prérogatives étaient très importantes. Elle avait renforcé par contrecoup l'autorité du pouvoir civil.

Par ce geste « provocateur », M. Mario Soares a sans doute voulu tendre un piège à l'actuel président de la République, avec lequel des relations ne sont pas bonnes.

Le Monde

politique

« Toutes les constructions qui devaient servir de support à l'Exposition de 1989 seront réalisées »

déclare M. François Mitterrand, après une visite dans la banlieue parisienne

M. François Mitterrand a visité, mardi 26 juillet dans la matinée, plusieurs grands ensembles des banlieues sud, est et nord de la capitale. Accompagné par MM. Yves Dauge, directeur de l'urbanisme et des paysages au ministère de l'urbanisme et du logement, Roland Castro, architecte, et Gilbert Trigano, anciennement chargé des études pour le projet d'exposition de 1989, le président de la République s'est rendu alternativement en auto et en hélicoptère à Issy-les-Moulineaux, Châtenay-Malabry, Arcueil, Vanves, Bobigny et La Courneuve, où il a visité la Cité des quatre mille logements.

C'est dans cette cité qu'un enfant algérien avait été tué par balle, le 9 juillet dernier. Le chef de l'État s'est entretenu avec des locataires de la cité, a visité l'un des immeubles, a été reçu dans une famille. Il s'est rendu, ensuite, à la Bourse du travail de Saint-Denis, réalisation de M. Castro, où il a expliqué aux journalistes le sens de ce déplacement en banlieue. Il a rappelé que la Cité des quatre mille est l'un des ensembles retenus par l'ex-commission Dubedout comme nécessitant une réhabilitation prioritaire. *« Ce qui était convenable il y a vingt ans est devenu désastreux »*, a déclaré M. Mitterrand. Il faut, a-t-il ajouté, *« un effort de reprise en main, que j'ai décidé d'entreprendre »*, pour que ces ensembles deviennent des *« lieux de vie »* convenables pour leurs habitants.

Le chef de l'Etat a indiqué, d'autre part, que les équipes d'architectes qui avaient été mobilisées pour le projet d'exposition de 1989 restent *« à pied d'œuvre »*. *« Toutes les constructions qui devaient servir de support à l'Exposition universelle de 1989 seront réalisées »*, a-t-il dit. M. Mitterrand, par cette visite, a marqué son intérêt pour le projet « Banlieues 89 » de M. Castro, projet de réhabilitation lié à l'échéance des élections municipales de 1989 ainsi que, initialement, au projet d'exposition.

Après cette visite, M. François Mitterrand a déjeuné à l'hôtel du Vieux Morvan à Château-Chinon (Nièvre) avec quelques parlementaires bourguignons. Le président de la République a regagné l'Elysée en début de soirée.

Aux «4000»

Le déplacement du président de la République dans la banlieue parisienne, mardi 26 juillet, s'est fait de façon impromptue, les journalistes étant seulement invités à rencontrer le chef de l'État, à la fin de la matinée, à la Bourse du travail de Saint-Denis. Ces dispositions ont facilité les contacts de M. François Mitterrand avec la population, notamment à La Courneuve (Seine-Saint-Denis), où le président de la République, parcourant la cité des «4000», a pu accepter l'invitation d'un couple de locataires, M. et Mme Haccoun, à visiter leur appartement et à y prendre l'apéritif.

Rapatrié de Tunisie, M. Elie Haccoun, âgé de quarante-trois ans, est coupeur de cuir. Son épouse, Mme Marcelle Haccoun, est âgée de trente-sept ans. Ils habitent, avec leurs dix enfants, un F5, dont le loyer est de 2000 francs. M. Mitterrand a pu observer le mauvais état de leur logement et des parties communes. M. et Mme Haccoun escomptent une amélioration de leur situation, après la visite du chef de l'État. Selon eux, la sécurité a été renforcée, dans la cité, depuis l'assassinat d'un enfant algérien, le 9 juillet dernier.

Un groupe de jeunes gens, immigrés pour la plupart, ne semblaient pas partager cette opinion. *«Ce n'est pas parce qu'il est venu ici que cela va changer quelque chose,* disaient-ils. *Ce qu'il faudrait, c'est à manger, de l'argent ou au moins des terrains de football pour jouer.»* Selon eux, il n'y a pas plus de sécurité aux «4000», mais simplement *«des flics partout»*.

Le silence des intellectuels de gauche

II. — *Les chemins de traverse*

par PHILIPPE BOGGIO

Le nouveau pouvoir a dû se rendre à l'évidence : les intellectuels ne lui apportent pas, depuis 1981, le soutien qu'il était en droit d'attendre. Ouvertement ou non, ils lui reprochent surtout sa complaisance à l'égard du communisme (*le Monde* du 27 juillet). Aussi se tiennent-ils pour la plupart à l'écart de la politique, choisissant les chemins de traverse de la littérature ou du travail personnel.

Régis Debray a du mal à contenir sa colère. *« Les intellectuels français,* explique-t-il, *ne veulent avoir aucun rapport avec l'État, car l'État est le mauvais objet, pour reprendre une expression maurrassienne. »* Et pourtant l'État n'a pas manqué, depuis deux ans, de multiplier les offres d'emploi, les propositions les plus alléchantes. Subventions, ambassades, titres de conseillers culturels ou missions à l'étranger, musées ou centre de philosophie..., l'Élysée, le ministère de l'industrie et de la recherche, celui de la culture, ne savent plus quoi inventer pour tenter de s'attirer les bonnes grâces des intellectuels, susciter un intérêt ou une simple curiosité. *« Jamais en France un pouvoir ne s'est montré aussi bien disposé. »*

Mais, de l'avis même des conseillers de M. François Mitterrand, cette entreprise de séduction n'a pas eu les effets escomptés. MM. Gilles Martinet et François-Régis Bastide sont ambassadeurs, l'écrivain Bernard Pingaud, conseiller culturel. Jean Gattegno, ancien enseignant à Paris-VIII (Vincennes), a été nommé directeur du Livre au ministère de la culture. A bien chercher, on pourrait encore trouver d'autres intellectuels qui *ont* accepté, ces derniers mois, des postes officiels et ont éprouvé le besoin, pour quelques semaines ou quelques années, de quitter leur université ou leur maison d'édition pour tenter l'aventure de la haute administration.

« Le pouvoir n'a pas réussi à convaincre les plus célèbres, constate un directeur de collection. *Ce n'est pas faire du tort aux nouveaux promus que de dire que l'État aurait préféré gagner à sa cause les plus prestigieux. »* Le cas de Michel Foucault, par exemple, puisqu'il est question des philosophes les plus fameux, a attisé, au début du septennat, les reproches déjà formulés à mi-voix par le gouvernement à l'égard de l'intelligentsia. Le poste de conseiller culturel aux Etats-Unis, selon Régis Debray, lui avait été proposé. Refus poli de l'intéressé. Insistance. Tergiversations. Refus définitif. Les salons de la rive gauche ont voulu faire de ce match particulier, suivi avec passion, un enjeu de l'indépendance des intellectuels. Ils ont gagné. Le philosophe est resté sans attaches, silencieux sur son sort.

Une meilleure prise sur le réel

Depuis, le petit monde des «maîtres à penser» s'interroge sur son mutisme, et ses longues absences outre-Atlantique. Se tait-il pour ne pas avoir à critiquer un régime avec lequel il ne peut pas s'entendre ? Ecrit-il, en secret, un nouveau livre ? Les paris sont lancés. Jean-Edern Hallier estime que le philosophe vit les *«premiers spasmes du décrochement»*. Le linguiste Jean-Claude Milner croit se rappeler, au contraire, qu'avant chacune de ses œuvres passées Michel Foucault s'était tenu à l'écart du débat public, étrangement discret. *«Quelque chose viendra de son côté, qui se fera entendre.»* Attendons donc.

Toujours est-il que les relations avec le nouvel État socialiste constituent un baromètre du moral actuel des intellectuels français. Du côté du pouvoir, on ferait volontiers semblant de croire que les plus brillants de nos esprits tournent actuellement à vide. La preuve : leur surdité aux offres faites d'un bout de route commun.

Les intellectuels français, précise Régis Debray, qui, on le sait, éprouve une certaine défiance à leur égard, se sentent vite désorientés quand le pouvoir politique leur tend la main. *« A la différence des Américains, ils ne savent pas passer, par exemple, de l'administration à l'université »*, se plaint le conseiller présidentiel, désormais chargé, depuis son commentaire malheureux sur «Apostrophes», l'émission de Bernard Pivot, d'explorer le dossier des relations internationales. Il juge pourtant positive son action de quelques mois. Des déjeuners de travail ont été organisés à l'Élysée pour le chef de l'État avec des spécialistes de l'U.R.S.S., de l'intervention israélienne au Liban, de la communication ou des pays non alignés. De grands intellectuels, comme le sociologue Alain Touraine, envoyé en Amérique latine, ont accepté certaines missions. *«Mais il est très difficile en France d'établir des relations égalitaires entre les intellectuels et les responsables politiques. Cela permettrait pourtant aux premiers d'avoir une meilleure prise sur le réel.»*

Convalescence

Les membres du nouveau pouvoir, même s'ils s'en cachent, sont déçus que la caste des philosophes ou des sociologues qui comptent n'ait pas fait de différence entre deux États, le giscardien et le socialiste. Au point que, très officiellement, on préfère à l'Élysée mettre en vedette les scientifiques, ou ceux que Régis Debray appelle la «B.I.» (basse intelligentsia), instituteurs, enseignants, chercheurs de base, restés, eux, *«fidèles à leurs convictions»*. Ou encore les artistes : *«On sent quelque chose poindre du côté des metteurs en scène et des écrivains »*, explique Eric Arnoux (le romancier Erik Orsenna), successeur de Régis Debray. Pas des rangs clairsemés des philosophes.

Si les compensations semblent si prometteuses, pourquoi alors cet air navré à ne pas voir Michel Foucault revêtu de l'*habit de superdiplomate* ? Les conseillers paraissent embarrassés. Le chef de l'État, fin lecteur, homme de culture, prise particulièrement la compagnie des intellectuels. Il trouve normal de les associer à son action et, plus largement, à celle de la gauche. Mais, si ses invités apprécient les remarques présidentielles sur leurs derniers livres, il en va tout différemment des éventuelles associations dont rêve M. Mitterrand. La fusion, espérée durant les beaux jours de l'«état de grâce», ne s'est pas réalisée et, au fil des mois, les ministres se sont lassés de relancer ces solitaires décidément incompréhensibles.

«C'est pourtant simple, répond l'historien Emmanuel Le Roy Ladurie. *Il est difficile pour nous de devenir des intellectuels organiques d'État, d'avoir, même avec des gens qui nous sont proches, un rapport administratif. Il faut maintenir la frontière entre ce qu'on appelait, en Inde, le Dharma, l'ordre sacré, et l'Artha, l'ordre guerrier. »* Quelques-uns, pourtant, n'ont pas hésité à franchir le Rubicon. Catherine Clément, par exemple, qui a quitté *le Matin* pour la sous-direction de l'action artistique au ministère des relations extérieures, ne regrette pas d'être devenue une *«intellectuelle organique d'État»*. *«Cela m'aurait paru scandaleux,* dit-elle, *de ne pas travailler avec le pouvoir socialiste. Chacun choisit sa propre distance. La fonction d'un intellectuel est de trouver sa propre autorité par rapport à l'autorité globale de l'État et du corps social. Mon rapprochement était nécessaire, mais je ne jette pas la pierre aux autres.»*

Le gouvernement, en fait, paraît être victime des maux qui traversent actuellement la classe intellectuelle française. Au-delà de ceux qui refusent, par conviction politique, le principe d'une coopération, au-delà de ceux qui attendent que le P.C. soit renvoyé à l'opposition, on constate, selon l'écrivain Philippe Sollers, *«une succession de replis sur soi, une absence d'aventures, une gestion simple des petits patrimoines respectifs»*. Les intellectuels sont moroses, répète-t-on ici et là. Pour Erik Orsenna, *«les idéologies sont bien mortes, les sciences humaines s'effondrent et chacun se trouve désorienté par sa propre perte d'influence.»*

L'État, bien sûr, ne peut pas se sentir responsable de *«la fin du modèle de l'intellectuel engagé»* (Bernard-Henri Lévy). Mais la victoire électorale de la gauche coïncide avec le moment de la plus grande *«baisse des convictions»*. La mort de Jean-Paul Sartre, dans une moindre mesure, celle de Jacques Lacan, le *«suicide théorique»* de Louis Althusser, avaient, avant le 10 mai, consacré la fin d'une époque faste pour les intellectuels.

Secouée par les foucades salutaires des «nouveaux philosophes», ses dernières croyances socialisantes balayées par la vision des «boat people», l'intelligensia de gauche traverse une période de convalescence. Le plus sûr moyen de l'agresser ? Lui parler de «politique». Faire référence devant elle, aux notions de «gauche» et de «droite». *«Terriblement archaïque tout cela»*, fait remarquer Bernard-Henri Lévy, dont les colères anti-P.S. sont désormais rejointes par les griefs du gros des troupes intellectuelles. Sur elles, les références historiques de l'*« état de grâce »*, de Jean Jaurès au cortège des fantômes de 1936, ont produit un détestable effet et accentué ce qui n'était sans doute, au 10 mai 1981, qu'un fort coup de fatigue, après des décennies d'illusions et de mensonges idéologiques. *« Des modèles dépassés, l'image d'une gauche morte, fausse, qu'il faut vite remplacer*, dit encore Bernard-Henri Lévy. *Nous cherchons. Nous ne savons pas où nous allons. »*

Et puis, comme un malheur n'arrive jamais seul, les intellectuels semblent se remettre mal de leur flirt poussé avec les médias, cinq années durant lesquelles des livres fort sérieux se sont vendus comme des best-sellers, et des professeurs, connus d'une chapelle étroite d'étudiants ou de lecteurs, ont été transformés en vedettes par la télévision. Ces détours par la vulgarisation, la banalisation journalistique, laissent, c'est sûr, quelques traces et un léger écœurement. *« J'éprouve une certaine mauvaise concience face à la culture des médias,* reconnaît Emmanuel Le Roy Ladurie. *Sans doute suis-je moins sollicité par la télévision qu'auparavant, mais je n'en ressens pas d'amertume. Il n'est peut-être pas mauvais que je fasse, comme beaucoup d'autres intellectuels, une cure de silence. »*

Ainsi, après des années d'interventions et d'engagement dans le débat public, après le tourbillon du succès, certains intellectuels ressentent-ils le besoin d'une mise entre parenthèses. *« D'un retour au travail, à l'étude, à l'université »*, (Éric Arnoux). Mieux, d'un difficile retour à l'humilité.

L'après-idéologique

Ce qui naîtra de ce repos forcé ? Aucun d'entre eux ne peut encore le dire. Peut-être, les moins lassés de la *politique s'attacheront-ils enfin « à défendre, face aux goulags, la démocratie européenne »*, espère François George. D'autres, comme Gilles Deleuze, envisagent de consacrer à leur œuvre, un temps délaissée, toutes leurs forces. *« A mon âge, cinquante-huit ans, je n'ai plus de temps que pour écrire,* explique le philosophe, qui achève un livre sur le cinéma dans une stricte retraite, et une solitude étonnante pour celui qui fut un des « papes du *gauchisme* ».

Beaucoup d'autres tâtonnements, à la recherche de l'« après-idéologique ». Déjà, on annonce pour la rentrée prochaine, le premier signe de ces temps nouveaux : le retour du *romanesque*. A en croire les éditeurs, quelques-uns des plus beaux spécimens d'intellectuels auraient délaissé l'essai pour le roman. Les anciens maoïstes de 1968, certains « nouveaux philosophes » et, paraît-il, quelques anciennes gloires plus inattendues de petit monde des maîtres à penser préparent dans le plus grand secret la nouvelle manière, cette fois débridée, de nous expliquer le monde.

« Durant vingt ans, la philosophie, par le monopole qu'elle exerçait, note Bernard-Henri Lévy, *a interdit toute littérature, ridiculisant, comme par exemple le structuralisme, les tentatives de l'imaginaire. Nous avons vécu sous le règne du désert glacé de l'intellectualisme. »* L'engagement était même perçu comme une interdiction d'écrire, et des talents potentiels étaient sommés de s'abîmer dans la politique.

L'idéologie aurait exercé une véritable terreur, et lorsque la littérature gagnait tout de même sa place au soleil, elle se transformait en commandos de choc, totalitaires et excusifs (*Tel Quel* ou le nouveau roman). *« Une chape de plomb vient de se lever »*, remarque Philippe Sollers. Fini le temps, explique l'écrivain, où il était interdit d'exprimer ses contradictions, où la moindre revendication de liberté devait se référer au dogme. Voici venu le temps d'un romanesque de reconquête, brouillon s'il le faut, fourre-tout de ce qui, dans la vie, l'époque ou le monde, n'est pas ordonnable.

Dans cette course-là, Philippe Sollers et Jean-Edern Hallier ont pris un temps d'avance, et le milieu, qu'il apprécie ou non leurs livres, les sacre déjà largement en tête. Ces deux-là au moins vivent fort sereinement la crise qui frappe leurs confrères et navre les socialistes. Avec *Femmes* (Gallimard), paru cette année, le premier bat le rappel des quinze dernières années, y promenant un personnage qui avoue s'être engagé dans un siècle éminemment politique pour le seul plaisir, ou presque, de séduire les femmes. Le second raconte dans un *« roman vrai »* son *« véritable enlèvement »*, attirant, trait pour trait, dans sa fiction une année de socialisme au pouvoir et un portrait en pied du chef de l'État. Un massacre.

Voilà désormais enfoncées, les portes de la dérision. Les intellectuels, aujourd'hui revenus de beaucoup de leurs convictions passées, s'apprêtent à brûler ce qu'ils ont adoré.

FIN

« Le départ des communistes est plus nécessaire que jamais »

nous déclare M. Jacques Chirac

(Suite de la première page.)

Pour M. Chirac, *« sur un sujet essentiel, celui de la défense du pays, le parti communiste adopte une position totalement contraire à celle de la France »*, dit-il. *« En réclamant que les forces nucléaires françaises soient prises en compte dans la balance des forces entre l'Est et l'Ouest, M. Marchais soutient la thèse d'une puissance étrangère qui affirme qu'elle peut impunément installer en Europe des fusées à moyenne portée, sous le prétexte que ces fusées ne feraient qu'équilibrer les moyens nucléaires de la France et de la Grande-Bretagne. Le raisonnement est spécieux, car la nature, les moyens, la portée, l'objectif de ces forces, de part et d'autre de la ligne qui sépare cruellement l'Europe en deux, sont différents. On ne saurait mettre en balance les moyens nucléaires défensifs de la France avec les moyens nucléaires offensifs, autrement plus importants, de l'Union soviétique. »*

L'ancien premier ministre ajoute que la position du parti communiste français est également inacceptable dans la forme, et il demande : *« Comment admettre que le chef d'un parti politique français discute directement avec le chef d'un État étranger pour aboutir, en accord avec lui, à des positions absolument contraires à celles définies par notre pays et défendues par le gouvernement auquel participent des membres de ce même parti ? »* M. Chirac conclut : *« Ce double jeu affaiblit à l'évidence la position de la France. Désormais le parti communiste, non content de mettre à mal notre système économique, social et politique, adopte sur le problème le plus vital, celui de la défense du pays, une position contraire à notre intérêt national et à notre sécurité. Il faut donc mettre un terme à l'équivoque : le départ des communistes du gouvernement est plus nécessaire que jamais. »*

Le président du R.P.R. qui condamne sans équivoque le comportement de M. Georges Marchais, approuve, en revanche, l'attitude prise par le président de la République le 14 juillet dans la mesure où celui-ci a réaffirmé l'indépendance de la défense française. Toutefois, le président du R.P.R. reproche implicitement à M. Mitterrand de permettre au parti communiste de mener un *« double jeu »* et d'entretenir une *« équivoque »*. Il se dit également *« choqué »* que le chef de l'État accepte de voir sa politique mise impunément en cause de façon publique par le responsable du deuxième parti de la majorité.

L'union de l'opposition pour les européennes

Parmi les devoirs de vacances du président du R.P.R. figure la préparation des élections européennes de juin 1984.

Avec la fin de non-recevoir que l'U.D.F. a opposée au R.P.R. pour la constitution d'une liste unique de l'opposition, la situation se clarifie. M. Chirac juge que les déclarations faites par M. Jean Lecanuet dans son interview au *Quotidien de Paris* (*le Monde* du 26 juillet) sont *« sans équivoque »*. Il nous déclare toutefois : *« La présentation d'une liste unique était un moyen symbolique d'affirmer l'union de l'opposition sur l'essentiel, et notre initiative était d'autant plus désintéressée que, malgré la force des positions électorales du R.P.R., nous acceptions volontiers que ce soit Mme Simone Veil, qui n'appartient pas à notre mouvement, qui conduise cette liste d'union. »* M. Chirac ajoute : *« La grande majorité des Français regrettera, j'en suis persuadé, que nous n'ayons pas été entendus. »* Le thème de l'union de l'opposition sera néanmoins largement utilisé par M. Chirac dans la campagne électorale. *« Nous ferons tous nos efforts,* affirme-t-il, *pour que l'union dans les esprits l'emporte. »* Il rappelle que le R.P.R. souhaite qu'une plateforme commune soit élaborée *« avec l'U.D.F. et les autres mouvements de l'opposition »*, et il assure qu'un *intergroupe sera constitué* à l'Assemblée de Strasbourg.

Un scrutin régional ?

Alors que M. Lecanuet n'exclut pas totalement l'éventualité d'une liste unique dans le cas où le scrutin se déroulerait dans des circonscriptions régionales (*le Monde* du 9 juillet), M. Chirac ne compte plus sur un tel changement d'attitude. Pour lui, l'U.D.F. a dit son dernier mot, et il nous assure que *« quel que soit le mode de scrutin, le R.P.R. l'abordera avec une grande sérénité politique »*. Il fait toutefois des réserves juridiques sur le passage éventuel d'un scrutin national à une consultation dans le cadre de grandes régions, laissant entendre qu'une telle réforme pourrait être déférée au Conseil constitutionnel. Quant aux thèmes qu'il développera, M. Chirac les résume ainsi : *« Affirmer nos positions sur l'avenir de l'Europe telles qu'elles ont été rappelées par le comité central du R.P.R. du 12 juin et qui ne sont pas moins européennes que celles de nos partenaires »*. *« Nous n'accepterons pas de faux procès à ce sujet »*, ajoute-t-il. Autre thème : *« le nécessaire redressement économique national qui doit permettre à la France de jouer son rôle dans la solidarité européenne »*. Cette ambition n'est pas éloignée de celle exposée par le Mouvement pour l'indépendance de l'Europe, qui regroupe des membres du R.P.R. et de l'U.D.F. (*le Monde* du 27 juillet).

M. Chirac esquisse les traits qui caractériseront la liste animée par le R.P.R. : le « tourniquet » inventé malencontreusement en 1979 n'y sera plus pratiqué, le nombre des *socio professionnel* sera réduit au profit d'élus locaux *« possédant une certaine envergure »* et les parlementaires y seront moins nombreux. Mais M. Chirac n'a toujours pas choisi la personnalité qui conduira la liste, préférant attendre que le mode de scrutin (national ou régional) soit définitivement arrêté.

ANDRÉ PASSERON.

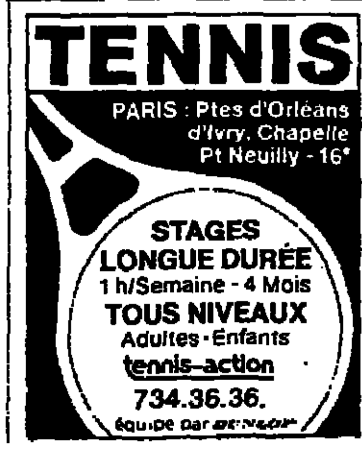
● *M. Valéry Giscard d'Estaing*, qui séjournait aux États-Unis depuis le 20 juillet, a affirmé mardi 26 juillet, avant de prendre l'avion pour regagner Paris, qu'il partage l'avis de M. Reagan selon lequel la reprise américaine serait *« forte et durable »*.

L'ancien président de la République a toutefois ajouté : *« Son effet d'entraînement ne sera pas considérable. »* Il estime, en effet, que l'*« incidence positive »* de la reprise américaine sera variable selon les pays, en fonction de *« leur politique et de leur compétitivité »*.

M. Giscard d'Estaing avait été reçu dans la matinée par M. Ronald Reagan puis avait été l'hôte à déjeuner de M. Georges Shultz, secrétaire d'État. Il a indiqué que le président américain lui avait fait part de son souci de réduire le déficit budgétaire de son pays et de sa certitude que, d'ici à la fin de l'année, les taux d'intérêt et le dollar baisseraient.

Le programme du président du R.P.R.

M. Chirac partira en vacances le 1er août et regagnera la capitale vers le 20 pour participer aux cérémonies commémoratives de la libération. Le samedi 3 septembre, le président du R.P.R. prononcera en Avignon un discours à la jeunesse en clôture des journées d'études des jeunes du R.P.R. Le dimanche 18 septembre, M. Chirac sera l'invité du «Grand Jury R.T.L.-*le Monde*». Du jeudi 29 septembre au samedi 1er octobre, il retournera dans la cité des Papes pour participer aux journées d'études parlementaires que le groupe R.P.R. tient chaque année avant la rentrée des Assemblées.



Le Monde

société

UN AN APRÈS L'ACCIDENT DE BEAUNE

A qui la faute ?

L'enquête judiciaire confiée à M. Jean-François Perrin, juge d'instruction au tribunal de Dijon, sera sans doute close à l'automne prochain. Actuellement, deux personnes ont été inculpées le 29 juin dernier : M. Jean Bouttaz, le transporteur de Saint-Jean-de-Maurienne (Savoie), poursuivi pour homicides et blessures involontaires, et M. Antoine Alu, le chauffeur du premier car, contre qui le même chef d'inculpation a été retenu ainsi que celui de défaut de maîtrise.

Que reproche-t-on à ces deux hommes qui n'ont pas encore été entendus sur le fond par le magistrat instructeur ? C'est sur la foi du rapport des experts qui a été remis aux autorités judiciaires le 24 mai que les inculpations ont été prononcées. Un rapport très technique qui a permis d'établir que le deuxième car, celui dans lequel ont péri carbonisés les quarante-quatre enfants de la région de Crépy-en-Valois, avait un système de freinage défectueux. Ce véhicule, construit en Allemagne en 1969 et importé en 1976, avait cependant été régulièrement contrôlé par le service des mines. Il est toutefois établi que son chauffeur, Joseph Nonnet, qui a péri dans l'accident, n'a commis aucune faute.

En revanche, il est reproché au conducteur du premier car, M. Antoine Alu, employé occasionnel de la société Bouttaz, un défaut de maîtrise de son véhicule. Il aurait dû freiner plus rapidement, ont estimé les experts, en voyant les feux du car allemand qui le précédait s'allumer à plusieurs reprises. Il a donc légèrement tamponné celui-ci. Le chauffeur du second car, Joseph Nonnet, n'a rien pu faire, de même que les conducteurs des voitures, une 2 CV et une GS, qui se trouvaient entre les deux. La 2 CV a crevé le réservoir de la GS. L'embrasement a été immédiat.

Pas de cause unique

La propagation extrêmement rapide du feu a été sans aucun doute facilitée par les matériaux utilisés pour le revêtement intérieur du car. Des matériaux qui réduisent encore les chances de survie, car leur combustion dégage des gaz très toxiques. Une autre expertise est en cours concernant l'incendie qui a ravagé les véhicules accidentés. Les conclusions en seront connues au début de l'automne.

En l'état actuel de l'enquête, il est maintenant établi de façon formelle que les deux cars ne roulaient pas à une vitesse excessive (entre 80 et 90 km/h). Si les disques chronotachygraphes (mouchards) ont été détruits par le feu, celui du car allemand a pu être analysé. Il indique une vitesse oscillant entre 90 et 100 km/h.

Reste à déterminer les causes du ralentissement à l'origine du carambolage. L'« entonnoir » de Beaune, c'est-à-dire le rétrécissement de trois à deux voies de la chaussée à 2 300 m en aval de l'accident, en est sans doute la raison essentielle, mais pas unique. Il y a également eu l'incident provoqué par une petite remorque attelée à une voiture dont l'attelage s'était brisé. Et enfin, la pluie. Une conjonction d'éléments qui, isolés, n'étaient pas déterminants, mais qui, réunis, ont provoqué une catastrophe. Aucune faute n'a, en tout cas, été relevée dans le flux de circulation en aval de l'accident. Reste à savoir s'il est vrai qu'un véhicule de balisage destiné à prévenir les conducteurs de l'existence du ralentissement a quitté son emplacement sur la bande d'arrêt d'urgence quelques minutes avant le drame.

En fait, les circonstances de cet accident unique par ses conséquences sont banales et classiques. Son ampleur aurait été considérablement réduite si l'extension du feu n'avait pas été aussi soudaine et avait laissé quelques minutes aux enfants pour échapper aux vapeurs toxiques mortelles. C'est sans doute dans le domaine des matériaux d'habillage des carcasses de cars qu'il faut revoir la législation actuelle.

MICHEL BOLE-RICHARD.

A CRÉPY-EN-VALOIS

Le deuil et la rumeur

Crépy-en-Valois. – Sur la dalle de béton, quarante-quatre plaques de marbre. Chacune d'elles porte un nom, un prénom, un âge, gravés en lettres d'or. Ici, à même la stèle, simple cube de granit poli, une inscription : *« A nos enfants – 31 juillet 1982. »* Là, trois visages d'écoliers espiègles, comme autant d'éclats de douleur sertis dans la pierre et la marbre. Plus loin, près de la haie de troènes qui borde le mémorial, cette phrase : *« Le temps passe, le souvenir reste. »*

Le souvenir reste... Un an après, Crépy-en-Valois n'a rien oublié. En quittant le cimetière posé au milieu des champs de blé, on aimerait saluer l'hommage unanime d'une ville meurtrie à ces destins brisés, une nuit, sur la route des vacances. Impossible hélas : il règne sur ce chef-lieu de treize mille habitants un climat ambigu, malsain, que trahissent les sous-entendus, les fausses confidences et les vraies allusions.

« Après le drame, un voile de deuil a couvert la ville pendant plusieurs semaines », confie la gouvernante du presbytère Saint-Denis. *« Exact,* assure M. Jean-Michel Sinet, président du groupement des commerçants, *un immense élan de solidarité a mobilisé Crépy, mais après... »*

Comme chaque mercredi, le marché a pris ses quartiers place de la République. *« Ça ne s'effacera pas, jamais,* affirme une Crépynoise. *Bien sûr, la vie reprend son cours. Pour nous en tout cas, mais pour les familles... »* Très vite pourtant, au hasard des étals, la compassion cède le pas. Dans les propos perce la rancœur. Les uns se disent *« indignés »* par le comportement de certains parents. Des anecdotes sordides circulent, venues on ne sait d'où. Vrai ou faux ? Comment expliquer, un an après, cette atmosphère parfois délétère et ces accusations contre des familles

De notre envoyé spécial

endeuillées qu'au soupçons d'avoir tiré un bénéfice financier du drame ?

Mme Ginette Bérhamel, adjointe aux affaires sociales, détient sans doute un élément de réponse. *« Les parents ? Il s'agit pour la plupart de « gens à problèmes »,* explique-t-elle, *connus de nos services bien avant l'accident, peu habitués à gérer d'importantes sommes d'argent. »* D'origine modeste, souvent endettés, ils n'ont pu maîtriser un soudain afflux de ressources, consacrant les aides et autres indemnisations à des achats jugés « choquants » par de nombreux Crépynois. Consciente de cet écueil, la municipalité a tenté de privilégier les secours d'urgence, au coup par coup : bons d'achat, règlement de loyers ; relogement de familles décimées.

L'argent et la politique

Aucun doute, le clivage social a creusé le malentendu. *« Vous savez,* avoue une commerçante du centre-ville, *on ne fréquente pas ces gens-là, on les connaît mal ».* Comment pourrait-on parler le même langage, alors qu'on ne vit pas sur la même planète ?

Au sud-est de Crépy se dressent les H.L.M. de la Sablonnière et de l'avenue Kennedy. A deux pas du lycée Robert-Desnos, aux lignes futuristes, subsiste un lotissement vieillot. C'est là qu'habitent M. et Mme Syx. Quatre de leurs six enfants ont péri dans l'accident. *« Les gens causent beaucoup,* admet Jacky, le père, *mais il faut laisser dire, même si ça fait mal. Le plus dur, c'est quand on sort avec les copains et leurs enfants. Et puis, des fois, on met huit assiettes sur la table... »*

Comme les Syx, la famille Guillot a été durement éprouvée. Marc a perdu quatre enfants, son frère Jean-Louis, trois. Aujourd'hui, celui-ci s'apprête à déménager. *« Pour changer d'air »,* explique-t-il avec un pâle sourire. Minutieusement, il retrace la terrible journée : l'appel téléphonique à 6 heures du matin, l'attente angoissée, à la mairie, la liste dactylographiée des survivants, où ne figurent ni Angélique, ni Jérôme, ni Virginie. *« Je me pose des questions,* confie M. Guillot. *Est-ce qu'ils dormaient au moment de l'accident ? C'est ça que je voudrais savoir. »*

Face à ces propos, que valent les « qu'en-dira-t-on » encore alourdis par le contexte électoral. *« Le maire a été victime de sa discrétion,* s'indigne M. Sinet. *Le travail en profondeur, c'est lui. Certains l'ont accusé de passivité, alors qu'il voulait simplement couper court aux soupçons de récupération. »* Adjoint, le président de l'union des commerçants accuse. Selon lui, le conseiller général communiste de Crépy cherche à « monter » l'Association de défense des familles des victimes contre la municipalité. L'argent, et maintenant la politique.

Premier magistrat de la localité depuis trente ans, le docteur Michel Dupuy (opposition) reste serein. *« La ville est profondément traumatisée,* affirme-t-il, *mais on ne peut pas changer le genre humain. Pensons simplement au chagrin des familles. »* Voilà pourquoi la cérémonie du 31 juillet sera « sobre et digne » : un office religieux, un moment de recueillement devant le mémorial. Au même moment, une plaque sera dévoilée au funérarium de Beaune, en présence d'une délégation municipale.

Crépy-en-Valois ville meurtrie ? Sans aucun doute. Faut-il pour autant ajouter aux blessures que le temps n'efface pas la gangrène de l'incompréhension ?

VINCENT HUGEUX.

L'alcool, les motos et les poids lourds visés par M. Fiterman

(Suite de la première page.)

– La limitation, au stade de la construction, de la vitesse des véhicules d'un poids supérieur à 10 tonnes.

A partir du 1er octobre prochain, les véhicules présentés à la réception par type au service des mines devront satisfaire à cette nouvelle exigence.

Pour les véhicules neufs de transport en commun, le limiteur de vitesse deviendra obligatoire le 1er janvier 1984, et pour les autres poids lourds le 1er octobre suivant. La commission des Communautés européennes a, il y a quelques semaines, recommandé l'adoption dans toute la C.E.E. de limiteurs de vitesse pour les poids lourds.

Les indemnisations : plus de 1 million et demi de francs

L'accident de Beaune avait fait cinquante-trois victimes. Parmi les occupants des autocars, quarante-quatre enfants, deux moniteurs et deux conducteurs avaient été tués.

Le 3 août 1982, trois jours après le sinistre, l'U.A.P., assureur en responsabilité des deux autocars, versait une provision de 2 000 F à chaque enfant survivant pour permettre la reconstitution des trousseaux. Le même jour, une provision pour frais d'obsèques de 10 000 F était versée aux familles des moniteurs victimes de la collision. La compagnie prenait aussi à sa charge les obsèques des quarante-quatre enfants (308 000 F).

Se posa ensuite le problème de l'indemnisation des vingt-deux familles touchées par le drame. Quatre de ces familles ont été indemnisées transactionnellement, et une cinquième a, plus récemment, accepté cette procédure. En revanche, dix-sept autres se sont groupées dans une association de défense des intérêts matériels et moraux des familles des victimes de l'accident, laquelle, le 27 mai dernier, a assigné l'assureur, la colonie de vacances et la caisse d'allocations familiales devant le tribunal de grande instance de Senlis. Pour préjudice matériel et moral, l'association réclame 150 000 à 200 000 F par parent et par enfant, 75 000 F par frère ou sœur et par enfant, 50 000 F par grand-parent et par enfant.

L'U.A.P. estime que si ces exigences devaient être acceptées par le tribunal, *« le niveau des primes d'assurance serait très certainement à réviser en hausse ».* Au 26 mai dernier, la compagnie avait versé 1 587 000 F aux victimes ou à leurs familles.

La sécurité routière n'est plus seulement une affaire de technocrates

En matière de sécurité routière, rien n'est jamais acquis. On le sait trop bien au ministère des transports, où les dernières statistiques sur les accidents de circulation, pour encourageantes qu'elles soient (35 % de tués de moins qu'en 1982 à la Pentecôte ; 15 % de moins pour l'ensemble du mois de mai), ne suffisent pas à rassurer. Pourtant, c'est vrai, les chiffres des victimes de la route baissent de façon significative (5 %) depuis près d'un an, très précisément depuis août 1982. Faut-il y voir une quelconque manifestation du « syndrome de Beaune » ?

Préoccupés par l'hécatombe routière et ses conséquences sur le pays (deux cent quatre-vingt-sept mille morts depuis 1960 ; un coût annuel de 80 milliards de francs pour la collectivité ; la perspective que, parmi les enfants qui naissent aujourd'hui, un sur six sera tué ou blessé gravement, les pouvoirs publics n'avaient pas attendu cette catastrophe pour rechercher les moyens d'enrayer le cours des choses, même si le choc psychologique du 31 juillet 1982 permit d'aller plus vite.

D'ailleurs, une nouvelle réglementation sur le transport en commun de personnes, traitant de la construction, de l'utilisation et du contrôle technique des autocars, était annoncée moins d'un mois avant l'accident (arrêté du 2 juillet 1982). Par la suite, M. Charles Fiterman envoyait aux commissaires de la République des instructions relatives à la réglementation du travail et de la sécurité applicable aux transports d'enfants, tandis que le conseil des ministres du 4 août décidait d'étendre aux véhicules de transport en commun l'obligation déjà faite aux poids lourds de n'emprunter, sur autoroute, que les deux voies de droite de la chaussée. Puis allait être annoncée l'interdiction faite aux autocars de circuler pendant les deux jours les plus « chauds » de l'été 1983, les 29 et 30 juillet. Mise à contribution, la S.N.C.F. proposait des solutions alternatives pour le transport des enfants vers les colonies de vacances.

La rigueur ne devait pas frapper seulement les autocars. Comme eux, les camions de plus de 10 tonnes mis en service à partir de l'an prochain devront être équipés, à la construction, d'un dispositif de limitation de leur vitesse maximale. Et tous les véhicules, légers ou lourds, sont concernés par les restrictions de vitesse par temps de pluie édictées à l'automne dernier.

L'action directe – que complète une campagne de résorption des « points noirs » – s'est accompagnée d'un travail d'analyse et de réflexion.

Chargée par M. Fiterman d'une enquête sur l'accident de Beaune, une commission présidée par M. René Vacquier, conseiller-maître à la Cour des comptes, président du conseil supérieur des transports, remettait, un mois plus tard, un rapport d'une centaine de pages se terminant par soixante-six propositions, qui concernaient aussi bien les infrastructures autoroutières, l'organisation des secours et la surveillance de la circulation que les caractéristiques des véhicules et la qualification des conducteurs de poids lourds ou de véhicules légers.

Un autre groupe de travail, confié à M. Pierre Mayet, directeur de la sécurité et de la circulation routière au ministère des transports, vient de son côté de rendre un rapport de trois cent cinquante-quatre pages sur *« la sécurité liée à la circulation des poids lourds ».*

Parallèlement se poursuit une réflexion sur une réforme du permis de conduire susceptible de procurer aux automobilistes une formation plus complète et plus rationnelle : le ministère des transports souhaiterait en particulier substituer à la préparation actuelle des conducteurs, trop brève et trop sommaire, une formation étalée dans le temps qui pourrait commencer dans le cadre scolaire (avec la possibilité de délivrance, à partir de seize ans, d'une « licence d'apprentissage » donnant le droit de s'exercer, sous surveillance, à la conduite) et s'étendre au-delà du permis pour déboucher sur une certaine approche de formation continue.

On pourrait certainement faire davantage, sur d'autres éléments de la sécurité routière. Une réglementation de la circulation plus pertinente et plus simple serait sans doute mieux observée, et en tout cas plus facile à faire respecter. Une « dépénalisation » des infractions les plus bénignes, qui représentent plus de 80 % des affaires contentieuses dont la justice a à connaître, permettrait aux magistrats d'accorder toute leur attention aux cas les plus graves.

La signalisation routière pourrait être adaptée à l'époque, et surtout débarrassée de ses surabondances et de ses incohérences. Un contrôle systématique des véhicules aboutirait à l'élimination ou à la remise en état des plus dangereux (on les estime à 1 million d'unités)...

Mobilisation sociale

Toutefois, les pouvoirs publics ont aussi conscience qu'une multiplication d'actions plus ou moins spectaculaires mais dispersées ne suffit pas. Une étude de l'organisme national de sécurité routière (Onser) a montré que l'impact des mesures de sécurité prises isolément est extrêmement variable. Si l'obligation du port de la ceinture de sécurité, relativement bien respectée, a permis d'éviter 33 930 tués entre 1973 et 1981, en revanche, les limitations de vitesse ont commencé à être massivement transgressées deux ans après leur adoption, et la loi qur l'alcoolémie au volant seulement neuf mois après.

Si l'on veut aller au-delà des résultats déjà obtenus (27 % de tués en moins de dix ans, mais les résultats stagnent depuis 1979), si l'on veut voir la France quitter le peloton de tête de l'insécurité routière (250 tués par million d'habitants contre 214 en R.F.A., 160 en Italie, 110 en Grande-Bretagne), si l'on veut, comme s'y est engagé le gouvernement, réduire d'un tiers en cinq ans le taux de mortalité sur les routes, il faut aller bien au-delà des actions ponctuelles.

Le comité interministériel de la sécurité routière en est conscient qui propose à la fois une *« mobilisation sociale »* face au fléau, c'est-à-dire une prise de conscience quotidienne par tous les usagers, et non plus seulement les spécialistes, de la réalité de l'accident de la route, et une *« prise en charge locale »* des programmes de sécurité routière.

De cette double préoccupation sont nées trois initiatives :

– le programme REAGIR *(Réagir par des enquêtes sur les accidents graves et des initiatives pour y remédier.)* Désormais chaque accident mortel fait l'objet d'une enquête administrative et technique destinée à mieux cerner les circonstances dans lesquelles il a eu lieu et à en prévenir la reproduction par des actions correctrices spécifiques réalisées sur place ;

– les contrats de sécurité routière. L'Etat aide financièrement les départements et les villes de plus de 50 000 habitants dans la réalisation de programmes susceptibles de réduire de 10 % chaque année le nombre des tués dans leurs limites géographiques ;

– les programmes départementaux de sécurité routière. A tout effort consenti par un département pour améliorer son réseau routier local (à condition qu'il représente en valeur au moins 10 % de l'ensemble de son budget routier) l'Etat répond par un effort parallèle sur les routes nationales dans ce département.

Et l'action sur le conducteur ? Il serait illusoire de penser améliorer valablement la sécurité routière sans agir sur ce facteur autrement que par la stricte répression. Le comité interministériel pour la sécurité routière y a pensé. Il élabore en ce moment une *« doctrine du contrôle du comportement de l'usager »* qui vise à *« rechercher un juste équilibre entre la prévention et la répression »* et à *« définir de nouvelles méthodes d'intervention, mieux adaptées au rythme de la circulation moderne et surtout mieux comprises et admises par la population ».*

De même le comité cherche une stratégie de communication en matière de sécurité et de circulation routières qui favoriserait l'adhésion des usagers aux objectifs gouvernementaux et ferait appel à la responsabilité des différentes catégories d'usagers.

Faire comprendre que l'automobile n'est pas un jouet mais un outil : vaste programme...

JAMES SARAZIN.

SOCIÉTÉ

Un insoumis obstiné

Le combat de Jean-Pierre Mouminous, cet insoumis qui, depuis avril 1978, symbolisait avec quelques autres un refus radical de l'armée, a pris fin le mardi 26 juillet. « Pierrik » — tel est son nom dans la « clandestinité » — a finalement été jugé par les autorités militaires inapte au service national.

Arrêté deux fois, il avait déserté deux fois, avant de sortir volontairement de la clandestinité à la veille du vote de la loi d'amnistie de 1981. L'oubli ne valant que pour le passé, une nouvelle feuille de route l'appela à rejoindre l'armée. Il n'en fit rien et fut arrêté à nouveau le 16 juillet à Phalsbourg, en Moselle, lors d'un contrôle de routine, alors qu'il revenait d'une fête de squatters en Allemagne. Immédiatement, une riposte s'organisait et ses amis défilaient... nus, sur les Champs-Élysées pour protester contre son arrestation. Ainsi se trouvait posé pour la première fois avec éclat le cas des insoumis amnistiés.

Une double surprise

La surprise aura été double : on apprit tout d'abord le lundi 25 juillet que M. Migayron, juge d'instruction chargé de son dossier, avait remis Jean-Pierre Mouminous en liberté provisoire en attendant son procès, une pratique que les défunts tribunaux militaires ignoraient absolument. Quelques heures plus tard, il était arrêté par la gendarmerie et remis à la prévauté, les autorités militaires décidant pour finir de réformer celui qui leur avait tenu tête depuis cinq ans.

Le sort de Jean-Pierre Mouminous et la mobilisation qu'il a suscitée ne doivent pas faire oublier que, le plus souvent, depuis le remplacement des tribunaux militaires par les juridictions ordinaires, les insoumis sont condamnés, pour refus d'obéissance, à des peines souvent plus sévères qu'autrefois — généralement de 16 à 18 mois d'emprisonnement ferme (voir le dossier très complet constitué à ce sujet par les Éditions Avis de recherche, B.P. 53, 75861 Paris Cedex 18).

NICOLAS BEAU.

APRÈS L'ATTENTAT D'ORLY

Dix Arméniens étrangers sont assignés à résidence dans le sud de la France

Une explosion, une garde à vue, dix assignations à résidence : *telle était la situation,* mercredi 27 juillet au matin, sur le « front arménien », dix jours *après l'attentat d'Orly-Sud (sept morts, cinquante-cinq blessés)* revendiqué par l'Armée secrète arménienne pour la libération de l'Arménie (ASALA).

Une explosion d'origine criminelle a *endommagé*, vers 4 heures du matin, mercredi 27 juillet, le centre culturel arménien d'Alfortville *(Val-de-Marne), ville dont* M. Joseph Franceschi (P.S.), secrétaire d'État à la sécurité publique, est le maire. L'engin explosif avait été déposé devant la porte du centre culturel, situé 9, rue de Madrid. Des fenêtres ont été brisées et une partie de la toiture endommagée mais il y a peu de dégâts à l'intérieur des locaux.

L'enquête a été confiée à la brigade criminelle. M. Franceschi s'est *rendu sur place. En fin de matinée,* mercredi, cet attentat n'avait toujours pas été revendiqué.

Le centre culturel arménien d'Alfortville, dont la directrice est Mme H. Krivonian, a été créé en *1976.*

Interpellé, mardi 26 juillet, à Paris, M. Jean-Marc, dit Ara, Toranian, l'un des dirigeants en France du Mouvement national arménien (M.N.A.), dont il est le porte-parole, était toujours entendu à titre de témoin par la brigade criminelle mercredi matin. Les enquêteurs, qui ont procédé à une perquisition à son domicile ainsi qu'au siège du journal du M.N.A., *Hay Baykar*, agissaient en exécution d'une commission rogatoire délivrée par M. Serge Samuel, juge d'instruction au tribunal de Créteil, chargé de l'information ouverte après l'attentat d'Orly-Sud, dans laquelle sont déjà inculpées et écrouées onze personnes.

Au Quai des Orfèvres, on se refusait à toute déclaration sur le sort de M. Toranian. Il semble toutefois que le porte-parole du M.N.A. ait été mis en cause par l'un des inculpés pour des faits remontant à 1981. Selon le M.N.A., cette interpellation est « *une manœuvre d'intimidation envers les Arméniens français et un moyen de neutraliser le porte-parole d'un mouvement qui s'est montré incisif sur les menaces d'expulsion* ».

Le M.N.A., créé en 1976 et qui s'appelait à l'origine Libération arménienne, avait affiché, jusqu'en 1982, des positions proches de celles de l'ASALA. Par la suite, il devait s'en éloigner. Au lendemain de l'attentat d'Orly-Sud, M. Toranian avait condamné cette action dans son principe tout en indiquant qu'elle était commandée par une « *stratégie du désespoir* ».

Dix des onze étrangers — Turcs ou Iraniens — d'origine arménienne menacés d'expulsion après leur interpellation par la police au lendemain de l'attentat d'Orly-Sud ont *été assignés à résidence dans la soirée* du 26 juillet. Cinq d'entre eux, sur lesquels pèsent des soupçons *sérieux, seront plus particulièrement* surveillés et ont été assignés à résidence en Dordogne ou dans le *Rhône. Les cinq autres ont été* répartis dans l'Ardèche, l'Aveyron, le Cantal, la Lozère et le Tarn-*et-Garonne. Une jeune femme,* de nationalité turque, a été remise en liberté. L'assignation à résidence, à *l'issue du délai légal de six jours* qu'avait le ministre de l'intérieur pour statuer sur leur sort, ne préjuge pas de leur expulsion éventuelle. Les cas individuels, ainsi que le choix du pays d'accueil, seraient toujours à l'étude, précise-t-on de source sûre.

Enfin, l'Arménien de nationalité turque arrêté vendredi 22 juillet à *Almelo (Pays-Bas)* a été formellement reconnu par un témoin comme étant l'assassin du diplomate turc abattu *le 14 juillet à Bruxelles.* Gaul Husnu, qui devait être extradé vers la Belgique dans deux ou trois jours, est accusé d'avoir tué de deux balles de revolver tirées à bout portant Ursun Askoy, diplomate turc en poste à Bruxelles. L'attentat avait été revendiqué par l'ASALA.

LA SITUATION EN CORSE

Les répliques de la famille Orsoni

Correspondance

Bastia. — L'affaire Orsoni a pris un tour nouveau. Alors que la Consulte des comités nationalistes (C.C.N.) limite désormais ses prises de position, c'est la famille Orsoni elle-même qui est sortie de son silence par l'intermédiaire de ses avocats d'abord *(le Monde* du 21 juillet) puis par une « *mise au point* » de M. Roger Orsoni, l'oncle du disparu, qui apparaît comme l'un des personnages-clé de l'affaire. Celui-ci a annoncé son intention de porter plainte pour diffamation contre certains organes de presse. Il affirme qu'il n'a aucun lien avec le « gang de Propriano et de Porto-Vecchio » dont certains membres, actuellement sous les verrous ou en fuite, sont soupçonnés d'être impliqués dans la disparition et sans doute l'assassinat du jeune militant nationaliste.

M. Roger Orsoni qualifie aussi d'« *invention* » la tentative d'enlèvement dont il aurait été l'objet deux jours avant celui de Guy Orsoni. Il exclut aussi « *l'hypothèse de la méprise* » estimant que les « *assassins* » de son neveu auraient pu l'enlever ou le tuer facilement. Il met en cause, enfin, certaines déclarations des commissaires Broussard et Mancini, notamment sur le fait qu'il n'a, dit-il, « *jamais reçu aucune convocation* » de la police. Au cabinet de M. Broussard on n'accorde guère de crédit aux déclarations de M. Orsoni qui a, cependant, été convoqué par le juge d'instruction pour mercredi 27 juillet. M. Orsoni s'est rendu au palais de justice escorté par quatre amis armés de fusils de chasse...

A Vero, dans l'entourage de la famille Orsoni, on se prépare pour l'inauguration, le 6 août, d'une nouvelle plaque commémorative qui devrait être apposée au même endroit que la précédente qui, signée du F.L.N.C., avait été retirée le 20 juillet par la police. Un crêpe noir avait ensuite été posé sur le mur de la propriété des Orsoni, avec ce texte brodé : « *Guy Orsoni, martyr du peuple corse assassiné par l'État français* ». La famille a retiré ce crêpe mercredi. Cependant, *on* laisse entendre du côté des pouvoirs publics qu'une nouvelle plaque reprenant le texte « *injurieux et diffamatoire à l'égard du gouvernement de la République* » ne saurait être *tolérée. On pourrait donc s'acheminer*, le 6 août, vers une épreuve de force, des nationalistes extrémistes *étant décidés à en découdre.*

DOMINIQUE ANTONI.

Chiens de guerre...

Washington *(A.P.).* — Le secrétaire américain à la défense, M. Caspar Weinberger, a ordonné mardi 26 juillet de s'opposer à un projet prévoyant des tirs à balle sur des chiens qui était envisagé pour l'étude des blessures, et l'entraînement de médecins militaires.

Cette décision a été annoncée par un bref communiqué d'une phrase. Elle fait suite à la publication par le *Washington Post* d'un article affirmant que le Pentagone avait l'intention d'ouvrir un champ de tir dans une école médicale militaire du Maryland, où des chiens, préalablement anesthésiés, auraient servi de cibles. Blessés par des armes puissantes, ils devaient ensuite être examinés par des médecins qui se seraient ainsi entraînés à soigner des blessures similaires à celles rencontrées dans les combats.

« *Le secrétaire à la défense a ordonné qu'aucun chien ne soit blessé par balle pour des expériences médicales ou l'entraînement du département de la défense* », indique le communiqué.

Le « laboratoire de la blessure », selon son appellation officielle, devait être ouvert le mois prochain.

Trois membres du Congrès avaient dénoncé dans ce projet un « *gaspillage choquant de vies animales et de deniers du contribuable* ».

Pour sa part, le département canadien de la défense va entreprendre dès cette semaine des expériences sur les effets d'un éventuel conflit nucléaire. Pour ce faire, des chiens doivent être exposés à des radiations.

La Société protectrice des animaux, estimant que ces expériences sont cruelles et sans objet, a adressé un télégramme au *ministre de la défense,* M. Gilles Lamontagne, demandant que ces expériences soient abandonnées.

Selon les responsables militaires canadiens, celles-ci sont nécessaires pour « *étudier la possibilité de réduire les effets des radiations nucléaires sur les combattants* ».

Dans l'immédiat, six chiens ont été préparés pour ces expériences. Ils seront exposés aux radiations du cobalt-60, puis abattus après les tests.

FAITS ET JUGEMENTS

Expertises après la mort de deux jeunes motards

Une information judiciaire a été ouverte par le parquet de Versailles pour recherche des causes de la mort de deux jeunes motocyclistes survenue le 10 juillet dans cette ville vers 1 heure 30 du matin. Les deux victimes, Michel Jeannot, vingt-quatre ans, pilote de la moto et son passager Michel Pelotier, vingt-sept ans, avaient été pris en chasse *par une voiture banalisée de la police* pour avoir « brûlé » un feu rouge et ne pas avoir porté de casque.

Selon les policiers, seuls témoins jusqu'à présent, la moto aurait, au cours de la poursuite, manqué un virage à l'angle de l'avenue des États-Unis et de la rue du général Pershing à Versailles, et heurté un mur, sans que le véhicule qui la poursuivait ne l'ait gênée. Les parents de Michel Jeannot se montrent sceptiques et pensent que des personnes qui auraient été témoins des faits pourraient contribuer à leur exacte reconstitution.

Ils font valoir que leur fils, motard averti, connaissait bien le virage où s'est produit l'accident mortel. En outre, le jeune homme, selon eux, n'avait rien à redouter de la police, la moto sur laquelle il se trouvait étant un véhicule mis à sa disposition par l'entreprise de serrurerie où il était employé.

Mme Elisabeth Watrelot, juge d'instruction chargé du dossier, a désigné des experts pour examiner les véhicules en cause.

● *Après les déclarations de M. Chirac sur les « clandestins ».* — La Fédération des travailleurs africains en France (FETAF), qui regroupe une dizaine d'associations de travailleurs africains, estime que les déclarations de M. Chirac faites le 13 juillet (*le Monde* du 15 juillet) sur l'immigration clandestine « *ne peuvent que réveiller des sentiments racistes à l'égard de la seule population immigrée « typée », noire et maghrébine* ».

« *Il est dangereux, sous prétexte de lutte contre la clandestinité, de transformer, aux yeux d'une opinion publique mal informée, tous les immigrés africains en éléments délinquants* », a déclaré lors d'une conférence de presse le président de la fédération M. Kitichi-Kouamba.

FAITS DIVERS

● *Un incendie d'origine inconnue* a partiellement détruit, le *26 juillet, le paquebot-*casino-discothèque *Lydia*, un ancien bateau de croisière grec volontairement ensablé *dans un chenal en face* de la station de Port-Barcarès (Pyrénées-Orientales). La gendarmerie a ouvert une enquête, car les dégâts sont estimés à 2 millions de francs. A Perpignan, on rappelle que, dans la nuit de samedi à dimanche, deux pylônes alimentant les terrains de camping de Torteilles ont été détruits par des charges de plastic.

● *Trois handicapés tués en Saône-et-Loire.* — Un minibus appartenant aux Eclaireurs de France de Caen a percuté contre un arbre, le 27 juillet, à Beaumont-sur-Grosne (Saône-et-Loire). Trois des neuf passagers ont été tués sur le coup. Il s'agit de trois handicapés âgés de quatorze, dix-sept et dix-huit ans. Quatre autres jeunes ont été blessés.

CARNET

Naissances

— Pierre OPOLON et Paule CHARPENTIER-ARNAVON sont heureux d'annoncer la naissance de

David,

Paris, le 24 juillet 1983.
17, rue de Grenelle, Paris-7e.

— Marie-Laure, Eric et Ingrid GIUILY ont la joie d'annoncer la naissance de

Aurore,

le 24 juillet.

7, place Falguière,
75015 Paris.

Décès

— Lucia Attias, son épouse,
Gino et Liliane Attias,
Elisabeth et Haïm Katz,
ses enfants,
David Attias, son petit-fils,
Margot Tedeschi, sa belle-mère,
Les familles Attias et Tedeschi,
ont l'immense douleur de faire part de la disparition de leur très cher

Carlo ATTIAS,

survenu, le 24 juillet 1983, dans sa soixante-neuvième année.
Ramat-Hasharon, Sokolov 57,
47236 Israël.

— Estelle et Maurice Sister,
Claudine et Benjamin Pardo,
Et la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Frymet BARAN,

leur mère et grand-mère,

survenu le 26 juillet 1983.

Les obsèques ont été célébrées, dans l'intimité, le mercredi 27 juillet 1983.

— Le Père Jean Leclerc,
Marie-Thérèse Leclerc,
Denise et Régis Courtin
et leurs enfants,
Pierre et Jacqueline Leclerc
et leurs enfants,
Marguerite et Jean Dumonthier
et leurs enfants,
Bernard et Christiane Leclerc
et leurs enfants,
Geneviève Leclerc,
Et leurs familles,
font part du décès de

Mme veuve Robert LECLERC,
née Marthe Bellet,

leur mère, grand-mère, tante et parente, survenu, le 22 juillet 1983, dans sa quatre-vingt-sixième année, à Paris.
L'inhumation a eu lieu à Dormelles (Seine-et-Marne).
Cet avis tient lieu de faire-part.

27, rue Berthollet,
75005 Paris.

SPORTS

CYCLISME

LE GENOU D'HINAULT

Bernard Hinault qui effectuait sa rentrée après son abandon dans le tour du Luxembourg, provoqué par une tendinite au genou droit *(le Monde* daté 19-20 juin), a dû à nouveau renoncer, mardi 26 juillet, après 100 kilomètres de course dans le critérium de Callac (Côtes-du-Nord). « *Je me suis entraîné comme il le fallait,* a indiqué le champion breton, *mais, au bout de 50 kilomètres, j'ai commencé à avoir des douleurs.* »

Interrogé par *Antenne 2*, Hinault a annoncé son intention de se faire opérer. « *Le seul moyen de savoir, c'est d'inciser,* a-t-il dit. *La décision de me faire opérer, le plus tôt possible, est prise. Si on n'ouvre pas, j'arrête le vélo. Je ne peux pas continuer dans de telles conditions.* »

Au cours de cet entretien, Bernard Hinault, qui est âgé de vingt-huit ans, n'a pas dissimulé ses appréhensions à propos de sa participation au championnat du monde, désormais compromise, et de la suite de ses activités sportives. Il n'exclut pas l'arrêt définitif de la compétition.

« *Si ça continue comme ça, je ne pourrai pas être au championnat du monde. J'ai toujours dit que je ne finirais pas comme un éclopé. Je n'ai donc pas envie d'aggraver mon mal. Si cela ne va pas mieux après l'opération, je pense qu'il n'y aura pas de choix. Il faudra penser à la reconversion et savoir s'arrêter avant que le mal ne soit trop important.* »

ATHLÉTISME

TRENTE-SIX FRANÇAIS AUX CHAMPIONNATS DU MONDE

Jean Poczobut, directeur technique national de l'athlétisme, a communiqué, mardi 26 juillet, les listes des trente-six Français qui participeront, du 7 au 14 août à Helsinki, aux premiers championnats du monde d'athlétisme.

HOMMES

100 mètres : Richard. **200 mètres :** Boussemart ; Patrick Barré. **4 × 100 mètres :** Richard ; Boussemart ; Gasparoni ; François. **400 mètres :** Canti. **4 × 400 mètres :** Canti ; Quentrec ; Fellice ; Llatser. **800 mètres :** Dupont ; Marajo ; Le Guillou. **1 500 mètres :** Dien ; Thiebaut. **3 000 mètres steeple :** Mahmoud ; Debaker. **110 mètres haies :** Caristan. **Hauteur :** Verzy. **Perche :** Abada ; Quinon ; Vigneron. **Marathon :** Chauvelier. **Marche :** Lelièvre ; Fesselier ; Guebey.

FEMMES

100 mètres : Bacoul ; Loval ; Bily. **200 mètres :** Cazier ; Gaschet. **4 × 100 mètres :** Bacoul ; Loval ; Cazier ; Gaschet ; Bily. **100 mètres haies :** Chardonnet ; Machabey-Elloy ; Savigny. **Hauteur :** Ewanje Epée. **Heptathlon :** Picaut. **Marathon :** Langlace.

**

La Tchécoslovaque Jarmila Kratochvilova a battu le record du monde féminin du 800 mètres en 1 min. 53 sec. 28, le 26 juillet, à la rencontre internationale de Munich. L'ancien record avait été établi par la Soviétique Nadejda Olisarenko en 1 min. 53 sec. 50. Au cours de la même rencontre, l'Allemand de l'ouest Erwin Skamrahl a amélioré le record d'Europe du 400 mètres en 44 sec. 50. L'ancien record appartenait au Soviétique Victor Markine en 44 sec. 60.

D'un sport à l'autre

ESCRIME. — Les fleurettistes italiennes ont conservé, le 26 juillet à Vienne (Autriche), leur titre mondial par équipe en battant, en finale, les Allemandes de l'Ouest par 9 victoires à 7. Les Françaises, battues en quart de finale par les Soviétiques, ont terminé septièmes.

TENNIS. — Le Français Guy Forget a été battu, le 26 juillet, au premier tour du tournoi de North-Conway (New-Hampshire), doté de 255 000 dollars, par l'Américain Jim Brown, 6-4, 7-5.

VOILE. — Le Lorientais Alain Gauthier sur *Télégramme-de-Brest* a gagné, mardi 26 juillet, la première étape de la course en solitaire du *Figaro*, disputée sur 280 milles entre Perros-Guirec (Côtes-du-Nord) et Kinsale (Irlande). Après 56 heures 22 minutes et 20 secondes de navigation, il a précédé de 5 min. 47 sec. Lionel Pean sur *Hitachi*. Philippe Poupon sur *Fleury-Michon* a terminé troisième.

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Du côté d'Avignon

Le danseur Lüts Förster raconte Pina Bausch

LE Tanztheater de Wuppertal, dirigé par Pina Bausch, est à la cour d'honneur, à Avignon, les 27 et 28 juillet, avec Walzer *; les 30 et 31 juillet, avec* Nelken. *Depuis des semaines, il ne reste plus une place de libre, pas même sur les marches. Pina Bausch est apparue en France en 1977, au Festival de Nancy, avec* le Sacre du printemps *et* les Sept Péchés capitaux. *Il y a eu ensuite, à Paris, de nouveau à Nancy et dans quelques villes privilégiées,* Barbe Bleue, Café Muller, la Légende de la chasteté, Bandonéon, *et à Avignon, il y a deux ans,* Kontakthoff *et* 1980.

Walzer, *créé en 1982 au Festival de Hollande, commence par une visite touristique, s'achève sur une naissance et, entre-temps, il y a des existences tourmentées.* Nelken, *donné au Festival de Munich* (le Monde *du 2 juillet 1982), dispose dans un vaste champ d'œillets la solitude, les violences et les douceurs de l'amour. Aux danseurs se sont joints des cascadeurs.*

Avec une force irrésistible, Pina Bausch, cette femme très mince, aux yeux pâles, au sourire mystérieux, cette femme silencieuse, a modifié le paysage de la scène, détruit les standards de l'amour de la danse et les frontières entre la danse et le théâtre. Dans Nelken, *un homme seul, immobile parmi les œillets, écrit dans l'espace, avec le langage des sourds, les paroles d'une chanson,* The man I love. *C'est Lüts Förster. Acteur ? Danseur ? Il a été formé à l'école de Kurt Joos, à Essen ; il travaille pour Pina Bausch, depuis 1975, et il raconte.*

« Dans la troupe, *dit Lüts Förster*, nous avons une comédienne. Dans le dernier spectacle, il y a un rôle pour un acteur. Beaucoup souhaitent travailler avec nous. Normalement, ils peuvent participer, comme ça, à l'occasion. Mais le répertoire, seuls des danseurs peuvent le jouer. Même si le public ne s'en rend pas compte. Nous avons énormément de mouvements à faire. Marcher, un, deux, trois, quatre, avec en plus une multitude de petits gestes, et le tout en accord avec la musique, les acteurs n'y arrivent pas. Ils sont crispés, trop occupés à compter, ils perdent le fil. Nous avons appris à travailler le rythme, les enchaînements, et nous continuons. Chaque jour, nous suivons des cours de classique ou de moderne. Pour nous, la difficulté est de faire les gestes sans les interpréter, sans nous laisser aller aux attitudes de la danse. Cela se travaille pendant les improvisations.

» Le spectacle? se construit peu à peu. On ne sait pas où il commence. Pina dit : « *On va peut-être commencer quelque chose.* » Elle montre les mouvements, pose des questions. Elle dit : « *Trouvez six façons d'être tendre en musique.* » Elle pose tellement de questions et chacun répond sans paroles, en agissant. Ou bien elle demande qu'on raconte : elle dit : « *Qu'est-ce que vous trouvez d'excitant ?* » Nous accumulons un matériel. Elle dit : « *On va essayer de réunir* ça et ça. » Des scènes naissent, on les rassemble. Le spectacle se développe à partir d'un petit fil. Il arrive aussi que la musique soit le point de départ. Ainsi *Bandonéon*. En Amérique latine, nous sommes allés dans les bars à tangos, très différents de ce que nous imaginions. Pina a acheté des disques et des disques. Et puis nous cherchons dans ce que nous avons déjà fait. Tout est possible.

» Jamais je n'ai rencontré quelqu'un comme Pina, en qui j'ai une telle confiance. Sinon, ça ne serait pas supportable. On essaie beaucoup, et, quand ça commence à devenir intéressant, chacun dépasse ses propres limites. Sans la confiance, on n'y parvient pas. Si Pina voit que quelqu'un se bloque vraiment, elle n'insiste pas. Son œil est tellement clair, lucide, c'est fascinant. Mon sentiment pour elle est une sorte d'amour. Elle ne parle jamais beaucoup. Quand on a réellement besoin de savoir, on la regarde et on sait. Quelquefois, elle ajoute un sourire. Un tel rapport est essentiel. Il y a des côtés durs, comme dans tout amour, avec des moments où on voudrait se taper la tête contre les murs... Elle ne prend jamais parti pour ou contre qui que ce soit. On attend un mot d'elle, et il ne vient jamais. On doit se débrouiller seul.

» De cette manière, chacun donne son intimité, se montre en sachant que c'est pour la scène. Arrive le moment du choix, et on ne sait pas. Il ne dépend pas forcément de la qualité. Il est ce qui lui paraît le plus juste pour la continuité du spectacle. Des scènes fantastiques sont éliminées. La plupart du temps, je suis d'accord avec elle. Inutile de demander pourquoi ça et pas ça, c'est à moi de trouver. La confiance est fondamentale. Pina peut être cruelle, pas brutalement, juste d'un mouvement du doigt. Certains sont offensés. Après tout, l'amour, c'est accepter les gens comme ils sont.

» Chacun comprend le spectacle à sa manière. *Walzer*, je ne sais pas, je ne le joue pas. A l'époque, j'étais parti aux États-Unis chez José Limon, que j'aime beaucoup. Il faut prendre l'air de temps en temps, acquérir d'autres expériences. A Wuppertal, on vit en groupe, on travaille tous les jours ensemble. Et encore moi, sorti du théâtre, je vois des gens qui y sont complètement étrangers. A l'intérieur de la troupe, comme dans toutes les troupes, on rencontre des difficultés, des luttes. C'est comme ça, on le vit, on ne le met pas sur le tapis.

» *Nelken*, pour moi, ça représente quelqu'un de banal, avec ses besoins d'amour, ses petits vœux qui arrivent rarement à s'intégrer à la réalité. Les cascadeurs représentent le monde du danger. Les entendre parler de leur métier, le risque, leur plaisir, la fascination du public est passionnant.

» Les spectacles de Pina ne transmettent pas une atmosphère de destruction totale. Même s'il faut chercher, on trouve des moments d'espoir. Et l'amour est très important. Sinon on ne peut plus respirer. La violence ? Quoi ? On ne se choque pas des meurtres de théâtre, on sait que le personnage n'est pas réellement mort. Alors une simple gifle réellement donnée apparaît plus violente que les armes factices. Tout se passe dans la tête des spectateurs. Ils ont crié au scandale à *Bandonéon*, quand les hommes soulèvent les femmes sur leurs bras tendus. Dans les ballets classiques, on accepte et admire les figures où les danseurs portent les danseuses. Le principe est le même. C'est le même mouvement réduit à l'essentiel, le geste pur, dépouillé et répété, obsessionnel. Nos gestes, vous les voyez tous les jours. Et le soir, sur scène, ils sont extraits de ce qui habituellement les entoure, les noie. Nous mettons le doigt dessus.

» Pina est fidèle à elle-même. Certains disent qu'elle ne se renouvelle pas, mais chacun de ses spectacles apporte un changement. En dix ans, ils ont évolué. Vers quoi ? Je ne sais pas où ils vont. Je constate qu'ils élargissent la relation homme-femme et celle de l'individu avec la société. Et c'est toujours une relation inconfortable. »

Propos recueillis par
COLETTE GODARD.

« Marie Stuart », des nymphes et des drapiers

LES circonstances d'un festival dans le site d'une ville d'autrefois accusent parfois ce que l'entreprise de la création artistique peut comprendre de vanité. Il reste une lumière du jour, la blondeur du ciel du Midi éclaire encore les choses, lorsque, à dix heures du soir, les spectateurs prennent place sur des gradins métalliques qui ont été montés et vissés dans l'enceinte de la Chartreuse de Villeneuve-lez-Avignon.

En face d'eux, par-dessus les éclats d'une rampe de projecteurs, qui semblent avoir été mis là pour contrarier leurs regards, ces spectateurs distinguent tout de même l'intelligence, la paix, la grâce d'un paysage humain d'une exceptionnelle beauté.

Des églises roses, des châteaux blancs, des arcades ocres, des maisonnettes couleur de sable s'épaulent ou s'embrassent sur tout le contour d'une colline, comme si des architectures-enfants, vivantes, posées pour un portrait de famille nombreuse, formant une fête de lignes douces, de rondes, de pointes, de sourires de couleurs, dans quoi les flammes noires de quelques cyprès posent comme un rappel d'on ne sait quelles raideurs guerrières.

La vision des fondateurs, la main sensible des maçons, le cœur des croyants, l'amusement des jardiniers, le modelage des vents, les chances des hasards, la répétition des travaux à travers les siècles, tout cela se voit, ici, tout cela se touche, qui, dans la conscience présente des spectateurs, s'allie aux préoccupations du jour. Et simplement d'être assis là, de regarder là, d'écouter là, les insectes et les oiseaux de nuit, suffit à considérer attentivement, à songer longtemps, dans la nuit qui tombe, puis sous la lune et les étoiles.

Mais il y a le festival, et il faut qu'il ait lieu. Des instances dirigeantes ont décidé que, par jeu d'appareils électriques, le théâtre de ce paysage séculaire va être annihilé d'un coup de manette et remplacé par une pièce appelée *Marie Stuart*, de Schiller, un spectacle préparé par Bernard Sobel.

Voilà donc un grondement annonciateur. D'un coup, les églises, les châteaux, les arbres, les étoiles disparaissent. Tout près de nous, juste là, devant, sous un éclairage intense, apparaît un décor « importé ».

A gauche, un grand sommier métallique, fixé à deux mètres du sol par des portants d'acier noir en forme de gibet, est surmonté par un gros pouf de velours rouge, style salon de maison close dans une nouvelle de Maupassant.

Se déplaçant à droite, à gauche, sous le sommier métallique, courbant un peu le dos pour ne pas trop cabosser leurs grands chapeaux noirs, des Messieurs vont reconstituer, en chair et en os, les personnages de quelques tableaux célèbres qui figurent dans tous les manuels. Des tableaux de Rembrandt, *la Ronde de nuit, le Syndic des drapiers*. Ils ont de larges ceintures de satin, des knicker-bockers, des galures de conspirateurs.

A droite, c'est un sol vert, fait d'un gazon de plastique éclairé par en dessous, tout à fait comme un stand d'exposition, au cinquième étage d'un grand magasin, avec des ustensiles de jardinage, des tondeuses à pelouse : et, là-dessus, les organisateurs du spectacle nous proposent un deuxième tableau vivant : *l'Éveil du Printemps*, de Botticelli, des voiles légers, des robes brodées de pâquerettes...

Que dire de ce que racontent, de ce que miment pendant ces trois heures, courbés sous le sommier métallique ou allongés sur le stand de jardin les drapiers de Rembrandt et les nymphes de Botticelli ? L'histoire, tout le monde ici la sait plus ou moins, puisqu'une femme, qui a été reine de France et qui a été décapitée à la hache en Angleterre, c'est l'émotion. Se déroule donc un mélodrame historique, avec des mots sentis, des situations terribles, dans une ambiance morale et physique orageuse.

Le public se secoue, de temps à autre, en mettant un nom de comédien sous les chapeaux flamands et les déshabillés florentins.

Il y a là Christine Fersen, grande actrice, habitée, inspirée, qui illumine et découpe les détails des textes sans naturalisme aucun, de sa voix océane, transposant le discours dans une méditation fiévreuse. Il y a Richard Fontana, sa fraîcheur, son dynamisme, son côté risque-tout, qui jette des sondes, des fusées, dans la nuit de ses personnages. Il y a Roland Bertin, sa rondeur carrée, son feu intérieur caché par une patience courtoise... Et aussi Geneviève Casile, Hubert Gignoux...

La reine Marie Stuart n'est plus. La reine Elizabeth se sent seule, C'est fini. Le décor de théâtre disparaît. La lune blanche éclaire les cyprès et les cloîtres de Villeneuve-lez-Avignon. Mais il est trop tard pour ressentir ou méditer, dans l'intimité de la poésie des hommes ou de la nature. Ainsi va tout festival, selon ses bons ou mauvais jours.

MICHEL COURNOT.

UN MUSÉE, UNE ÉTAPE

Marseille : le palais Longchamp façon Henri Beyle

STENDHAL l'avait remarqué : comme Rome, Marseille est bâtie sur plusieurs collines. L'une d'elles, est dominée par un palais, le Musée des Beaux Arts : deux corps de bâtiments reliés par une double colonnade, théâtrale. C'est une de ces constructions de parade plantées au sommet d'un jardin en pente, comme seul a su en produire le Second Empire. C'est une cascade d'où l'eau sourd d'une architecture néo-classique pour rouler sur des rochers artificiels jusqu'au vaste bassin étalé en queue de paon sur l'avenue de Longchamp, le tout enlacé de part et d'autre par l'ample courbe d'un double escalier monumental.

Au total une grande machine symbolique qui figure la Durance captée pour la première fois. La bourgeoisie de la ville, en pleine prospérité, se faisait apporter l'eau et le montrait, lotissant en même temps le nouveau quartier résidentiel de Longchamp, bordé d'hôtels particuliers, resté à ce jour le plus coté de Marseille.

Le Palais des Beaux Arts est le grand œuvre d'un architecte de Nîmes, Espérandieu, qui l'avait conçu après un premier projet de Bartholdi. Le sculpteur de la Statue de la Liberté lui intenta un procès, resté sans suite : il accusait Espérandieu d'avoir copié son idée d'escalier à une grande courbure, comparable à celui de Lefuel, dans une cour du Louvre. Le Palais Longchamp, s'il en impose par son décor extérieur, n'est guère vaste à l'intérieur : 2 500 mètres carrés seulement pour présenter 500 tableaux (le cinquième de la totalité de ses collections). Le style monumental revient toujours à un « gaspillage d'espace ». Voir les musées construits à la même époque à Lyon, Nantes, Lille, etc.; tout dans l'imposant afin d'impressionner les foules et, en général, une grande galerie rappelant la salle rouge du Louvre. A Marseille, celle-ci n'a pas moins de 15 mètres de hauteur sous le plafond et le volume de l'escalier suffirait à lui seul à l'aménagement sur plusieurs étages d'un bon petit musée contemporain. On exploite donc la verticalité de ces salles en y installant des mezzanines en structures métalliques légères pour doubler les espaces d'accrochage sans compromettre définitivement leur caractère qu'on pourra, le cas échéant, retrouver par la suite. Mais on ne saurait dire que ce pragmatisme architectural soit une réussite...

Les richesses secrètes de ce musée ont été remarquées par un voyageur infatigable, pendant sa préhistoire, lorsque ses collections étaient encore installées dans l'ancienne chapelle des Bernardins. C'était en 1805. Stendhal, âgé de vingt-deux ans, et amoureux d'une théâtreuse parisienne qu'il avait suivie à Marseille, Mélanie Guilbert, vivait d'un petit emploi aux écritures chez un épicier en denrées coloniales... jusqu'au jour où, abandonné par l'actrice, il se consola en disant avoir été *« plus amoureux de l'amour que de l'amante »*.

Les nouveaux aménagements des salles de peintures des dix-huitième, dix-neuvième et vingtième siècles jusqu'en 1914, réalisés par M. Wytenhove, conservateur, et Mme Marielle Latour, conservateur en chef, ont été l'occasion de retrouver l'itinéraire de Stendhal à travers le musée de Marseille. Qu'a-t-il remarqué dans cette chapelle des Bernardins, *« vénérable pour son obscurité »*, où les tableaux étaient accrochés touche-touche de bas en haut des murs, selon la mode antique, comme le montre la toile de Joseph Dauphin ? On y voyait si peu que, selon l'écrivain, il aurait fallu *« laver à l'eau tiède pour l'éclaircir le grand Carrache de la collection Louis XIV dont le Louvre possède le pendant »*. Ensuite, il décrit plutôt les tableaux en mouvement, traversés par quelque éclair d'agitation, quelque drame. Au premier plan bien sûr, vient *la Chasse au sanglier*, de Rubens, morceau de sang et de nacre qui le retient par la « fougue des couleurs » et son « dessin exagéré ». Du drame il en trouve surtout dans l'épopée de la peste évoqué par David, *la Madone et les pestiférés* (« comparé à Restout, Van Loo, Coypel... c'est un chef-d'œuvre ») ou par le baron Gérard (son tableau *Mgr de Belsunce distribuant du pain aux malheureux*) ou encore par Michel Serre. Ce peintre, mort à Marseille en 1783, aussi inconnu aujourd'hui qu'il l'était du temps de Stendhal, a laissé un « étonnant tableau » du fléau qui frappa la ville phocéenne en 1720.

La vitalité des Cavaliers de Jules Romain, les bas reliefs flamboyants de Pierre puget, le calme architectural du Perugin, patron de Raphaël, n'ont pas empêché le jeune Henri Beyle de souligner la beauté aurorale, bleue et grise, de Mme Dechateauroux, amie de Louis XV, dont le portrait peint par Nattier passait pour celui de la Pompadour.

JACQUES MICHEL.

★ Stendhal et les peintures du Musée des beaux arts de Marseille. Jusqu'en septembre.

LA CHARTREUSE DE VILLENEUVE, ACTIVE ET CALME

Un peu ailleurs

IL y a que la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon est un endroit où l'on se sent bien. Il y a qu'il s'y passe – et chaque été c'est pareil – beaucoup de choses : musique, théâtre, danse, ateliers, expositions et colloques.

Aux côtés et au dehors à la fois de celle du Festival d'Avignon, la programmation du CIRCA ne répond à aucune logique repérable, et pourtant les événe*ments qui se succèdent* et les *manifestations qui se* superposent là semblent trouver d'eux-mêmes, naturellement, une cohérence insolite. Peut-être à cause de *l'architecture du lieu... tant de beauté prodiguée et* cependant rien d'oppressant. De la cour au cloître, du « jardin du cimetière » à la « boulangerie », de la *« bugade » au « tinel », on suit des chemins sans tour*ner en rond, sans se heurter au vide. Un grand calme simplement.

Comme si d'année en année, de restauration en restauration, l'endroit se concrétisait, à sa manière propre, plutôt chaleureuse. Rien à voir par exemple avec les Salines d'Arc-et-Senans, autre centre international de rencontres (1), splendide et irrespirable : *primo,* le demi-cercle utopique de Claude Nicolas Ledoux a quelque chose de carcéral ; *secondo,* il n'est guère habité par qui que ce soit. Au contraire, l'équipe de *persévérants employés à la* Chartreuse *est solide*ment là, sur la brèche, et douée pour l'accueil.

On ne devrait pas parler du sourire de la responsable des activités musicales, encore moins de son rire en passe de devenir légendaire. Citer seulement le nom de celle-ci (Véronique Charrier), c'est manquer à l'impartialité, car la bande entière, une trentaine de personnes « tout compris », se raccroche à un certain *sens de l'humour, et maintient une distance certaine à* l'égard des us et coutumes en vigueur dans les machines culturelles patentées.

Il suffit pour sentir cela de demander un sirop d'orgeat à la cafétéria : c'est sous les arbres, de l'autre côté de la fontaine, derrière une porte en bois, un enclos, des tables blanches sur le gravier, toujours du monde et pas d'éclats de voix : ça pourrait être ailleurs *qu'en France, dans un pays comme René Char dit qu'il* les aime : où l'on ne pose pas de questions.

Informatique : les beaux discours (I)

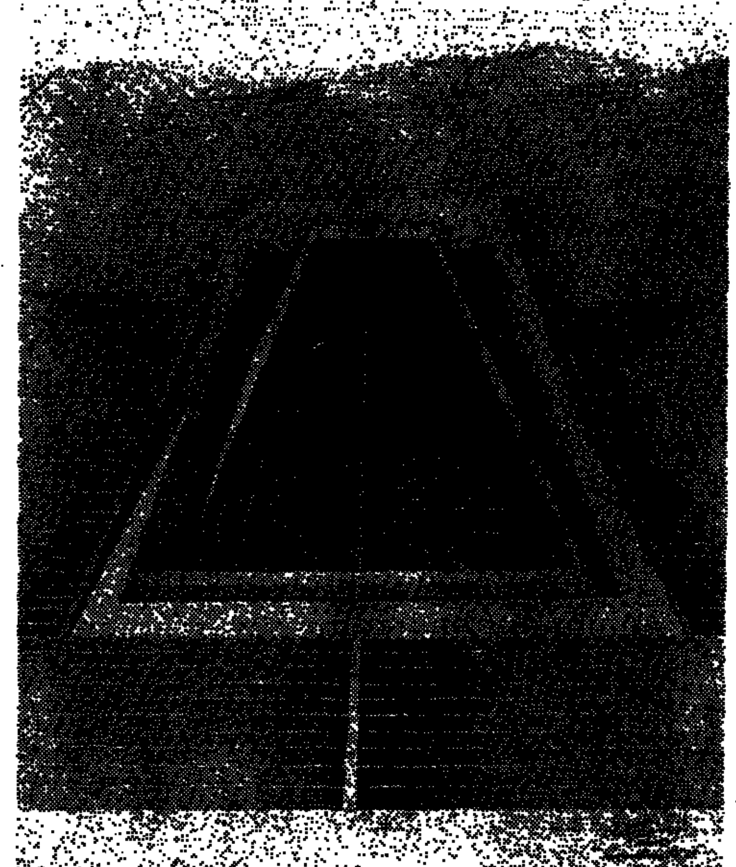
INUTILE de demander aux nombreux Américains et Canadiens qui, du 8 au 13 juillet, ont participé à la série de conférences et de colloques organisés sur le thème « Informatique et culture » si, d'un débat à l'autre, ils avaient entendu des choses vraiment nouvelles. Chacun s'est accordé à reconnaître le haut niveau de la discussion sur l'intelligence *artificielle*. *Cependant*, à l'issue de la dernière séance où, en présence de M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat à la communication, il avait été question des conséquences de l'informatisation sur les stratégies d'entreprises ou les initiatives locales face au pouvoir de l'Etat, Loren Carpenter, ingénieur des studios Lucas Films en Californie, s'est contenté de dire : *« Les Français sont rigolos, ils aiment trop philosopher, ils parlent beaucoup avant même de faire quoi que ce soit. »*

Carpenter (voir les films *Genesis Demo* ou *la Guerre des étoiles*) se serait pris un peu pour le pape en matière d'images synthétiques, si n'avait été présent aussi à la Chartreuse John Whitney, pionnier des années 50, inventeur de la musique visuelle. Des réalisations signées d'eux, montrées plusieurs soirs de rang, ont fait un malheur. Il faudrait citer d'autres noms.

A noter parmi les invités un fort contingent de spécialistes venus de l'Ontario College of Arts de Toronto. A noter encore que toutes les administrations ou institutions françaises ayant de près ou de loin des intérêts *dans l'informatique* avaient délégué là des représentants. Où l'on pouvait sentir sans que rien soit vraiment dit des rivalités sourdes entre ministères, et la claire volonté de puissance de la direction générale des télécommunications (P.T.T.). Où l'on pouvait voir encore une fois que l'IRCAM, à l'intention seulement de deux ou trois stagiaires éventuels, n'hésite pas à trimbaler machines et démonstrateurs patients. Comme si chacun devait mar*quer son territoire, occuper le* terrain.

Et les messes basses un peu acerbes, ou ironiques, concernant la récente arrivée à la Chartreuse d'un gros ordinateur baptisé « Wax » *dont la puissance permet de fabri*quer des images animées à trois dimensions, ces potins un peu moqueurs, alors même que ce matériel n'est pas installé, ne témoignaient pas seulement de soucis désintéressés... Le monstre en question, fourni par « Digital France » et dont il n'existe guère d'exemplaire à la disposition des artistes, coûte environ 3 *millions* de francs (2) ; et il faut de surcroît payer d'une part les ingénieurs système capables d'y accéder directement, et d'autre part sa maintenance. Questions des uns : un tel matériel doit-il se trouver « loin de tout », dans le Vaucluse ? Réponse des autres : oui, si la Chartreuse doit devenir l'un des cinq « centres de ressources » promis par le ministère de la culture en matière de création électronique... Vaste discussion. Et ça ne tiraille pas peu.

En revanche, ce qui ne fait pas un pli, et semble ne déranger personne, voire même réjouir tout le monde, c'est l'intérêt manifesté pour le « festival des logiciels » organisé dans l'ancienne boulangerie des moines, loin des plans sur la comète et des discours politiques : on peut y voir jusqu'au 31 juillet, assis devant des micro-ordinateurs, des rangées d'*enfants absorbés*, avalant, sans l'ombre d'une hésitation, un maximum de jeux éducatifs et autres casse-tête alfa-numériques, tandis que quelques adultes, apparemment moins à l'aise face aux écrans (tactiles ou non), s'essaient à des rébus classés à la rubrique « imagination », quand ils ne se rabattent pas sur les programmes dits de « vie pratique ». *Les quarante ordinateurs* individuels disponibles ont été prêtés par des firmes de construction ou des institutions, et la moitié des quelque cent cinquante logiciels proposés ont semble-t-il été conçus par des particuliers. Qui a dit que la culture de masse ne pouvait pas signifier aussi recherche individuelle ?



Dessin de MICHAEL LECHNER (1977).

Temps mêlés

L'HISTORIQUE de la Chartreuse révèle d'étranges coïncidences : sa fondation était prévue à l'origine pour douze religieux, par le pape Innocent VI – la moitié de douze, – lequel est mort un 12 septembre en l'an 1362 (1+3+6+2, faites le compte...). Le plus étonnant des bâtiments de l'ensemble monacal, qui se trouve à la pointe nord-ouest, qu'on appelle la Bugade et sur lequel les archives *sont quasi muettes*, associe un lavoir et une prison comportant douze cellules. Celles-ci, sur trois niveaux, possèdent chacune une ouverture disposée de telle sorte qu'en s'agenouillant on peut voir l'autel.

Vous pensez bien que c'est ce lieu-là, ouvert, fermé, secret, plein d'images de regards croisés, de corps isolés, de linges blanchis, de fautes et de purifications, que Bernard Noël, hôte sabbatique du CIRCA, a choisi pour présen*ter son exposition* : « Douze artistes et le temps » : un pour chaque cellule, un pour chaque mois de l'année, un pour chaque heure du temps mesuré au cadran.

C'est une belle exposition de *grands et bons artistes connus* et reconnus. *« Ils ont été sollicités parce que l'œuvre de chacun implique une attitude à l'égard du temps, donc l'expression d'une relation chaque fois originale »*, dit Bernard Noël. On peut tenter de considérer les choses ainsi, mais c'est peut-être d'abord la force du rapport des œuvres à l'espace, cet espace chargé de mémoire, qui mobilise le regard. L'osmose entre cette ville rêvée de Vieira da Silva et le mur aux mêmes couleurs ocre et grises, ou encore cette présence obscure, au-delà d'une rude porte en bois, de deux figures filiformes de Giacometti figées dans ce cube de pierre et de silence, sont des images *qu'on n'oublie* pas.

Le temps à l'œuvre dans l'espace... inextricable. Aussi, *comme mode d'emploi de* l'exposition, nous recommanderons de se laisser emporter dans le dédale de la création, qui n'est peut-être qu'une bataille contre le temps. Se perdre dans la contemplation des gestes, des traces, des empreintes fixées dans la couleur et la pâte picturale, chez De*bré ou Tapiès. Cerner de plus* près l'acharnement de l'un à reprendre une forme, à l'user jusqu'à lui faire exprimer tout son jus (Titus Carmel et ses grands caparaçons bruns et verts). Suivre dans une lumière de plus en plus blanche, jusqu'à la perte du « motif », l'inscription obsessionnelle des *nombres qui font toute la* trame et le drame de la peinture d'Opalka. Déchiffrer les photos-souvenirs de Jean Le Gac. Titiller les signaux de Takis.

Renifler jusqu'à l'écœurement l'odeur de sang restituée autour des chiens morts de Vostell, de vrais chiens naturalisés dont la dépouille hérissée de couteaux s'étale sur fond de paprika et dégoulinade de piments. Fouiller la peau de corde des dos moulés d'Abakanowicz. Interroger les mannequins attablés de Kienholz, elle sainte-nitouche, lui, bonne figure de bourgeois dont il n'y a rien à dire, dans un décor reconstitué de pub de luxe. Ou méditer devant les lourdes ombres humaines de Dodeigne...

GENEVIÈVE BRÉERETTE.

★ Jusqu'au 7 août.



EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h à 20 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche et le mercredi.

Animation gratuite, sauf mardi et di*manche, à 16 h et 19 h ; le samedi, à 11 h,* entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, 17 h, galeries contemporaines.

BONJOUR MONSIEUR MANET. Jusqu'au 3 octobre.

PRÉSENCES POLONAISES. L'art vivant autour du musée de Lodz. Jusqu'au 26 septembre.

BOYD WEBB. Jusqu'au 11 septembre.

PHOTOGRAPHES TCHÈQUES, 1920-1950. Jusqu'au 4 septembre.

TOUS LES JOURS LA DANSE. Photographies de Marc Tulane. Jusqu'au 15 août.

DESSINS D'EXPRESSION FIGURATIVE. Jusqu'au 12 septembre.

LIVRES POUR LES VACANCES. Bibliothèque des enfants, piazza. Jusqu'au 5 septembre.

LA FORÊT RETROUVÉE. Carrefour des régions. Jusqu'au 4 septembre.

C.C.I.

AU TEMPS DE L'ESPACE. Jusqu'au 17 septembre.

NE COUPEZ PAS ! Nouveaux médias et communication. Jusqu'au 26 septembre.

MACAO OU JOUER LA DIFFÉRENCE. Jusqu'au 17 octobre.

B.P.I.

LE BRÉSIL DES BRÉSILIENS. Jusqu'au 19 septembre.

LA COULEUR OPTIQUE. Jusqu'au 5 septembre.

Musées

MANET, 1832-1883. – Grand Palais, entrée avenue Winston-Churchill (261-54-10). Sauf mardi de 10 h à 20 h ; mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 15 F ; le sa*medi : 12 F. Jusqu'au 1er août.*

LA PEINTURE NAPOLITAINE, de Caravage à Giordano. Grand Palais, entrée place Clemenceau (voir ci-dessus). Jusqu'au 29 août.

REGARD SUR BRESSUIRE ET SON CANTON. Grand Palais, espace 404 (voir ci-dessus). Entrée libre. Jusqu'au 3 octobre.

PASTELS DES XIXe ET XXe SIÈCLES, des collections du Petit Palais. Petit Palais, avenue Winston Churchill (265-99-21). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 15 septembre.

UTRILLO. Musée Jacquemart-André, 158, boulevard Haussmann (562-39-94). Sauf mardi, de 11 h à 17 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 14 août. – Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (606-61-11). De 14 h 30 à 17 h 30 ; dim. de 11 h à 17 h 30. Entrée : 8 F. Jusqu'au 30 septembre.

MURILLO DANS LES MUSÉES FRANÇAIS. Jusqu'au 24 octobre. L'AQUARELLE EN FRANCE AU XIXe SIÈCLE. Jusqu'au 19 septembre. Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 heures. Entrée : 12 F (gratuite le dimanche et le mercredi).

GEORGES ROUAULT, dans les collections permanentes du Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; mercredi, jusqu'à 20 h 30. Jusqu'à fin septembre.

JEAN-PHILIPPE CHARBONNIER, 300 photographies : 1944-1982. Jusqu'au 28 août. HERBERT LIST : 150 photographies 1930-1968. Jusqu'au 19 septembre. Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus).

AUTOUR DE LA FONTAINE STRAVINSKY, de Niki de Saint-Phalle et Jean Tinguely. Musée d'art moderne de la ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 25 septembre.

JAMES LEE BYARS - GASIOROWSKI. Peintures. Arc au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 8 septembre.

LES MYTHES DE NOS NIPPES. La mode, les enfants, les adolescents 1883-2083. Musée des enfants, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 31 décembre.

PRÉSENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES APPARTENANT AUX COLLECTIONS NATIONALES. Emar : un royaume sur l'Euphrate au temps des Hittites. – La peinture française au XVIIe siècle – La nature morte et l'objet de Delacroix à Picasso – Le fonds Eiffel au musée d'Orsay. Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 7 F ; le dimanche, 3,50 F. Jusqu'en octobre.

LAPRADE ET BOURDELLE, vers 1900. Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (548-67-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 2 octobre.

L'EXPO DES EXPOS. Expositions universelles, Londres 1851-Paris 1989. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 13 h à 19 h ; sam. et dim., de 11 h à 18 h. Jusqu'au 12 décembre.

MAGRITTE ET LES PUBLICITAIRES. Jusqu'au 12 septembre. A LA BELLE ENSEIGNE. Jusqu'au 19 octobre. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (246-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h.

GUS BOFA et les illustrateurs de l'entre-deux-guerres. Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (555-91-50). Sauf dim. (et jours fériés), de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 10 septembre.

HOMMAGE A ODETTE CAMP : Paris disparu 1950-1970. Jusqu'au 28 août. HENRI LEHMANN (1814-1882). *Portraits et décors parisiens*. Jusqu'au 4 septembre. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h. Entrée 9 F, gratuite le dimanche.

THÉRÈSE D'AVILA ET L'ART CONTEMPORAIN. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (354-95-00). Sauf *lundi, de 10 h à 19 h*. Jusqu'au 31 juillet.

ALLART, LE ZACHMEUR, POTET : peintures et dessins. Orangerie des jardins du Luxembourg, accès face au 50, rue de Vaugirard. Tous les jours, de 10 h 30 à 20 h. Du 30 juillet au 11 août.

CHINE : LES FRESQUES DU DÉSERT DE GOBI. La route de la soie. Muséum d'histoire naturelle, 36, rue Geoffroy-Saint-Hilaire (336-14-41). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 30. Entrée : 11 F. Jusqu'au 17 août.

CHATEAUBRIAND, BREST ET LA MER, 1783-1983. Musée de la Marine, palais de Chaillot (553-31-70). Sauf mardi, de 10 h à 18 h. Jusqu'au 28 août.

POUPÉE-JOUET, POUPÉE REFLET. Musée de l'Homme, palais de Chaillot (553-70-60). Sauf mardi, de *9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 11 F. Jusqu'au* 16 octobre.

LA POSTE ET L'AVIATION. Musée de la poste, 34, boulevard de Vaugirard (320-15-30). Sauf dim. *(et jours fériés)*, de 10 h à 17 h. Jusqu'au 3 septembre.

L'ŒUF ET LA PLUME. Musée en herbe. Jardin d'acclimatation, boulevard des Sablons (747-47-66). Jusqu'au 31 décembre.

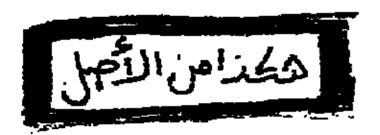
Centres culturels

NŒUDS ET LIGATURES. – Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (563-90-55). Sauf mardi, de *12 h à 19 h. Entrée libre*. Jusqu'au 28 août.

LA PLACE ROYALE DU PEYROU A MONTPELLIER. – Orangerie de l'hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (274-22-22). De 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 4 septembre.

UNE JOURNÉE A LA CAMPAGNE. – Pavillon des arts, 101, rue Rambuteau (233-82-50). Sauf lundi (et jours fériés), de 10 h à 17 h 30. Jusqu'au 31 août.

TROIS GRANDS PROJETS A PARIS : Institut du monde arabe, ministère des finances, hôpital Robert Debré. LES ROCAILLEURS ; BERTHOLD LUBETKIN. Un moderne en Angleterre. BUNKER ROMANCE, de Jean-Marie de Busscher. Institut français d'architec-



Michael Lechner : *musique au trait* (II)

ON a dit qu'on ne poserait pas de question. Seulement une constatation : toutes « nouvelles » qu'elles soient, les images et œuvres générées par ordinateur, accrochées à l'entrée du festival des logiciels, ne sont pas fascinantes du tout. Pis, elles ennuient. Comme si le seul mérite des expositions consacrées à l'art informatisé était de faire apprécier davantage encore les techniques classiques. Raisonnement un peu retardataire ? Peut-être. Evidence, dès qu'on entre dans cette ancienne cellule de moine où Michael Lechner présente ses recherches passées et récentes. Autrichien installé en France, Lechner est l'un des artistes qui, grâce à une bourse, résident à la Chartreuse, essuyant les plâtres plaisants de ce qui, théoriquement, devrait devenir une sorte de Villa Médicis. Après tout, les papes s'installèrent bien en Avignon...

A lire le texte que l'écrivain Bernard Noël – premier arrivé des pensionnaires de Villeneuve – a écrit en guise de préface au catalogue de ses œuvres, on sent que le rêve pluridisciplinaire *n*'est pas forcément un mirage. Sûr que Bernard Noël a appris de Michael Lechner, et que, inversement, la réflexion du poète a aidé le dessinateur.

Lechner travaillait à la mine de plomb des traits, des volumes, des vertiges, comme autant de sons inscrits par quelque patient copiste sur les portées de sonates muettes. Lechner faisait basculer les gris dans le vide du blanc ; et ses diagonales, telles celles d'un sismographe trop sensible, n'osaient jamais frôler que des bleus ou des grèges immatériels. Depuis qu'il est à la Chartreuse, il est passé à la couleur, et trompe le soleil noir avec des ocres, des verts, des mauves, des turquoise, des violets, des jaunes. Oh ! non, pas de la peinture : un coloriage transparent, toute la fragilité de l'aquarelle et toujours – comme autant de signes essentiels – les lignes brisées, les angles se répondant, les césures : des silences... un art du contrepoint au crayon, une musique attentive aux respirations des pierres et inspirée de toutes les inscriptions repérables dans les murs du couvent. Ces traces, laissées par les bâtisseurs, symboles des compagnons du tour de France, Lechner les a comme écoutées, et sa transcription des traits énigmatiques bruisse de voix, de timbres, des ombres à l'heure de complies révolues et des lueurs d'aubes tranquilles. D'habiter là, on doit oublier un peu la réalité.

Voix : *à ciel ouvert* (III)

ELLE n'a rien de réel, elle fait complètement « cinéma », cette église à ciel ouvert, cette nef béante sur un fond de colline sèche et de muraille abrupte où à 19 heures, chaque soir, les « fidèles » – il n'y a pas d'autre mot – viennent s'asseoir, prêts à toutes les surprises... et fervents *a priori*... parce qu'ils savent, d'été en été, que les concerts proposés là n'ont rien de convenu. C'était l'an passé les musiques de l'Islam. Ça a commencé cette année par les complaintes sépharades d'Esther Lamandier... et ça a continué... tout sur la voix, les voix, le chant, des chants hors catégories. Des lamentations d'enterrement proférées par quatre muezzins venus de Turquie, longues stances coraniques, aux exhortations d'un griot débarquant du Niger pour psalmodier les hauts faits des guerriers Samory Touré, la grâce des mères peules et les esprits du Grand Soudan.

Il y a eu aussi les *cantos* épurés de José el de la Tomasa, chanteur de flamenco, magnifique de rigueur, livrant une Andalousie farouche, sans chercher à séduire. A côté de lui, à la guitare, José-Luis Portigo : vibrations implacables, mélodie réduite à une ligne, à l'essence.

Il y a eu, encore, et on s'arrêtera là, le passage, un seul soir, de trois « jouteurs » libanais, champions dans l'art du *zajal* – les *zajalin* sont dans les villages les poètes que l'on invite à l'occasion des fêtes de famille..., mariage, naissance, pendaison de crémaillère, etc. Ils improvisent. Ils brodent, racontent à n'en plus finir de sourire en frappant parfois un petit tambourin. Boivent à point donné une gorgée d'arak. Puis silence. Et le zazhloulh, la vedette des trois, siffle ; un petit sifflement d'extrême solitude, allègre à en pleurer. Sur la droite, derrière la table recouverte d'une toile cirée où ils sont installés, il y en a un qui est assis et ne dit rien. Présence indispensable. L'œil qui écoute... l'intercesseur. Bientôt le public captif tapant dans ses mains aura du mal à croire qu'au Liban la guerre dure encore...

MATHILDE LA BARDONNIE.

(1) Les centres internationaux de rencontres sont au nombre de huit (Saint-Maximin, Sénanque, les Prémontrés, Royaumont, Fontevrauld, Arc-et-Senans et la Chartreuse). Le château de La Roche-Jagu (Côtes-du-Nord) est un centre associé.

(2) Hormis au Centre mondial informatique et ressource humaine (avenue Matignon à Paris).

ANIMATION AU CENTRE CULTUREL CANADIEN

Le cinéaste à son chevalet

Jusqu'au 18 septembre, et tous les jours de 10 heures à 19 heures, le Centre culturel canadien offre un programme en cinq parties sur le studio d'animation français de l'Office national du film : une exposition au rez-de-chaussée, des explications et démonstrations (de 10 heures à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30), des rencontres avec des cinéastes du studio, ainsi qu'une vidéothèque O.N.F avec possibilité de visionner des dizaines de films. Des conférences sont prévues.

A MONTRÉAL et à l'Office national du film en particulier on ne fait jamais les choses à demi. A-t-on voulu profiter de l'occasion et souligner par la bande le rôle capital que joue l'Office national du film du Canada quand les apologistes de l'industrie privée font entendre de plus en plus bruyamment leur voix, avec la bénédiction de certains producteurs français ? Ou était-il tout simplement temps de rappeler qu'à côté de Norman McLaren et de ses amis de l'équipe anglaise, il existait une branche française du cinéma d'animation d'une certaine importance, souvent remarquée dans les festivals internationaux et d'abord à Annecy ?

Une plaquette illustrée a été éditée à Montréal, remise gracieusement aux personnes qui en font la demande. Elles y trouveront résumée l'histoire de ce studio, né en 1966 sur l'initiative de Marcel Martin (homonyme d'un critique français bien connu), alors directeur de la production française. « *En guise de préface* », ainsi qu'il titre sa courte introduction datée d'avril 1983, Norman McLaren définit brièvement l'éthique du film d'animation telle qu'il l'a pratiquée dès le premier jour : « *L'une de mes principales préoccupations fut d'affirmer que chaque artiste devait être individuellement responsable de tous les aspects artistiques et techniques de son film... J'ai toujours associé l'acte créateur de faire un film animé à celui du peintre peignant une toile sur son chevalet.* » Ce qui n'exclut pas pour lui, « *dans quelques cas spéciaux, la collaboration étroite de deux artistes avec une très grande affinité d'esprit.* »

Le studio français semble dès le premier jour avoir repris la définition pour en faire son cri de guerre, et cette profession de foi prend aujourd'hui une signification plus vaste, elle désigne tout ce qui se conçoit à l'O.N.F., avec les réserves nécessaires : dans le film de fiction comme dans le documentaire, liberté doit être laissée à l'artiste de travailler en dehors des pressions commerciales, d'expérimenter à sa guise. Mais avec l'animation le résultat est immédiatement visible, sans la moindre équivoque.

Le studio français d'animation naît donc sous la direction d'un collaborateur des premiers jours de Norman McLaren, le Canadien français René Jodoin. Pierre Hébert, vingt-deux ans, rejoint très vite le studio, dont il deviendra le fer de lance. Nous le découvrons quand il insère quelques motifs animés dans le chef-d'œuvre de Jean-Pierre Lefebvre, *le Révolutionnaire* (1965). Après avoir pratiqué, le premier, des recherches sur les possibilités offertes par l'ordinateur, il nous revient cette année avec *Souvenirs de guerre*, dédié à son enfant d'un an. Pierre Hébert y mélange le grattage sur pellicule, sa première préoccupation aujourd'hui, le papier découpé et l'image réaliste issue du documentaire. Coût de l'ouvrage : 170 000 dollars canadiens pour onze mois de travail et un quart d'heure de projection.

Comme si j'étais la caméra

L'auteur dénonce la guerre, et plus largement la situation politique internationale et québécoise, ce qui n'exclut pas, bien au contraire, l'engagement total de l'artiste sur certains choix essentiels. Le film est reçu comme un cauchemar, à la fois désintégration de la réalité, avec toute la force physique du film gratté, et quête douloureuse du sens, d'un sens indispensable.

Suzanne Gervais, quarante-cinq ans, ne vient pas de l'anthropologie comme Pierre Hébert, mais des beaux-arts. Elle a débuté au studio en 1969. C'était l'endroit le plus ouvert aux gens sans formation d'animateur, « *on apprenait sur le tas* ». Que représente l'animation pour elle aujourd'hui ? « *Tout simplement j'aime dessiner, comme si j'étais la caméra, le mouvement lui-même.* » Elle se sent plus réservée en face du son. Elle a quatre films derrière elle et elle expose ici quelques-uns des dessins qui ont servi de matrice à *Climats* (1975), où elle utilise à la fois l'aquarelle et l'encre. Elle modifie progressivement le paysage à chaque plan par touches à la main, et la transformation de ces esquisses devient le film. Le mouvement, un zoom même, comme dans *la Plage*, en noir et blanc, est, lui aussi, créé à la main. Chaque plan isolé, chaque fragment, est filmé sur deux images (le film défile à vingt-quatre images seconde).

Pierre Hébert avec son « message », Suzannne Gervais pour le seul plaisir, représentent à Paris la douzaine de cinéastes de l'équipe française à qui l'O.N.F. a donné carte blanche pour suivre leur imagination.

LOUIS MARCORELLES.

★ Après celle de Pierre Hébert de la mi-juin, ont été prononcées des conférences avec Jacques Drouin les 2, 3 et 4 septembre, avec le cinéaste d'animation d'origine hollandaise Co Hœdeman les 9, 10 et 11 septembre – il y aura également présentation de la méthode dite de l'écran d'épingle d'Alexeieff, telle qu'elle a été reprise à Montréal, le 3 septembre ; et le 10 septembre une conférence sur l'animation des marionnettes.

5, rue de Constantine. Tél. : 551-35-73.

« LES CINÉMATHÈQUES », UN LIVRE DE RAYMOND BORDE

La passion de l'histoire

CONSERVATEUR et président de la cinémathèque de Toulouse, vice-président de la Fédération internationale des archives du film, Raymond Borde se penche sur le passé. Il raconte comment, un peu partout dans le monde, l'idée de sauver de la destruction les films exploités à fond en circuit commercial ou condamnés par les changements techniques a inspiré les recherches des collectionneurs, puis la constitution d'organismes réunissant et conservant les œuvres rescapées de diverses Saint-Barthélemy de la pellicule.

Il y a, chez lui, la passion de livrer à l'histoire l'ouvrage définitif sur un sujet jamais traité à fond jusqu'ici, et dont il possède toutes les données. On apprendra, entre autres détails importants, que les premières archives de sauvegarde furent créées à Stockholm en 1933, grâce au mécénat (Svenska Filmsamfundet), et à Berlin en 1934 (Reichfilmarchiv), à l'initiative de Goebbels et de l'Etat nazi. Ce double rôle des cinéphiles bénévoles recevant des aides privées et des Etats protecteurs ou associations a entraîné des paradoxes et des crises qu'analyse clairement Raymond Borde. Il sait montrer tout cela, et d'une façon brillante, incisive, lorsque son désir d'historien coïncide avec l'évolution des cinémathèques (un véritable roman aux épisodes mouvementés), de leurs origines parfois difficiles à leur implantation selon des règles pour lui idéales (la conservation et la restauration passant avant tout). Les cent cinquante premières pages forment, à cet égard, un panorama parfaitement reconstitué et qui fera désormais référence.

On se perd ensuite dans le maquis touffu de la deuxième partie, où seuls les ultra-spécialistes iront chercher pâture, et qui concerne le fonctionnement des cinémathèques. Une certaine autosatisfaction à propos de celle de Toulouse, officiellement constituée en 1964, après une époque de bénévolat et de bricolage fervent, se retrouve dans la troisième partie où Borde passe en revue la situation française.

Le sceptre du collectionneur

Ici achève de se dessiner ce qui couvait au centre du livre : la contradiction fondamentale d'un homme qui se méfie de la subjectivité du collectionneur tenté de se créer une propriété à vie (*cf.* p. 108). Henri Langlois est visé par cette remarque, tandis que Raymond Borde ne peut pas lui-même y échapper.

Même s'il a pas mal atténué ses polémiques à l'égard du « père » de la Cinémathèque française, l'auteur est toujours obsédé par l'« effet Langlois », et l'on sent bien, entre les lignes, qu'il en est arrivé, plus ou moins consciemment, à se draper, lui aussi, dans l'attitude « monarchique » tant combattue. Fier de la croissance de la cinémathèque de Toulouse et de son organisation, Borde laisse percer une nostalgie de la collection privée, gérée « en famille » sous son sceptre et sa couronne. L'historien trébuche alors sur ses passions, ses pulsions personnelles.

JACQUES SICLIER.

★ **Editions L'Age d'homme, « Cinéma vivant », collection dirigée par Freddy Buache. 206 pages ill.**

EXPOSITIONS

ture, 6, rue de Tournon. Sauf dim. et lundi, de 12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 17 septembre.

FAUNE ET FLORE EXOTIQUES DANS L'ART. – Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-00). Sauf dim. et lundi, de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 25 septembre.

5 ARTISTES DE LA SASKATCHEWAN : Bornstein, Fafard, Knowles, Lindner, Rogers. – **PORTRAIT D'UN STUDIO D'ANIMATION.** Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). De 10 h à 19 h. Jusqu'au 18 septembre.

JIJÉ. – Centre culturel Wallonie-Bruxelles, 127, rue Saint-Martin (271-26-16). De 11 h à 19 h. Jusqu'au 11 septembre.

DANIEL BONNET. Dessins, peintures. Union de banques à Paris, 373, rue des Pyrénées (797-40-11). Jusqu'au 2 septembre.

En région parisienne

BRÉTIGNY. A propos du corps et de son image. – Photographies. Centre Gérard-Philipe, rue Henri-Douard (084-38-68). Sauf dim. et lundi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 30 septembre.

DOURDAN. Nicolas Vial. – Musée du Château, place du Général-de-Gaulle (459-66-83). sauf lundi et mardi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 31 août.

LA DÉFENSE. Sculptures des années 80. Galerie de l'Esplanade. Jusqu'au 31 août.

NEMOURS. Lalanne : sculptures, bijoux, œuvres graphiques. Château-musée (428-27-42). Jusqu'au 25 août.

PONTOISE. Le retable de Nucourt et l'iconographie de Saint-Quentin. – Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (031-93-00). Sauf mardi et jours fériés, de 10 h à 12 h et de 14 à 18 h. Jusqu'au 6 novembre. Louis Hayet, 1854-1940. Musée Pissarro, 17, rue du Château (031-06-75). Sauf lundi et mardi, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 2 octobre.

SCEAUX. Colbert au pavillon de l'Aurore. Parc du château (661-06-71). Jusqu'au 25 septembre.

En province

AIX-EN-PROVENCE. – Karen Hansen : traces d'ombre. – Musée des tapisseries (21-05-78). Jusqu'au 15 novembre. – Mario Prassinos. Rétrospective. Cloître Saint-Louis, 60, boulevard Carnot (96-48-24). Jusqu'au 28 août.

ALÈS. Frans Masereel. – Musée municipal du Colombier (86-30-40). Jusqu'à fin août.

ANGERS. Tomi Ungerer. – Musée des beaux-arts, 10, rue des Beaux-Arts (88-64-65). Jusqu'au 18 septembre ; Visages de l'homme : sculptures à toucher. – Musée Pincé, 32 bis, rue Lenepveu (88-94-27). Jusqu'au 11 septembre.

ANNECY. Alexeieff ou la gravure animée. Jusqu'au 30 septembre. – Des Burgondes à Bayard : mille ans de Moyen Age. Jusqu'au 31 octobre. – Papier : détournements volontaires. Musée-Château (45-29-66).

ANTIBES. Arman à Antibes : la parade des objets, 1955-1983. Picasso et la Méditerranée. – Musée Picasso, château Grimaldi (33-67-67). Jusqu'au 30 septembre.

AUXERRE. Legs Zervos. – Maison du tourisme, 1-2, quai de la République (52-26-27). Jusqu'au 31 octobre ; Bastow. Pastels. – CEDAAC, 2, place Saint-Germain (46-98-51). Jusqu'au 18 septembre.

AVIGNON. L'art gothique siennois : enluminure, peinture, orfèvrerie, sculpture. – Musée du Petit-Palais, place du Palais-des-Papes (86-44-58). Jusqu'au 2 octobre.

BAR-LE-DUC. Michel Gérard, itinéraires 1972-1983. – Musée, esplanade du Château (76-14-67). Jusqu'au 30 septembre.

BAYONNE. Dieux de l'Inde du Sud dans l'imagerie populaire. Jusqu'au 31 août. – Raphaël : vingt dessins et leur dossier. Jusqu'au 31 août. – D'effets de mode. Jusqu'au 5 septembre. Musée Bonnat, 5, rue Jacques-Laffitte (59-08-52).

BORDEAUX. Oskar Kokoschka, 1886-1980. – Musée des beaux-arts, 20, cours d'Albret (90-91-60). Jusqu'au 1er septembre ; Sol Lewitt : murs peints et structures. – C.A.P.C., entrepôt Lainé, rue Ferrière (44-88-31). Jusqu'au 27 août.

CAEN. Johnny Friedlaender. Gravures récentes. – Musée des beaux-arts (85-28-63). Jusqu'au 29 août ; Cercle - carré - triangle : peintures, sculptures, mobilier 1930-1980. – Hôtel d'Escorville (85-73-15). Jusqu'au 20 août.

CAGNES-SUR-MER. Festival international de la peinture. – Rétrospective des lauréats des Grands Prix des Festivals depuis 1979. Château-musée (20-87-29). Jusqu'au 30 septembre.

CASES-DE-PENE. Robert Zakanitch. – Fondation du château de Jau. Jusqu'au 15 septembre.

CHARTRES. Six expositions pour les mois d'été : Bellavia, Da Rocha, Dugain, Gibrat, Rousselot, Varial. – Musée des beaux-arts, 29, rue du Cloître-Notre-Dame (36-41-39). Jusqu'au 3 septembre.

CHATEAUROUX. Biennale nationale de la céramique contemporaine. – Couvent des Cordeliers. Jusqu'au 31 août.

CLAMECY. Tendres boucheries du Morvan. Musée, hôtel de Bellegarde (27-17-99). Jusqu'en octobre.

COLMAR. Pierre Soulages. Musée d'Unterlinden (41-89-23). Jusqu'au 2 octobre.

COUTANCES. Art en France, 1960-1980. – Les Unelles (45-23-72). Jusqu'au 16 septembre.

DIJON. Portrait d'un village : Sainte-Colombe-en-Auxois. – Musée Perrin de Puycousin, 17, rue Sainte-Anne (30-65-91). Jusqu'au 17 octobre.

DUNKERQUE. Gérard Schneider. Musée d'art contemporain, avenue des Bains (65-98-00). Jusqu'au 26 septembre ; Les peintres orientalistes, de 1850 à 1914. – Musée des beaux-arts, place du Général-de-Gaulle (66-21-57). Jusqu'au 8 septembre.

EPINAL. Frank Stella-Michel Gérard : ce qui fait sculpture. – Musée départemental, 1, place Lagarde (82-20-33). Jusqu'au 31 août.

EVREUX. Tal-Coat, parcours 1945-1983. Musée, ancien Evêché (39-34-35). Jusqu'au 30 août.

FONTEVRAULT-L'ABBAYE. La Loire, lieu économique, social et culturel. Jusqu'au 30 octobre. Art sacré contemporain, art de Picasse. Jusqu'au 30 juillet. Abbaye de Fontevraud (51-73-52).

GORDES. Antoni Tapiès : peintures encres et vernis 1982-1983. Jusqu'au 29 août ; Les cloches et leur espace. Jusqu'en septembre. Abbaye de Sénanque (72-02-05).

GRAVELINES. Gravelines et son patrimoine. Musée du dessin et de l'estampe originale, Arsenal (23-08-13). Jusqu'au 18 septembre.

GRENOBLE. Trois dessinateurs au musée : Belle, Deck, Gaudu. Musée, place de Verdun (54-09-82). Jusqu'à fin septembre ; Le roman des Grenoblois, 1840-1980. Musée Dauphinois, rue Maurice-Gignoux (87-66-77). Jusqu'à fin 1983.

HONFLEUR. Jean Souverbie, 1891-1981. XXXVe Salon des artistes honfleurais. – Grenier à sel. Jusqu'au 31 août.

LA CAVALERIE (Aveyron). Mostra del Larzac. – Les Infruts (62-70-93). Jusqu'à mi-septembre.

LA CELLE-SOUS-GOUZON. Steinlen : dessins, gravures, lithographies, livres illustrés. Centre culturel « la Forge » (62-20-61). Sam. et dim., de 15 h à 19 h. Juillet-août.

LA ROCHELLE. Art et ordinateur. Maison de la culture. Jusqu'à fin août.

LYON. Eugène Baudin, 1843-1907. Musée des beaux-arts, palais Saint-Pierre (28-07-66). Jusqu'en octobre. – Adamah. La terre. ELAC, centre d'échanges de Perrache (842-27-39). Jusqu'au 18 septembre.

MACON-SAINT-ALBAIN. Gustave Eiffel sur l'autoroute. Autoroute A 6. Jusqu'au 5 septembre.

MARSEILLE. Alfred Hofkunst : Hommage à Marseille. Musée Cantini, 19, rue Grignan (54-77-75). Jusqu'au 15 septembre. – L'art celtique en Gaule. Chapelle de la Vieille-Charité, 2, rue de la Charité. Jusqu'au 15 octobre. – Hommage à Stendhal. Musée des beaux-arts, palais Longchamp (62-21-17). Jusqu'au 30 septembre. – Transfiguration : Alberola, Barcelo, Blouïs, Di Rosa, Penck, etc. Arca, 61, cours Julien (42-18-01). Jusqu'au 27 août. – Qu'importe, si c'est bien. Vingtième anniversaire de l'Office franco-allemand pour la jeunesse. Parc Chanot, hall 8 (54-29-29). Jusqu'au 9 août.

MENERBES. Henri Manguin, 1874-1949. – Galerie Cance Manguin (72-31-81). Jusqu'au 30 septembre.

MONTAUBAN. Zao Wou-Ki ou se libérer du connu. Rétrospective. – Musée Ingres, 19, rue de l'Hôtel-de-Ville (63-18-04). Jusqu'au 16 octobre.

MONTPELLIER. Patrick Raynaud, sculptures. – Musée Fabre, 13, rue Montpellieret (66-06-34). Jusqu'au 30 août.

NICE. Stefano Della Bella, Florence, 1610-1664 : Gravures. Musée des beaux-arts Jules-Chéret, 33, avenue des Baumettes (88-53-18). Jusqu'au 30 septembre ; Hercule Trachel, 1820-1872 : Peintures, aquarelles et dessins. Galerie des Ponchettes, 77, quai des Etats-Unis (85-65-23). Jusqu'au 30 septembre ; Francesco Clemente. Galerie d'art contemporain, 59, quai des Etats-Unis (85-82-34). Jusqu'au 31 août ; Peindre et photographier : Faucon, Le Gac, Michals, Rousse. Enac, 24, avenue Jean-Médecin (62-18-85). Jusqu'au 30 septembre ; Niko Pirosmanachvili. Musée international d'art naïf Anatole-Jakovsky, Château Sainte-Hélène, avenue Val-Marie (71-78-33). Jusqu'au 31 août.

NIMES. Pablo Picasso à Nîmes. Musée des beaux-arts, rue Cité-Foulc (67-38-21).

PAU. Aroldo Governatori. Musée des Beaux-Arts, rue Mathieu-Lalanne (27-33-02). Juillet-août.

POITIERS. Tony Grand. Jusqu'au 1er septembre. – Sculptures des XIXe et XXe siècles dans les collections du musée. Jusqu'au 15 septembre. Musée Sainte-Croix, 3 bis, rue Jean-Jaurès (41-07-53).

RENNES. Bernard Pagès. Musée des beaux-arts, 20, quai Emile-Zola (30-83-87). Jusqu'au 29 août.

ROUEN. Albert Aymé. Rétrospective. Jusqu'au 15 septembre. – Les vues de l'amateur : œuvres de la Donation Baderou. Jusqu'au 30 octobre. Musée des Beaux-Arts, 26 bis, rue Thiers (71-28-40).

LES SABLES-D'OLONNE. Donation Sorlier : lithographies du XIXe et du début du XXe siècle. Musée de l'abbaye Sainte-Croix, rue de Verdun (32-01-16).

SAINT-BENOIT-DE-SAULT. Josua Walstra. Mairie (47-51-44). Jusqu'au 20 août.

SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT. Frédérick Breck. – Galerie de la Citadelle, 38, rue de la Citadelle (37-08-52). Juillet-août.

SAINT-MAXIMIN-LA-SAINTE-BAUME. Débordement textile. Collège d'échanges contemporains (78-01-93). Jusqu'au 1er septembre.

SAINT-PAUL-DE-VENCE. Max Ernst. Fondation Maeght (32-81-63). Jusqu'au 5 octobre.

SAINT-TROPEZ. Roger de la Fresnaye. Rétrospective. Musée de l'Annonciade (97-04-01). Jusqu'au 29 septembre.

STRASBOURG. Gustave Doré, 1832-1883. Musée d'art moderne et musée historique (35-47-27). Jusqu'au 31 août.

TARASCON. La botanique en Provence au XVIIe siècle. Cloître des Cordeliers, place F. Mistral. Jusqu'au 30 septembre.

TARBES. Hommage à Alicia Penalba : œuvres de Cardenas, César, Etienne-Martin, Hadju, Parvine-Curie, Peyrissac, Poncet, Stahly, Di Teana. Musée (36-31-49). Eté.

TOULON. Louis Chacallis- Jean Lamouroux. La peinture religieuse. Musée, 113, boulevard Maréchal-Leclerc (93-15-54). Jusqu'au 30 septembre.

TOULOUSE. Le musée décalé : Empreinte-geste-surface. Réfectoire des Jacobins. – Empreinte-trace-volume. Musée des Augustins, 21, rue de Metz (22-21-82). Jusqu'au 14 septembre.

TROYES. Georges Jeanclos : terres cuites et dessins. Musée d'art moderne, place Saint-Pierre (72-64-18). Jusqu'au 19 septembre.

VILLENEUVE-LEZ-AVIGNON. Douze artistes et le temps. CIRCA, Chartreuse (25-05-46). Jusqu'au 7 août.

FESTIVALS

Musique en province

COMMINGES *(jusqu'au 19 août).* – Autour des orgues de Saint-Bertrand et de Saint-Just de Valcabrère, une académie internationale avec de célèbres organistes et de grands solistes et ensembles : A. Isoir (le 29), A. Stricker, M. Chapuis (le 5 août), G. Leonhardt, B. Janis, J.-P. Brosse. (Rens. : Festival de Comminges, 31260 Mazères-sur-Sarlat ; tél. : (61) 90-00-38.)

VAL-D'ISÈRE *(jusqu'au 2 août).* – A l'heure de l'amitié franco-allemande, des concerts des Fiori Musicali, du Norddeutscher Barockenensemble, de Thomas Albert et de la Jeune Philharmonie franco-allemande, consacrés en particulier à la musique de cour du dix-huitième siècle dans les villes hanséatiques. (Rens. : (3) 973-24-96.)

VILLENEUVE - LÈS - AVIGNON *(jusqu'au 7 août).* – Après les chants traditionnels, place est faite au répertoire contemporain : *Messiaen (le 28) et* quatre compositeurs ayant écrit spécialement pour la voix (le 29), ceci avant la venue des Chœurs de la chapelle royale de Windsor (le 3 *août*) et d'une femme troubadour (le 5). (Rens. : B.P. 30, 30400 Villeneuve-lès-Avignon ; tél. : (90) 25-05-46.)

SAINT-YRIEIX *(jusqu'au 12 août).* – Dans la superbe collégiale de Moustier, R. Fontanarosa, l'orchestre Pro Arte de Munich, D. Varsano et S. Chaisemartin. (Rens. : syndicat d'initiative, 87500 Saint-Yrieix ; tél. : (55) 75-94-60.)

CARPENTRAS *(jusqu'au 12 août).* – Des concerts A cœur joie, un podium des jeunes lauréats des conservatoires de Paris et de Lyon, B. Soustrot, le Quatuor Viotti, le Collegium Musicum de Heidelberg, l'Orchestre de Pforzheim avec Y. Menuhin et D. Varsano. (Rens. : B.P. 113, 84200 Carpentras ; tél. : (90) 63-46-35.)

LA VÉZÈRE *(jusqu'au 14 août).* – Au pays de Brive, peu gâté en matière musicale, six concerts dont l'Ensemble Hamal (le 28), M. Debost, R. Pidoux et B. Haudebourg (les 12 et 14 août). (Rens. : mairie, 19240 Allasac ; tél. : (55) 84-72-54.)

FESTIVAL DE PROVENCE *(jusqu'au 16 août).* – Un festival itinérant : Ollioules, Le Castellet, Six-Fours, Sanary. (Rens. : C. Brugerolle, 84, avenue du Val-d'Azur, 83110 Sanary ; tél. : (94) 74-11-74.)

VALBONNE *(jusqu'au 12 août).* – Parmi les Soirées de Sophia-Antipolis, quelques beaux concerts avec l'Ensemble polyphonique de France, l'Orchestre Provence-Côte d'Azur, Eva Graubin, P. Tortelier et *le Barbier de Séville.* (Rens. : Sophia-Antipolis, B.P. 1, 06560 Valbonne ; tél. : (93) 33-10-10.)

GARGILESSE *(22-28 août).* – Colloques, ateliers et concerts autour de la harpe, avec l'Ensemble baroque de Châteauroux, l'Ensemble intercontemporain, dirigé par Pierre Boulez, Pierre Jamet et les étudiants de l'Académie internationale. (Rens. : Amis du Festival, Gargilesse, 36190 Orsennes.)

SÉLECTION

CINÉMA

Reprise

«On achève bien les chevaux», de Sydney Pollack

L'enfer des marathons de danse où l'on s'épuisait, parfois jusqu'à la mort, pour une prime. Un des effets de la crise économique dans l'Amérique de 1932. Impitoyable tableau social, d'après le roman d'Horace McCoy. Avec Jane Fonda et Michael Sarrazin, couple désespéré.

ET AUSSI : *l'Argent*, de Robert Bresson (le plus grand film français de l'année) ; *Ludwig*, de Luchino Visconti (version intégrale, superbe, des chimères artistiques de Louis II de Bavière) ; *Stella*, de Laurent Heynemann (pouvait-on être collaborateur par amour, sous l'Occupation ?) ; *le Cercle des passions*, de Claude d'Anna (Sicile, années 50, opéra flamboyant de mystère, d'amour et de mort).

MUSIQUE

Le Festival estival

Comme chaque été, avec des subventions modestes, le Festival estival de Paris déploie des trésors d'imagination pour donner aux touristes, comme aux autochtones, *« une raison de plus d'être chaque jour à Paris »*, jusqu'au 20 septembre. Suivant une tradition qu'il s'est lui-même fixée, le Festival a élu Henri Dutilleux compositeur de l'été et a disposé ses principales œuvres comme des jalons dans sa programmation. Ainsi, le 28 juillet, l'Orchestre philharmonique de Lorraine, dirigé par Ernest Bour, ouvrira-t-il son concert avec *les Métaboles*, tandis que le Quatuor Arcana a inscrit *Ainsi la nuit* entre le dix-neuvième quatuor de Mozart et la *Huitième* de Beethoven.

En attendant la journée Dutilleux du 10 septembre, il faut encore noter le concerto pour violoncelle *Tout un monde lointain* qu'on pourra entendre le 9 août à Saint-Merri, avec Pierre Strauch en soliste et l'Orchestre de l'Ile-de-France.

EXPOSITIONS

Roger de La Fresnaye à Saint-Tropez

Le musée de l'Annonciade, qui ne possède qu'une seule toile de La Fresnaye, mais une bonne – *le Rameur*, de 1914, – s'est associé avec le Musée d'art moderne de Troyes (qui, lui, en conserve beaucoup) pour présenter l'œuvre peint de ce cubiste auquel aucune exposition d'importance n'a été consacrée depuis trente bonnes années (rétrospective au musée de l'Annonciade jusqu'au 19 septembre ; au Musée d'art moderne de Troyes, du 3 octobre au 27 décembre).

ET AUSSI : *Prassinos*, au cloître Saint-Louis d'Aix-en-Provence (rétrospective de l'œuvre peint et dessiné) ; *Pierre Soulages*, à Colmar (une vingtaine de toiles, de celles de 1947 aux plus récentes) ; *Tal Coat* (parcours de 1945 à 1983), au musée d'Evreux ; *Gérard Schneider*, au Musée d'art moderne de Dunkerque.

JAZZ

Ted Curson à la Resserre aux diables

Une nouvelle cave à Paris ouverte au jazz, à deux pas de Beaubourg. Presque classique après une longue carrière employée à tous les courants modernes du jazz, le trompettiste Ted Curson s'y produit en quartette.

ET AUSSI : *Pierre Blain* (Cuba) et son carnaval Combo à la Chapelle des Lombards.

THÉATRE

Découvertes à Semur-en-Auxois

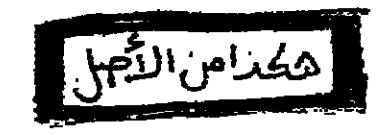
L'Académie de théâtre de Semur-en-Auxois (Côte-d'Or) propose, du 1er au 10 août, sous le titre générique de *Scènes en découvertes*, une série de cinq spectacles avec le concours des compagnies locales : *Théâtre de la mémoire* (Marcel Bozonnet), *Théâtre du graffiti* (Gilles Morel, Guy Naigeon), *Grenier de Bourgogne* (Jean Maisonnave, Jean-Pierre Renault), *Théâtre d'animation du Verseau* (Jean-Luc Masson et Charles Le Coq), groupe *Turbulences* (Annick Dubost, Marie-Joseph Gros). Rens. tél. : (80) 97-01-46.

DANSE

Anna Térésa de Keersmaeker à Avignon

On l'a découverte cet hiver au Centre Georges-Pompidou. Ou plutôt *on les a découvertes : deux* danseuses exactement semblables, reprenant pour leur compte, mais avec la crânerie d'une nouvelle génération, les pas comptés et les balancements de bras de Lucinda Childs. *Fase*, quatre mouvements sur la musique de Steve Reich, s'enrichit progressivement jusqu'à devenir une chorégraphie vivante et complexe.

A peine sommes-nous remis de la surprise que les deux danseuses sont passées à quatre, quatre fois une, même physique, même costume, même gabarit. Et elles se lancent avec le même entrain dans les joies du geste répétitif – *couchées, assises, debout. Rosas danse Rosas* dure deux heures et explore toutes les combinaisons imaginables – comme pour s'en libérer. (Jusqu'au 29 juillet. Salle Benoît-XII.)



FESTIVALS

Paris

RENCONTRES THEATRALES DU CARREAU DU TEMPLE (274-46-42)

Les 29, 30, 31 et 1er à 21 h 30 : le Contre-mode d'emploi ; les mer. et mar., à 20 h 15 : Taberin ; à 22 h, Impasse du désir ; les jeu. à 20 h 15 : les Cenci ; les dim. et lun. à 22 h : Je, François Villon.

IIe JUILLET MUSICAL DE L'ESCALIER D'OR (523-15-10)

Le 27 à 19 h : A. Prévost (Bach, Guiliani, Brouwer) ; à 21 h : Ensemble Ars Antiqua de Paris ; le 28 à 19 h : Trio Arsis (Bach, Beethoven, Poulenc) ; à 21 h : Quintette Moragues (Mozart, Dvorak, Beethoven) ; le 29 à 21 h : Trio Claude Barthélémy, jazz contemporain.

XVIIIe FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS (271-57-00)

Théâtre à Dejazet, le 27 à 18 h 30 : Nouveau Quatuor de Budapest (Mozart, Kalmar, Brahms) ; Ste-Chapelle, le 27 à 20 h 30 : The Scholars (J. des Prés, Cornysh, de Lassys, Morley, Dowland) ; Faculté de droit, Assas, le 28 à 20 h 30 : Orchestre philharmonique de Lorraine, dir. E. Bour (Dutilleux, Berlioz, Dvorak) ; Eglise St-Germain-des-Prés, le 29 à 20 h 30 : L. Thiry (Satie, Correa de Arauxo, Bach, Messiaen) ; Château de Maisons-Laffitte, le 31 à 17 h 30 : Y. le Gaillard, D. Cuiller, M. Muller, Ph. Alain-Dupré (Rameau) ; Eglise St-Louis-en-l'Ile, le 1er à 18 h 30 : Die Salzburger Domkappellknabben, Salburger Dommusik, dir. J. Bogensberger (deux siècles de musique spirituelle à Salzbourg) ; Mairie du Ve, le 2 à 18 h 30 : Ph. Bianconi (Debussy).

En région parisienne

LA DÉFENSE (979-00-15), ven., et sam. à 22 h : Musical Mémoires.

SCEAUX. – Festival de l'Orangerie (660-07-79) : le 29 à 21 h ; le 31 à 17 h 30 : Sextuor à cordes de l'Orchestre national de France (Brahms, progr. différent) ; le 30 à 15 h 30 et 17 h 30 : A. Perchat et M. Makarenko (Scriabine, Tchaïkovsky, Dvorak).

En province

AQUITAINE

SARLAT. – XXXIIe Festival des jeux du théâtre (53) 59-37-46 ; Aux jardins des Enfeus, les 29 et 30, à 21 h 45 : « le Barbier de Séville » ; les 1er et 2 : « Lady Macbeth au village » ; le 3, à 18 h : Atelier public avec le Théâtre du Campagnol ; cathédrale, le 28, à 21 h : Orchestre de Bordeaux-Aquitaine, dir. R. Benzi (Brahms, Dvorak).

AUVERGNE

VICHY. – Festival d'art lyrique (70) 31-68-88 : casino, le 30, à 20 h 30 : « Valses de Vienne » ; le 3, à 21 h : « le Lac des cygnes », par les ballets du Grand Théâtre de Bordeaux.

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

CLUNY. – Cloître de l'Abbaye (85) 59-05-34, le 3, à 21 h : P. Fontanarosa et M. Nordmann (Bach, Schubert, Saint-Saëns).

FLAGY. – IIIe Festival (85) 59-09-42, le 30, à 22 h : Michel Hermon ; cour du théâtre, les 31 et 1er, à 18 h : groupe Casino ; théâtre, les 31 et 1er, à 21 h : « Comme un sens inverse » ; les 2 et 3, à 21 h : G. Barreau, A. Flammer, F. Stochl (Symphonies déconcertantes).

FESTIVAL DES JOUX (39-29-66) : Evillers, le 30, à 21 h, église de la Rivière, le 29, à 21 h : Quatuor Goudimel (chansons de la Renaissance) ; Pontarlier, le 28, à 21 h : Orchestre de chambre de Neufchâtel (Bach, Rossini).

BRETAGNE

LANNION. – Saint-Rieux : les 30 et 31, à 21 h 30 : « Si Rieux m'était conté ».

CENTRE

SULLY-SUR-LOIRE. – Festival (38) 62-04-88, collégiale Saint-Ythier, le 29, à 21 h : J. Taddéi (orgue) ; Basilique de Saint-Benoît, le 30, à 21 h : Orchestre philharmonique de Lorraine, dir. E. Krivine (Mozart : « Messe de Requiem »).

CHAMPAGNE-ARDENNE

BRAUX-SAINTE-COHIÈRE. – Château (26) 60-83-41, le 30, à 21 h : Ensemble Da Camera (Mozart).

CORSE

AJACCIO. – Festival (21-56-85), chapelle impériale, le 29, à 21 h : Quatuor Brahms de Berlin (Haydn, Beethoven, Brahms).

LANGUEDOC-ROUSSILLON

CARCASSONNE. – Festival de la Cité (68) 25-33-13, Grand Théâtre, le 30, à 21 h : Ensemble de chants et danses de Sibérie ; le 28 : Chicago City Ballet ; le 31 : Barbara Hendricks et Michel Beroff.

PÉZENAS. – Été musical en Languedoc, collégiale, le 29, à 21 h : Ensemble des professeurs et élèves de l'Académie internationale.

PRADES. – XXXIIe FESTIVAL P. CASALS (68) 96-33-07, le 29, à 21 h : Nouveau Quatuor de Budapest (Mozart, Bartok, Schubert) ; le 3 : Quatuor Borodine, S. Richter.

SAINT-GUILHEM-LE-DESERT. – Saison musicale (63-14-99), le 3, à 21 h 15 : Clavier Trio français (Schubert).

SÈTE. – Festival de la mer (67) 74-66-97, théâtre municipal, le 28, à 21 h 30 : « Rêves d'écluses », « Folies d'opérettes » ; le 3, à 21 h 30 : l'opéra français chanté par Nadine Denize ; Théâtre de la mer, le 30, à partir de 19 h 30 : Nuit du film musical ; décanale Saint-Louis, le 3, à 21 h : L. Thiry (orgue).

SOMMIÈRES. – XIVe Festival (66) 80-03-24, cour du collège, le 28, à 21 h 15 : Claude Bolling ; le 29 : Quintette de cuivres G. Touvron ; chapelle Saint-Julien, les 30 et 31, à 18 h 30 : P. Gallois et J. Pontet (Bach).

LIMOUSIN

SAINT-YRIEIX. – Festival (55) 75-94-60 : le 29, à 21 h : Orchestre Pro Arte de Munich, dir. K. Redel (Mozart) ; le 3, à 21 h : Daniel Varsano (Chopin, Satie, Debussy...).

MIDI-PYRÉNÉES

ALBI. – Xe Festival de musique (63) 54-22-30 ; cathédrale le 28, à 21 h : chœurs de la chapelle royale de Windsor ; palais de la Berbie, le 31, à 21 h : « le Viol de Lucrèce », de Britten.

COMMINGES. – VIIIe Festival (61) 90-00-38 ; cathédrale, le 29, à 21 h 30 : A. Isoir (du Caurroy, Racquet, de Grigny...).

SAINT-CÉRÉ. – Session de musique (65) 38-11-85 ; château de Castelnau-Bretenoux, le 30, à 21 h 30 : les danseurs de l'Opéra de Paris ; le 30, à 20 h 45 : « le Barbier de Séville » ; château de Montal, le 1er, à 21 h : Ensemble orchestral Harmonia Nova ; collégiale Saint-Martin, à Brive, le 1er, à 21 h : Orchestre de chambre A. Stajic ; Abbatiale Ste-Marie, à Souillac, le 2, à 21 h : Jeune Orchestre symphonique de Douai (Brahms, Tchaïkovski) ; place Nationale, à Montauban, le 3, à 21 h : Jeune Orchestre symphonique de Douai (Milhaud, Bach, Tchaïkovski).

TOULOUSE. – De Messidor à Vendémiaire (23-32-00) ; salle capitulaire du cloître des Jacobins, le 1er, à 21 h : Quatuor bulgare (Mozart, Chostakovitch, Spassov, Ravel).

NORD-PAS-DE-CALAIS. – Festival de la Côte d'Opale (21) 09-01-20, Montreuil-sur-Mer, le 30, à 21 h : Zaka Percussions, Touré Kounda, D. Barbier, Mamulengo ; Le Portel, le 31, à 20 h 30 : Cleitson Feitosa et Mamulengo.

NORMANDIE. – XIe Festival des soirées de Normandie (31-84-81-25) : Ouistreham, le 27 à 21 h : M. Chauveton, J.-M. Damase (Beethoven, Franck, Leguerney, Schumann) ; Bernières s/Mer, le 3 à 21 h : J. Menuhin (Bach, Czerny, Beethoven).

PROVENCE-COTE-D'AZUR

AIX-EN-PROVENCE. – Festival (42-23-37-81) : Théâtre de l'Archevêché, le 31 à 21 h 15 : Hippolyte et Aricie, de J.-Ph. Rameau ; les 30 et 2 à 21 h 15 : Mithridate, de Mozart ; Pavillon Vendôme, les 29, 1er et 3 à 21 h 15 : La Cenerentola, de Rossini ; Cathédrale St-Sauveur, le 31 à 18 h : E. Ameling (Mozart, Poulenc, Schumann...) ; Cloître St-Sauveur, 18 h, le 28 : L. Otey ; le 29 : Ph. Corre et E. Exerjean (Poulenc) ; le 30 : Rachel Yakar ; le 1er : A. Putnam ; le 2 : Chœur contemporain de l'Université de Provence.

ARLES. – Festival (90-96-47-00) : Cour de l'Archevêché, le 28, à 21 h 45 : Vendetta Mathea, Jean-Claude Kerinec et Staff Elmeddah, Christiane de Rougemont ; le 30 à 21 h 45 : Ballet-théâtre S. Chaufour.

AVIGNON. – Festival (90-82-67-08) : Cour d'honneur du Palais des Papes, le 28 à 21 h 30 : Walzer (Pina Bausch) ; les 30 et 31 à 21 h 30 : Tanzabend (Pina Bausch) ; le 3 à 21 h 30 : L'Orso e la Luna (C. Carlson) ; Théâtre municipal, les 31, 1er, 2, 3 à 21 h 30 : Délices (R. Chopinot) ; Cloître des Célestins, le 28 à 22 h : Au Puits de l'Épervier (Taïra. Hano) ; les 31, 1er, 2, 3 à 21 h 30 : Échafaudage (Cie Radeis) ; Cour de la Faculté des Sciences, les 28 et 29 à 22 h : Le Retable des Merveilles (J. Jourdheuil et J.-F. Peyret) ; les 2, 3 à 21 h 30 : les Petites Filles modèles ; Salle Benoît XII, les 28 et 29 à 21 h 30 : Rosas (A.T. de Keersmaker) ; Cloître du vieux palais, les 1er, 2, 3 à 19 h : Brenda Wootton and the treviscoe male voice choir ; Chapelle des pénitents blancs, le 29 à 15 h, le 30 à 19 h : Andromaque (Anne Delbée) ; les 29, 31 à 19 h, le 3 à 23 h : Berenice (Anne Delbée) ; les 29, 30, 31, 2 à 23 h : Phedre (A. Delbée) ; Cour de l'Oratoire, les 28 et 30 à 18 h ; le 29 à 22 h : Avron big band ; les 1er et 3 à 22 h ; le 2 à 24 h : Genesi (Theatro delle Briciole) ; Parking de l'Oratoire, les 29, 1er et 3 à 20 h ; les 30 et 2 à 22 h : Le Saperlean (A. Millanti, G. Bourdet) ; Condition des Soies, le 28 à 16 h et 18 h : Écritures contemporaines, le 28 à 21 h 30 : Travaux d'acteurs : Église des Célestins, le 28 à 24 h : Mode, mode, mode ; Clos de la Murette, les 29, 30, 1er, 2 et 3 à 22 h : King Lear : les 29 et 30 à 17 h : Circus Tosov ; Théâtre de rue, le 29 à 19 h : Inaugural ; les 30, 31 et 1er à 21 h 30 : Bals ; Chapelle des Cordeliers, les 28 et 29 à 17 h et 22 h : Maison des Compositeurs Atem : le 30 à 17 h : Concert MC 2 ; Metropole N.-D. des Doms, le 3 à 18 h : Lucienne et Luc Antonini ; les 29 et 1er à 19 h : Concerti Haendel :

Festival « Off » :

Ile de la Bartelasse, jusqu'au 30 à 20 h : Colomb Christophe ; FJT Eisenhower, jusqu'au 7/08 à 18 h : La Madeleine Proust en forme ; Magasin, à 11 h (jusqu'au 31) et 18 h 30 (à partir du 1er) : Quintette en Pomme majeure ; jours impairs, 14 h 30 (jusqu'au 31) : J'aimerais bien habiter sur un nuage. Foyer L. Lagrange, 17 h : Histoire de Menesis ; Atelier 13, lundi et mardi à 22 h 30 ; vendredi, samedi et dimanche à 24 h : Echange standard : jusqu'au 31 à 15 h : Tout doit disparaître ; Théâtre Golovine, t.l.s. 22 h : Faustino en marge ; jusqu'au 29 à 16 h 15 : Itinerance ; Parc des Libertés, à partir du 31 à 18 h : La Goutte ; jusqu'au 30, 22 h : Tortilla Flat ; Théâtre du Chien qui fume, 16 h 30 : Coyotte ; Chapiteau Ile Piot, jusqu'au 31 à 21 h 30 : Le Songe d'une nuit d'été.

CARPENTRAS. – Festival (90-63-16-34) : Théâtre de plein air, le 3 à 21 h 30 : Mangeront-ils ? (Mario Franceschi) ; le 1er à 21 h 30 : Ballet national de Sibérie ; le 30 à 21 h 30 : Concert « A chœur joie » (Kosma) ; le 31 à 21 h 30 : Chœur et orchestre des jeunes de Nord-Westphalie Brahms, Stravinsky, Szymanowski) ; Cour de la Charité, les 29 et 30 à 21 h 30 : Abraham et Samuel (A. Thorent).

CHATEAUVALLON. – IVe Festival de danse (94) 24-11-76 : Amphithéâtre, les 27 et 28 à 22 h, Twyla Tharp and Company.

GOULT. – Festival du Luberon (90) 75-63-28) : Eglise, le 28 à 20 h 30, P. Moragues, Y. et G. Henry, A. Ladrette (Brahms, Messiaen).

MARSEILLE. – Festival populaire des Iles 83 (91) 91-52-22 : Hôpital Caroline, les 29, 30, 31 à 21 h 30, Phèdre.

MARTIGUES. – VIIIe Festival populaire (42) 80-32-86 : Place Jean-Jaurès, le 28 à 18 h 30, Du sang sur les charentaises : le 29 à 18 h 30, Les Creols ; le 30 à 18 h 30, Charivari ; le 31 à à 11 h, Ria Manura ; le 1er à 18 h 30, Gérard Estrem ; Conservatoire, le 28 à 21 h 30, Théâtre Vollard de la Réunion : le 29 à 21 h 30, Compagnie de l'Oiseau mouche ; le 31 à à 21 h 30, Chant profond ; le 1er à 21 h 30, Ballet Naili ; Salle du Grès, 21 h 30, les 28 et 31, Théâtre sans domicile ; Eglise de la Madeleine, 21 h 30, le 28, Trio provençal ; le 31, Orchestre de chambre de Marseille ; Place Mirabeau, 21 h 30, les 29 et 30, l'Opéra de Smyrne (Compagnie du Campagnol) ; le 31, André Jaume Octet ; le 1er, Clown Cie « Roméo et Juliette » ; Cabaret « Bout de la nuit », 24 h, le 29, Ch. Rosseti et Cathy Jean ; Le 30, Los Caimanes ; le 31, Spectacle Boris Vian ; le 1er, Binet El Youm Nouass El Quods, les Garagouz.

ORANGE. – Chorégie (90) 34-24-24 : Cour Saint-Louis, le 30 à 21 h 45, W. Fernandez, G. Darden (Puccini, Verdi, negro-spirituals).

SALON DE PROVENCE. – Festival (90) 43-92-30 : Château de l'Empéri, 21 h 30, les 27, 29, 30, 31, Lorenzaccio ; les 28, 1er, 2, Equus ; le 3, Faut pas payer, faut pas payer (de Dario Fo).

SISTERON. – Nuits de la Citadelle (92) 61-06-00), Château de la Gazette, le 30 à 21 h 30, la Double Inconstance ; Concert par l'Orchestre de chambre du pays de Loire ; Chapelle de la Citadelle, le 31 à 17 h 15, le Concert royal (Couperin, Monteclair, M.-A. Charpentier, Marin-Marais) ; Cloître Saint-Dominique, le 3 à 21 h 30, Orchestre Capella Arcis de Varsovie (Mozart).

SEYNE-LES-ALPES. – Musique dans la Vallée, le 30 à 21 h : Piano quatre mains Ph. Ganter et Josette Caysac.

SOPHIA-ANTIPOLIS. – Festival (93) 33-10-10 : Th. de la Garrigue, le 30 à 21 h 30, A. Ionatis et B. Wootton ; le 3 à 21 h 30 : les Colombaioni, Petit Théâtre, le 2 à 21 h 30 : Wendy Bonaventura ; à Valbonne-Village, Eglise, le 28 à 21 h 30, P. Tortelier, Chœur de Sophia Antipolis (Bach).

VAISON-LA-ROMAINE. – 31e Festival (90) 36-24-79 : Théâtre du Nymphée, les 28 et 29 à 21 h, Pygmalion (J.-Ph. Rameau) ; Théâtre antique, le 30 à 21 h, Roméo et Juliette par le Chicago City Ballet ; le 1er à 21 h, Orchestre Philharmonique de Lille. Dir. : J.-Cl. Casadesus. Sol. : G. Jones (Wagner).

Pays de la Loire

SABLE. – Festival (43) 95-49-96 : Centre culturel, le 28 à 20 h 30, Quand le théâtre embobine le cinéma ; le 3, la Mégère apprivoisée.

Rhône-Alpes

SAINT-DONAT. – XXIIe Festival (75) 45-10-29 : Collégiale de Saint-Donat, 21 h, le 28, M.-C. Alain (orgue) (Bach) ; le 29, Orchestre I Solisti Aquilani (Vivaldi) ; le 30, Orchestre J.-F. Paillard, M.-C. Alain (Haendel, Bach) ; le 31, L. Lohmann (Bach) ; le 3, Ensemble Caix d'Herveloix (Bach, Telemann).

VAL-D'ISÈRE. – Musique : Eglise, les 27, 30 et 2 à 20 h 30, Fiori Musicali, Norddeutscher Barockensemble, Th. Albert (musique de Cour au XVIIe dans les villes hanséatiques).

THEATRE

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

Les salles subventionnées et municipales

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20). (Clôture annuelle le 1er août) ; les 27, 28, 29, 30 à 20 h 30 et le et le 31 à 14 h 30 : La Seconde Surprise de l'amour ; La Colonie : *Thermes de Cluny* : le 27 à 21 h.

Les autres salles

ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), mer., mar., 20 h 30 : les Bonnes ; jeu., ven., sam., 20 h 30 : le Malentendu.

ATELIER (606-49-24) (D. soir, L.) 21 h, dim. 15 h : le Neveu de Rameau.

CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), mer., jeu., ven., 20 h 30 : Zod Zod Zod...iaque.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24) (D., L.), 20 h 45, sam. 19 h 45 et 22 h : Pauvre France !

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41) (Me., D. soir), 21 h., mat. dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Élysée.

CONCIERGERIE, les 29, 30, 31, à 21 h : Mangeront-ils ?

DAUNOU (261-69-14) (Me., D. soir), 21 h : mat., dim. 15 h 30 : Un canapé-lit.

ESPACE-GAITÉ (327-13-54) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. à 15 h : la Bonne Femme aux camélias, (D., L.), 22 h 15 : les Gros (dern. le 31).

ESPACE-MARAIS (271-10-19) (D., L.), 20 h 30, mat. Jeu. et Ven. à 15 h : le Mariage de Figaro.

FONTAINE (874-74-40) (D. soir, L.), 20 h 30, dim., 17 h : la Malibran (dern. le 28).

GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D. soir, L.), 20 h 45, dim., 15 h : la Fausse Libertine.

GALERIE 55 (326-63-51) (D., L.) 21 h : Play it again, Sam. (en anglais).

LUCERNAIRE (544-57-34) I. (D.), 18 h 30 : le Pain nu ; 20 h 30 : les Mystères du confessionnal ; 22 h : Jeu même. – II. (D.) 18 h 30 : l'Esprit qui vole ; 20 h 30 : Milosz ; 22 h 15 : l'Intrus.

MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.), 20 h 45, mat. dim., 15 h : l'Amour fou.

MARIGNY, (225-20-74) (D.), 21 h : la Surprise.

MICHEL (265-35-02) (D., L.), 21 h 15, sam., 18 h 15 et 21 h 30, mat. dim., 15 h 30 : On dînera au lit.

PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L) 20 h 45, sam. 18 h 45 et 22 h : la Fille sur la banquette arrière.

POTINIÈRE (261-44-16) (D. soir, L.) 20 h 45, mat. dim. 15 h 30 : Il Signor Fagotto.

SAINT-GEORGES (878-63-47), (D., L.) 21 h : Six heures au plus tard.

TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79) (D.), 18 h 30 : les Pieds dans les poches ; 20 h 15 : Cabaret satirique ; 22 h 15 : l'Escargot.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h, Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DU LYS (327-88-61) (D. soir, L.), 20 h 30, Dim. 18 h : Histoires déconcertantes (dern. le 31) ; 22 h 15, dim. 16 h : Et toi la grande... (dern. le 31).

TRISTAN-BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.) 21 h, Dim. 15 h et 18 h 30 : les Dix Petits Nègres.

UNION (770-90-94) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 17 h 30 : Vol au-dessus d'un nid de coucou (en anglais) (dern. le 31).

VARIÉTÉS (233-09-92) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 15 h 30 : l'Etiquette.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.) 19 h : Gertrude morte cet après-midi ; 20 h 30 : Tohu-Bahut.

BEAUBOURGEOIS (272-08-51) (D.) 19 h : Service non compris.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D.) I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres. – II. 20 h 15 : les Caïds ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 : Version originale.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) (D.) I. 20 h 15 + sam. 23 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour, c'est comme un bateau blanc. – II. 20 h 15 : Les blaireaux sont fatigués ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Slips et sentiments.

COMÉDIE ITALIENNE (320-85-11) (D.) 20 h 15 : Dieu m'tripote ; 21 h 30 : Des malheurs de Sophie ; 22 h 30 : Fais voir ton cupidon.

LE FANAL (233-91-17) (D.) 20 h 30 : Attendons la fanfare.

LES LUCIOLES (526-51-64) (L.) 20 h 15 : Oy, Moïsheley, mon fils ; Jeu., vend., sam., 22 h : R. Bernadac.

PATACHON (606-90-20) (D., L., Ma.) : 22 h : Un sifflet sur la tête ; 23 h : Hommage à Edith Piaf.

LE PETIT CASINO (278-36-50) (L.) 21 h : Guide des convenances 1919 ; 22 h 30 : J'viens pour l'annonce.

POINT-VIRGULE (278-67-03) (D.) 20 h 15 : Tranches de vie ; 21 h 30 : Casanova's babies ; 22 h 30 : l'Argent de Dieu.

SENTIER DES HALLES (236-37-27) (D., L.) 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 22 h : Vous descendez à la prochaine.

SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93) (D., L.) 22 : Marianne Sergent.

LE TINTAMARRE (887-33-82) (D., L.) 20 h 15 + sam. 24 h : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na.

THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48) (D.) 18 h 30 : Infini express (dern. le 30) ; 20 h 30 : Sammy ; 21 h 30 : Lâchez les chiens (dernière le 30).

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45) 21 h, dim. 15 h 30 : François, j'ai mal à mes sous.

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 27

LUCERNAIRE, 19 h 45 : Christian Ferly (guitare) (Sor, Sanz, Barrios).

JEUDI 28

LUCERNAIRE, 19 h 45 : voir le 27.
KIOSQUE DU JARDIN DU LUXEMBOURG, 15 heures : The Diplomats, musique légère.

VENDREDI 29

LUCERNAIRE, 19 h 45 : voir le 27.
CENTRE MANDAPA (589-01-60), 20 h 30 : Javad, musique de Perse et de Turquie.

SAMEDI 30

LUCERNAIRE, 19 h 45 : voir le 27 (dern.).

DIMANCHE 31

CHAPELLE SAINT - LOUIS - DE - LA - SALPÊTRIÈRE, 16 h 30 : Jeanne Maïtre (orgue) (Bach).
NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h 30 : Susan Landale (orgue) (Eben).

LUNDI 1er AOUT

NOTRE-DAME DE PARIS, 16 heures : Chorales de jeunes universitaires américains.

MARDI 2 AOUT

ÉGLISE SAINT - GERMAIN - DES - PRÉS, 21 heures : Orchestre B. Thomas. Sol. : Constantin Bobesco (violon) (Vivaldi).
NOTRE-DAME DE PARIS, 16 heures : University of Georgia.

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : P. Sellin, B. Vasseur Sextet (dern. le 31).

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24) 22 h 30 : P. Blain (dern. le 31) ; à partir du 2 : Pedro Wognin.

FORUM DES HALLES (297-53-39), 21 h : Pierre Akendengue (dern. le 30).

NEW MORNING (523-51-41) 21 h 30, le 27, C. Llyod, P. Danielsson, Sinship.

MEMPHIS MELODY (329-60-73) 23 h, mer. : Cynthia Mac Pherson ; jeu : Bobby Helms Trio ; ven. : Quartet The Rail ; sam. : Eny Quartet.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30, mer. : Tom Cat ; jeu. : Orpheon Celesta ; ven. : Swing at Six.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : D. Huck, P. Balqueville, P. Diaz, R. Galeazzi (dern. le 31) ; à partir du 1er : M. Meunier, A. Mattei, B. Teissier, J.-Cl. Jouy.

PHIL'ONE (776-44-26) 21 h, le 27 : John Hammond.

LA RESSERRE AUX DIABLES (272-01-73), 22 h : Ted Curson Quartet (dern. le 30) ; à partir du 2 : René Urtreger Quartet.

SLOW CLUB (233-84-30) 21 h 30 : Royal Tencopators Orchestra (dern. le 28) ; les 29 et 30 : Whoopee Makers et B. Lecroat.

Le music-hall

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (252-25-15) (D., L.) 21 h : Montmartre Folie.

OLYMPIA (742-25-49) (D.) 21 heures : les Compagnons de la chanson (jusqu'au 30).

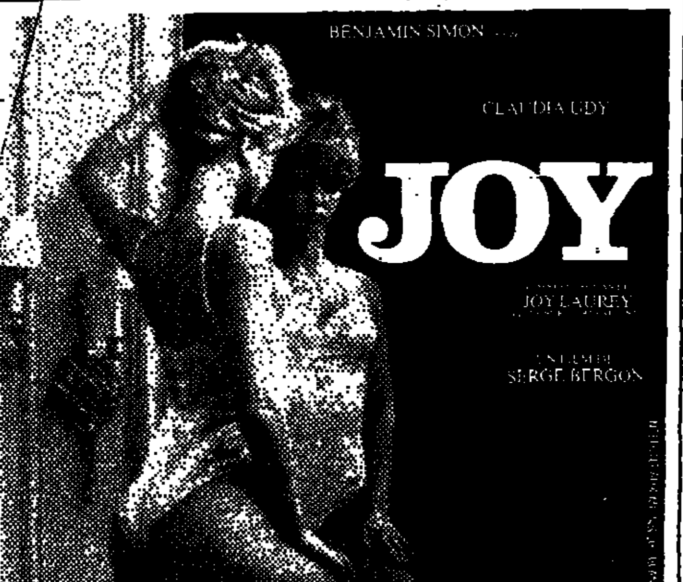
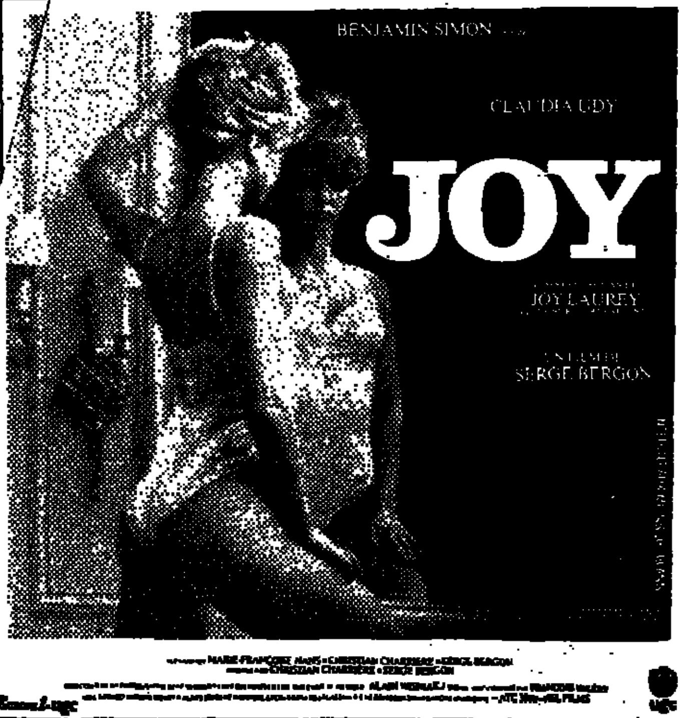
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41) (L.), 22 h 15 : J.-C. Carrasco, W. Rios, C. Perez.

La danse

CENTRE MANDAPA (589-01-60), le 30, à 20 h 30 : Thieko et Imoto.

THÉATRE NOIR (346-91-93), 20 h 30, mat. dim., 16 heures : Cie Barkane (dern. le 31).

MAIRIE DU IVe (278-60-56) ven., sam., dim., à 21 heures : les Ballets historiques du Marais.




CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 27 JUILLET

Carte blanche à la cinémathèque municipale du Luxembourg : 15 h, la Femme nue et Satan, de V. Trivas; 19 h, Black Sheep, Star for a night, de A. Dwan; 21 h, les Révoltés de la cellule 11, de D. Siegel.

JEUDI 28 JUILLET

Carte blanche à la cinémathèque municipale du Luxembourg : 15 h, Adrien de Fernandel, d'après J. de Letraz; 19 h, Deported, de R. Siodmak; 21 h, The Comedy of Terrors, de J. Tourneur.

VENDREDI 29 JUILLET

Carte blanche à la cinémathèque municipale du Luxembourg : 15 h, Casabianca, de G. Peclet; 19 h, Tomorrow we live, de E.G. Ulmer; 21 h, la Baronne de minuit, de M. Leisen.

SAMEDI 30 JUILLET

Carte blanche à la cinémathèque municipale du Luxembourg : 15 h, Bonnes à tuer, de H. Decoin; 17 h, les Gaietés de la finance, de J. Forrester; 19 h, Cocktails et homicides, de J. Whale; 21 h, Sacré printemps, de R. Fleischer.

DIMANCHE 31 JUILLET

Carte blanche à la cinémathèque municipale du Luxembourg : 15 h, Sylvie et le fantôme, de C. Autant-Lara; 17 h, le Fauteuil 47, de F. Rivers; 19 h, Most dangerous man alive, de A. Dwan; 21 h, la Belle Espionne, de R. Walsh.

LUNDI 1er AOUT

Relâche.

MARDI 2 AOUT

Classiques du cinéma, films d'auteurs et films rares : 15 h, Si jeunesse savait, de A. Cerf; 19 h, Corsair, de R. West; 21 h, la Théorie des dominos, de S. Kramer.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 27 JUILLET

Classiques du cinéma, films d'auteurs et films rares : 15 h, la Jeune Fille au carton à chapeau, de B. Barnet; 17 h, Mademoiselle Julie, de A. Sjoberg; 19 h, Madame Bovary, de J. Renoir.

JEUDI 28 JUILLET

Classiques du cinéma, films d'auteurs et films rares : 15 h, la Terre, de A. Dovjenko; 17 h, Comme tu me veux, de G. Fitzmaurice; 19 h, Quai des brumes, de M. Carné.

VENDREDI 29 JUILLET

Classiques du cinéma, films d'auteurs et films rares : 15 h, la Fin de Saint-Petersbourg, de V. Poudovkine; 17 h, Quatre de l'infanterie, de G. W. Pabst; 19 h, Entrée des artistes, de M. Allegret.

SAMEDI 30 JUILLET

Classiques du cinéma, films d'auteurs et films rares : 15 h, la Ligne générale, de S.M. Eisenstein; 17 h, Othello, de O. Welles; 19 h, Remorques, de J. Gremillon; 21 h, la Vénus aveugle, de A. Gance.

DIMANCHE 31 JUILLET

Classiques du cinéma, fils d'auteurs et films rares : 15 h, Octobre, les dix jours qui ébranlèrent le monde, de S.M. Eisenstein; 17 h, Des enfants, des mères et un général, de L. Benedek; 19 h, la Duchesse de Langeais, de J. de Baroncelli; 21 h, le Diable au corps, de C. Autant-Lara.

LUNDI 1er AOUT

Classiques du cinéma, films d'auteurs et films rares : 15 h, Trois chants sur Lénine, de D. Vertov; 17 h, les Evadés de la nuit, de R. Rossellini; 19 h 30, Jeux interdits, de R. Clément.

MARDI 2 AOUT

Relâche.

Les exclusivités

A BOUT DE SOUFFLE MADE IN U.S.A. (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; *U.G.C. Odéon, 6e* (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f : U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44).

ANNA (Port., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (Aust., v.o.) : St-Germain Village, 5e (633-63-20) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

L'ARGENT (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

LES AVENTURES DE PANDA (Jap., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

CALIGULA, LA VÉRITABLE HISTOIRE (A., v.f.) (**) : Arcades, 2e (233-54-58).

CARBONE 14, LE FILM (Fr.) : Le Marais (H. sp.), 4e (278-47-86).

LE CHOIX DE SOPHIE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

COUP DE FOUDRE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

CREEPSHOW (A., v.o.) (*) : George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : Miramar, 14e (320-89-52).

DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

DARK CRYSTAL (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A.) ; v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

DIVA (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

EGON SCHIELE, ENFER ET PASSION (All., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) : Lumière, 9e (246-49-07).

E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).

FAITS DIVERS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).

LA FEMME DU CHEF DE GARE (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

FEMMES (Fr.-Esp.) (**) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

FLICS DE CHOC (*) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention St-Charles, 5e (579-33-00) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

FURYO (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1er *(297-49-70) ; Hautefeuille, 6e* (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Miramar, 14e (320-89-52).

GALIJIN (Brés., v.o.) : Châtelet Victoria (H. sp.), 1er (508-94-14) ; Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

GANDHI (Brit., v.o.) : Cluny *Palace, 5e* (354-07-76) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

LES FILMS NOUVEAUX

DIEU ME SAVONNE, film botswanien de Jamie Uys (v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-63-65) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; *Pathé Clichy, 18e* (522-46-01).

FRAGMENTS POUR UN DISCOURS THEATRAL, film français de Maria Koleva : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

HORROR STAR, film américain de Norman Thadeus Kane (v.o.) (*) : Forum, 1er (297-53-74) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

IRON MASTER, LA GUERRE DU FER, film franco-italien de Umberto Lenzi (v.f.) : UGC Opéra, 2e *(261-50-32)* ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Saint-Charles Convention, 15e (579-33-00) : UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

JOY, film français de Serge Bergeon (**) : Forum, 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Montparnasse, 6e (633-08-22) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) : UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (728-54-54) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LE VOYAGE A DEAUVILLE, film français de Jacques Duron, et **LA MATIOUETTE**, film français de André Techiné : Olympic, 14e (542-67-42).

L'HISTOIRE DE PIERRA (Franco-Ital., v.o.) (*) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

L'HOMME BLESSÉ (Fr.) (*) : Berlitz, 2e (742-60-33).

L'HOMME DE LA RIVIÈRE D'ARGENT (Aus., v.o.) : U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

LE JUSTICIER DE MINUIT (A., v.o.) (**) : Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LUDWIG-VISCONTI (It., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Olympic St-Germain, 5e (222-87-23) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

LA LUNE DANS LE CANIVEAU (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

LES MEILLEURS AMIS (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Épée de Bois (H. sp.), 5e (337-57-47) ; Ranelagh (H. sp.), 16e (288-64-44).

MONTY PYTHON, LE SENS DE LA VIE (Ang., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LE MUR (Franco-turc, v.o.) (*) : 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

NEWSFRONT (Austr., v.o.) : Saint-André-des-Arts (H. sp.), 6e (326-48-18).

OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

ŒIL POUR ŒIL (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Convention Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

ON L'APPELLE CATASTROPHE (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27).

LA PALOMBIÈRE (Fr.) : Impérial, 2e *(742-72-52) ; Colisée, 8e* (359-29-46).

PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

PIÈGE MORTEL (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44) (H. sp.).

LES PRÉDATEURS (Brit., v.o.) (*) : Forum Orient Express, 1er (297-53-74) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Images, 18e (522-47-94).

PSYCHOSE II (A., v.o.) (*) : Forum, 1er (297-53-74) ; St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). *— V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70)* ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 13e (331-60-74) ; Gaumond Sud, 14e (327-84-50) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) : Marais, 4e (278-47-86).

ROLLING STONES (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

STELLA (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-63-20) ; Colisée, 8e (359-39-46) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-46-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

TOOTSIE (A., v.o.) : Cluny Écoles, 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).

LA TRILOGIE D'APU (Ind., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

LA VALSE DES PANTINS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17).

LA VIE EST UN ROMAN (Fr.) : Studio *Cujas, 5e* (354-89-22).

Les festivals

FESTIVAL MARCO FERRERI : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; sam., dim., lun., 11 h 50 : Pipi Caca Dodo ; sam., dim., lun., 11 h 45 : la Dernière Femme (**) (v.o.) ; sam., dim., lun., 11 h 40 : Rêve de singe.

FESTIVAL MARX BROTHERS (v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07) ; mer. : Un jour au cirque ; jeu. : Un jour aux courses ; ven. : Une nuit à l'Opéra ; sam. : Les Marx au grand magasin ; dim. : Monkey Business ; lun. : la Soupe au canard ; mar. : Plumes de cheval.

FESTIVAL JOHN FORD (v.o.) : Action Rive gauche, 5e (354-47-62) ; mer., jeu. : le Sergent noir ; ven., sam. : les Cavaliers ; dim., lun., mar. : la Poursuite infernale.

FESTIVAL : LES FEMMES DE FASSBINDER (v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71) : 14 h : Lola, une femme allemande ; 16 h 5 : le Mariage de Maria Braun ; 18 h 10 : Lili Marleen.

FESTIVAL : IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'EST (v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80) : mer. 14 h, vend. 18 h, dim. 20 h, mar. 22 h : le Quarante et unième ; mer. 16 h, ven. 20 h, dim. 18 h : Le Nôtre parmi les autres ; mer. 18 h, ven. 22 h, dim. 14 h, mar. 18 h : la Septième Balle ; mer. 20 h, ven. 16 h, dim. 22 h : les Vengeurs insaisissables ; jeu. 20 h, sam. 16 h, lun. 14 h : les Nouvelles Aventures des Vengeurs insaisissables ; mer. 22 h, ven. 14 h, dim. 16 h : le Soleil blanc du désert ; jeu. 18 h, sam. 22 h : la Chevauchée mongole ; jeu. 16 h, sam. 20 h, lun. 22 h, mar. 14 h : la Dernière Chasse ; jeu. 22 h, sam. 14 h, lun. 18 h, mar. 16 h : Sur les traces du Seigneur ; jeu. 14 h, sam. 18 h, lun. 16 h, mar. 20 h : le Sixième à abattre.

FESTIVAL POLAR (v.o.) : Action Lafayette, 9e (878-80-50) : mer., jeu., 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h : l'Affaire Ciceron ; jeu., ven., 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 : le Port de la drogue ; dim., lun., 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 : le Paradis des mauvais garçons ; mar., 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 : Né pour tuer.

POLAR STORY (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) : mer. : le Port de l'angoisse ; jeu. : Justice sauvage ; vend. : la Chute d'un caïd ; sam. : la Poursuite impitoyable ; dim. : Pendez-moi haut et court ; lun. : l'Enigme de Chicago-Express ; mar. : Une fille nommée Lolly Madonna.

CYCLE L'INDE RÉELLE ET IMAGINAIRE : *Républic Cinéma, 11e (805-51-33)* : mer., 20 h, 22 h : Calcutta ; jeu., 20 h, 22 h : Son nom de Venise dans Calcutta désert ; ven. 20 h, 22 h : la Femme du Gange ; sam. 16 h, 19 h, 22 h : l'Inde fantôme (1re partie) ; dim. 16 h, 19 h, 22 h : l'Inde fantôme (2e partie) ; lun. 20 h, 22 h, mar. 22 h : la Déesse (v.o.).

LES GRANDES REPRISES DE L'ESCURIAL : Escurial, 13e (707-28-04) ; 14 h 30 : Zorba le Grec ; 17 h : l'Avventura ; 19 h 30 : Ludwig, requiem pour un roi vierge.

COMÉDIES MUSICALES (v.o.) : MacMahon, 17e (380-24-81) : mer : Chantons sous la pluie ; jeu. : Dancing lady ; ven. : Parade de printemps ; sam. : O toi ma charmante ; dim. : Ziegfeld follies ; lun. : Chantons sous la pluie ; mar. : Dancing lady.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.) : Studio 28, 18e (606-36-07) : mer. : l'Empire des sens (v.o.) (**) ; jeu. : Ténèbres (v.o.) (**) ; vend. : les 55 Jours de Pékin (v.o.) ; sam., dim. : l'Eté meurtrier.

FESTIVAL JANE FONDA (v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61) : mer. 16 h 15, jeu 18 h 30, ven., sam. 20 h 15 : Une femme d'affaires ; jeu. 16 h 15, ven., 18 h 30, sam. 21 h, dim. 18 h 30 : le Cavalier électrique ; mer. 21 h, ven. 16 h 15, h sam. *18 h 30, dim. 16 h 15* : le Syndrome chinois ; mer. 18 h 30, jeu. 21 h, sam. 16 h 15, dim. 21 h : la Maison du lac.

WARREN BEATTY (v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11) : 14 h 15 : Le ciel peut attendre ; 16 h 30 : la Bonne Fortune ; 20 h : le Visage du plaisir.

BUSTER KEATON : Marais, 4e (278-47-86) : mer. : les Lois de l'hospitalité ; jeu. : Fiancées en folie ; ven. : *le Dernier* Round ; sam. : la Croisière du Navigator ; dim. : Ma vache et moi ; lun. : Steamboat Bill junior ; mar. : le Mécano de la « General ».

Les grandes reprises

ANNIE HALL (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

BARRY LYNDON (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BYE BYE BRASIL (A.) : Denfert, 14e (321-41-01).

CABARET (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).

CANNIBAL HOLOCAUST (A., v.f.) (**) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Bastille 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

CINQ ET LA PEAU (Fr., (*) : Ursulines 5e (354-39-19).

LES CINQUANTE-CINQ JOURS DE PÉKIN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46), Escurial, 13e (707-28-04) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

CIEL ROUGE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LES CHIENS DE PAILLE (A., v.o.) (**) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; *Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.* Opéra, 2e (261-50-32).

LE CONVOI (A., v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

COUP DE CŒUR (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (763-64-66).

LES DAMNÉS (It., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

DELIVRANCE (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36).

DOCTEUR JIVAGO (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Sud, 14e (397-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

DUEL DANS LE PACIFIQUE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.), (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LES ENSORCELÉS (It., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

ERASERHEAD (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

L'ESPION QUI M'AIMAIT (A., v.o.) : *George-V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Berlitz,* 2e (742-60-33) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

EXHIBITION (Fr.) (**) : Rex, 2e (236-83-93) ; Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-*01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e* (336-23-44) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94).

L'EXTRAVAGANT Mr RUGGLES (A., v.o.) : Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

FANFAN LA TULIPE (Fr.) : Acacias (H. sp.), 17e (764-97-83).

FLESH (A.) (**) : Movies, 1er (260-43-99) ; Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (H. sp.) (Fr.) (**) : Denfert, 14e (321-41-01).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

HAIR (A., v.o.) : Olympic Halles, 1er (278-34-15) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; (v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

L'HOMME AU MASQUE DE CIRE (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LES HOMMES PRÉFÈRENT LES BLONDES (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (Fr.-It., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (246-66-44).

L'ILE SUR LE TOIT DU MONDE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

JEREMIAH JOHNSON (A., v. f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : (1re et 2e partie), Grand Pavois, 15e (554-46-85).

KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69).

MAD MAX II (A., v.o.) : Paramount City Triomphe, 8e (563-45-76) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LE MASQUE DE FUMANCHU (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

MÊME A L'OMBRE LE SOLEIL LEUR TAPE SUR LA TÊTE (It., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MONTY PYTHON SACRE GRAAL (A., v.o.) : Cluny Écoles, 5e (354-20-12).

MOROCCO (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

NEW YORK NEW YORK (A., v.o) : Calypso, 17e (380-30-11).

NINOTCHKA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

LA NUIT DE L'IGUANE (A., v.o.) : Action Christine (bis), 6e (325-47-46).

ON ACHÈVE BIEN LES CHEVAUX (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Action Ecoles, 5e (354-47-62) : Action Christine, 6e (325-47-46) ; Action Lafayette, 9e (878-80-50) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) Cinoches, 6e (633-10-82)).

PINOCCHIO (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LA RANCUNE (All.-Fr., v.o.) : Studio des Acacias, 17e (764-97-83).

REBECCA (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

RIZ AMER (It., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42) ; Olympic, 14e (542-67-42).

ROCKY I (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06).

ROCKY II (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

SALO OU LES 120 JOURS DE SODOME (It., v.o.) (**) : *Studio Médicis, 5e* (633-25-97).

SPARTACUS (A., v.o.) : U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Boulevard, 19e (246-66-44) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02).

TAIS-TOI QUAND TU PARLES (Fr.) : *Berlitz, 2e* (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Gaumont Colysée, 8e (359-29-46) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LE TAMBOUR (All., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).

LA TAVERNE DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).

TRAQUENARD (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

THE ROSE (A., v.o.) : U.G.C. Champs Elysées, 8e (359-12-15).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Lincoln, 8e (359-36-14) ; *Parnassiens, 14e* (320-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 8e (575-79-79) ; v.f. : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Images, 18e (522-47-94).

LE TROISIÈME HOMME (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

UNE FEMME A SA FENÊTRE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).

LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Montparnos, 14e (327-52-37).

WOODSTOCK (A., v.o.) : Péniche des Arts, 16e (527-77-55).

WOMEN (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

Les séances spéciales

L'AGE D'OR (Mex.) : Templiers, 3e (272-94-56), mer., jeu., ven., sam., 20 h., dim., lun., mar., 22 h 30.

ALIEN (A., v.o.) (*) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 20 h 10.

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) Boîte à films, 17e (622-44-21), 21 h 45.

LE BATARD (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.

CARMEN JONES (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), jeu., sam., 21 h, dim., 19 h.

LA DAME DE SHANGHAI (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h en semaine.

DIALOGO DI ROMA (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h en semaine.

ELEPHANT MAN (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 20 h 10.

HAMMETT (A. v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h.

JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 15.

LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h en semaine.

MORT A VENISE (It. ; v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56), sam., dim., 17 h 45, mer., ven., dim., mar., 22 h 10.

NEWSFRONT (Austr., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.

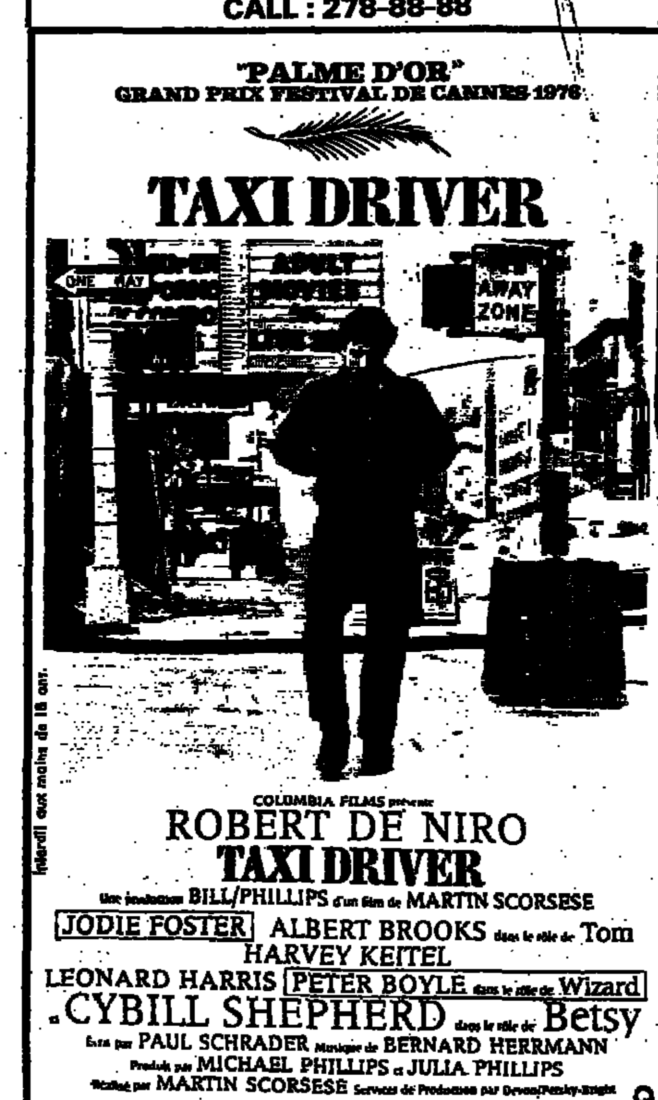
PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), sam., dim., lun., 11 h 50.

PHANTOM OF THE PARADISE (*) (A. ; v.o.), Cinoches, 6e (633-10-82), 22 h 40 + sam. 0 h 15 + Saint-Lambert, 15e (532-91-68), dim., 21 h., sam., mar., 19 h.

LA SOLITUDE DU COUREUR DE FOND (Brit., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 17 h.

T'ES FOU JERRY (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), ven., sam., 14 h.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) (*) : *Studio Galande, 5e* (354-72-71), 22 h 40, sam., 0 h 30.



COMMUNICATION

Mercredi 27 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Vagabondages.
Emission de R. Gicquel et D. Sanders.
Autour de la chanteuse Sapho et de Mouloudji.

21 h 25 Téléfilm : la Mort amoureuse,
de J. Ertaud, d'après R. Fallet, avec G. Marchand, F. Lucagne, M. Creton, C. Alric.
En hommage à René Fallet, disparu le 25 juillet, TF1 rediffuse un téléfilm qui date de 1977, inspiré de l'œuvre du romancier. Une allégorie sur la mort : Iris (la mort), P.-D.G. de la Thanatos Illimited Corporation, veut sauver du trépas l'homme qu'elle aime.

23 h 5 Journal.

23 h 20 Un soir, une étoile.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Téléfilm : Saison violente.
D'après E. Robles, réal. M. Moussy (2e partie)
L'enfance difficile d'un garçon de quatorze ans dans les quartiers d'Oran en 1927.

21 h 35 Série : Chaplin inconnu.
Le dernier numéro de la série anglo-saxonne de K. Brownlow et D. Gill, sur le créateur de Charlot : extraits de séquences inédites des Temps modernes *et des* Lumières de la ville *: éblouissant, rare.*

22 h 30 Document : l'Amérique vue par elle-même.
De M. Parbot.
L'Amérique profonde, ses racines, ses richesses, ses angoisses à travers des extraits de films.

23 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Spectacle 3 : Palais de justice
Mise en scène de B. Chartreux, par le Théâtre National de Strasbourg, D. Muller, S. Muller et J.-P. Vincent, avec E. Didi, A. Philippon, A. Rimoux... Et le concours du ministère de la culture.
La reconstitution d'un procès de justice inspirée de l'Invention de Morel, *de l'écrivain argentin A. Bioy Casares.*

21 h 55 Journal.

22 h 15, Court métrage : Epaves en mer Rouge.
De J. Foucher-Créteau.

22 h 30, Film : les Novices.
Film français de G. Casaril (1970). Avec B. Bardot, A. Girardot, J. Carmet, J. Jouanneau, N. Roquevert (rediffusion).
Une jeune novice à la vocation incertaine s'enfuit de son couvent breton. Elle devient l'amie, à Paris, d'une prostituée et l'aide à exercer son métier... dans une ambulance. Comment deux actrices comme Brigitte Bardot et Annie Girardot ont-elles pu se perdre dans une entreprise aussi basse et vulgaire ?

23 h 55, Prélude à la nuit.
Deux contrastes, opus 34, d'O. Calbi, par l'Orchestre Michele Napolitano de Naples, sous la direction de F. Zigante.

FRANCE-CULTURE

19 h 30, Qu'est-ce que la sociologie des connaissances ? Savoir, culture, pouvoir.
20 h, Avignon : « Au puits de l'épervier », légende irlandaise sur une musique de Taïra.
22 h 30, Nuits magnétiques : Nuits tunisiennes.

FRANCE-MUSIQUE

En direct d'Aix-en-Provence et de Marseille

21 h 30, Concert (en direct du Théâtre de l'Archevêché) : *Hippolyte et Aricie*, de J.-P. Rameau, livret de S.-J. de Pellegrin, par l'English Baroque Soloists Monteverdi Choir, New-York Baroque Dance Company, dir. J.-E. Gardiner. Avec J. Norman, R. Yakar J. Smith...
0 h 5, Fréquence de nuit : le Tombeau des Naïades : œuvres de Schoenberg, Debussy, Bach, Webern.

Jeudi 28 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h Vision plus.
12 h 30 Le bar de l'été.
13 h Journal.
13 h 45 Objectif santé : Laver son linge.
13 h 55 Série : l'Homme invisible.
16 h 10 Hippisme : quarté à Enghien.
16 h 30 Croque vacances.
18 h Le rendez-vous.
18 h 10 Les dossiers secrets des trésors.
Les oiseaux d'or de Petrossa.
19 h 5 Météorologie.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Jeu : Super défi.
19 h 45 Jeu : Marions-les.
20 h Journal (et à 22 h 5).

20 h 35 Série : le Boomerang noir.
De R. Bahr et T. Roberts.
Un savant biologiste, victime de sa naïveté, est aux prises avec des bandits de grand chemin : mal interprété, sans intérêt.

22 h 15 Caméra festival : Le langage des chefs.
Emission de B. Gouley et C. Laperrière (rediffusion).
Y a-t-il un langage commun aux chefs en France, en 1983. Des hommes politiques, des P.-D.G., un militaire témoignent.

23 h 15 Journal.
23 h 30 Un soir, une étoile.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Platine 45.
Avec the Coconuts, Téléphone, the Stranglers...
12 h 30 Chefs-d'œuvre du muet.
13 h 30 Série : le Virginien.
14 h 45 Aujourd'hui la vie.
Stages de formation pour les jeunes.
15 h 45 Dessins animés : Tom et Jerry.
15 h 50 Sports été.
Equitation ; natation.
18 h Récré A 2.
18 h 50 Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.

20 h 35 Soirée suédoise. Club des télévisions du monde (S.V.T.) : Encore heureux qu'il ait fait beau.
Téléfilm de K. Sundvall.
Les mésaventures cocasses d'une famille moyenne en vacances autour de la Suède.

21 h 35 Variétés : le groupe Abba.

22 h 20 Document : Ingmar Bergman.
Réal. N.P. Sundgren.
Le metteur en scène de Fanny et Alexandre, *du* Septième Sceau, *raconte son enfance, ses premiers contacts avec le cinéma.*

23 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 10 Journal.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 35 Pour les jeunes.
19 h 50 Dessin animé : Ulysse 31.
20 h Les jeux.
20 h 35 Cinéma sans visa
Emission de Jean Lacouture et Jean-Claude Guillebaud.
20 h 40 Film chilien : Vote + fusil.
Film chilien d'Helvio Soto (1971), avec Pierre Guzman, L. Perucci, G. Guerra, M.H. Gerstner (v.o. sous-titrée, noir et couleur).
En 1970, à Santiago, pendant la période troublée précédant la ratification de l'élection d'Allende à la présidence, un intellectuel réfléchit sur son passé et sa prise de conscience politique. Essai très personnel sur le rôle de la gauche chilienne mêlant des entretiens, des documents d'actualité et des scènes de fiction. Une œuvre historique et politique.

22 h 5 Témoignages : Le Chili, avant et après Allende.
Avec H. Soto, le réalisateur, A. Touraine, sociologue et spécialiste du Chili, Mme Carmen Castillo, écrivain, militante de la gauche chilienne, et Flora Lewis, journaliste au New York Times.

22 h 50 Journal.

23 h 15 Prélude à la nuit.
Trois mélodies d'E. Grieg, chantées par U. Reinemann, baryton, et interprétées par D. Selig au piano.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Réveil en d'autres lieux.
8 h, Les chemins de la connaissance : un grain de sagesse. 8 h 32, Images de la caverne ; à 8 h 50, Les demeures de l'aube.
9 h 7, Matinée de la littérature.
10 h 45, Trois inconnus remarquables : Pierre Bettencourt.
11 h 2, Avignon magazine.
12 h 5, Agora.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Visage du Brésil.
14 h, Sons.
14 h 5, Un livre, des voix : « Les Barcelonnettes » ; « Les jardins de l'Alameda », de A. Dugrand et A. Vallaeys.
14 h 45, Les après-midi de France-Culture : itinéraires à Valognes ; à 15 h 20, les rapports du cinéma et de l'histoire ; à 16 h, les machines à faire croire au réel ; à 17 h, French is beautiful.
17 h 32, Libre parcours variétés.
18 h 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens : « Le conte de la demoiselle au long nez » de H. Pourrat, lu par C. Giraud.
19 h 5, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine.
20 h, Kean ou Désordre et génie, d'Alexandre Dumas père (Redif.) Avec J.-C. Drouot, J.-P. Andréani, C. Bantheac, C. Bergé...
22 h 30, Nuits magnétiques : nuits tunisiennes.

FRANCE-MUSIQUE

En direct d'Aix-en-Provence et de Marseille

6 h, Musiques du matin : œuvres de Debussy, Marcello, Scheidt, Mozart...
8 h 30, Le journal de musique.
9 h 10, Le matin des musiciens : Marseille, porte de l'Orient.
12 h, Concert (en direct du cloître de l'Archevêché) : *Quintette la Truite* et *Impromptu en si bémol pour piano*, de F. Schubert, par les solistes de l'Orchestre de chambre de la Philharmonie de Cologne. Sol. M. Oberdoerffer, piano.
13 h 5, L'arbre à chansons.
14 h, Portraits provençaux de Saint-John Perse ; à 15 h, de Martine Dupuy et Claude Meloni ; à 16 h, de Zino Francescatti.
17 h, Jazz à Juan-les-Pins.
18 h, Une heure avec... Louis Otey, baryton et Lawrence Skrebecs, piano (en direct du cloître Saint-Sauveur).
19 h 5, L'imprévu.
20 h 30, Magazine.
21 h 15, Concert (en direct de l'Archevêché) : *Mithridate*, de W.A. Mozart, d'après l'œuvre de Racine, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. T. Guschlbauer ; sol. : Y Kenny, A. Putnam, S. Browne...
22 h 30, Fréquence de nuit : Penthésilée, œuvres de Wolf et Schoek.

LES TEMPS D'ANTENNE POUR LES ÉLECTIONS A LA SÉCURITÉ SOCIALE

La Haute Autorité de la communication audiovisuelle vient d'arrêter les modalités de la campagne à la radio et à la télévision sur les élections aux caisses d'administration de la sécurité sociale qui auront lieu le 19 octobre.

Sur TF1, Antenne 2 et FR3, pendant dix jours, entre le 3 et le 17 octobre, chaque confédération syndicale (C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.F.T.C. et C.G.C.) aura droit à deux fois cinq minutes de temps d'antenne. Sur Radio-France, les syndicats se voient accorder deux fois deux minutes.

A l'annonce de ces dispositions, le bureau confédéral de la C.G.T. déclare dans un communiqué que « *ces décisions sont sans rapport avec l'importance du scrutin* » et reproche à la Haute Autorité de ne pas « *accorder pour chaque syndicat un temps d'expression proportionnel à l'influence électorale de chacun d'entre eux* », enfin de « se déjuger » par rapport aux élections prud'homales.

● *M. Jean-Noël Jeanneney*, P.-D.G. de Radio-France, en visite à Nice mardi 26 juillet, a souhaité de nouveau qu'une « *police des fréquences* » soit rapidement mise en place pour mettre fin à l'anarchie sur la bande M.F. Après avoir réaffirmé les principes de la décentralisation de Radio-France, il a souhaité une meilleure collaboration entre ces radios et France-Inter et le développement des nouvelles régionales sur la chaîne nationale. Il a enfin indiqué que, contrairement à son programme initial, Radio-France n'avait pas l'intention pour l'instant de multiplier ces radios décentralisées mais d'aménager celles qui existent déjà.

VU

Ne pas bronzer idiot

Quel drôle de pays que celui-ci. Tout y est sujet à calcul. Ça commence sur les bancs de l'école et ça ne se termine qu'avec la vie. On soustrait, on multiplie, on évalue, on suppute, on analyse, on additionne les notes de sciences physiques et d'anglais, les points de retraite, les chances d'avancement, les comptes du ménage, le tiers provisionnel, les polices d'assurances ou les frais d'enterrement. Quand, enfin, on débraye, quand, épuisé, angoissé par cette arithmétique continuelle, on tente d'oublier pendant trois ou quatre petites semaines, carnets, cahiers, feuilles d'impôt ou de paie, quand on lézarde enfin au soleil de vacances combinées au plus juste, comment nous engage-t-on à occuper nos loisirs ? A calculer notre intelligence !

Alors là, c'est la déprime assurée ! Rien de tel, en effet, que ces « jeux de l'été » proposés par la plupart de nos journaux pour mesurer à un point près le degré de notre monumentale imbécillité. Ces tests, me direz-vous, ne font appel qu'à l'esprit mathématique. Si vous en êtes dépourvu, pourquoi vous y soumettre ? C'est plus fort que moi. Ces séries de lettres dont une est superflue (quel est l'intrus ?) ou de chiffres dont l'un est absent (quelle est la suite ?) me font basculer, prise de vertige une fois de plus, dans le grand mystère de l'existence... administrative.

Et attendez, ce n'est pas tout. L'ignorance du monde qui nous entoure — ce que les Américains ont déjà baptisé computer illeteracy *(analphabétisme électronique) — s'étend, s'approfondit de jour en jour. Témoin : le* Super-défi, *lancé en fin d'après-midi par TF 1 aux téléspectateurs — amateurs de jeux électroniques, — qui plonge, j'en suis persuadée, le pays profond dans des abîmes de perplexité hébétée. Trop abattu pour songer à appuyer sur le bouton et changer de chaîne, il a droit, ô miracle ! depuis lundi, dans la foulée, à un nouveau jeu* (Marions-les). *Il s'agit de devinettes, de rébus bêtes comme chou ; exemple : ces deux dessins : un lit vert et une poule indiquant le nom d'une ville. Laquelle ? Secouant sa torpeur prostrée, la France reconnaissante, incrédule, alors se soulève dans un grand cri, Liverpool, dont l'écho frémissant de fierté retrouvée secoue l'Hexagone. Grâce à la télé, on ne sera pas mort idiot.*

CLAUDE SARRAUTE.

LE BLOCAGE DU PRIX DU « FIGARO »

Le syndicat du Livre parisien C.G.T. et la société des rédacteurs plaident la cause de M. Robert Hersant

Le comité intersyndical du Livre parisien C.G.T., dans un communiqué publié mardi 26 juillet, se déclare dans la « *position paradoxale* » d'avoir éventuellement à défendre M. Robert Hersant si le blocage du prix du *Figaro*, imposé par le ministère de l'économie et des finances, entraînait la remise en cause de certaines publications du groupe. Il y a un risque que le groupe Hersant « *engage une partie de bras de fer* » avec les pouvoirs publics, quitte à remettre en question la politique contractuelle passée avec les imprimeurs et les ouvriers.

Après avoir remarqué que le groupe Hersant est « *un des seuls à avoir créé des produits nouveaux ces dernières années* », M. Roger Lancry, secrétaire du comité inter parisien C.G.T., estime que les conséquences qui pourraient découler du blocage « *iraient à l'encontre du but recherché en pénalisant les travailleurs* ». « *La logique de l'emploi amènerait plutôt*, précise-t-il, *à conduire une politique favorable à la création de journaux nouveaux pour restaurer le pluralisme et améliorer la circulation des idées dont la France a besoin.* »

La société des rédacteurs du *Figaro*, pour sa part, déclare « *mal comprendre* » la mesure ministérielle et ajoute, dans un communiqué à l'adresse de M. Delors, à qui elle demande de reconsidérer sa décision : « *Loin de nous la pensée que la place actuelle du* Figaro *au sein de la presse d'opposition ait pesé un instant sur votre décision, mais c'est un peu ainsi que l'opinion publique risque de le ressentir.* » Enfin, la société des rédacteurs du *Figaro* n'exclut pas non plus les conséquences que ce blocage des prix pourrait avoir sur « *le maintien de l'emploi au sein de notre entreprise* ».

A PROPOS DES DIFFICULTÉS DE MONTSOURIS

La C.G.T. dénonce les pratiques des « requins » de l'imprimerie lourde

Après avoir donné un coup de semonce aux pouvoirs publics en investissant les bureaux du ministère de l'économie et des finances jeudi dernier, le comité intersyndical du Livre parisien C.G.T. a présenté mardi 26 juillet un plan de redressement de l'imprimerie de Montsouris, qui connaît actuellement des difficultés (*le Monde* du 23 juillet). Il a surtout lancé plusieurs accusations, assorties d'avertissements à l'adresse de divers partenaires de ce secteur.

L'imprimerie de Montsouris sera contrainte, selon la C.G.T., de déposer son bilan à la fin du mois d'août si les pouvoirs publics n'interviennent pas. Encore ne suffirait-il pas que l'État se borne à délivrer un prêt de 80 millions, comme le demande la direction, pour rétablir l'entreprise. La C.G.T. voudrait que les emprunts contractés par Montsouris soient renégociés et que l'éponge soit passée sur certaines créances. Une revendication qui s'adresse surtout au principal partenaire de l'imprimerie, la banque Indosuez. De plus l'organisation syndicale estime qu'Indosuez se devrait d'assurer près de la moitié de l'emprunt nécessaire, évalué, selon la C.G.T, à 90 millions.

Mais la survie de l'entreprise ne pouvant être, à terme, assurée que par sa bonne santé industrielle, c'est en fait à une action en profondeur que la la C.G.T. convie les pouvoirs publics pour réorganiser le marché de l'*imprimerie lourde de labeur. Un* marché, selon elle, accaparé par des « *requins* », des « *pirates* » nommément désignés : les imprimeurs Jean Didier, dirigeant l'entreprise qui porte son nom, et Yvan Ginioux, P.D.G. d'Avenir graphique, tous deux accusés de se livrer à une concurrence déloyale qui serait à l'origine de la stagnation des prix dans ce secteur.

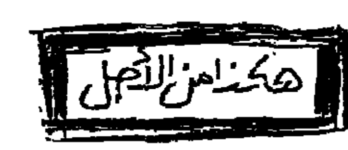
« *Si l'imprimerie de Montsouris avait pu ajuster ses prix à l'inflation sans risquer de perdre sa clientèle, elle ne serait pas menacée aujourd'hui* », commente la C.G.T. Et si ces deux concurrents parviennent à attirer les éditeurs à eux, c'est parce que, après avoir organisé « *la chasse aux syndiqués C.G.T.* », ils n'observeraient pas les dispositions conventionnelles de la profession : ainsi, dans ces entreprises, un ouvrier travaillerait en moyenne deux cent soixante-dix heures par mois, alors qu'à Montsouris on ne fait que cent soixante-six heures...

Ainsi, la très vive concurrence à laquelle se livrent les grandes entreprises de labeur en France s'expliquerait-elle plus, aux yeux de la C.G.T., par le comportement déloyal des uns que par un suréquipement général en matière d'impression. En conséquence, la C.G.T. « *déclare la guerre à Jean Didier et à Yvan Ginioux, et pas seulement avec les mots* ». Quant aux éditeurs, « *on leur indiquera désormais les bonnes adresses et les mauvaises. Il y va de la survie de Montsouris, donc du secteur du labeur* ».

Certes, le niveau des commandes en France est inférieur aux capacités globales des rotatives. Mais le *rapatriement de trois cent trente*-neuf titres imprimés à l'étranger suffirait, selon la C.G.T., à combler la différence. Pour contraindre les éditeurs nationaux, l'on pourrait notamment subordonner le bénéfice des exonérations fiscales qu'autorise l'article 39 bis du code général des impôts à l'impression en France de leurs publications. Ou encore, suggère la C.G.T. — mais pas officiellement cette fois — on pourrait jouer sur l'octroi du numéro de commission paritaire duquel dépendent un certain nombre d'avantages.

La thèse du rapatriement des travaux est, on le sait, généralement jugée irréaliste par les administrations concernées, qui se montrent d'autre part extrêmement embarrassées par l'affaire de Montsouris. Celles-ci ont également acquis la conviction qu'il ne servirait à rien de fournir une aide ponctuelle à l'entreprise sans prendre d'autres mesures touchant à l'ensemble de la profession. Mais généralement c'est l'analyse selon laquelle les imprimeries de labeur sont suréquipées et en sureffectif qui prévaut. C'est ce point de vue que les délégués syndicaux vont combattre auprès des services du premier ministre, qui devraient examiner le dossier au fond.

ÉRIC ROHDE.



SCIENCES

L'ASTRONOMIE EN RÉVOLUTION

III. — *La vie et l'œuvre des étoiles*

Par MICHEL CASSÉ (*)

L'astrophysicien moderne ne se contente plus de décrire les étoiles une à une. Il aborde désormais la « sociologie des étoiles » et l'étude des galaxies dans leur ensemble. Cette recherche passe par l'accumulation des connaissances sur la composition de la matière extra-terrestre. Une synthèse d'une incomparable grandeur a été accomplie. L'astrophysicien postule, aujourd'hui, que parmi les objets astronomiques certains évoluent sous l'influence de processus nucléaires : ce sont les étoiles (*le Monde* des 26 et 27 juillet).

On peut se demander pourquoi l'univers, dans la toute-puissance de son explosion originelle, s'est contenté de compter jusqu'à deux (nombre atomique de l'hélium), pourquoi, en d'autres termes, la création ne s'est-elle pas faite en trois minutes (1) ?

Le premier élément de réponse se rapporte à l'État de chaos qui caractérisait l'univers il y a 15 milliards d'années environ. Toute matière, indifférenciée, était alors comprimée à l'excès et, de ce fait, extrêmement chaude. L'état dense et chaud de l'univers primordial est un fait qui *semble maintenant bien assuré* au-delà des polémiques qui environnent la véritable nature de l'événement originel.

Les très hautes températures qui régnaient alors ont empêché les neu*trons et les protons de se lier ensem*ble, comme ils le sont au sein des myriades de noyaux d'atomes qui composent notre monde ordinaire. Eût-il pris naissance, un quelconque noyau d'atome n'aurait survécu dans cette fournaise. Mais au fur et à mesure que le temps s'écoulait, la température déclinait sous l'effet réfrigérant de l'expansion de l'espace (2), et les neutrons furent amenés à se joindre aux protons pour produire le deutérium, puis l'hélium. Mais une forte proportion de protons libres restait intacte. L'hélium-4 superbement stable et harmonieux (2 protons et 2 neutrons) ne pouvait engendrer par fusion avec le proton ou l'hélium lui-même que des rejetons instables tels le lithium-5 et le berylium-8 (radioactifs).

L'instabilité de la progéniture de l'hélium brisait la chaîne de l'édification de la matière au nombre atomique 2. L'hydrogène et l'hélium furent, selon la genèse moderne, les principaux éléments à émerger de cette époque fertile. La conséquence de ce phénomène originel est l'abondance féérique d'hydrogène et d'hélium. *Ces deux éléments* submergent l'univers. L'événement primordial aura jeté les bases nécessaires à l'édification des étoiles, permettant ainsi l'amorce d'une chaîne de processus stellaires qui allaient avoir pour effet de couvrir de manière continue et sans lacune la gamme entière des éléments que nous connaissons, de l'hélium (Z = 2) à l'uranium (Z = 92), of*frant à la nature la variété d'atomes* qu'il fallait pour créer les merveilles de tous les jours.

Les étoiles à peine écloses, les belles étoiles bleues (3), c'est un fait d'observation, sont le plus sou*vent associées à de grandes masses* sombres, aux formes mal délimitées, et qui ressemblent à des nuages noirs (4). Elles se forment, ceci ne fait aucun doute, par condensation partielle de ces nuages sombres, à l'abri des regards indiscrets (5). On en trouve encore enfouies dans leur placenta nuageux... Les nuages accouchent de lignées entières de nouvelles étoiles. Quelque chose de brillant, quelque chose de nouveau va émerger de l'univers ; une étoile, à chaque seconde, ce précepte est vrai.

Sous l'effet de son propres poids, une parcelle de nuage s'effondre sur elle-même. La matière prise dans le mouvement subit un effet de com*pression. Il s'ensuit une élévation* de température. Celle-ci, éventuellement, se poursuit jusqu'à atteindre un degré tel qu'elle déclenche le processus de fusion thermonucléaire, processus qui libère une quantité considérable d'énergie. Une étoile est née ! Mais quelles sont les réactions nucléaires qui réchauffent son cœur ? La réponse est loin d'être évidente et n'a trouvé que très tardivement sa réponse.

Qu'est-ce qui fait briller le soleil ?

Historiquement, la source d'énergie des étoiles fut l'une des questions les plus controversées de l'astronomie, et cela en raison de la conviction, fausse, nous le savons aujourd'hui, qui faisait de l'atome une entité stable et indestructible. La découverte de la radioactivité naturelle des *éléments* très lourds (uranium, curium, polonium) montra à l'évidence qu'il n'en était rien, faisant voler en éclats un dogme qui avait cours depuis l'Antiquité (atomisme philosophique grec). Cependant, *la radioactivité* de l'uranium et de ses semblables ne peut rendre compte de l'immensité de l'énergie libérée chaque seconde par le soleil, pour la simple raison que la spectroscopie de notre étoile révèle que l'*abondance de ces éléments est in*fime.

Cette objection conduisit Jean Perrin à suggérer que quatre noyaux d'hydrogène peuvent fusionner en un noyau d'hélium dans des condi*tions propices de température et de* densité et cela en un nombre suffisant d'exemplaires, vu l'abondance de l'hydrogène, pour libérer une énergie d'envergure cosmique. Cette idée se révéla correcte. En fait, comme le souligne Fred Hoyle, elle se devait d'être correcte, car il n'y a pas d'autres issues (connues !) si l'on veut expliquer l'ampleur des réserves d'énergie qui préside de toute *évidence à la pérennité des étoiles.*

Depuis, la physique nucléaire a permis de comprendre le schéma détaillé de la transformation d'hydrogène en hélium dans les creusets stellaires, ainsi que les phases ulté*rieures de transmutation qui pren*nent le relais dans les entrailles des étoiles vieillissantes, établissant par continuité une évolution cohérente et significative, un enchaînement logique.

Les astres qui naissent avec une masse inférieure au dixième de la masse du Soleil ne parviennent pas à réchauffer leur cœur à une température suffisante pour déclencher la fusion de l'hydrogène, elles s'éteignent doucement et s'endorment dans la mort. On les appelle « naines noires ». En revanche, les étoiles richement dotées à la naissance, celles dont la masse dépasse 10 masses solaires, entretiennent, en leur centre, une température si élevée que les *réactions de fusion se mettent à pro*liférer, elles brillent comme cent mille soleils ; ce sont les plus éclatantes des étoiles, mais elles s'épuisent à conserver leur éclat, et bientôt les vastes réserves de combustible s'amenuisent et s'amorce une phase de pénurie qui annonce l'effondrement, le désastre final de l'implosion de leur cœur et l'asservissement total à l'implacable tyrannie de la gravitation.

Riches et éphémères

Ainsi la qualité première et essentielle d'une étoile est sa masse à la naissance. C'est elle qui déterminera entièrement la vie de celle-ci. L'usure du temps n'est pas uniforme pour toutes les espèces d'étoiles ; leur espérance de vie dépendant au premier chef, de leur masse comme l'exprime ce tableau.

Masse (en masse solaire)	Durée de vie (en années)
0,8	25 milliards
1,0	10 milliards
1,2	4,5 milliards
1,4	2,5 milliards
2	750 millions
3	250 millions
4	120 millions
6	50 millions
8	30 millions
10	20 millions
15	10 millions
20	8 millions
40	4 millions
60	3 millions

Les étoiles les plus richement dotées à la naissance sont aussi les plus *éphémères, car, étant les plus dis*pendieuses, menant grande vie, existence brillante, elles se ruinent en un rien de temps. Les petites, elles, brillent à l'économie.

Mais, aussi longue soit-elle, la vie d'une étoile n'est rien si elle ne s'enrichit d'une œuvre. Au plan de la générosité définie comme la puissance *de création, doublée de l'acte* de don, celles qui sont massives, les belles étoiles bleues, sont exemplaires. Au terme de leur existence dans une explosion cataclysmique, elles dispersent à tout vent les produits de leur œuvre alchimique, alors que les petites étoiles, économes et silencieuses, conservent leur richesse laborieusement accumulée. Les éléments fraîchement forgés s'incorporent au milieu interstellaire et, au fil des explosions, celui-ci s'enrichit en éléments vitaux.

Il y a de cela 4,6 milliards d'années, après que de multiples générations d'étoiles se furent *succédé*, dans un nuage de gaz et de poussière se *formait* le Soleil, *qui s'entourait* aussitôt de planètes, et, dans cet environnement cosmique, la vie prit son essor. Nous sommes des poussières d'étoiles bleues.

A tout instant, les grands nuages cosmiques, *ébranlés par l'explosion* des étoiles proches, accouchent d'une lignée de nouvelles étoiles, de nouveaux soleils émergent des berceaux nuageux. De nouvelles humanités sont sans doute à naître.

Prochain article :

LA MISE EN ORDRE DU CHAOS ORIGINEL

(*) Section d'astrophysique, Centre d'études nucléaires de Saclay.

(1) La synthèse de l'hélium et les *événements* qui l'ont précédée n'auraient pas pris plus de trois minutes, si l'on en croit les spéculations théoriques (voir par exemple S. Weinberg, *les Trois Premières Minutes de l'univers*, H. Reeves, *Patience dans l'azur*, J. Silk, *Big bang* et J. Avouze, *l'Univers aujourd'hui*.

(2) On sait que la détente d'un gaz se solde par le refroidissement de celui-ci. Ici, il s'agit de l'univers entier, pris dans son mouvement général d'expansion, de divergence. L'état dont nous partons est celui où neutrons et protons coexistent en abondance. Les étoiles antérieures, plus obscures, sont décrites dans les références citées plus haut.

(3) Les étoiles jeunes, nouvelles-nées, sont, pour les plus brillantes, des étoiles bleues. Ainsi, en astronomie, bleu et brillant est synonyme de jeune et massif.

(4) Les nuages interstellaires sont des complexes gazeux et froids, de masse considérable (100 000 fois celle du Soleil pour les plus massifs) et de taille gigantesque (jusqu'à quelques centaines d'années-lumière).

(5) Il est cependant possible d'observer les phases précoces de cette gestation au moyen de télescopes sensibles au rayonnement infrarouge, ondes électromagnétiques qui traversent sans encombre la masse nuageuse.

La recherche tropicale française se réorganise

Les établissements de recherche sur les productions agricoles des pays chauds, jusqu'ici « juxtaposés » au sein du Groupement d'études et de recherche pour le développement de l'agronomie tropicale (GERDAT), vont être bientôt réunis et intégrés dans un établissement public à caractère industriel et commercial pour constituer le nouveau Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD), dont le futur directeur général sera M. Hervé Bichat. Cette réorganisation répond à la double volonté du gouvernement de restructurer les appareils de recherche français et de nouer de nouvelles relations de coopération avec les pays d'outre-mer ; elle s'inscrit au sein du programme mobi*lisateur sur la recherche en coopération pour le* développement du ministère de l'industrie et de la recherche.

Cette modification des structures du GERDAT a été l'occasion pour les responsables de l'organisme et pour les cent soixante délégués des différentes catégories de personnel récemment réunis en colloque à Montpellier de tenter de définir les missions, l'organisation, le statut du nouveau centre et de ses agents. Et pour tous de réaffirmer la volonté de créer un établissement dynamique, au pouvoir central fort, tout en sauvegardant la souplesse de gestion et de décision qui était celle du GERDAT.

Amélioration des productions de riz, de cacao, de fruits et agrumes... lutte phytosanitaire, étude des sols, sélection des plantes, etc. : le champ de recherches couvert par les équipes du GERDAT est fort large. Il en est de même pour l'implantation géographique de l'organisme, qui compte des équipes dans quelque quarante départements et pays d'outre-mer, répartis sur tous les continents : départements d'outre-mer et Afrique francophone surtout, mais aussi Moyen-Orient, Asie, Amérique latine...

A cette diversité s'ajoute le fait que le GERDAT est constitué d'instituts et d'établissements aux statuts juridiques différents. C'est dire que sa réorganisation pose non seulement des problèmes scientifiques et structuraux, mais aussi des problèmes juridiques, politiques, diplomatiques importants, qui ont fait dire à M. Roger Lesgards, représen*tant le ministre de l'industrie et de* la recherche au colloque, que cette restructuration a été *« la question la plus difficile que l'on ait eu à résoudre en matière d'organismes de recherche depuis deux ans »*.

Si rien n'est encore définitif quant à la véritable forme que prendra le CIRAD, les discussions qui ont eu lieu au colloque — et qui faisaient suite à un an de concertation au sein du GERDAT — ont permis de dégager les grandes lignes de l'organisation du futur établissement. Le président du GERDAT, M. Hubert Dubois, de même que les représentants des deux ministères de tutelle (coopération et développement, recherche et l'industrie) se sont accordés sur la nécessité de créer un établissement au fort pouvoir central de décision et d'orientation, mieux à même de mener une véritable politique de coopération avec les pays d'outre-mer.

Du point de vue scientifique, il est prévu d'étendre la zone géographique couverte par le GERDAT aux régions à climat méditerranéen, et de renforcer la présence d'équipe, en Amérique latine.

Pour respecter la personnalité des différents instituts actuels, il a été prévu d'organiser le CIRAD autour de trois échelons articulés : filières (constituées autour d'une production — café, palmier à huile... — et couvrant les différentes opérations menant de la semence au produit transformé) ; *discipline scientifique*, système d'exploitation (tenant compte de tous les facteurs scientifiques, économiques, sociaux intervenant dans une exploitation agricole).

Diverses autres questions ont été soulevées au colloque : celles touchant à la valorisation des résultats de la recherche et à la création de filiales, à la formation — il est notamment envisagé de créer à Montpellier un centre international de formation des chercheurs à l'agronomie tropicale, — problèmes qui sont communs à tous les organismes de recherche en restructuration. D'autres sont au contraire spécifiques au GERDAT tels ceux qui concernent les statuts des personnels, qui varient d'un institut à l'autre, et qui seront remplacés par un statut unique et de type conventionnel ; c'est aussi le cas des conditions de travail (relations avec les autorités locales) et de vie (santé, scolarisation des enfants...) des quelque cinq cents chercheurs et techniciens « expatriés ».

Quelles seront les suites données aux nombreuses propositions faites pendant trois jours à Montpellier ? A cet égard, M. Roger Lesgards a annoncé que le décret créant le futur établissement public à caractère industriel et scientifique devrait voir le jour vers la fin de l'année afin que le CIRAD puisse commencer à « vivre » dès le début de 1984.

E.G.

UN GROUPEMENT D'INTÉRÊT ÉCONOMIQUE

Le Groupement d'études et de recherche pour le développement de l'agronomie tropicale (GERDAT) est un un groupement d'intérêt économique fondé en 1970, dont sont membres le ministère de la coopération et du développement et la Caisse centrale de coopération économi*que. Il réunit un établissement* public administratif — l'Institut d'élevage et de médecine vétérinaire, — une société d'État — le Centre technique forestier tropical (C.T.F.T.), — et six instituts constitués *sous forme* d'association : l'Institut de recherche pour les huiles et oléagineux (IRHO), l'Institut de recherches agronomiques tropicales et des cultures vivrières (IRAT), l'Institut de re*cherche du coton et* des textiles exotiques (I.R.C.T.), l'Institut de recherches du café et du cacao et autres plantes stimulantes (I.R.C.C.), l'Institut de recherche sur les fruits et agrumes (IRFA) *et l'Institut de recherche sur le* caoutchouc (Irca).

MÉDECINE

Le Syndicat de la médecine hospitalière est hostile à la réforme tarifaire des hôpitaux

Le Syndicat de la médecine hospitalière (S.M.H.), formation représentative d'un certain nombre de praticiens hospitaliers généralement proches de la gauche, et que préside le professeur Jean-Philippe Derenne (hôpital Saint-Antoine, Paris), vient de faire connaître ses positions à l'égard des projets du gouvernement concernant le fonctionnement des hôpitaux.

En premier lieu, le S.M.H. rappelle son souci de *« désenclaver la pratique hospitalière »*, de rompre son isolement, de maintenir au service public un niveau élevé et donc d'y attirer et d'y conserver des médecins de haute compétence.

Dans cet esprit, le S.M.H. estime malsain de maintenir le clivage de fait qui s'est établi entre praticiens des centres hospitalo-universitaires et médecins des hôpitaux généraux, un clivage que renforce la disparité de leurs *statuts*. C'est pourquoi, disent les responsables du syndicat, *« le statut hospitalo-universitaire doit s'articuler sur le statut hospitalier et lui être équivalent... Ce statut doit être unique et commun à tous les praticiens, qu'ils soient hospitaliers purs ou hospitalo-universitaires »*.

Pour ce faire, un concours national doit être organisé, préalable à toute titularisation en C.H.U. Les profils de carrière, dans les deux cas, *« doivent être équivalents »*, avec avancement à l'ancienneté et « accélérations » en cours de carrière ; ce qui, estime le S.M.H., mettrait fin au maquis des réglementations actuelles et à l'injustice ou au favoritisme qui l'accompagne.

Le S.M.H. est, d'autre part, favorable à la réorganisation des hôpitaux en *« départements »*, qui se substitueraient aux actuels services, sources, selon lui, d'une excessive concentration du pouvoir et dont il demande la suppression. Cette réorganisation s'harmoniserait avec la réforme du statut hospitalier, se fonderait sur des relations plus égalitaires au sein de l'hôpital, dans la mesure où les futurs départements seront dirigés par des conseils élus pour trois ans par tout le personnel.

Cette prise de position diffère quelque peu de l'attitude adoptée par le secrétariat d'Etat à la santé, lui-même en retrait sur les intentions de M. Jack Ralite.

Un système inflationniste

A propos du *« budget global »* que le gouvernement se propose d'appliquer progressivement à tous les établissements hospitaliers à partir de 1984, le S.M.H. émet ses plus vives critiques, puisqu'il y voit un moyen de rationner les ressources *hospitalières en hommes et* en disponibilités financières. Il estime, en particulier, que le rôle dévolu aux caisses d'assurance-maladie par le projet — c'est-à-dire l'attribution par douzièmes de dotations globales en préalable à l'exercice financier — est exorbitant.

Ce système, estime le S.M.H., demeurera inflationniste puisque les établissements auront tendance à gonfler artificiellement leur volume d'activité pour que la dotation de l'année suivante soit suffisante. Le syndicat s'insurge, en outre, contre le fait que les établissements privés soient exclus du champ de la réforme.

En clair, conclut-il, il risquera de s'agir de *« budgets-garrots »* qui se traduiront par *« la fermeture probable de lits et, surtout, par la réduction inévitable des effectifs de personnel correspondants »*.

ÉDUCATION

UNE LETTRE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU CNAL

Le gouvernement veut-il courir le risque d'une fracture avec les forces laïques ?

M. Michel Bouchareissas, secrétaire général du Comité national d'action laïque (CNAL), nous a adressé une réponse aux déclarations de M. Pierre Daniel, président de l'Union nationale des parents d'élèves de l'enseignement libre (UNAPEL), à *Valeurs actuelles* citées dans *le Monde* du 26 juillet. Le président de l'UNAPEL se référait à l'entretien qu'il a eu, le 1er juin dernier, avec M. François Mitterrand.

Voilà que le président de l'UNAPEL interprète publiquement (quelque deux mois après l'avoir rencon*tré !...*) *les pensées intimes du* président de la République sur la question scolaire. C'est intéressant, quoique insolite.

Que penser, en effet, de la méthode qui consiste à « révéler » que *le président de la République « sent les haines resurgir chez certains syndicalistes de l'enseignement public et certains hommes politiques de gauche » (sic)*, sinon qu'elle relève d'une très remarquable hypocrisie.

Car M. Daniel ne choisit pas ses boucs émissaires au hasard. *« Certains syndicalistes enseignants »*... ça fait implicitement assez peu de vilain monde ! Il feint, en outre, d'ignorer, entre autres, les résolutions de la Fédération des conseils de parents d'élèves de l'enseignement public — membre du CNAL — lors de son récent congrès. Elles ne manquent aucunement de clarté quant à l'évidente nécessité, pour améliorer le système éducatif français, de porter remède à cette plaie et à cette injustice sociale que constitue le dualisme scolaire.

Quant à la notion de *« haine »* ainsi évoquée par M. Daniel, c'est vu par l'histoire de la corde dans la maison du pendu M. Daniel, qui *« sent »* les pensées du président de la République, n'a sans doute pas « senti » celles qui animent ses propres troupes, ni enregistré les flots d'insanités et d'insultes déversées à hautes doses sur l'école laïque par *les porte-parole de* la *droite* politique.

En vérité, il n'est nul besoin d'être grand clerc pour comprendre où veut en venir M. Daniel : tout faire pour n'avoir pas à renoncer à tout ou partie des *privilèges* octroyés à l'enseignement confessionnel par la Cinquième République et dont la très grande majorité des Français n'a pas la moindre idée, faute d'en être sérieusement informée.

A cette heure, le CNAL estime, quant à lui, avoir fait tout son devoir. Notamment par une longue, méritoire et constructive patience, dans le but, précisément, de participer à l'édification d'une paix scolaire durable, dont la droite politique, elle, ne veut surtout pas.

M. Daniel dit ne pas croire à une *« rupture brutale »* avec le gouvernement. Tant mieux. Mettons à profit l'occasion pour préciser qu'en cette matière, les choses étant ce qu'elles sont, le *véritable problème* est désormais de savoir si le gouvernement de la gauche veut, lui, courir le risque — en n'étant éventuellement pas fidèle à sa vocation historique — d'une fracture par rapport aux forces laïques de notre pays.

A chacun de spéculer à loisir sur ses conséquences.

PUBLICATION JUDICIAIRE

Cour d'Appel de Montpellier
1re Chambre — Arrêt du 9 juin 1983
Entre M. Joseph GALY,
né le 22 décembre 1929, domicilié à Bages (P.O.) Viticulteur,
et la S.A. Compagnie des Salins du *Midi et des Salines de l'Est* à Paris, rue d'Anjou.

La Cour... dit qu'en commercialisant du vin sous la dénomination Cristhel, Joseph Galy s'est rendu coupable d'imitation illicite des marques Listel et Gristel qui sont la propriété de la Compagnie des Salins du Midi et des Salines de l'Est.

Fait défense audit Galy d'utiliser la dénomination Cristhel... Et fait défense audit Galy d'utiliser la dénomination Cristhel notamment comme marque sigle appellation étiquetage en quelque lieu que ce soit et sous astreinte. Ordonne la publication par extrait du présent arrêt dans cinq journaux... et aux frais de Joseph Galy...
Condamne Galy à payer 10 000 F de dommages et intérêts... et aux dépens.
Pour extrait :
Maître Salvignol, Avoué à la Cour.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.*	La mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

FORUM
dans imm. Rénové
GRAND 2 PIÈCES
sur mesure ; possib. mezzanine 20 m². Exceptionnel Prix 440 000 F. Me voir ; jeudi, vendredi de 14 à 18 h. 1, RUE DU CYGNE.

3e arrdt

BOULEV. BEAUMARCHAIS stand. 5 P., balc. + chbre de serv., 6e ét., asc. 1.400.000 F. COGEFIM : 347-57-07.

6e arrdt

SAINT-SULPICE. CHARME. SAINT-GERMAIN, 2e ét. SOL. Duplex car., liv., 2 chbres. 1.250.000 F. « TAC » 329-33-30.

PRÈS QUAIS
S/JOLIE COUR PAVÉE 3 P., gde hauteur ss plafond. Soleil, calme. 329-85-06.

7e arrdt

ST-GUILLAUME, LUX. 354-42-70
210 m² SUR JARDIN
APPT de récept. soleil.

9e arrdt

VUE SACRÉ-CŒUR
CHBRE 57.000 F
Imm. interphone. 294-11-33.

10e arrdt

Pr. SQU. ST LAURENT
95 m². 600 000 F.
Gd liv. 2 chbres, une indép. imm. pierre de t. 587-33-34.

11e arrdt

Près BASTILLE de 70 à 140 m². à aménager Duplex possible. 707-35-58.

Mo PARMENTIER Duplex très original 120 m² clair CALME, CONFORT État neuf Px 600 000 F. 722-78-99.

PARMENTIER, pied du Mo, 3/4 p., tt cft, imm. p. de taille. 390.000 F. 347-57-07.

NATION dans immeuble ravalé 3 pièces, refait 3e étage. 370 000 F. 347-57-07.

60, rue FOLIE-MÉRICOURT 2e ét., gd studio, 30 m². 148.000 F à débattre. Tél. : 584-74-85.

13e arrdt

EXCEPTIONNEL
MAISON JARDIN
Clair, calme, double living, 3 chambres, parfait état, possib. Prêt conventionné 14 %. Tél. hres bureaux. 325-33-08.

TOLBIAC, RÉCENT stand. 5 P., 112 m². Balcon, park. SOL. 990.000 F. 535-58-92.

14e arrdt

Mo Denfert, 5, rue Lalande, studio, 25 m², cuis., bains, w.-c., refait neuf, soleil. 175.000 F. Voir 16 h-18 h, jeudi, vendredi.

15e arrdt

VILLAGE SUISSE
beau 3 p. avec balcon, calme soleil cave park. 78 m² 1 200 000 F — 325-89-35.

SEGUR. 327-82-40
Grenier aéc., séj., cheminée, 3 ch., 2 bns, cuis. équip. 1.900.000 F.

16e arrdt

STUDIO S/JARDIN
de imm. très bon stand. 4e ét. avec asc. tt cft. Beaucoup de calme — 410 000 F. PARIMMO 755-96-78.

17e arrdt

TRÈS URGENT
VASTE 2 PIÈCES 52 m². État excellent. Px : 290.000 F. PARIMMO : 755-96-78.

PRÈS MAIRIE
stand récent très beau 3 p. tout confort 85 m² park. Urgent départ. Visite. mercredi, jeudi 15 h — 19 h : 59, RUE LA CONDAMINE.

S/AVENUE NIEL
gds studios 42 m² tt cft bel imm. asc. 206-15-30.

PLACEMENT
Gd 2 P., 40 m² tt cft. Imm. p. de taille entièrement ravalé. État impeccable. Près Mo et commerces. Crédit possible. 280.000 F. PARIMMO. 755-96-78.

45 BIS AV. VILLIERS
Mo MALESHERBES
DUPLEX AVEC MEZZANINE de 2, 4, 5 P., et STUDIOS. LUXUEUSE RÉHABILITAT. Vis. mercredi, jeudi 14/18 h.

19e arrdt

BUTTES CHAUMONT
beau 3 p., tout confort, imm. Pierre de Taille 465 000 F.
LERMS 355-58-88.

20e arrdt

Mo MARAICHERS. Studio tt équipé, neuf, petit imm. 140.000 F. Propr. 590-86-06.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY-SUR-SEINE
Imm. standing. Magnifique dble liv., 3 chbres, 2 bains, asc., box. Tél. : 634-13-18.

BOULOGNE
Bel appt 3-4 P. + 1 studio attenant tout confort ensemble ou séparé libres de suite. Voir M. BOUGRET jeudi 14 à 19 h. 40, RUE DES TILLEULS 604-73-34 — 742-08-00.

92-RUEIL
Près gare. Luxueuse résid., gd jard., 2 pièces, s. de bains, cuis., jamais habité. Tél. matin ou soir : 504-02-52.

Province

NIMES Dans un parc centre ville
tr beaux appartements plein sud dispon. immédiatement. Possib. prêt conventionné. SACI (66) 62-14-18.

DIEPPE FRONT DE MER
Résidence du Bas Fort Blanc. Exceptionnel appts de 30 à 70 m² + terrasse. Vente en l'état futur d'achèvement. T. (16 1) 366-11-10.

(VAR) RADE D'HYÈRES
VUE S/MER. PARC.
Studios à 4 pièces
RÉSIDENCE « COSTABELLA »
Route de Costebelle
HYÈRES LES PALMIERS
(16 94) 58-32-22
(16 94) 57-38-01
FLEURY : (16 1) 633-33-67.

appartements achats

EMBASSY-SERVICE
8, av. Messine, 75008 PARIS rech. pour clientèle étrangère et Diplomates APPARTS. HOTELS PARTICULIERS et BUREAUX - ACHAT ou LOCATION - 562-16-40.

locations non meublées offres

Paris

LE GRAND PAVOIS
187, RUE DE LOURMEL
2 pièces, cuis., bns, 2.597 + 750 ch., ce jr 18 à 19 h.

LOUEZ à un PARTICULIER sans appréhension sans intermédiaire OFFICE DES LOCATAIRES 8 ans d'expérience. Tél. : 296-58-46.

24-26, RUE de TOLBIAC Imm. récent, 2 P., cft à partir de 2.400 ch. comp., 3 P., cft à partir de 3.000 ch. comp. s/place mercredi et jeudi de 12 h à 13 h 30.

locations non meublées demandes

Paris

DIRECT. A PART. rech. pour cadres et employés IMP. STE INFORMATIQUE MULTINATIONALE mondialement connue appts 2 à 8 P., et villas, loyers élevés acceptés. 504-48-21, p. 121.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons, pour CADRES. Durée 3 et 6 ans - 283-57-02.

EMBASSY-SERVICE
8, av. Messine, 75008 PARIS recherche pour clientèle étrangère et Diplomates VILLAS, BANLIEUE OUEST. RÉSIDENTIELLE **562-78-99**

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons ttes banl. Loyer garanti. 10.000 F. 283-57-02.

PARLY II luxe appt 5 p. 160 m², S.-O., piscine, tennis. 9.000 F c.c. Tél. : 954-14-76.

locations meublées offres

Paris

Près château et Bois Vincennes, part. loue appt 3 P., entièrement refait à neuf, tt cft, s. de b., cuis., tél. Px : 6.000 F. C/C. Contacter rapidement le 806-64-27.

Région parisienne

CRÉTEIL 4 P., tt conf, meublé. Loyer 3.260 F NET - 327-28-60.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction beaux appts de standing, 4 pièces et plus - Tél. : 285-11-08.

INGÉNIEUR MUTÉ PARIS rech. STUDIO ou 2 PIÈCES. Tél. : M. ROULAT, 256-30-57.

échanges

Échange appart. 2 Pièces centre Copenhague contre appart. équiv. à Paris. Du 1.10.83 au 1er.7.84 Tél. : 545-30-58.

immeubles

ACH. IMM. LIBRE, même avec gros travaux, Paris/Banlieue. T. 590-86-06, de 7 h à 21 h.

manoirs

EURE, 95 KM DE PARIS PETIT MANOIR, Gde RÉCEPT. 6 chbres, 3 bains. État impeccable. Parc 13.000 m², tennis, pisc. Dir. pptaire. 293-36-82.

pavillons

VENDS PAVILLON
A FOSSES (95) - Année 1973. R.-de-ch. : séjour, 2 chambres, w.-c., entrée, cuisine, cellier, salle de bains. Etage : 2 chambres, w.-c., douche. — Terrain : 300 m². Garage. Prix : 380.000 F. Téléphonez au : 472-20-06.

villas

MAISONS-LAFFITTE
Dans le Parc
Jolie maison Mansart Salon, s. à manger, bureau, 3 chambres, 2 bains. Jardin 1.200 m², annexe. A. DUCHAUSSOY.
NADEL - 742-92-12.

maisons de campagne

ACHÈRE-LA-FORÊT (77)
Part. à part. vd maison dans village, chauff. électrique, gde cuis., salle à manger, salon, cheminée, 3 chbres, 2 s. de bns, possibilités multiples d'aménagement grenier et dépendances, cave voûtée, cour intérieure donnant sur jardin de 1.250 m² clos et arboré. Prix : 950.000 F. Tél. : 424-42-44.

Pleine campagne mais. à restaurer, gd terrain, beaux arbres. Tél. (91) 723-62-19.

Hautes-Alpes, à 1.100 m d'altitude, dans hameau typique du Dévoluy, à 11 km Veynes, sur 1.600 m² jardin, FERME DE CARACTÈRE 4 p. habitables, cheminée + 200 m² dépend., splend. bergerie av. voûte croisée. PRIX : 425.000 F.

Haute-Provence, proximité Forcalquier, à Lurs, dans site exceptionnel dominant vallée, sur 5 hectares terrain arboré MAS XVIIe/XVIIIe S. 7 p. avec cheminées, poutres, nombreuses dépendances, dont atelier mansardé 45 m², cour intérieure, jardin suspendu, escalier pierre, piscine, vérit. nid verdure avec vue pan. PRIX : 980.000 F.
Choix imp. mais. de campagne.
LOGINTER S.A.
26, rue Pousterle,
04200 SISTERON.
Tél. : 16 (92) 61-14-18.

domaines

Achète
GDE PPTÉ DE CHASSE
SOLOGNE ou même région. Faire offre détaillée. Ecrire Havas Orléans No 201.431, B.P. 1519 45005 ORLÉANS CEDEX.

terrains

LUBERON-ROUSSILLON
14.500 m² à bâtir C.U. pour construction. 250 m² belle vue. Ombrage. Prix : 190.000 F. Cab. FAURY : (90) 75-86-77.

A quelques minutes de ST-TROPEZ, terrains à bâtir de 220.000 à 298.000 F T.T.C. Poss. terrain + villa (mise en rapport avec constructeur). Villa à partir de 230.000 F T.T.C. Crédit 80 % possible. Renseignements et visite : Domaine de la Chênaie R.N. 559, 83580 GASSIN Tél. : (94) 56-35-39.

forêts

A vdre à 25 km Sud de Paris, Massifs boisés d'essences feuillues de 7 à 13 ha Tél : (43) 53-58-57 ou (43) 24-71-34.

propriétés

Vends à PAU (64), sur propriété de 780 m², une villa et un pavillon. 690.000 F à débattre. Facilités de paiement. Tél. 16 (25) 21-26-95 et heures repas : (25) 21-22-73.

viagers

NEUILLY. Bel appt 80 m², stdg + park. 240.000 + 5.600. Occ. fme 80 a. Imm. réc. Cruz. 8, r. La Boétie - 266-19-00.

Libre de suite. Beau studio, tt cft, 5e ét., asc., imm. 1935, entre Mo Cité-Universitaire et Maison-Blanche, Paris-13e. 25.000 + 2.250 F/mois. Cruz. 8, r. La Boétie - 266-19-00.

villégiature

Part. loue STUDIO F1 conft Milieu Gorges du Tarn 27 juil. à sept. — Tél. (65) 62-62-14 ou 61-07-45.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux

Ventes

EXCEPTIONNEL
MARSEILLE
Immeub. bureaux 1974, ascens.
1 350 F. le m²
parking sous sol inclus
ACHAT MINIMUM 100 m²
Propriétaire (1) 294-11-33.

PROPRIÉTAIRES
VOUS ENVISAGEZ DE VENDRE UN IMMEUBLE DE BUREAUX VIDES OU OCCUPÉS
APPELEZ SARI
776-44-88.

Locations

IÉNA, 175 m²
Imm. récent. Burx fonctionnels. 3 parkings. 220.000 F annuel. EMBASSY : 562-62-14.

Domiciliation : 8e-2e.
SECRÉTARIAT. TÉL. TÉLEX. Loc. bureau toutes démarches, pour constitution de sociétés.
ACTE S.A. 359-77-55.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
S.A.R.L. - R.C. - R.M.
Constitution de Sociétés.
Démarches et tous Services.
Permanence téléphonique.
355-17-50.

8e COLISÉE-ÉLYSÉES
SIÈGES DE SOCIÉTÉS
DOMICILIATIONS
250 F/350 F PAR MOIS
A.F.C. - 359-20-20.

BUREAUX MEUBLÉS
à Paris 8e, 9e ou 15e
SIÈGES SOCIAUX ET DOMICILIATIONS
tél., secrétariat, tous services.
CONSTITUTIONS STÉS,
prix compétitifs, délais rapides
ASPAC, 293-60-50 +

EMBASSY-SERVICE
562-62-14
RECH. 150 A 200 m²
Bureaux quartier affaires.

BUREAUX
VOUS CHERCHEZ 300 m² ET PLUS A LA VENTE OU LA LOCATION
APPELEZ SARI
776-44-88.

8e BOÉTIE
Bureaux meublés standing, loc. courte ou longue durée. Avec tous services secrétariat.
ACTE. 359-77-55.

CHAMPS-ÉLYSÉES
près. 100 m², 4 BURX, entrée, STANDING - 562-62-14.

locaux commerciaux

Achats

Groupe financier ACHÈTE grandes surfaces ou création ou reprise de SUPERMARCHÉS Paris ou région parisienne. Téléphone : 207-79-22.

Ventes

PANTHÉON
Grd local ccial en toute ppté, vitrine sur rue, accès voiture. Prix intéressant vue urgent. Téléphone : 634-13-18.

Locations

STYLE LOFT
Mo GLACIÈRE, activité et bureau, dernier étage, tr. clair, plateau 183 m². Entièrement rénové, standg. Bail 3-6-9. Téléphone : 272-40-19.

SAINT-MAUR 260 m², 1er ét. Artère passante. 5.000/mois. Bail, neuf. Tél. : 590-86-06.

locaux industriels

Locations

ENTREPOTS
Vous cherchez 1.000 m² et plus à la vente ou la location.
APPELEZ SARI :
776-44-88.

fonds de commerce

Ventes

Cède CABINET IMMOBILIER 22-PAIMPOL. 220.000 F, faibles charges, cause santé. Téléphone : (96) 20-96-91 ou (96) 22-11-51.

Cannes, urgent, vend BOUCHERIE KASHER gros C.A., installation moderne. Bail neuf. Prix à débattre. Loyer modéré. Tél. : (16-93) 94-47-01.

URGENT — Infirmière libérale cède belle clientèle, périphérie de Tours. Tél. (47) 28-56-31. aux heures de repas

A vendre à ABIDJAN — R.C.I. très beau Night Club, fonds + licence — Prix : 350 000 F. Tél : R.C.I. : 44-19-29 et France : (68) 69-86-83

Locations

Bail à céder pour lingerie et laine, hmes ou enf. ou prêt-à-porter - Tél. : 330-35-21.

boutiques

Ventes

SARI RECHERCHE
BOUTIQUES LUXUEUSES 20 m² ET PLUS
LOCATION, VENTE, CESSION
APPELEZ
776-44-88.

emplois régionaux

CENTRE NATIONAL D'ETUDES SPATIALES
recherche pour son établissement de Toulouse un
Ingénieur analyste
en informatique de gestion
Formation école d'ingénieur ou universitaire avec une spécialisation informatique. Il devra justifier d'une expérience de 3 à 4 ans environ et de bonnes connaissances en gestion.
Connaissance des S.G.B.D. et des systèmes réseaux.
Adresser CV et prétentions au CNES, Division du Personnel, 18, avenue Edouard Belin 31055 Toulouse Cédex.
média-system

M.J.C. Cours-la-Ville (Rhône) 69470. Recrute pour le 1er septembre animateur temps plein (Capasa-Defa). Envoyer C.V.

emplois internationaux

Cherche tuteur pour trois adolescents pour l'année scolaire à venir (sept. 83) aux États-Unis. Milieu distingué dans propriété Connecticut, temps disponible à New-York City. Études supérieures nécessaires, connaissance de l'anglais, expérience d'enfants, permis de conduire. *Références*. Bonne opportunité pour un étudiant préparant thèse ou écrivain.
Répondre en détail à : Ellen Levinson, 745, Fifth avenue 24 th Floor, New-York, NEW-YORK U.S.A. 10151.

OFFRES D'EMPLOIS

Vous êtes un commercial d'agence de publicité
Pas un porteur de documents ou un bateleur
mais un *véritable* publicitaire aspirant à un poste de
directeur de clientèle réellement opérationnel en agence moyenne
Écrivez-moi en me disant tout de vous.
Je vous garantis une totale discrétion.
Écrire, sous No 269.330 M,
RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Département Seine-et-Marne recrute par concours sur titres sous-bibliothécaire, nationalité française, âge moins 40 ans au 1er janvier 1983, titulaire certificat aptitude fonctions bibliothécaire (option lecture publique ou discothèque) bonnes connaissances musicales exigées.
Adresser candidature président conseil général, service personnel, 77010 MELUN CEDEX, avant 10 août 1983.

Le Centre d'Informations Financières organise en août un stage pour recruter des CONSEILLERS COMMERCIAUX (H.F.)
- Bonne présentation, goût des contacts à haut niveau, sens des responsabilités.
- Formation assurée, rémunération motivante, possibilités de promotion.

Adr. C.V. à 3.222 Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 PARIS.

L'ESSEC recherche le
DIRECTEUR DE SON CENTRE DE CALCUL
EC 2060, plusieurs micros), formation grande école ou universitaire + quelques années d'expérience. Connaissance logiciel DIGITAL et base données exigée, langue anglaise recommandée. Adr. C.V. photo + prétentions à Don Personnel, groupe ESSEC, Boîte Postale 105, 95021 CERGY-PONTOISE CEDEX.

STE DE SERVICE, FILIALE D'UN GD GROUPE FINANC. RECHERCHE
CADRE
AYANT EXPÉR. NÉGOCIATION AVEC INVEST. INSTITUT. Ecr. s/no 1.703 *le Monde Pub.*, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Centre de Recherches recrute INGÉN. DÉBUTANT OU ÉQU. pour travail systèmes radar et microprocesseurs. Niv. Maîtrise Sciences. Déb. accepté. Formation complémentaire assurée. Écrire : Météorologie Nationale, 78470 Magny-les-Hameaux. Téléphone : (3) 043-65-54.

École de langues Paris recherche
PROFESSEUR DE RUSSE
langue maternelle spécialisé en économie. Téléphone : 296-14-24.

ÉTABLISSEMENT FINANCIER Paris-Centre recherche
CADRE JURIDIQUE
pour diriger service contentieux minimum 4 ans d'expérience. Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à 29.145 Centrale d'Annonces, 121, rue Réaumur, 75002 PARIS.

DEMANDES D'EMPLOIS

Disponible le 1er septembre 83 INGÉNIEUR
LIBYE
10 ans d'expérience locale. Direction d'agence ou chantier. Ecr. s/no 1.593, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

PIGISTE ARTS (press book, préfaces, albums), rompu aux techniques du livre, relations artistes, galeries, associations, musées province, étud. toutes propositions presse, édition, organis. cultur. Paris/banl. Écrire sous le no 11.148 M, RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. H. 28 ans, ch. place de chauffeur ou chauffeur-livreur, permis V.L. Tél. : 576-19-27.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie, Europe). Demandez une documentation sur notre revue spécialisée MIGRATIONS (LM) 3, rue de Montyon 75429 PARIS CEDEX 09.

cours et leçons

ENGLISH IN ENGLAND
Au bord de la mer (100 km de Londres), notre hôtel de 100 chambres de renommée mondiale et, situé dans le même bâtiment, notre école d'Anglais aussi célèbre vous accueilleront
* (école fondée en 1967 et reconnue par le British Council).
£ 15.00 par jour : leçons, repas et logement compris (hôtel ou famille).
25% RÉDUCTION pour un séjour de 90 jours ou plus (cours spéciaux examens de Cambridge inclus).
PAYABLE EN FRANCE
écrire **REGENCY SCHOOL OF ENGLISH**
Ramsgate, Kent, Angleterre. Tél. : 843-51212. Telex 96454
ou Mme Bouillon, 4, rue de la Persévérance, Eaubonne 95.
Tél. : (3) 959-28-33 (Soirée).
Pas de limite d'âge — pas de séjour minimum
ouvert toute l'année — cours spéciaux vacances scolaires

bateaux

EXCEPTIONNEL
A vendre, péniche 38 m à amén. avec EMPLACEMENT dans PARIS. (1) 226-20-48.

occasions

PIANOS LABROSSE
10, rue VIVIENNE Paris 2e
PRIX SPÉCIAUX pour juillet — 10% et 15 % s/instruments de grandes marques NEUFS ET OCCASIONS
260-06-39.

MODE

Cinq jours en haute couture

Le regard qui vaut un demi-million de dollars

Elle est française, très élégante, d'une absolue discrétion dans la jungle étouffante de la haute couture parisienne. Pourtant, son œil, son goût, ses coups de foudre ou son dédain valent un demi-million de dollars. Jacqueline Horscher-Thomas est « la plus grosse acheteuse » – elle trouve l'expression affreuse – de modèles de couture.

Bien sûr, elle ne sort pas trois cent cinquante millions de centimes de sa poche, comme ça, pour son plaisir personnel. Elle agit pour le compte de milliers de femmes, férues comme elle de l'art du vêtement, qui achèteront les patrons des modèles qu'elle retient chaque saison pour Vogue Pattern, filiale du journal du même nom, et vendu en France sous le nom des Patrons en Vogue.

Tous les ans, Jacqueline Horscher-Thomas acquiert quelque cinquante modèles, vingt-cinq chez les grands couturiers, vingt-cinq chez les créateurs, couturiers eux-aussi mais dont les procédés de fabrication et le nombre des modèles confectionnés chaque année ne leur permettent pas de décrocher le label « couture ».

Cette année, elle a passé des contrats avec sept grands couturiers français : Saint-Laurent, Dior, Givenchy, Ungaro, Balmain, Ricci et Laroche. Pour un prix qui varie entre 38 et 50 francs, ses lectrices peuvent acquérir le droit de reproduire jupes, maneaux, robes, blouses des noms les plus prestigieux de la mode.

Certains couturiers refusent de leur accorder ce droit. Ainsi, on se trouvera pas dans les grands magasins ou chez les marchands de tissus, les patrons des extraordinaires tailleurs de chez Chanel. Si l'arrivée de Karl Lagerfeld et de son petit catogan ont changé bien des choses dans la célèbre maison, cette révolution-là n'a pas encore eu lieu.

D'autres couturiers ont accordé leurs droits à Vogue Pattern mais ont interdit la vente de leurs patrons en France. C'est le cas de Saint-Laurent, Nina Ricci et Christian Dior. Qu'à cela ne tienne, les plus résolues ont pris le parti de passer les frontières de la Suisse ou de la Belgique pour acquérir ces modèles qui y sont en vente libre.

La « filière de la mode » ne souffre pas d'obstacle. Les patrons les plus populaires se vendent jusqu'à 100 000 exemplaires et, chaque année, ce sont plus de cent patrons de haute-couture qui sont disponibles, dans toutes les tailles et avec le maximum de précisions, sous le label Patrons de Vogue. Bien sûr, les vêtements très ouvragés, les broderies, les dentelles, les plissés seraient impossibles à reproduire même pour la couturière amateur la plus acharnée mais le marché du patron se porte bien.

Et l'on comprend ainsi l'engouement du public pour la création de prestige. Pour un prix dix à vingt fois inférieur au prix affiché par les couturiers, elles sont des milliers, femmes souvent jeunes, enceintes ou en charge de leurs premiers enfants, qui se mettent à leur ouvrage et réinvente les gestes minutieux des ouvrières des ateliers parisiens.

OLIVIER SCHMITT.

AU DÉFILÉ

Lagerfeld ou le triomphe du baroque

● Ungaro : la diva

Emanuel Ungaro, dans la suite logique du lancement de son parfum chypré Diva, s'adresse aux vedettes de la scène et de la ville avec une présentation spectaculaire, mariant les couleurs fortes, voire psychédéliques, aux mélanges de noir et de blanc, très réussis. Ainsi les paletots aux emmanchures surbaissées de lainage moelleux jaune mordant, fuchsia, vert émeraude, violine ou bleu roi, aux coutures gansées de noir, s'ouvrent-ils sur des ensembles à pantalons coupés en biais et montés à plis, rétrécis du bas. Les garnitures de fourrure, très importantes, laissent présager le retour des écharpes, si populaires avant la guerre. Les robes du soir, plissées et drapées, en soie unie ou façonnée, comportent des traînes... bien difficiles à manier.

● Lanvin : hommage à la duchesse de Windsor

Si Jules-François Crahay, chez Lanvin, dédie ses modèles à la duchesse de Windsor, du moins le fait-il de façon très actuelle. En effet, il travaille avec bonheur au retour des robes, notamment pour le jour, à manches longues, buste mince souligné sous la taille de petits volants. Mais on peut préférer les tailleurs karaté ceinturés aux hanches, sur des jupes droites en draperies rayées et les manteaux kimono en chenille bicolore. De très beaux ensembles, habillés de satin de plusieurs coloris, sont taillés en tranches de bleu paon, fuchsia et gris pâle sur jupes noires sous le genou, ceinturées et drapées aux hanches. Les collants de dentelle noire apportent une note précieuse aux robes de crépuscule et du soir, enroulées et drapées, en dentelle scintillante, ornées de volants, souvent transparentes, portées avec des châles ourlés de plumes d'autruche.

● Lapidus : effets de smoking

Ted Lapidus, connu pour ses blazers et ses vestes sport, reste fidèle au style structuré et



(Dessin d'YVES SAINT-LAURENT.)

SAINT-LAURENT : robe tailleur écourtée, à carrure importante et encolure montante, complétée d'un grand chapeau noir, de gants à manchettes, d'un collier ras du cou et de pendants d'oreilles.

bien épaulé, souvent taillé en smokings. Les longs revers effilés sont boutonnés bas, à poches plaquées confortables, en flanelle grise, tweed ou carreaux chinés. A l'inverse, les coupes amples sont traitées en souplesse, ornées de vison : manteaux à capuchon, chasubles s'ouvrant sur des robes chemisiers de jersey.

Première aussi de la joaillerie Ted Lapidus, réalisée par Jean-Claude Mestrallet, de Diamant Diffusion, à Grenoble, dont des chaînes à mailles plates alliant l'or à l'œil-de-tigre et autres pierres semi-précieuses, ainsi que des diamants.

● Chanel : Lagerfeld lui-même

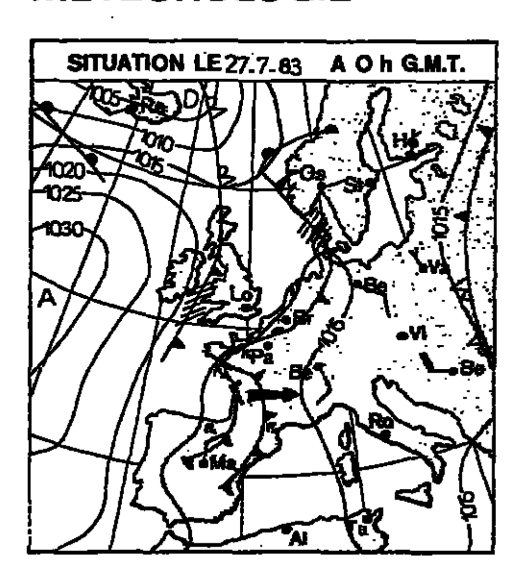
Chez Chanel, Karl Lagerfeld offre le spectacle de créations merveilleusement subtiles, pensées jusqu'aux moindres détails, dans le cadre unique de la grande salle de l'Ecole des beaux-arts.

Certes, il actualise Chanel avec ce que cela comporte de rêve et de réalisme. Grâce à lui la palette des couturiers, très noire et grise, prend de l'éclat, ce qui devrait se refléter l'an prochain au niveau de Mme Tout-le-monde. Il relance, en effet, les bleus et les roses tendres qui donnent bonne mine, dans des tailleurs gansés, aux épaules adoucies et manches taillées pour ganter les bras. Ses tweeds noir et blanc se fondent en unis légers, tandis que les noirs et les marine s'égayent de passementeries dorées, de chaînes et de strass, tout comme les jupes s'allègent par l'effet de doubles ourlets, le premier, septhuitièmes, gansé ou orné de fourrure. Les chapeaux et sacs assortis terminent les panoplies sans que les répétitions ne lassent. Une mode de jour plausible et personnelle, des tenues de crépuscule et du soir diablement séduisantes pour finir en feu d'artifice baroque avec des broderies reprenant les décors des commodes Régence. Cent vingt-quatre raisons d'applaudir.

NATHALIE MONT-SERVAN.

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

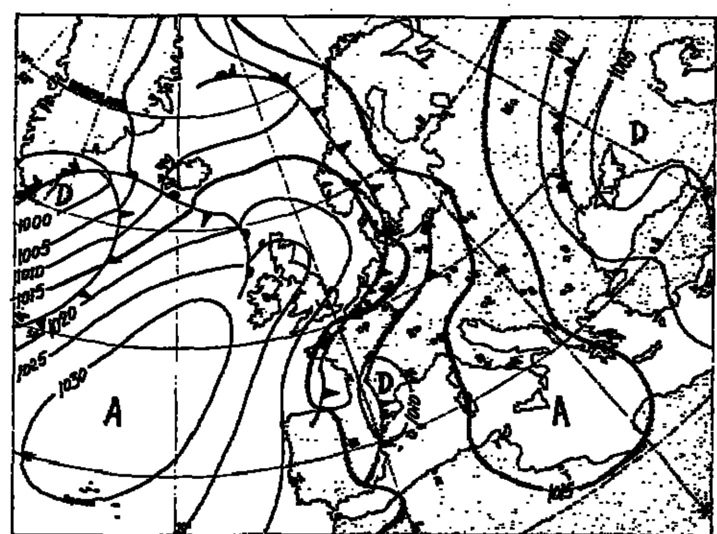


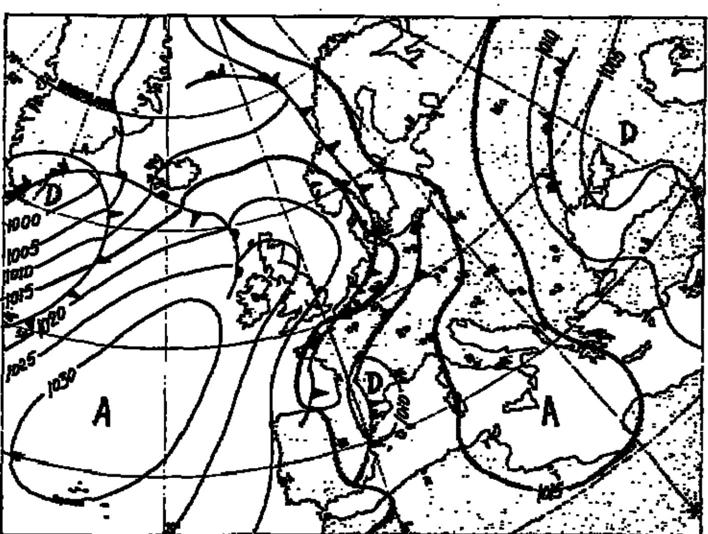
PRÉVISIONS POUR LE 28.7.83 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard – Verglas dans la région



PRÉVISIONS POUR LE 28 JUILLET A 0 HEURE (G.M.T.)





Evolution probable du temps en France entre le mercredi 27 juillet à 0 heure et le jeudi 28 juillet à minuit.

La zone dépressionnaire d'altitude centrée sur le Portugal dirige vers notre pays des remontées d'air chaud, humide et instable, génératrices d'orages ; cependant, le prolongement vers les îles Britanniques de la dorsale atlantique oriente progressivement le flux au nord-est, et le temps deviendra moins chaud et plus stable sur les régions du Nord-Ouest.

Jeudi, la zone d'activité orageuse concernera principalement la moitié sud-est du pays, avec développement d'orages accompagnés parfois de grêle et de coups de vent ; le temps, bien ensoleillé le matin près de la Méditerranée, deviendra lourd dans l'après-midi, avec apparition de foyers orageux locaux.

Les orages risquent d'être plus violents du Massif Central aux Alpes et au Jura.

Sur les régions de la moitié nord-ouest du pays, un temps nuageux, avec quelques bruines près des côtes de la Manche et quelques ondées orageuses résiduelles sur le Nord-Est, prédominera le matin. Dans la journée, un temps souvent ensoleillé et plus stable sera observé sur la Bretagne, la Vendée, le Bassin parisien, la Normandie et les régions du Nord et du Nord-Est. Le vent tournera au nord-est sur les régions précitées. Les températures, toujours très élevées sur le pays, seront cependant en baisse sensible sur les régions du Nord-Ouest.

Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer à Paris le 27 juillet à 8 heures : 1015,9 millibars, soit 762 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 26 juillet ; le second le minimum dans la nuit du 26 juillet au 27 juillet) :

Ajaccio, 40 et 22 degrés ; Biarritz, 23 et 19 ; Bordeaux, 30 et 19 ; Bourges, 33 et 20 ; Brest, 24 et 16 ; Caen, 26 et 16 ; Cherbourg, 22 et 16 ; Clermont-Ferrand, 36 et 18 ; Dijon, 35 et 21 ; Grenoble, 39 et 17 ; Lille, 29 et 19 ; Lyon, 39 et 22 ; Marseille-Marignane, 40 et 28 ; Nancy, 35 et 19 ; Nantes, 28 et 20 ; Nice-Côte d'Azur, 32 et 25 ; Paris-Le Bourget, 31 et 17 ; Pau, 25 et 20 ; Perpignan, 34 et 24 ; Rennes, 29 et 18 ; Strasbourg, 34 et 20 ; Tours, 28 et 18 ; Toulouse, 30 et 20 ; Pointe-à-Pitre, 33 et 24.

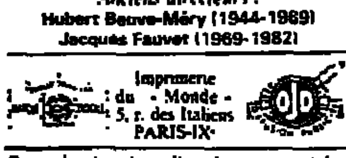
Températures relevées à l'étranger : Alger, 31 et 21 degrés ; Amsterdam, 26 et 13 ; Athènes, 33 et 21 ; Berlin, 31 et 20 ; Bonn, 35 et 18 ; Bruxelles, 29 et 18 ; Le Caire, 37 et 24 ; Iles Canaries, 27 et 21 ; Copenhague, 26 et 17 ; Dakar, 29 et 25 ; Djerba, 33 et 23 ; Genève, 35 et 17 ; Jérusalem, 27 et 18 ; Lisbonne, 24 et 18 ; Londres, 28 et 18 ; Luxembourg, 33 et 21 ; Madrid, 31 et 16 ; Moscou, 19 et 14 ; Nairobi, 26 et 12 ; New-York, 29 et 22 ; Palma-de-Majorque, 35 et 21 ; Rome, 37 et 21 ; Stockholm, 28 et 11 ; Tozeur, 41 et 27 ; Tunis, 40 et 22.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX•

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3502

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I								■	
II									
III						■			
IV			■		■				
V							■		
VI									■
VII			■						
VIII		■							
IX				■					■
X					■			■	
XI				■					

HORIZONTALEMENT

I. Plus ils sont appuyés, plus ils ont des chances de tomber. – II. Tient donc un langage propre à nous faire rougir. – III. On espère toujours que les premiers ne seront pas les derniers. Pas un autre (inversé). – IV. Donne matière à réflexions. Chassa donc une sensation désagréable. – V. Ce qui pour lui fut un enfer, fut pour Dante une Divine Comédie. N'est pas inconnu au bataillon. – VI. Ne s'exprime donc en aucune langue. – VII. Article. Se ramasse dans une chute. – VIII. Passent donc grâce à une voix. – IX. Sa pièce n'a pas cours. Etaient plus portés sur les armes que sur les âmes. – X. Arrive jusqu'en finale pour être éliminée. Animé. – XI. A donc encore à redouter les raseurs. Pris en main ou tenu à l'œil.

VERTICALEMENT

1. Passe beaucoup mais donne peu. – 2. Peut donc être perçu mais ne peut être touché. A droit à la parole. – 3. Ce n'est pas catholique mais c'est chrétien. Bien en chair. Il est assez fréquent d'y voir des gens crier au feu. – 4. Donnée par un mouton. – 5. Pris au collet. On peut toujours faire appel à lui pour nous tirer de l'embarras. – 6. Protection des majeurs. Une question de vie ou de mort pour Lamartine. – 7. Avec elle, il vaut mieux tirer le rideau pour éviter d'être dans le noir. Où l'on peut voir le jour en pleine nuit. – 8. Sont mis à plat à la suite d'un échauffement intensif. – 9. Met beaucoup de gens dans la peine en expirant. Façon d'être. Sifflé.

Solution du problème n° 3501

Horizontalement

I. Monnaie. Apt. Ee. – II. Epouiller. Owens. – III. Ma. Laboureurs. – IV. Equilibriste. Oi. – V. Nuls. Soi. Edile. – VI. Te. Mairesse. Feu. – VII. Jambette. – VIII. Total. Délies. – IX. Prières. Eut. Ont. – X. Ion. Ovai. Alto. – XI. Putrescent. Me. – XII. Is. Os. Ire. Ri. PP. – XIII. Esaü. Parité. Ane. – XIV. Rentoilage. Pieu. – XV. Essence. Eleveur.

Verticalement

1. Mémento. Pipière. – 2. Opaque. Trousses. – 3. No. Ul. Joint. Ans. – 4. Numismate. Route. – 5. Ai. Amarres. On. – 6. Illisible. Pic. – 7. Elabore. Sociale. – 8. Ebriété. Verra. – 9. Roi. St. Enneigé. – 10. Us. Séduit. Tel. – 11. Portée. Et. Ré. – 12. Tweed. Il. Ami. PV. – 13. Eu. If. Iole. Aie. – 14. Enrôlement. Pneu. – 15. Essieu. Stoppeur.

GUY BROUTY.

ENVIRONNEMENT

DEUX GUIDES POUR L'ASSAINISSEMENT

La direction de la prévention des pollutions, au secrétariat d'Etat à l'environnement, vient de publier deux cahiers techniques destinés aux communes confrontées aux problèmes d'assainissement.

Le premier de ces guides traite de *la Collecte des déchets des ménages* (s'adresser à l'Agence nationale pour la récupération et l'élimination des déchets ou ANRED, 2, square La Fayette, 49004 Angers Cedex ; tél. : (41) 87-29-24. 104 p., 30 F).

Le deuxième guide s'intitule *Assainissement en zone littorale* (s'adresser à l'agence financière de bassin Seine-Normandie, 10-12, rue du Capitaine-Ménard, 75732 Paris Cedex 15 ; tél. : (1) 575-62-26. 92 p., 35 F).

EN BREF

CONCOURS

LES CRÉATEURS DE JEUX DE SOCIÉTÉ. – Le Centre culturel de Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine) organise un concours international qui récompensera le créateur amateur du meilleur jeu de société. Ce concours est ouvert à tous ; chaque inventeur doit adresser la maquette de son jeu avant le 1er novembre accompagnée du règlement que l'on obtient auprès du Centre culturel.

★ 22, rue de la Belle-Feuille, 92100 Boulogne-Billancourt. Tél. : 604-82-92.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 29 JUILLET

« La mort d'Henri II », 15 heures, métro Saint-Paul, Mme Bouquet des Chaux.

« Au Marais », 15 heures, devant l'Hôtel de Ville, Mme Garnier-Ahlberg.

« Hôtel Miramion », 15 heures, 47, quai de la Tournelle, Mme Legrégeois.

« Peinture napolitaine du dix-septième siècle », 15 h 30, entrée, Mlle Leclercq (Caisse nationale des monuments historiques).

« Edouard Manet », 15 h 30, Grand Palais (Approche de l'art).

« Le Marais », 14 h 30, métro Pont-Marie (les Flâneries).

« Le musée Victor-Hugo », 15 heures, 6, place des Vosges (P.-Y. Jaslet).

« Charles Le Brun », 15 heures, portail de l'église, rue Monge (Paris et son histoire).

« Le Marais », 15 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Ruelles moyenâgeuses », 15 h 30, 1, rue des Carmes (le Vieux Paris).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 27 juillet :

DES LOIS

● Organique relative aux candidats admis au premier concours d'accès à l'Ecole nationale de la magistrature.

● Relative à la démocratisation du secteur public.

● Portant approbation d'une convention fiscale avec le territoire de la Nouvelle-Calédonie et dépendances.

DES DÉCRETS

● Relatif au régime d'allocation de vieillesse des travailleurs non salariés des professions libérales.

● Relative à la composition des conseils d'administration des organismes du régime général de Sécurité sociale.

● D'application de la loi relative à la composition des conseils d'administration des organismes du régime général de Sécurité sociale.

● Relatif à la situation des internes des hôpitaux des régions sanitaires.

LÉGION D'HONNEUR

Education nationale

Est nommé chevalier de la Légion d'honneur : M. André Argouges, proviseur du lycée Jean-Bart à Grenoble.

Le Monde

économie

Le libre-échange selon M. Reagan

M. William Brock, chargé du commerce international dans l'administration Reagan, ne l'a pas caché : il y a, et il y aura, a-t-il dit le 25 juillet devant un sous-comité du Congrès, des actions sélectives contre les pays qui subventionnent leurs industries. *« Arrive un temps où l'on doit dire : c'est assez ! Nous vivons dans le monde réel et avons à répondre aux actions des autres pays. Certes, nous négocierons pour tenter d'ouvrir le système commercial international, mais nous ne rendrons pas les armes et ne laisserons pas le monde marcher sur les Etats-Unis. »* Et M. Brock d'ajouter : *« Cela n'est pas du protectionnisme. »*

Est-ce si sûr pour les Américains eux-mêmes ? Les journaux en doutent. L'austère *Wall Street Journal* titrait, le 26 juillet, à la « une » : « Reagan adopte subitement des politiques commerciales restrictives à l'approche des élections de 1984. » Et le quotidien des affaires de sous-titrer : « La poursuite de pratiques déloyales de la part des autres, spécialement de la C.E.E., a aussi poussé le président à agir », « Et voilà pour ce qui est des négociations sur le libre-échange. »

Quant à la revue *Fortune*, elle consacre à ce sujet, dans son numéro daté du 8 août, un article titré : « Protectionnisme style Reagan : les quotas sur l'acier. »

La liste s'allonge, il est vrai, ces derniers mois, des produits soumis à restrictions. Les derniers en date – certaines familles d'aciers spéciaux – se sont vu imposer, au début du mois, par le président Reagan, de nouveaux droits de douane et des quotas. Et cela non pas en raison de pratiques « déloyales », mais parce que, selon la Commission du commerce international, l'accroissement des importations d'aciers spéciaux a provoqué de sérieux dommages à l'industrie sidérurgique américaine. Volontiers défenseur, par le verbe, du libre-échange, M. Brock justifie cette mesure parce que, non contents d'accroître leurs exportations, les Européens protégeraient leur propre marché.

L'agriculture est aussi, depuis le début de l'année, l'objet d'âpres discusssions. Accusant les Européens de subventionner leurs exportations de produits agricoles – ce qui est exact, mais les Américains ne sont pas en reste (*le Monde* du 9 décembre 1982), – Washington avait décidé, en janvier, de financer la vente de farine à l'Egypte, marché traditionnel de la C.E.E. Les Etats-Unis viennent de réitérer en subventionnant, la semaine dernière, la vente au Caire de beurre et de fromage.

Les Européens ne sont pas les seuls visés, loin de là. L'imposition d'un droit de douane supplémentaire de 49 % sur les importations de motos – pour protéger le dernier constructeur national, Harley Davidson – touche les Japonais. Et, ces dernières semaines, des quotas ont été imposés sur les importations de nombreux produits textiles originaires d'Asie du Sud-Est et de Chine.

En outre, dans de telles circonstances, les Japonais ne peuvent pas ne pas prendre au sérieux la récente mise en garde du président Reagan pour que soit reconduit l'accord d' *« autolimitation »* des exportations nippones d'automobiles vers les Etats-Unis, plafonnées, depuis plus de deux ans et, théoriquement, jusqu'en mars 1984, à 1,68 million de véhicules par an.

M. Brock ne voit pas là du protectionnisme, mais, avec le poids croissant des divers lobbies industriels à l'approche de l'élection présidentielle, chaque secteur économique en difficulté (agriculture, sidérurgie, automobile, textile) devient protégé. Et cela au moment même où certaines de ces branches repartent – les ventes d'automobiles en juillet sont là pour le prouver. Or, dans le même temps, les secteurs de haute technologie ne sont pas oubliés : les Américains ont tiré les leçons de la formidable pénétration des Japonais dans l'électronique grand public et surtout dans les circuits intégrés et n'ont nullement l'intention de perdre la bataille des nouvelles générations de produits. Les licences sont plus parcimonieusement cédées – particulièrement dans les secteurs les plus en pointe, – et les laboratoires universitaires, moins largement ouverts qu'autrefois aux étudiants et aux chercheurs étrangers.

Moins de deux mois après le sommet de Williamsburg, où les sept « Grands » s'étaient promis d'empêcher l'érection de toute nouvelle barrière aux échanges internationaux ; la douche est donc sévère. M. Brock, qui a rencontré, il y a huit jours, à Londres plusieurs responsables occidentaux du commerce international, leur a proposé, selon le *Wall Street Journal*, d'établir une liste des pratiques « déloyales » des différents partenaires et d'en négocier la suppression. Il a aussi répété que la politique américaine actuelle avait pour seul objet d'envoyer *« un clair signal »* aux gouvernements étrangers. Voilà un avertissement que les gouvernements européens devraient méditer, tant il indique clairement quel type de relations économiques et commerciales internationales les Etats-Unis entendent voir pratiquer dans les années à venir.

B. D.

SOCIAL

Le refus par M. Bérégovoy du licenciement de quatre délégués C.G.T. de Citroën suscite une vive réaction de la C.G.C.

M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, vient de refuser le licenciement des quatre délégués cégétistes maghrébins de l'usine Citroën d'Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), rejetant aussi le recours déposé les 20 et 21 mars par la direction de l'entreprise contre un premier refus qui lui avait été opposé par l'inspection du travail (*le Monde* du 27 juillet, dernière édition).

La direction du groupe automobile a aussitôt annoncé son intention de saisir le tribunal administratif de Paris. Pour sa part, la Fédération C.G.C. des métaux a dénoncé ce qu'elle nomme une *« décision scandaleuse, premier pas vers le pouvoir octroyé aux milices révolutionnaires »*. Estimant que le ministre *« légalise la violence dans l'entreprise »*, la Fédération s'insurge *« contre la démission d'un pouvoir qui, le 4 mai 1983, face à une délégation de la métallurgie de la Confédération française de l'encadrement C.G.C., s'engageait à prendre une position claire après examen sérieux des dossiers et qui, le 26 juillet, jouant les Ponce-Pilate, ne trouve à se justifier que dans un silence complice »*.

Le 2 février dernier, des incidents entre partisans et adversaires d'une manifestation devant le siège de Citroën avaient fait, selon la direction, vingt-cinq blessés – mais trois seulement avaient été hospitalisés. La direction avait alors prononcé le licenciement de huit salariés et la mise à pied de quatorze autres. Elle demandait en outre à l'inspection du travail l'autorisation de licencier quatre militants cégétistes protégés par leur statut de délégués – MM. Akka Ghazzi (secrétaire général, fraîchement élu, de la section C.G.T.), Lahoussine Rachi, Lahcen Oussalah et Ahmed Mansouri, – accusés d'être responsables de ces incidents. Parallèlement, trois de ces derniers avaient été inculpés, le 14 mars, dans le cadre d'une procédure judiciaire pour *« coups et blessures volontaires et entrave à la liberté du travail »*. Cette affaire n'est toujours pas jugée.

Dans l'entourage de M. Bérégovoy, on fait précisément valoir que le rapport de l'inspection du travail n'est nullement concluant en ce qui concerne les accusations de violences avancées par les responsables de l'usine d'Aulnay, et que la démarche du ministre vise à ne pas préjuger l'action judiciaire en cours. Cette décision survient quelques jours après l'annonce de 7371 suppressions d'emplois dans le groupe Peugeot S.A. – dont 4 140 chez Talbot et 3231 chez Peugeot. Faut-il y voir une volonté de durcissement à l'égard de la direction du groupe P.S.A. ?

Le contentieux porte à la fois sur des options économiques, industrielles, mais aussi sociales – le coût des licenciements pouvant atteindre 1 milliard de francs pour l'État et l'UNEDIC. Politiquement, l'enjeu est tout aussi important, puisque la C.G.T. et le P.C.F. avaient réclamé la nationalisation de Peugeot. Cette perspective est, pour l'instant, écartée par le gouvernement. – J. B.

Formation professionnelle

88 000 STAGES SERONT ACCESSIBLES EN SEPTEMBRE POUR LES JEUNES DE SEIZE A DIX-HUIT ANS

Dès la rentrée de septembre, 88 000 places de stage seront disponibles pour la formation des jeunes de seize à dix-huit ans, a annoncé, mardi 26 juillet, le ministère de la formation professionnelle. Une première tranche de moyens financiers a été déjà débloquée pour offrir 55 000 stages en formation alternée (avec un séjour en entreprise) et 8 000 stages d'orientation approfondie à des jeunes sortis en juin du système scolaire.

Quelque 80 000 jeunes de seize à dix-huit ans, contre 155 000 l'an dernier, sont attendus par ailleurs, à la rentrée, dans les 850 permanences d'accueil installées dans des mairies. Ils sont nombreux cette année, du fait que le retard accumulé précédemment a été en partie comblé en 1983.

D'autre part, les jeunes qui ont déjà suivi un stage d'insertion ou d'orientation en 1982-1983 pourront suivre un stage de qualification, même s'ils ont dépassé dix-huit ans, rappelle le ministère. Environ 25 000 stages de qualification sont ainsi à ajouter aux 55 000 et aux 8 000 places déjà offertes pour les jeunes bénéficiant de ce système pour la première fois, soit un total de 88 000 stages pour la rentrée, qui peuvent déboucher sur un nouveau type de diplôme – un certificat de formation générale – entré en vigueur le 2 juillet dernier.

AGRICULTURE

LES AGRICULTEURS MANIFESTENT CONTRE LES IMPORTATIONS DE POIRES ESPAGNOLES

(De notre correspondant.)

Avignon. – Plus de deux cents agriculteurs en colère ont manifesté mardi 26 juillet à partir de 18 heures sur l'autoroute A 7, au niveau de Mornas (Vaucluse). Ils voulaient ainsi attirer l'attention du public et des autorités sur les problèmes qu'ils rencontrent dans la vente de leur production fruitière, notamment celle des poires (1).

Filtrant la circulation routière en autorisant le passage seulement sur une voie dans chaque sens, les agriculteurs ont « contrôlé » des camions transportant des produits agricoles espagnols qu'ils ont vidé de leur chargement. Les forces de l'ordre, qui avaient pris place devant les manifestants les ont fait dégager à l'aide de grenades lacrymogènes. La circulation, déviée par les services de police durant la manifestation, était rétablie peu avant 21 heures.

Un incident s'est produit au cours de la manifestation : un reporter photographe du journal *le Provençal* a été légèrement blessé par une caisse au cours du « déchargement » d'un camion espagnol par les agriculteurs. Dans un communiqué, publié en fin de soirée, le S.N.J. et la C.F.D.T. protestaient à la suite de cet incident, estimant que la caisse avait été lancée volontairement sur le journaliste en mission. – J. L.

(1) La F.N.S.E.A. (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles) et la F.N.P.F. (Fédération nationale des producteurs de fruits) mettent l'accent dans un communiqué sur *« l'effondrement des cours des fruits et plus particulièrement de la poire »*, et demandent *« que les pouvoirs publics prennent d'urgence les mesures nécessaires, y compris au regard de la concurrence étrangère »*.

LE MODEF NE SERA PAS REPRÉSENTÉ DANS LES OFFICES PAR PRODUITS

Deux syndicats agricoles, le MODEF et la Fédération nationale des syndicats de paysans (F.N.S.P.) s'élèvent, dans deux communiqués distincts publiés le 26 juillet, contre la composition des conseils de direction des offices d'intervention par produits, récemment publiée au *Journal officiel*.

Sur les quatre-vingt-douze représentants de la production et de la coopération, aucune des candidatures proposées par le MODEF n'a été retenue. *« Qui va représenter les intérêts des petits et moyens producteurs ?*, interroge le syndicat qui, comme la F.N.S.P., constate que les paysans sont représentés *« presque uniquement par des hommes de la F.N.S.E.A. et de ses sections spécialisées »*. La F.N.S.P., qui s'indigne qu'une seule femme ait été nommée, se demande si ces conseils marquent *« la reprise de la cogestion de la politique agricole par le couple Etat-F.N.S.E.A. »*.

● Les pertes occasionnées aux agriculteurs de la Côte-d'Or par les inondations du printemps sont actuellement évaluées à 625 millions de francs, selon la direction de l'agriculture de la Côte-d'Or. Quatre cent soixante-six communes sur sept cent sept avaient été sinistrées en Côte-d'Or et le Fonds national de garantie contre les calamités agricoles qui avait été saisi devrait intervenir très prochainement. La direction de l'agriculture doit mettre maintenant sur pied une commission d'enquête pour chiffrer les dégâts (les milieux viticoles parlent d'un préjudice de 80 millions de francs) occasionnés par la grêle sur une partie du vignoble bourguignon, notamment à Vosne-Romanée.

CONJONCTURE

Payer selon ses moyens

(Suite de la première page.)

Pour la mise au point définitive du budget, a estimé M. Delors, l'Etat doit résoudre cette année le *« problème permanent »* du financement des régimes sociaux, qui progressent de 3 % à 4 % par an alors que l'activité économique et donc les ressources doivent connaître une quasi-stagnation.

Par ailleurs, la C.G.C., par la voix de M. Jean Menu, son président, a lancé un cri d'alarme. L'encadrement surtout, les classes moyennes aussi, dans la mesure où leurs revenus sont connus, vont être, encore une fois, les victimes de ce tour de vis fiscal supplémentaire. A la Fédération de l'éducation nationale (FEN), on déclare officieusement que si cette décision devait être prise (le prélèvement de 2 %), on considérerait qu' *« elle est de nature incohérente et aberrante, et, au cas où elle aboutirait à une loi, elle ne manquerait pas d'amener de vives réprobations, dans la mesure où elle aurait été prise sans concertation et alors même qu'avec cette réforme de la fiscalité le revenu brut serait frappé sans progressivité »*. Bien sûr, M. Delors apporte quelques éléments rassurants sur ce points mais pas sur le fond du problème.

La réaction de la FEN, dont les adhérents ont contribué largement au succès électoral du P.S., donne une idée des sentiments éprouvés par certains éléments de ce parti, non des moindres, qui accuseraient volontiers M. Delors d'avoir inspiré ou téléguidé l'article du *Monde* pour *« lancer un ballon d'essai ou même davantage »*. Au vrai, il n'est pas besoin d'obtenir du ministre ou de ses collaborateurs une quelconque confidence, qui n'a d'ailleurs pas été faite, pour évoquer la possibilité d'un prélèvement élargi et porté, le cas échéant, à 2 %.

En 1984, compte tenu de la progression des dépenses sociales citées par le ministre et du fléchissement de la consommation provoqué volontairement par le plan de rigueur du 25 mars dernier, il va manquer 20 à 25 milliards de francs pour la Sécurité sociale et 15 milliards de francs pour le budget de l'État, estimation très serrée et peut-être insuffisante. Ce verdict impitoyable des chiffres n'est contesté par personne, sauf par les adversaires irréductibles du plan de rigueur, bien entendu.

Simple

A partir de cette donnée, le choix est dramatiquement simple. Ou le gouvernement majore la T.V.A., solution rapidement rentable et relativement indolore, mais qui, aux yeux du ministre des finances, entraîne automatiquement une hausse des prix en pleine lutte contre l'inflation, et qui constitue en outre un péché contre le dogme de la progressivité de l'impôt ; ou il élargit l'assiette et augmente le taux des impôts existants. Même si on ne relevait pas du tout les tranches du barème de l'impôt sur le revenu en fonction de l'inflation – ce qui est contraire à l'engagement du président de la République – on n'obtiendrait que 10 milliards de francs, a précisé à Mâcon M. Delors. Majoré de 50 % le taux de l'impôt sur les grandes fortunes ne rapporterait que 2 milliards de francs et encore bien moins dans le cas d'un alourdissement de l'impôt sur les successions.

Reste ce fameux prélèvement, instauré pour 1983 au taux de 1 % sur le revenu imposable : 10 milliards de francs cette année et autant en 1984 s'il n'est pas modifié. D'où l'idée d'élargir son assiette en l'étendant non seulement aux revenus non imposables mais à toutes les formes de revenus, ceux de l'épargne, du capital, des professions, etc.

Une telle formule, aux yeux des experts qui la proposent, permettrait de mieux « mutualiser » la charge de la protection sociale et de répartir sur tous le poids de la crise. Mais, si on module par trop ce prélèvement en exonérant totalement les petits revenus ou une partie des moyens, on se prive de recettes importantes. Faire payer les riches a une limite au-delà de laquelle l'impôt se mange lui-même : tous les fiscalistes de bonne foi le savent.

A défaut d'adopter une telle solution il faudrait trouver autre chose, des recettes supplémentaires, on ne voit plus très bien lesquelles, ou alors réduire encore davantage les dépenses de l'Etat, ce qui n'est pas exclu, à défaut d'une amputation des dépenses sociales.

FRANÇOIS RENARD.

LES PRIX DE DÉTAIL ONT AUGMENTÉ DE 0,6 % EN JUIN

Les prix de détail ont augmenté de 0,6 % en juin, selon l'indice définitif de l'I.N.S.E.E. publié mardi 26 juillet. Il s'est établi à l'indice 138,2 (base 100 en 1980). En rythme annuel sur les trois derniers mois connus (avril, mai, juin), la hausse des prix a été de 10,6 %, sur un an (juin 1983 par rapport à juin 1982), la progression a été de 8,8 %.

● LES PRODUITS ALIMENTAIRES ont progressé en juin, par rapport à mai, de 0,5 %, la poussée la plus notable se faisant sur les fruits et légumes (+ 1,5 %), les œufs (+ 1,2 %), la viande de boucherie (+ 0,8 %) et les produits de la pêche (+ 0,7 %).

● LES PRODUITS MANUFACTURÉS ont, dans leur ensemble, augmenté de 0,7 % en un mois. On ne note pas dans le secteur de particularités significatives, si ce n'est les postes combustibles-énergie et meubles et tapis qui progressent de 0,8 %.

● LES SERVICES sont restés stables (+ 0,4 %), sauf le poste « autres services », qui comprend les postes et télécommunications, les voyages organisés et le camping, marquant une forte hausse à 1,4 %.

● PRÉCISION. – Dans nos éditions du 26 juillet, sous le titre : « Le financement de la protection sociale », page 25, nous affirmions : *« On a trop tendance à oublier à ce sujet que, à cause du plafonnement des cotisations, un smicard verse 40 % de son revenu à la Sécurité sociale, alors qu'un titulaire de revenus élevés en verse beaucoup moins (20 % environ pour un salaire avoisinant 30000 F par mois). »* Cette dégressivité est un fait, si l'on compare la masse totale du prélèvement : part patronale plus part salariale.

Mais, comme on le précise au ministère des affaires sociales, elle n'existe plus si l'on compare les seules parts salariales respectivement versées par un smicard et un cadre supérieur. La part salariale de cotisation (y compris les cotisations versées aux régimes obligatoires de protection sociale) varie peu, quel que soit le niveau de revenu, et se situe entre 13,5 % et 14,5 % de ce revenu.

M. DELORS ÉTUDIE UNE « MINI-RÉFORME » DU SYSTÈME MONÉTAIRE

M. Jacques Delors a déclaré, mardi 26 juillet, à Mâcon (Saône-et-Loire), qu'il va *« passer ses vacances à essayer de sortir l'Europe de l'ornière et à étudier une mini-réforme du système monétaire international »*. Le ministre de l'économie, des finances et du budget, qui s'adressait à une soixantaine de militants du P.S. réunis pour un stage de formation, a déclaré que les pays européens ont *« de cinq à dix ans de retard sur le Japon ou les États-Unis »* et que l'Europe *« est désormais passée de son pain blanc à son pain noir »*.

M. Delors a parlé des *« maladies congénitales »* de *« la France immuable et changeante »*, où *« les coûts ne sont pas conformes à ce qu'exige le marché mondial »*. *« Les Français restent un peuple de provinciaux*, a-t-il ajouté. *Les chefs d'entreprise n'ont pas compris que le monde est devenu notre province. »* Le ministre estime que l'une des solutions de ce problème pourrait être *« la prise en compte des valeurs nouvelles, qui se résument par le mot d'autogestion »*. Il faudrait également, selon M. Delors, que se concilient la rigueur et le dynamisme pour amener l'État *« à réduire son train de vie »* et le secteur public *« à jouer un rôle moteur »*. M. Delors a ajouté qu'une réforme fiscale serait *« insuffisante pour combler les déficits du commerce extérieur et de la Sécurité sociale »*.

MONNAIES

Seize pays dont la France accordent au Pérou de larges délais de remboursement

Les seize pays occidentaux créanciers du Pérou, réunis lundi et mardi au sein du Club de Paris, ont accepté le rééchelonnement de la dette péruvienne 1983-1984-1985 pour un montant de 1 milliard de dollars, a annoncé le ministre péruvien de l'économie et des finances, M. Carlos Rodriguez Pastor.

L'accord de refinancement porte sur 90 % du principal et les intérêts de la dette publique (celle qui est garantie par les gouvernements) due du 30 avril 1983 au 28 février 1984, ainsi que sur un pourcentage non encore déterminé des échéances du 1er avril 1984 au 28 février 1985. Au total, le montant, en tout cas, est de 1,037 milliard de dollars, dont 338 millions d'intérêts.

La France détient la plus forte créance ainsi rééchelonnée : 304 millions de dollars ; elle est suivie par les États-Unis (255 millions) ; l'Italie (151 millions) ; l'Allemagne fédérale (147 millions) et le Japon (146 millions).

Le délai de paiement est de huit ans et demi, comportant une période de grâce de quatre ans. Lors de la précédente renégociation au sein du Club de Paris, en novembre 1978, un délai de paiement de sept ans en moyenne avait été accordé pour le remboursement de 420 millions de dollars tombant à échéance en 1979 et 1980.

En février de cette année, le Pérou a reçu du Fonds monétaire un prêt de 850 millions de dollars d'une durée de trois ans ; à la fin du mois de juin, les banques commerciales ont accepté de rééchelonner toutes les dettes non garanties tombant à échéance d'ici au 7 mars 1984 (montant : 410 millions de dollars) et accordé des nouveaux prêts pour un montant de 450 millions. Elles ont encore annoncé leur intention de maintenir les lignes de crédit à court terme dans la limite de deux milliards de dollars. Le Pérou a pris contact avec Moscou et les pays socialistes de l'Europe de l'Est pour leur demander des délais de paiement (la dette vis-à-vis des pays communistes est de 1 milliard de dollars). L'endettement total du pays est estimé à 11 milliards de dollars. Le Pérou, qui a pris de nouvelles mesures de réduction des dépenses publiques cette année, avait suspendu ses paiements au monde extérieur le 29 avril dernier.

LE MEXIQUE RENONCE A L'UTILISATION IMMÉDIATE DE DEUX PRÊTS BANCAIRES

Mexico (*A.F.P.*). – Le gouvernement mexicain a reporté l'utilisation des deuxièmes tranches de deux prêts s'élevant au total à 1,425 milliard de dollars (sur un total de cinq milliards), en raison de l'excédent commercial de 5,8 milliards enregistré durant le premier semestre 1983 (+ 5,8 milliards de dollars), a annoncé mardi le sous-secrétaire de l'intérieur, M. Francisco Suarez. Celui-ci a encore annoncé que le Mexique gardait de même en réserve les 325 millions de dollars qu'il serait autorisé à tirer sur le Fonds monétaire dans le cadre du prêt « stand by » de 3 milliards de dollars accordé par cette institution.

AFFAIRES

OU SERA IMPLANTÉE L'USINE DE MAGNÉTOSCOPES THOMSON ?

Cache-cache

Un incident technique a dénaturé dans nos premières éditions datées 27 juillet l'article de Jean-Michel Quatrepoint : *« Où sera implantée l'usine de magnétoscopes Thomson ? »*. Notre système informatique a mélangé le texte de cet article avec celui de Marcel Scotto sur le Conseil européen consacré à la sidérurgie. Comme quoi même l'ordinateur n'est pas infaillible ! Nous republions, pour nos lecteurs de la première édition, la version intégrale de cet article.

Ira... ira pas ! Depuis près de quatre mois, le gouvernement et le groupe Thomson jouent à cache-cache. Le premier cherche à attirer Thomson en Lorraine ; le second est plus que réticent.

Le débat qui s'est ouvert entre les pouvoirs publics, notamment la DATAR soutenue par l'Elysée, et la nationalisée porte sur l'implantation de la fameuse usine de magnétoscopes. Annoncée à la suite des accords conclus en mars dernier entre Thomson et le japonais J.V.C., cette usine doit se spécialiser dans la fabrication des pièces mécaniques — partie la plus complexe de l'appareil — et produire l'équivalent de 1 million de machines par an. Tout devait aller très vite afin de résorber, autant que faire se peut, une partie du déficit commercial de la France dans la vidéo.

A l'heure où il va falloir annoncer encore de nouveaux sacrifices dans une région sinistrée sur le plan de l'emploi, le gouvernement attache une valeur symbolique à l'annonce de l'installation d'une usine d'électronique en Lorraine. *« On ferme des aciéries mais on ouvre des usines d'électronique. »* Bref, on veut reconvertir les sidérurgistes d'hier en électroniciens à blouse blanche d'aujourd'hui.

On a donc « incité » Thomson à s'installer dans la région de Longwy, et à créer ainsi huit cents emplois. Le tout avec des subventions publiques qui, dans cette région, représentent une large part de l'investissement., *« Pas question »*, disait-on chez Thomson. *« Nous avons un site tout trouvé : Tonnerre dans l'Yonne. Nous y avons une usine de huit cent cinquante personnes qui fabriquent des vieux téléviseurs noir et blanc. Une production condamnée et dépassée en Europe compte tenu des coûts de production. »* Thomson veut donc transférer cette activité dans son usine de Singapour. *« Soit nous fermons Tonnerre, soit nous la reconvertissons sur les magnétoscopes. »*

Un débat où les arguments techniques des uns et des autres se sont doublés d'arrière-pensées politiques. *« Un groupe comme Thomson ne manque pas d'opportunités pour reconvertir son usine de Tonnerre »*, répliquaient les pouvoirs publics, qui n'étaient pas loin de voir dans l'attitude de certains dirigeants du secteur « grand public » de Thomson la volonté de ne pas participer à une action symbolique du gouvernement en Lorraine.

Si le climat psychologique de cette affaire semble s'être quelque peu amélioré ces derniers jours, rien n'est encore décidé. Une tierce solution serait même envisagée : celle de répartir les fabrications entre Tonnerre et la Lorraine. Comme si l'industrie pouvait se satisfaire de tels jugements de Salomon.

En attendant, et quel que soit l'avis que l'on puisse avoir sur l'opportunité d'installer une telle usine de magnétoscopes, le temps passe. Dans un monde où tout va plus vite, l'un des handicaps majeurs de la France et de son industrie réside sans nul doute dans son incapacité à décider. Et à décider vite !

J.-M. Q.

AMERICAN MOTORS VEND SA FILIALE DE VÉHICULES MILITAIRES POUR 170 MILLIONS DE DOLLARS

La société automobile American Motors Corporation, filiale à 46 % de Renault, a décidé de vendre sa filiale American General, constructeur de véhicules militaires, au groupe L.T.V. pour 170 millions de dollars en liquide et en bons à court terme. L.T.V., dont la proposition a été préférée à celle de Cyprus, est un groupe spécialisé dans les activités aérospatiales et militaires ainsi que dans la sidérurgie.

A.M General, qui emploie 2 600 salariés à Detroit et à Indianapolis, produit 90 % des véhicules de l'armée américaine (30 modèles de véhicules tout terrain). En mars, elle a obtenu un contrat du Pentagone pour la fourniture sur cinq ans de 54 900 véhicules. American Motors, qui a encore enregistré une perte de 78,9 millions de dollars au deuxième trimestre, avait souligné que la vente de cette filiale lui permettrait de développer de nouveaux modèles automobiles. Outre les 170 millions de dollars, A.M.C. touchera 20 millions de dividendes d'A.M. General pour les profits réalisés cette année par cette filiale. A.M.C. continuera, en outre, la production et la vente de jeeps pour le marché civil, des modèles de sa filiale Jeep Corporation connaissant en effet un succès important. *(A.F.P.)*

UN MILLIARD DE DOLLARS DE BÉNÉFICES POUR GENERAL MOTORS AU SECOND TRIMESTRE

General Motors a annoncé le 26 juillet un bénéfice de 1,04 milliard de dollars (8 milliards de francs) pour le second trimestre, *soit près du double de celui enregistré* lors de la même période de 1982 (560 millions de dollars) et le cinquième meilleur bénéfice trimestriel de son histoire.

Au cours de ce trimestre, le chiffre d'affaires de General Motors Corp. s'est élevé à 19,4 milliards de dollars contre 17,14 milliards lors du second trimestre de 1982. Ses ventes d'automobiles, en hausse de 12,1 %, ont porté sur 2 054 000 unités (contre 1 833 000).

General Motors Corp. est le troisième constructeur automobile américain à annoncer ses résultats pour le second trimestre.

Précédemment, Chrysler Corp. avait annoncé un bénéfice de 310,3 millions de dollars et American Motors Corp. une perte de 78,9 millions. — *(A.F.P.)*

● **Forte baisse des ventes d'automobiles françaises sur le marché ouest-allemand.** — Elles ne représentent plus en juin que 7 % du marché contre 8,3 % en mai, malgré le succès des nouveaux modèles (Citroën a vendu 1 590 BX et Renault 2 187 R-11). La part des Japonais, principaux constructeurs étrangers, est restée stable avec 10 % des nouvelles immatriculations contre 10,1 % en mai.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou	Dép. –	Rep. + ou	Dép. –	Rep. + ou	Dép. –
$ E.-U.	7,8770	7,8800	+ 125	+ 175	+ 240	+ 305	+ 480	+ 620
$ can.	6,3916	6,3956	+ 126	+ 186	+ 245	+ 317	+ 545	+ 689
Yen (100)	3,2712	3,2735	+ 142	+ 180	+ 277	+ 325	+ 840	+ 920
DM	3,0074	3,0094	+ 182	+ 207	+ 352	+ 382	+ 946	+ 1012
Florin	2,6793	2,6894	+ 144	+ 169	+ 282	+ 312	+ 772	+ 840
F.B. (100)	15,0339	15,0439	+ 400	+ 540	+ 750	+ 940	+ 1689	+ 2097
F.S.	3,7252	3,7284	+ 224	+ 255	+ 441	+ 480	+ 1263	+ 1348
L (1 000)	5,0852	5,0885	– 168	– 113	– 346	– 265	– 1471	– 1316
£	12,0463	12,0564	+ 202	+ 320	+ 418	+ 558	+ 943	+ 1223

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9 1/2	9 7/8	9 5/8	10	9 3/4	10 1/8	10 7/16	10 13/16
DM	4 1/2	4 7/8	4 11/16	5 1/16	4 15/16	5 1/16	5 3/8	5 3/4
Florin	4 7/8	5 1/2	5 1/4	5 5/8	5 3/8	5 3/4	5 3/4	6 1/8
F.B. (100)	8 1/4	8 3/4	8 1/4	8 3/4	8 1/2	8 3/4	9 1/2	9 3/4
F.S.	2 7/8	3 3/8	4 3/4	5 1/8	4 3/4	5 1/8	4 7/8	5 1/4
L (1 000)	15	15 1/2	14 3/4	15 1/4	15 1/4	15 3/4	17 1/2	18 1/4
£	9 1/4	9 3/4	9 7/16	9 13/16	9 9/16	9 15/16	10 1/16	10 7/16
F. franç.	12 1/4	12 1/2	11 7/8	12 1/4	12 1/4	12 5/8	15 1/4	15 5/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

PÊCHE

La vente des coquillages du sud de la Bretagne est interdite

De notre correspondant

Vannes. — « *Si les conditions hydrologiques qui règnent actuellement se maintiennent, une levée des interdictions portant sur le secteur Sud-Bretagne pourra être envisagée. Celle-ci sera décidée dès que la salubrité des coquillages aura été scientifiquement démontrée dans le secteur concerné.* » Telle est l'une des conclusions de la réunion qui a eu lieu, à Vannes, *26 juillet*, à la Direction des services vétérinaires et qui regroupait les différentes parties concernées par le phénomène de prolifération de plancton (*Dinophysis acuminatat*) entraînant des gastro-entérites chez les consommateurs de coquillages pêchés depuis Saint-Nazaire (Loire-Atlantique) jusqu'à Penmarc'h, en englobant la baie de Douarnenez (Finistère sud), et jusqu'à la baie de Veys, au Tréport (Somme).

Il ne s'agit en aucune manière de pollution mais bien d'un phénomène naturel dû, en partie, aux fortes chaleurs de ce mois de juillet. La profession, représentée par une délégation du Comité interprofessionnel de la conchyliculture (section Bretagne sud) et du Comité interprofessionnel des crustacés et des coquillages, a mis en évidence les principales conséquences de ce phénomène : perte de marchandise du fait de l'absence de vente ; mévente des produits estimée à 30 % du stock général ; répercussion sur les prix au début de la prochaine saison ; perte de la clientèle ; détérioration de l'image de marque ; problèmes d'emploi (on estime, en Bretagne, qu'un peu plus de mille personnes sont directement touchées par ce manque à gagner).

Pour remédier à cette situation, les pouvoirs publics ont pris un certain nombre de mesures. Une expertise, sous l'égide d'une commission interdépartementale, va vérifier et confirmer l'évaluation des pertes subies par la profession. Un examen cas par cas, en ce qui concerne les échéances et emprunts, sera effectué auprès des banques pour l'ensemble de cette profession. Une procédure de chômage partiel va être mise en place pour faire face aux problèmes des salariés temporaires privés d'emploi. Lorsque le phénomène sera résorbé « *naturellement* » — on attend beaucoup des grandes marées, — une campagne de publicité sera développée à l'échelon régional.

Les quelque deux cents conchyliculteurs qui attendaient un apaisement, sinon une autorisation de commercialisation (la profession évalue à 13 millions de francs la perte de chiffre d'affaires provoquée par cette mévente), étaient très irrités à l'issue de cette réunion, et les mesures prévues, même si elles prennent en compte leur marasme actuel, n'ont pu les rasséréner complètement. Pour l'heure, on scrute le large en attendant un « *coup de tabac* » salutaire.

MICHEL LORET.

NÉGOCIATIONS COMMUNAUTAIRES SUR LA PÊCHE BLOQUÉES A BRUXELLES

L'Europe bleue en panne

Bruxelles *(A.F.P., Reuter)*. — Les ministres de la pêche de la Communauté économique européenne ont autorisé, mardi 26 juillet, la Norvège à reprendre la pêche au hareng dans les eaux communautaires, passant ainsi outre aux objections britanniques. En revanche, les Dix ne sont pas parvenus à un accord sur la répartition des quotas de hareng entre les pays de la C.E.E., ni pour 1983 ni pour les années suivantes. En particulier, la France, la Grande-Bretagne et la Belgique s'opposaient à un partage qui prévoyait une diminution de leurs prises actuelles.

Un compromis élaboré par la Grèce a été repoussé, ce qui a amené le Danemark à s'opposer à la fixation des quotas 1983 sur les autres poissons, notamment le cabillaud et le maquereau, tant que le différend sur le hareng n'aura pas été aplani. Concrètement, ce blocage signifie que les pêcheurs devront observer les niveaux de prises de 1982 pour tous ces poissons, en attendant la prochaine réunion des ministres européens, les 3 et 4 octobre.

D'autre part, la France a obtenu la ratification d'un accord de pêche pour trois ans entre la Communauté européenne et la Guinée-Équatoriale, lequel va permettre à vingt-sept thoniers français d'aller opérer dans les eaux équato-guinéennes en échange d'une compensation annuelle de 180 000 écus (1,2 million de francs) versée aux autorités de Malabo. Avec 50 000 tonnes de prises par an, le thon représente 25 % des revenus de la pêche industrielle française.

Enfin, le secrétaire d'Etat français chargé de la mer, M. Guy Lengagne, a demandé à ses collègues de mettre en œuvre une harmonisation des régimes sociaux dont bénéficient les pêcheurs dans la C.E.E.

ÉTRANGER

Le gouvernement belge trouve un compromis pour la restructuration de la sidérurgie wallonne

De notre correspondant

Bruxelles. — Décidément, il semble de plus en plus que, bien qu'il s'en défende personnellement, M. Jean Gandois, l'ancien P.-D.G. de Rhône-Poulenc, doive assumer le rôle de « sauveur » de la sidérurgie wallonne. Il y a plusieurs mois déjà, M. Gandois a formulé un plan de restructuration de l'entreprise Cockerill-Sambre qui a été accepté sans réserve par le gouvernement.

L'expert français vient maintenant d'accepter une nouvelle « *mission extraordinaire* » visant à définir plus clairement encore l'avenir de Cockerill-Sambre. Mercredi 27 juillet, il devait être reçu une fois de plus par le premier ministre, M. Martens, en vue de mettre au point la prochaine phase de sa collaboration avec les autorités belges. A Bruxelles, on ne cache d'ailleurs pas que l'on souhaiterait voir M. Gandois accepter la présidence d'une société Cockerill-Sambre réorganisée et restructurée. Une décision à cet égard ne paraît cependant pas immédiate. Il apparaît qu'avant de donner une réponse définitive l'expert français attende en tout cas que le terrain soit complètement déblayé.

Un grand pas dans cette direction vient toutefois d'être accompli. Depuis des semaines on assistait à un *affrontement « classique » entre* Flamands et Wallons au sujet du financement de Cockerill-Sambre, qui est l'épine dorsale de l'industrie dans le sud du pays. Alors que, dans le nord, on ne veut plus « payer un sou » pour maintenir une industrie wallonne considérée comme moribonde, le premier ministre a réussi à mettre sur pied, au sein du gouvernement, un compromis qui — provisoirement du moins — préserve à la fois l'avenir de la sidérurgie walonne et celui de la coalition chrétienne libérale au pouvoir à Bruxelles depuis près de deux ans.

Après d'interminables conseils de cabinet, le premier ministre a fait prévaloir une solution qui « globalise » toute une série de conflits opposant la Flandre et la Wallonie. Le « paquet » ainsi ficelé inclut à la fois le financement de la sidérurgie wallonne, le remboursement des dettes de l'Etat envers les régions, et même l'assistance aux communes de l'agglomération bruxelloise. Et il évite l'éclatement de la coalition gouvernementale, souvent annoncé ces dernières semaines.

Comme on l'imagine sans peine, la structure de cette solution est extraordinairement complexe. En ce qui concerne Cockerill-Sambre, toutefois — qui est le point de départ de cet exercice, — le premier ministre, M. Martens, a fait savoir que son gouvernement est résolu à « *mettre tout en œuvre pour permettre la réalisation du plan Gandois dans tous ses aspects* ». Bien que certaines négociations internationales soient toujours en cours, le gouvernement belge « *accepte pour Cockerill-Sambre une réduction supplémentaire des capacités de 1,4 million de tonnes de laminés à chaud* ». Cela implique la fermeture de deux aciéries, à Seraing et à Montignies, sans parler de l'arrêt de deux veines sur quatre à l'entreprise Valfil dans la région liégeoise ainsi que de certaines restrictions possibles aux laminoirs de Ruau.

Quant au financement, l'Etat assurera les 51 *milliards de francs* belges de dettes déjà encourues par Cockerill-Sambre. En ce qui concerne l'avenir, un emprunt de 27 milliards de francs sera finalement lancé et remboursé par la région wallonne, à laquelle l'Etat central ristournera — comme d'ailleurs la Flandre — les recettes provenant de l'impôt sur les successions.

Toutefois, dès maintenant, M. Gandois a accepté de poursuivre sa mission. Si, comme on l'espère ici, il accepte en fin de compte la présidence de la société, il lui sera loisible de choisir lui-même les nouveaux dirigeants de l'entreprise et de réorganiser le réseau commercial de Cockerill-Sambre, qui constitue jusqu'à présent une des faiblesses majeures de l'entreprise.

Un autre obstacle subsiste néanmoins : le gouvernement va définir un programme social visant à limiter les licenciements et à favoriser le recours aux prépensions. Ce programme sera soumis au « *référendum des travailleurs de l'entreprise* ». Il est concevable ici encore que M. Gandois ne soit pas prêt à assumer le fardeau de la direction de Cockerill-Sambre avant que la coopération des travailleurs eux-mêmes ne soit assurée.

JEAN WETZ.

Faits et chiffres

Energie

● **Le Mexique et le Venezuela vont augmenter les prix de leurs pétroles lourds (de qualité inférieure) de 1 à 1,5 dollar** par baril à compter du 1er août. Cette hausse de prix, rendue possible par la reprise de la demande observée sur le marché nord-américain, ne touche, dans le cas du Venezuela, qu'un tiers environ (soit 436 000 barils par jour) des exportations, le prix des bruts légers, équivalents du brut de référence de l'OPEP, restant inchangé à 29 *dollars par baril. De même, le* Mexique ne majorera-t-il que le tarif de son brut lourd « Maya » — porté à 24 dollars par baril, — le prix de son brut léger « Isthmus » restant inchangé.

Etranger

● **La hausse des prix en Espagne.** — Les prix ont augmenté de 0,6 % au cours du mois de juin en Espagne. Pour le premier semestre, la progression a été de 5,2 %. Le gouvernement espagnol s'est fixé comme objectif de ramener à 12 % le taux d'inflation en 1983.

Logement

● **Baisse du taux d'intérêt des PAP.** — Le taux moyen des prêts aidés d'accession à la propriété (PAP) va être réduit de 11,60 % à 10,90 %, soit une baisse de 0,70 %, à compter du 1er août, a annoncé mardi 26 juillet le ministère de l'urbanisme et du logement. Le nouveau « profil » de taux des PAP sera le suivant sur vingt ans : 9,45 % durant les cinq premières années, 11,15 % pendant deux ans, 12,95 % les années suivantes. Cette baisse ne modifie pas les conditions des PAP en cours et ne concerne que les futurs bénéficiaires de ces prêts.

URBANISME

CORRESPONDANCE

LA « COULÉE » D'ARBRES BASTILLE-VINCENNES

Qui a lancé l'idée le premier ?

Après l'article du 15 juin relatif aux menaces qui pèsent sur le projet de coulée verte Bastille-Vincennes, nous avons reçu de M. Philippe Farine, conseiller de Paris (P.S.) les précisions suivantes :

« C'est en décembre 1976 que les socialistes du douzième arrondissement présentaient des propositions en vue d'aménager le viaduc désaffecté entre Bastille et Reuilly. Cet aménagement figurait dans le programme électoral de la liste d'union de la gauche aux élections de mars 1977. Au cours de cette campagne, *MM. de Bénouville et Pernin* (qui conduisaient alors la liste d'Ornano) présentaient à leur tour leur propre version d'aménagement du viaduc.

A cette époque, la seule partie désaffectée était la portion de la ligne *comprise entre la gare de la Bastille* et celle de Reuilly. C'était donc essentiellement sur l'aménagement de cette portion de viaduc que portaient les différents projets. Mais par la suite ceux-ci ont été étendus à la totalité de la ligne et l'on peut dire que, aux dernières élections municipales, toutes les listes en présence ont défendu le projet d'une « coulée verte » reliant la Bastille au bois de Vincennes. C'est ce projet que, pour leur part, les élus socialistes continuent à défendre.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

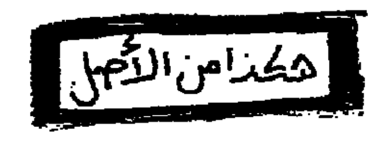


La société M.M.B. annonce une prise de participation minoritaire significative dans le groupe PAM-PAC, éditeur de journaux gratuits en Alsace et en Franche-Comté.

En second lieu, M.M.B. a souscrit à la récente augmentation de capital de la SADE, Société de développement régional dont la vocation est de créer des emplois dans les régions Est de la France, en aidant les entreprises dans leurs investissements productifs.

Les fonds engagés dans ces deux investissements sont de l'ordre de 3,5 millions.

Ces prises de participation s'inscrivent dans le cadre de la politique expliquée par le conseil d'administration aux actionnaires de la société M.M.B., lors de l'assemblée générale du 21 avril 1983.



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

26 juillet

La devise-titre dépasse 10,50 F

Les étrangères continuent de faire recette. La preuve en est : malgré la légère décrue enregistrée sur le dollar, cette monnaie de service a largement débordé les 10,50 F pour s'échanger mardi jusqu'à 10,53 F (premier prix 10,47 F). La veille, elle avait évolué entre 10,31 F et 10,47 F.

De jour en jour, le volume des transactions sur les valeurs étrangères grossit (107 millions lundi, contre 90 millions vendredi), qui plus est, il n'est pas vraiment significatif du phénomène, les intéressés passant directement commande sur les places où leur intérêt se porte.

Cette concurrence, toutefois, n'a pas nui aux valeurs françaises. En clôture, l'indicateur instantané enregistrait une hausse sensible de 0,9 % environ.

Avec l'approche de la fin du mois calendaire, les ventes au comptant augmentent, mais, manifestement l'impact n'est pas important, les liquidités sont abondantes et la reprise de dernière minute observée à Wall Street en début de semaine a rassuré, surtout le motif de cette reprise (réduction du déficit budgétaire américain), favorisant ainsi les placements.

Pour une fois, les 12 % du loyer de l'argent au jour le jour (– 3/16 %) sont apparus révélateurs de l'enclenchement d'un processus de détente sur le front monétaire.

L'activité cependant a été des plus modérées, renforçant l'impression d'une résistance bien organisée.

De nouveau en hausse aux États-Unis, l'or, cette fois, s'est redressé à Londres : 426,25 dollars l'once contre 422 dollars lundi en fin d'après-midi. Le recul du dollar n'y a pas été étranger.

A Paris, le lingot a progressé de 1 250 F à 107 300 F (après 107 050 F) et le napoléon de 4 F à 685 F.

Le volume des transactions a encore augmenté : 12,17 millions de francs contre 10,96 millions.

NEW-YORK

Reprise

Après avoir littéralement pataugé ces derniers jours, Wall Street s'est assez franchement redressé mardi. Amorcé une heure après l'ouverture, le mouvement de hausse s'est progressivement développé et, à la clôture, l'indice des industrielles, après avoir atteint son plus haut niveau historique en séance (1 250), s'établissait à 1 243,69 (+10,82 points) en clôture. Les investisseurs institutionnels se sont montrés plus actifs que les jours prédédents, comme en témoigne le volume des transactions avec 91,28 millions de titres échangés contre 73,75 millions la veille.

Cette reprise a été essentiellement favorisée par l'assez incroyable augmentation des bénéfices de la General Motors (+85,7 %) pour le second trimestre. Au cours de ces trois derniers mois, le résultat net (1,04 milliard de dollars) du premier constructeur américain d'automobiles a même été supérieur à la masse des profits que ce dernier avait dégagée pour tout l'exercice 1982 (962,7 millions de dollars). C'est le meilleur enregistré depuis quatre ans, qui, de surcroît, n'est pas éloigné du chiffre trimestriel record (1,26 milliard) enregistré pour le premier trimestre de 1979. S'il fallait une preuve que la reprise économique est bien là, General Motors l'a administrée avec force.

Sur 1 960 valeurs traitées, 1 029 ont monté, 593 ont baissé et 338 n'ont pas varié. I.B.M. a atteint son plus haut niveau historique.

VALEURS	Cours du 25 juil.	Cours du 26 juil.
Alcoa	40 5/8	41 7/8
A.T.T.	61 5/8	61 3/8
Boeing	45 3/4	46 1/4
Chase Manhattan Bank	52 1/2	50 5/8
Du Pont de Nemours	47 7/8	49 3/4
Eastman Kodak	69 7/8	71 1/8
Exxon	35 1/4	35 5/8
Ford	60 3/4	62
General Electric	54	53 7/8
General Foods	45 3/4	46
General Motors	75 1/8	76 1/2
Goodyear	29 3/8	30 1/4
I.B.M.	125 5/8	126 1/8
I.T.T.	46 7/8	47 1/4
Mobil Oil	30 7/8	30 7/8
Pfizer	42 1/8	41 7/8
Schlumberger	58	58 7/8
Texaco	36 1/2	36 7/8
U.A.L. Inc.	37 1/8	37 5/8
Union Carbide	67 5/8	68 3/8
U.S. Steel	24 1/2	25
Westinghouse	48 5/8	48 3/4
Xerox Corp.	46 5/8	46 5/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

EXXON. – Bénéfice net pour le deuxième trimestre : 1 075 millions de dollars contre 849 millions. Pour le premier semestre, le résultat net atteint 2 135 millions de dollars contre 1 685 millions pour un chiffre d'affaires de 46 586 millions de dollars contre 51 962 millions.

COMMERZBANK. – La troisième banque privée ouest-allemande a enregistré de très bons résultats au cours du premier semestre 1983.

Son résultat provisoire d'exploitation s'élève à 468 millions de deutschemarks (environ 160 millions de dollars), contre 203 millions pendant la même période de 1982, déjà une année record. Cette augmentation est principalement due à une forte rentrée des recettes (+30 %) favorisée par les taux d'intérêt élevés.

En 1982, le résultat d'exploitation de la Commerzbank avait atteint 500 millions de deutschemarks environ, chiffre qui devrait être atteint dès cet été, selon la banque.

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe Commerzbank a dépassé pour sa part les 111 milliards de deutschemarks pour la période sous revue contre 107 milliards de deutschemarks l'an dernier à pareille époque.

DOW CHEMICAL. – Chute spectaculaire des résultats du groupe chimique américain pour le deuxième trimestre : 93 millions de dollars contre 197 millions, soit une baisse de 52,8 %, pour un chiffre d'affaires inchangé de 2,73 milliards de dollars. Dans son communiqué, Dow Chemical précise qu'en 1982, à pareille époque, son bénéfice net avait été gonflé de 50 % par les plus-values provenant de la vente d'Asahi-Dow et qu'en tout état de cause les profits provenant de l'exploitation sont plus élevés (47 cents par action pour le deuxième trimestre, 36 cents pour le premier et 40 cents au 30 juin 1982). En mai, le groupe a commencé à bénéficier des effets de la reprise économique et juin a été son meilleur mois depuis deux ans.

U.S. STEEL. – Nouveau déficit pour le second trimestre : 112 millions de dollars contre un bénéfice net de 4 millions. Pour les six premiers, la perte nette atteint 230 millions de dollars contre un résultat net positif de 84 millions.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	25 juil.	26 juil.
Valeurs françaises	130,3	131,4
Valeurs étrangères	152,8	155,1

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1982)

	25 juil.	26 juil.
Indice général	128,8	129,9

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 27 juillet .... 12 3/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	26 juil.	27 juil.
1 dollar (en yens)	240,15	240,70

BOURSE DE PARIS Comptant 26 JUILLET

SECOND MARCHÉ

Hors-cote

Étrangères

SICAV 26/7

◆ : prix précédent.

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
2125	4,5 % 1973	2091	2125	2108	2100
410	Eurafrance	431	444	445	444
705	Euromarché	700	690	690	680
	B. Ottomane	930	930	925	930
	BASF (Akt)	602	612	612	624
	Bayer	605	612	612	601
	Buffelsfont.	667	686	670	675
	Charter	47 50	48	47 90	48
	Chase Manh.	551	564	565	554
	Cie Pétr. Imp.	331	335	335	330
	De Beers	105 60	107	107	105 30
37	Hitachi	38 30	39 95	40 50	39 95
640	Hoechst Akt.	620	632	632	635
81	Imp. Chemical	82 80	83	83	83
167	Inco. Limited	159 80	160 50	159 50	159 40
1280	IBM	1320	1345	1342	1345
56	Ito-Yokado	58	57 95	58 40	58
470	ITT	490	499 60	500	504
72	Matsushita	73 30	74 45	74 80	74 45
990	Merck	1045	1042	1046	1048
860	Minnesota M.	880	915	915	897
320	Mobil Corp.	325	327	329	325 10
20100	Nestlé	20400	20510	20510	20510
650	Norsk Hydro	668	698	697	686
1090	Petrofina	1125	1159	1160	1137
610	Philip Morris	636	649	650	655
735	Unilever	735	742	742	....
735	Unit. Techn.	752	769	770	760
1330	Vaal Reefs	1362	1375	1398	1385
630	West Deep	632	641	647	636
565	West Hold.	575	595	599	590
495	Xerox Corp.	478	495	495	485
2 95	Zambia Corp.	3 01	3 06	3 02	3 01

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 26/7	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 856	7 829	7 580	7 980
Allemagne (100 DM)	300 670	300 760	290	310
Belgique (100 F)	15 044	15 042	14 500	15 600
Pays Bas (100 fl.)	268 770	268 830	256	276
Danemark (100 krd)	83 480	83 710	80	88
Norvège (100 k)	106 730	106 600	103	110
Grande-Bretagne (£ 1)	11 917	11 968	11 550	12 350
Grèce (100 drachmes)	9 270	9 240	8 250	10 250
Italie (1 000 lires)	5 084	5 086	4 847	5 300
Suisse (100 fr.)	370 450	372 100	354	375
Suède (100 krs)	101 850	101 500	96	103
Autriche (100 sch)	42 750	42 810	41 800	43 800
Espagne (100 pes.)	5 271	5 278	5 250	5 850
Portugal (100 esc.)	6 555	6 546	6 850	8 250
Canada ($ can 1)	6 362	6 352	6 160	6 480
Japon (100 yens)	3 268	3 258	3 100	3 260

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 26/7
Or fin (kilo en barre)	106300	107000
Or fin (en lingot)	106050	107300
Pièce française (20 fr)	681	685
Pièce française (10 fr)	408	.....
Pièce suisse (20 fr)	690	686
Pièce latine (20 fr)	645	649
Souverain	829	825
Pièce de 20 dollars	4105	4105
Pièce de 10 dollars	2010	2010
Pièce de 5 dollars	1260	.....
Pièce de 50 pesos	4300	4295
Pièce de 10 florins	688	684

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 27 juillet 1983 a été tiré à 452 686 exemplaires

A B C D E F G H

AU CONSEIL DES MINISTRES

Le gouvernement fixe son programme de travail pour le second semestre

M. Pierre Mauroy devait présenter, mercredi 27 juillet, au conseil des ministres, le programme de travail du gouvernement pour le second semestre, qui fixe les priorités retenues à court, moyen et long terme. Son contenu traduit une double volonté : poursuivre l' « approfondissement » des réformes engagées et rechercher des moyens d'améliorer la vie quotidienne.

La poursuite des réformes se *caractérisera notamment par la préparation*, dans le cadre du processus de décentralisation, de nouvelles répartitions des compétences entre l'État, les régions et les départements, en particulier en matière d'urbanisme, de santé, de formation. Dans le domaine de la justice, le gouvernement consacrera essentiellement ses travaux au rôle des tribunaux de commerce, à la « personnalisation » des peines, à l'indemnisation des victimes des accidents de la route. Une loi forestière, annoncée pour assurer le développement d'une « filière bois », devrait être officiellement proposée.

Autre priorité : la modernisation industrielle. Cet objectif passe, selon le gouvernement, par une série de réflexions sur les nouvelles techniques industrielles, la « filière » électronique, le développement du programme spatial, les nouvelles techniques de transport.

La deuxième loi relative au IX Plan – celle qui doit définir les voies et les moyens à utiliser pour appliquer la loi d'orientation adoptée par le Parlement – devrait être adoptée en octobre. Elle précisera les douze programmes prioritaires dont l'exécution conditionnera la réalisation du Plan.

Le gouvernement se propose aussi d'accentuer l'effort de solidarité sociale. Les principaux thèmes retenus à ce sujet sont : la réforme hospitalière, la politique de santé, la politique familiale et le financement de l'assurance-chômage.

Tout cela devrait accompagner la mise en œuvre du programme de redressement économique arrêté en mars dernier, lequel donnera lieu à de nombreuses communications ministérielles et se traduira, en septembre, dans les choix budgétaires pour 1984.

Le gouvernement veut s'efforcer de rendre la rigueur aussi supportable que possible. Mais comment « changer la vie » concrètement, quand les contraintes économiques ne permettent pas d'y parvenir en favorisant tout simplement l'augmentation du pouvoir d'achat ? Le premier ministre estime qu'il est possible de répondre à cette question en prenant des mesures qui soient de nature à améliorer la vie quotidienne des citoyens sans hypothéquer les choix économiques généraux.

Il a été demandé aux membres du gouvernement de faire preuve d'imagination pour que la rigueur des temps n'empêche pas certains progrès dans la vie de chaque jour, par exemple, dans les rapports entre l'administration et le public, dans la protection des consommateurs ou le renforcement de la sécurité en ville. Plusieurs de ces priorités devraient connaître une traduction législative ou réglementaire dans le courant de l'année prochaine.

A. R.

Ralentissement des commandes de réacteurs nucléaires et nouvelle politique commerciale d'E.D.F

Le conseil des ministres devrait approuver, le mercredi 27 juillet, une communication de M. Jean Auroux, secrétaire d'État à l'énergie, portant sur la production et la consommation d'électricité. Le gouvernement devrait arrêter à cette occasion, comme prévu (*le Monde* du 22 juillet), le programme d'engagements nucléaires pour 1983, 1984 et 1985 et définir une nouvelle stratégie commerciale d'E.D.F. visant à accroître la pénétration de l'électricité notamment dans l'industrie.

Le rythme d'engagement des réacteurs nucléaires, fixé à trois tranches par an depuis l'automne 1981 devrait être ramené à deux tranches par an en 1983 et 1984 et à une ou deux tranches en 1985, le choix définitif pour 1985 devant être arrêté ultérieurement, en vue de l'évolution de la consommation. Deux tranches nucléaires de 1 300 mégawats (Penly 1 et Golfech 1) ayant d'ores et déjà été commandées par E.D.F. depuis le début de l'année en cours, la troisième (Chooz B1), qui devait être engagée au cours du quatrième trimestre *1983 sera reportée* au début de 1984, une seconde tranche (probablement Cattenom 4) devant être commandée ultérieurement l'année prochaine.

Le ralentissement modéré du programme nucléaire, alors que les perspectives de consommation d'énergie d'ici à 1990 laissent prévoir un suréquipement de la France en matière de production d'énergie, notamment électrique, ce que soulignait le rapport du groupe long terme énergie du Plan remis le 15 juillet au gouvernement, conduit les pouvoirs publics à opter parallèlement pour une stratégie offensive de pénétration de l'électricité. La nouvelle politique commerciale d'E.D.F., qui devrait être approuvée au conseil des ministres, vise à éviter la création d'excédents de production par rapport à la consommation à l'horizon 1990. Elle implique néanmoins une moindre pénétration des autres formes d'énergie, notamment du fuel et du charbon.

Le gouvernement a choisi de ne *pas définir publiquement de stratégie* énergétique globale, compte tenu du caractère hautement politique des débats portant notamment sur le charbon. Il devrait se contenter de réaffirmer la priorité donnée au programme de maîtrise de l'énergie, en se gardant toutefois de définir des objectifs généraux chiffrés de production ou de consommation d'énergie.

V.M.

M. Michel Jobert dénonce « les hésitations et les choix malencontreux » de la diplomatie de M. Mitterrand

M. Michel Jobert, ancien ministre d'État dans les deux premiers gouvernements Mauroy, président du Mouvement des démocrates, écrit dans sa *Lettre* du mois d'août : *« Aux soucis d'une situation économique particulièrement dégradée s'ajoutent maintenant d'inquiétants dérapages dans une stratégie extérieure. Ceux-ci s'expliquent par notre faiblesse matérielle même, dont on n'a pas encore constaté toutes les conséquences sur notre liberté d'action. Il est dur de se l'avouer. Mais ne vaut-il pas mieux savoir qu'un pays endetté est un pays dépendant et que le crédit de sa politique dépend de son crédit tout court ?*

» Pareille faiblesse peut n'être que passagère, comme à l'automne 1968 et au printemps 1969, après la grande panne de mai 1968. Mais, aujourd'hui, les atteintes sont plus profondes, et il ne faudrait pas qu'elles soient aggravées par des hésitations ou choix malencontreux. (...)

» Certes, nous ne sommes plus dans la continuité de la politique française ! On n'imagine pas le général de Gaulle ou Georges Pompidou souscrivant à la déclaration de Williamsburg ; on n'imagine pas leurs négociateurs acceptant cette reddition sans condition aux thèses et impératifs américains – pas de contrepartie, ni stratégique (au contraire), ni financière, ni monétaire ! Et M. Mitterrand déclarerait maintenant : « Je n'attends plus rien de Reagan. » (...)

» Le sait-on assez, les Russes et les Américains sont profondément d'accord pour comptabiliser les forces françaises de dissuasion dans le lot américain. Les Etats-Unis pour les contrôler. Les Soviétiques, qui disent bruyamment qu'ils respectent et exaltent l'indépendance française et font le contraire, afin que rien ne bouge en dehors de leur dialogue exclusif avec les États-Unis. Et, tête baissée, depuis quelques semaines, nous nous précipitons vers ce double contrôle, tout en multipliant de fières déclarations. (...)

» Sommes-nous sortis, en 1966, voici dix-sept ans, du piège de l'OTAN, par la volonté du général de Gaulle, pour y retomber aujourd'hui insensiblement mais sûrement ? Et le plus grave de tout, par une adhésion de l'esprit. »

A PARIS

Cours record pour le dollar : 7,89 F

Le dollar n'en finit plus de battre ses records à Paris : mercredi 27 juillet, il a atteint 7,89 F. La veille, pourtant, il était revenu des 7,86 F cotés lundi 25 juillet, à 7,83 F, et même moins, sur la perspective d'une réduction du déficit budgétaire des États-Unis dès 1984 grâce à la vigueur de la reprise économique américaine, plus forte que prévue. Mais les craintes d'une nouvelle hausse des taux d'intérêt outre-Atlantique ont été les plus fortes.

Pour beaucoup d'observateurs, les effets même modérés des autorités monétaires pour ralentir le rythme d'augmentation des liquidités ne peut conduire qu'à une nouvelle élévation des loyers de l'argent, d'autant que le Trésor américain a rendu public un calendrier d'émissions très chargé pour le troisième trimestre : déficit budgétaire oblige.

La livre sterling suit le dollar dans sa montée, ce qui l'a fait passer à plus de 12 F à Paris (12,08 F), tandis que le franc suisse poursuit son ascension à 3,7250 F, nouveau record. Au sein du système monétaire européen, le franc reste fort vis-à-vis d'un mark très faible : moins de 3,01 F.

NOUVELLES BRÈVES

● *Le metteur en scène et comédien Pierre Debauche* vient d'être nommé directeur du Centre théâtral du Limousin (Centre national dramatique) en remplacement de M. Pierre Laruy.

[Né en 1939, Pierre Debauche a fondé en 1963 le théâtre Daniel-Sorano de Vincennes, puis en mai 1965 le Théâtre des Amandiers de Nanterre, qui recevait en 1971 le statut de Centre dramatique national. Il a créé et dirigé la Maison de la culture de Nanterre, de sa préfiguration en 1968 jusqu'à 1978.

Pierre Debauche a mis en scène une soixantaine de spectacles dont les plus récents sont : *Le Mariage blanc* de Rosewicz et *L'Amour en visite* d'Alfred Jarry, créé au théâtre Dejazet et qui sera repris dans ce même théâtre du 27 septembre au 30 octobre 1983. Pierre Debauche a été d'autre part professeur au Conservatoire national supérieur d'art dramatique de 1971 à 1981.]

● *Le chanteur Johnny Hallyday* a été opéré le mardi 26 juillet d'une arthrose de la hanche à l'hôpital Cochin (Paris). Selon un communiqué du professeur Michel Postel, qui a opéré M. Jacques Chirac la semaine dernière, le chanteur va *« aussi bien que possible »*.

● *Le clown catalan Charlie Rivel*, de son vrai nom José Andreu y Lasserre, est mort le mardi 26 juillet à Barcelone. Il était âgé de quatre-vingt-six ans.

● *Deux personnes sont mortes à la suite d'une baignade dans le lac de Saint-Antoine-de-Ficalba* (Lot-et-Garonne), après avoir présenté des symptômes évocateurs de leptospirose, maladie animale transmissible à l'homme. Les autorités sanitaires du département ont interdit la baignade dans le lac en attendant la confirmation du diagnostic par l'Institut Pasteur de Paris.

[La leptospirose, ou fièvre ictéro-hémorragique, est une maladie due à des bactéries qui ont une affinité particulière, tant chez l'animal que chez l'homme, pour le foie, les reins et le système nerveux. Elle se caractérise par des rechutes fréquentes d'atteintes aiguës avec fièvre, jaunisse, troubles de la coagulation (hémorragies) et de la digestion.]

● *Une association de pharmaciens saisit le médiateur.* – Le Groupement d'action pharmaceutique (GAP), mouvement très minoritaire qui rassemble dans certains départements des opposants de la Fédération des syndicats de pharmaciens de France ou de l'Union nationale des pharmaciens de France, a annoncé, mardi 26 juillet, qu'il avait saisi le médiateur, M. Robert Fabre, lui-même pharmacien, en vue d'un recours contre l'abaissement du prix des médicaments et les autres mesures *« prises depuis deux ans et trois mois »*.

● *Dix morts dans un accident d'autocar en U.R.S.S.* A la suite d'un excès de vitesse, un autocar étranger s'est renversé. L'accident a fait dix morts (neuf Allemands de l'Ouest et un Autrichien) et une trentaine de blessés, dans la nuit du lundi 25 au mardi 26 juillet, près d'Orel dans la région de Koursk (400 kilomètres au sud de Moscou), a confirmé mercredi matin un porte-parole de l'*Intourist*, l'agence de tourisme soviétique. Les quatre Français qui gagnaient Kiev dans ce véhicule sont indemnes. – *(A.F.P.)*

A Rennes

POLÉMIQUE A PROPOS D'UNE SUBVENTION A UNE ASSOCIATION HOMOSEXUELLE

(De notre correspondant.)

Rennes. – Le vote par la majorité du conseil municipal de Rennes d'une subvention de 5000 F à l'Association pour la différence homosexuelle (Adho) a provoqué une vive réaction de l'opposition qui, par la voix de M. Francis Battais, a accusé la majorité de gauche de vouloir faire de la ville de Rennes un lieu d'accueil privilégié pour tous les « dépravés ». Pour Mme Anne Cogne (P.S.), qui présentait le rapport sur les fonds globaux, *« il n'y a aucune raison de sanctionner cette association dont la demande de subvention a été soumise aux mêmes critères que toutes les autres »*. Les propositions de subvention émanent du conseil d'administration de l'Office social et culturel rennais, qui regroupe l'ensemble des associations rennaises.

L'Adho, qui compte trente-cinq adhérents, non seulement est un lieu de rencontre, mais organise également des expositions (tableaux et photos) et publie un journal *(Migrennes)*. C'est au titre de ces activités culturelles que l'O.S.C.R. a présenté sa demande de subvention, ramenée de 40 % à 25 % par le groupe de travail chargé de l'étude du dossier avant sa présentation en commission puis au conseil municipal. *« Nous ne nous prononçons pas sur l'homosexualité, mais nous entendons défendre la liberté associative »*, a commenté M. Martial Gabillard, adjoint aux affaires culturelles. La subvention qui a déclenché les foudres de l'opposition est la première accordée à l'Adho, créée depuis un an.

DEUX APPELS EN FAVEUR DES GRÈVISTES DE LA FAIM TURCS

La grève de la faim, observée depuis près de vingt jours dans plusieurs prisons d'Istambul par deux mille détenus turcs en vue d'obtenir le statut de prisonniers politiques (*le Monde* du 26 juillet), a suscité les interventions auprès de diverses personnalités politiques du Comité européen pour la défense des réfugiés et des immigrés (CEDRI) ainsi que de la Fédération internationale des droits de l'homme.

Cette dernière a adressé au président Reagan et au chancelier Kohl le télégramme suivant : *« Nous vous demandons d'user de l'influence politique que vous confèrent vos liens économiques et financiers privilégiés avec la Turquie pour obtenir de son gouvernement le respect de la dignité et de l'intégrité physique des détenus et permettre ainsi de faire cesser les actuelles grèves de la faim qui mettent en péril la survie de milliers d'entre eux. »*

Le CEDRI a, quant à lui, lancé un large appel à l'opinion publique, et demandé à M. François Mitterrand son intervention immédiate auprès du général Evren et de MM. Helmut Khol et Gaston Thorn.

★ Fédération internationale des droits de l'homme, 27, rue Jean-Dolent, 75014 Paris.

★ CEDRI – François Bouchardeau, BP 42 – 04300 Forcalquier.

Comme le souhaitait M. Reagan

LE SÉNAT ADOPTE A SON TOUR LES CRÉDITS DESTINÉS AU MISSILE MX

Le Sénat américain a adopté, mardi soir 26 juillet, par 58 voix contre 41, des crédits d'un montant de 4,6 milliards de dollars destinés à la production de missiles balistiques intercontinentaux MX, comme le souhaitait le président Reagan. Il a au contraire repoussé un amendement qui tendait à empêcher l'installation d'une première tranche de vingt-sept de ces missiles, et qui avait été présenté par le sénateur Gary Hart, candidat à l'investiture du parti démocrate pour l'élection présidentielle de 1984.

Cette décision est un nouveau succès pour M. Reagan qui, après avoir quelque peu réaménagé son projet initial – que la Chambre des représentants avait rejeté en décembre 1982 dans sa forme d'origine, – avait finalement obtenu (*le Monde* du 26 mai) un vote favorable de cette Assemblée, pourtant dominée par l'opposition démocrate. Tout dernièrement, les représentants avaient approuvé la production de vingt et un missiles MX, et la commission des forces armées du Sénat avait approuvé, de son côté, un projet de budget militaire très proche des demandes de la Maison Blanche.

● *M. Valéry Giscard d'Estaing* a été reçu mardi par M. Reagan pour un entretien consacré aux négociations sur le désarmement et à la situation économique internationale. M. Giscard d'Estaing, qui achève une visite privée aux États-Unis, a déclaré à sa sortie de la Maison Blanche qu'il avait souligné la nécessité de procéder comme prévu au déploiement des Pershing-2 et missiles de croisière américains dans cinq pays de l'OTAN, si un accord n'intervenait pas aux négociations de Genève. Toutefois, a-t-il ajouté, le début de l'année 1984 devrait être consacré à *« articuler clairement »* les positions occidentales pour la réduction des armements. *« Il est très important de montrer que notre véritable but est une limitation ou une réduction des armements »*, a-t-il dit, en précisant que le président Reagan partageait son souci. – *(A.F.P.)*

Selon Novosti

L'UNION SOVIÉTIQUE SOUHAITE RETROUVER DANS LA FRANCE UN « PARTENAIRE ACTIF »

Moscou *(A.F.P.)*. – L'Union soviétique souhaite retrouver dans la France *« un partenaire actif dans la lutte pour la sauvegarde et le renforcement de la détente en Europe, pour préserver le monde d'une catastrophe nucléaire »*, a estimé, mardi soir 26 juillet, l'agence soviétique Novosti. Celle-ci salue *« l'intensification des contacts parlementaires »* soviéto-français, illustrée par la visite qu'une délégation du groupe d'amitié France-U.R.S.S. du Sénat, conduite par M. Jacques Chaumont (R.P.R), a faite la semaine dernière en Union soviétique.

Cette visite a prouvé, selon Novosti, que, indépendamment de *l'« attitude anti-soviétique »* de certains milieux français, le dialogue se poursuit entre les deux pays, et que des possibilités existent pour qu'un *« deuxième souffle »* soit donné à la coopération bilatérale dans divers domaines. L'agence affirme que *« l'objectif de Moscou, dans ses rapports avec la France, demeure inchangé et consiste à développer une authentique coopération politique »*, pour résoudre les problèmes internationaux.

Notant que *« le dialogue est un processus bilatéral, où la bonne volonté d'un des partenaires ne suffit pas »*, Novosti rappelle la contribution apportée par l'U.R.S.S. et la France à l'élaboration de l'Acte final d'Helsinki.

● *Les Etats-Unis et l'U.R.S.S.* ont engagé, mardi 26 juillet à Vienne, des négociations en vue d'un accord à long terme sur la fourniture de céréales américaines aux Soviétiques. Washington souhaiterait que l'U.R.S.S s'engage à acheter un minimum de 16 millions de tonnes par an de blé et de maïs, alors que Moscou voudrait limiter ses engagements à 6 millions de tonnes, selon des indications américaines. – *(A.F.P.)*

